

**POLITIQUES PUBLIQUES DE DEVELOPPEMENT
A MADAGASCAR ET DURABILITE DE
L'AGRICULTURE ET DES EXPLOITATIONS
AGRIcoles
Etude de cas dans le Moyen Ouest**

Mémoire de recherche présenté par **Tahina Solofoniaina RAHARISON**
Le 30 Septembre 2014

Pour l'obtention du :

Master Recherche 2 – A2D2

Agriculture, Alimentation et Développement Durable

Sous la direction de : Betty WAMPFLER

Professeur Montpellier SUPAGRO

Septembre 2014

**POLITIQUES PUBLIQUES DE DEVELOPPEMENT
A MADAGASCAR ET DURABILITE DE
L'AGRICULTURE ET DES EXPLOITATIONS
AGRIcoles
Etude de cas dans le Moyen Ouest**

Mémoire de recherche présenté par **Tahina Solofoniaina RAHARISON**
Le 30 Septembre 2014

Pour l'obtention du :

Master Recherche 2 – A2D2

Agriculture, Alimentation et Développement Durable

Structure d'accueil : GSDM, Professionnels de l'Agroécologie / CIRAD

Avec le concours financiers des projets :

CARIM/IRD financé par la FONDATION AGROPOLIS (Projet 1202-030)

Appui National en Agroécologie/GSDM financé par l'AFD (CMG AFD 6011.01 K)

Sous la direction de Betty WAMPFLER

Professeur Montpellier SUPAGRO

Maîtres de stage :

Jean-François BELIERES, *Chercheur CIRAD*

Eric PENOT, *Chercheur CIRAD*

Septembre 2014

REMERCIEMENT

Ce travail n'a pu aboutir sans le concours de nombreuses personnes à qui j'aimerais témoigner ici ma profonde gratitude et ma reconnaissance.

Tout d'abord, ce parcours Master 2 a bénéficié de l'appui financier du projet CARIM/IRD sur financement de la Fondation AGROPOLIS pour la phase de formation en France et de l'appui financier et matériel du GSDM pour la phase de stage, que je remercie beaucoup.

Mes remerciements s'adressent particulièrement à Monsieur Rakotondramanana, Directeur Exécutif du GSDM, de m'avoir accordé cette opportunité de poursuivre mes études, et aussi à toute l'équipe du GSDM pour leurs appuis, conseils et compréhensions.

A travers Monsieur Thierry Becquer, je remercie le projet CARIM, l'équipe IRD et la fondation AGROPOLIS.

Je remercie également Monsieur Eric Penot de m'avoir proposé cette piste de financement.

A travers Mme Sophie Thoyer, j'adresse également un grand merci au corps enseignant et administratif du Master A2D2 de Montpellier Supagro, pour leurs soutiens pendant tous le parcours.

Toute ma gratitude également à mes encadreurs de stage pour le soin et l'attention portés au suivi de cette étude, depuis l'orientation du thème jusqu'à la finalisation du mémoire.

Je remercie vivement Mme Betty Wampfler, notre directeur de thèse, qui malgré ses multiples occupation et la distance durant la phase de terrain, a toujours su accorder une importance particulière à ce travail depuis l'orientation du thème jusqu'aux derniers jours de la correction de ce document. Elle a porté un regard critique et objectif sur ce travail et ses remarques et ses conseils ont guidé l'orientation générale de ce mémoire.

Je tiens également à remercier mes maîtres de stage, Monsieur Jean-François Bélières et Monsieur Eric Penot pour avoir énormément contribué à l'élaboration de ce travail, à la formulation du thème, à la formulation des enquêtes, aux traitements des données, à l'interprétation des résultats et à la rédaction de ce mémoire.

Je remercie également toute l'équipe du CIRAD de différents IMR, pour leurs conseils et soutiens tout au long de cette formation.

Mes sincères remerciements également à Monsieur Benoît Daviron, de m'avoir fait l'honneur de présider à la soutenance de ce mémoire et à Madame Marie Hélène Dabat pour avoir accepté de siéger parmi les membres de jury.

Mes remerciements aussi à l'endroit des personnes qui ont apporté leurs appuis à la phase de terrain, notamment l'équipe d'enquêteurs qui ont partagé avec nous les travaux de terrains avec forte implication et convivialité.

Toute ma reconnaissance à Mlle Felantsoa Andriamanohy pour ses gros appuis dans la conception de la base de données Access et dans les traitements de données.

Mes remerciements également à mes amis de Montpellier et de Madagascar pour leurs soutiens pendant toutes les phases de formation.

Enfin un grand merci à mon épouse, à mes deux enfants et à ma grande famille malgache, pour leur compréhension et patience pendant mes absences, et aussi pour leur soutien et encouragement. C'est à eux que je dédie ce travail.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PARTIE 1 : PROBLEMATIQUE ET DEMARCHE DE L'ETUDE

- 1.1 CONTEXTE
- 1.2 PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE
- 1.3 CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL
- 1.4 METHODE DE RECHERCHE
- 1.5 LIMITES DE L'ETUDE

PARTIE 2 : POLITIQUES PUBLIQUES ET DURABILITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES A MADAGASCAR

- 2.1 PERIODISATION DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT A MADAGASCAR
- 2.2 ANALYSE DE POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT POUR CHAQUE GRANDE PERIODE
- 2.3 IMPACT GLOBAL DES POLITIQUES PUBLIQUES DURANT 50 ANS
- 2.4 CONCLUSIONS PARTIELLES

PARTIE 3 : ETUDE DE CAS DANS LE MOYEN OUEST / VAKINANKARATRA

- 3.1 SPECIFICITE DU MOYEN OUEST ET DU TERRITOIRE D'ETUDE
- 3.2 ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES DANS LE MOYEN OUEST
- 3.3 CONCLUSION PARTIELLE

PARTIE 4 : DISCUSSIONS DES RESULTATS

- 4.1 DISCUSSIONS SUR LES METHODES ET LEURS CHOIX
- 4.2 DISCUSSION SUR LES ASPECTS POLITIQUES PUBLIQUES

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION GENERALE

Même si le terme avait été utilisé auparavant, le développement durable (*Sustainable Development*) a été défini pour la première fois en 1987 par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement présidée par Madame Brundtland, comme « un développement qui vise à répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ». Alors que le développement était essentiellement perçu comme une croissance économique, les préoccupations environnementales, nées dans les années 70, ont abouti à l'émergence de ce concept, adopté par la communauté internationale à partir des années 90. Le développement durable se décline avec la prise en considération de trois piliers qui sont : la durabilité écologique ou environnementale, le développement économique et la justice sociale.

Dans la problématique du développement durable, l'agriculture occupe une place importante notamment parce qu'elle repose sur l'exploitation des ressources naturelles et la mise en valeur des territoires, elle répond à des besoins humains les plus fondamentaux et principalement l'alimentation et elle constitue le principal moyen d'existence de nombreux ménages de par le monde (Bonny, 1994 ; Landais, 1997 ; Losch *et al*, 2011 ; Jacobsen, 2012). Une « agriculture durable » est ainsi considérée comme un élément indispensable au développement durable (Nations Unies, 1992). Par ailleurs, le rapport sur le développement dans le monde 2008 a rappelé le rôle central de l'agriculture dans les processus de développement, en particulier pour les pays les moins avancés (World Bank, 2007) et le rôle crucial de ce secteur pour la réalisation de l'objectif principal des OMD qui vise à réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de faim chronique.

Dans le contexte de Madagascar, l'agriculture reste le principal moyen d'existence pour 68% des ménages, et 81% des ménages déclaraient en 2010 avoir eu des activités agricoles au cours de l'année (INSTAT, 2011). La pauvreté y est encore très importante où 80% de la population vit avec moins de 1,25 US\$/j et 92% avec moins de 2US\$/j en 2010 le classant ainsi parmi les pays les plus pauvres du monde (Banque mondiale, 2014). Les petits exploitants agricoles (superficie de moins de 1,5 ha) constituent 70% des ménages agricoles (INSTAT, 2011). Selon l'EPM 2010 sortis par l'INSTAT en 2011, 86% des pauvres vivent dans les zones rurales. Le développement d'une agriculture durable y constitue un élément très important et prioritaire pour améliorer les conditions de vie ainsi que la durabilité des exploitations agricoles et pour asseoir ainsi un développement durable.

Le modèle d'agriculture « agroécologique », défini par Altieri en 1983 comme l'application des principes écologiques à l'agriculture, est reconnue comme une des options techniques pour parvenir à une agriculture durable (Altieri *et al.*, 1986 ; De Schutter, 2010). A Madagascar, le GSDM (Groupement Semis Direct de Madagascar) a été créé en 2001 en tant qu'institution spécifique consacrée à l'agroécologie. Le GSDM, travaillant sous tutelle du Ministère de l'agriculture et du développement rural, est une association de droit malgache regroupant les professionnels de l'Agroécologie. Il a pour objectif principal la promotion des modèles d'agriculture durable dans tous les territoires de Madagascar notamment l'Agriculture de Conservation. Le GSDM a œuvré pendant plus de 10 ans à la promotion et à l'accompagnement de la diffusion auprès des exploitations agricoles de ces techniques innovantes d'une utilité réelle face aux enjeux du développement rural et de protection des ressources naturelles à Madagascar. Aujourd'hui, face à ces enjeux, le GSDM s'est engagé dans une réorientation de ses activités et de ses fonctions pour dépasser le strict accompagnement de la diffusion des techniques auprès des exploitations agricoles et s'orienter vers une participation à l'élaboration des politiques publiques, afin de créer des conditions favorables au développement de systèmes de production durable.

Cette étude, menée au sein du GSDM, correspond à une commande professionnelle qui s'insère dans le cadre d'une réflexion pour la promotion d'une agriculture durable à Madagascar et pour la participation de cet organisme à l'élaboration des politiques publiques favorisant les pratiques d'agroécologie intégrant l'Agriculture de Conservation.

Cette réflexion a été transformée en problématique de recherche. Elle est ainsi menée dans une perspective de préparation d'une thèse de doctorat sur le thème « Conditions de développement d'une agroécologie permettant d'accroître la durabilité de l'agriculture et des exploitations agricoles de Madagascar », intégrant les aspects politiques publiques.

Ce travail de mémoire de master est donc une contribution à ce processus et sera consacré à la compréhension des politiques publiques mises en œuvre sur une période longue à Madagascar au regard de la durabilité des exploitations agricoles.

La première partie de cette étude précise la problématique de la recherche et définit la méthodologie utilisée. La deuxième partie est consacrée à une analyse, sur une période longue, de la manière dont les politiques publiques de développement rural à Madagascar ont pris en compte la durabilité agricole et en particulier au niveau des exploitations agricoles. La troisième partie de ce travail est consacrée à une étude de cas qui présente l'analyse de la mise en œuvre de ces politiques dans une zone spécifique de Madagascar particulièrement concernée par cette problématique puisqu'il s'agit de la zone de front pionnier du Moyen Ouest où l'extension durable de l'agriculture est confronté à la fragilité des ressources naturelles. Enfin, dans une quatrième partie, les résultats obtenus seront discutés dans une perspective de développement de l'Agroécologie.

PARTIE 1 : PROBLEMATIQUE ET DEMARCHE DE L'ETUDE

1.1 Contexte

L'agriculture conventionnelle, c'est-à-dire traditionnelle et/ou plus ou moins améliorée d'un certain nombre de techniques considérées comme la norme locale, est à l'origine de nombreux problèmes sur les plans environnementaux, économiques, éthiques et sociaux. Elle est basée sur un modèle d'intensification, appelé ultérieurement « productiviste », développé après la deuxième guerre mondiale, principalement dans les pays industrialisés, mais pas seulement, et qui a permis une très forte croissance de la production agricole. Ce modèle vise à maximiser la production et les rendements en améliorant les variétés végétales et animales, en ayant recours aux intrants et en particulier des intrants chimiques (engrais, pesticides), en mécanisant, en artificialisant le milieu (déforestation, aménagements). Selon Losch (2014), la « motorisation-chimisation » a contribué à un changement radical des modes de production agricole, mais cette étape « ne concerne qu'une petite partie de la population agricole d'aujourd'hui ». Mazoyer (2001) rappelait que les deux tiers des actifs agricoles mondiaux utilisaient toujours des techniques manuelles. Ce modèle a donné lieu à de vives critiques.

Plusieurs raisons sont évoquées notamment l'inefficacité économique de la croissance qui n'a pas réduit la pauvreté agricole relative, l'accélération de l'exode agricole, la destruction des petites exploitations, les effets polluants d'une intensification excessive sur l'environnement (Malassis, 1997). La durabilité de ce modèle est questionnée en relation avec les enjeux globaux comme ceux du réchauffement climatique, du maintien de la biodiversité, de l'épuisement des énergies fossiles, de la sécurité alimentaire et de la pauvreté (Chevassus-au-Louis et Griffon, 2008). Dans la plupart des pays les moins avancés, ce modèle productiviste n'est pas développé, l'agriculture est peu intensifiée avec un faible recours aux intrants, et en particulier en engrais chimiques et/ou pesticides. Elle est souvent de type minier et fortement dépendante des ressources naturelles. Dans ces pays, les questions de développement et d'agriculture durable sont très fortement imbriquées avec la nécessité de trouver des modèles de production agricole qui permettent à la fois un développement socio-économique rapide, notamment pour faire face à la croissance démographique et répondre aux défis de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté, et qui soient écologiquement durables.

La sécurité alimentaire constitue l'un des principaux défis pour l'agriculture malgache dans un double contexte :

- de forte augmentation démographique, qui reste encore à un niveau élevé de 3% entre 2000-2005 et de 2,8% de 2010-2015 selon la projection du PNUD (PNUD, 2014) ; avec une population qui double tous les 18 ans.
- de dégradation des ressources naturelles, et notamment la fertilité du sol, qui se généralise avec la déforestation (35 000 ha /an en moyenne), l'érosion et des pratiques minières à long terme en agriculture pluviale.

L'agriculture est un des principaux facteurs de déforestation et de la dégradation de la biodiversité (Place et Meybeck, 2013) souvent au travers des pratiques d'agriculture itinérante (World Bank, 2013). Aussi, les pratiques minières participent à la dégradation des ressources « fertilité du sol » avec un très faible niveau de restitution de la fertilité (Otsuka, Place, 2013) que cela soit par le recours à la jachère (généralement non améliorée), l'apport en matière organique (issu des fumiers ou le plus souvent de la poudrette de parc à zébus de faible qualité) ou avec une fertilisation chimique (presque abandonnée depuis le doublement des prix en 2008). Cette dégradation des ressources naturelles est relativement plus accentuée chez les ménages les plus pauvres (Minten et Ralison, 2003) ; selon les chiffres de la FAO en 2004, 53% de la population malgache vivaient dans les zones avec une forte proportion de la dégradation des terres (in World Bank, 2013).

Ainsi, à Madagascar, comme dans de nombreux autres pays parmi les moins avancés, il y a nécessité de développer rapidement de nouveaux modèles de production agricole durable. L'agroécologie constitue une des options possibles très prometteuse.

Le terme « agroécologie » a été utilisé pour la première fois en 1930 par Bensin, un agronome russe, pour désigner initialement l'utilisation de méthodes écologiques au service de la recherche sur les plantes commerciales (MAAF, 2013). Toutefois, ce n'est qu'à partir des années 1960 puis 1980 que ce concept a connu un réel essor. Le terme agroécologie est de plus en plus largement utilisé pour désigner un nouveau modèle agricole, qui concilierait les enjeux économiques et environnementaux de l'agriculture (MAAF, 2013).

Actuellement, l'agroécologie se réfère à la fois à une discipline scientifique, à un ensemble de pratiques agricoles et à un mouvement social (Wegel *et al.*, 2009).

En tant que science, l'agroécologie est l'application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion d'agro-écosystèmes durables (Altieri, 1995 ; Gliessman, 2007 ; PNUD, 2007).

En tant qu'ensemble de pratiques agricoles, l'agroécologie repose sur l'intensification des processus naturels des écosystèmes et permet de créer des interactions et des synergies entre les différentes composantes de l'agro-écosystème. Elle permet d'obtenir les conditions les plus favorables pour la croissance des végétaux, notamment en gérant la matière organique et en augmentant l'activité biotique du sol. « Elle constitue un ensemble de réponses d'ordre technique destinées à concilier la productivité par unité de surface qui est nécessaire pour répondre aux besoins des sociétés, avec une faible pression environnementale et une gestion durable des ressources naturelles. Le principe, dans tous les cas, consiste à utiliser intensivement certaines fonctionnalités naturelles des écosystèmes en substitution - au moins partielle - aux intrants artificiels, comme les engrais et les produits de traitements phytosanitaires. Par principe, la gestion intégrée de ces fonctionnalités doit assurer la viabilité écologique de la production comme de l'écosystème qui la supporte » (Ribier, 2008).

La définition américaine de l'agroécologie est plus large, étendue jusqu'à une dimension sociale, et incluant toutes les dimensions du système alimentaire, y compris les filières et les consommateurs (MAAF, 2013).

Dans son application à Madagascar, les techniques agroécologiques regroupent plusieurs techniques comme l'Agriculture de Conservation, l'Agroforesterie, la gestion intégrée des pestes et ravageurs, l'intensification de l'intégration agriculture-élevage, la gestion des matières organiques, allant même jusqu'aux SRI ou systèmes de riziculture intensive (GSDM/CIRAD, 2014).

L'Agriculture de Conservation (AC) est une des composantes de l'Agroécologie. Elle a été définie officiellement par la FAO lors du premier congrès mondial sur l'agriculture de conservation en 2001, et reconnue mondialement comme l'application de trois principes : le minimum de perturbation du sol, la couverture permanente du sol et la rotation et/ou association de cultures. Elle correspond également aux systèmes SCV (systèmes de Semis direct sur Couverture Végétale) développés à Madagascar par le GSDM et le CIRAD.

Dans les années 50, de nouvelles techniques agricoles ont été mises au point, notamment avec l'utilisation des herbicides qui offrent la possibilité de lutter contre les adventices sans intervention mécanique. Ces nouvelles techniques, sans travail du sol, ont été développées dans les années 60, aux Etats-Unis, pour lutter contre une importante érosion éolienne (Dustbowl). Par la suite, elles ont été adaptées, dans les années 70, en conditions subtropicales au sud du Brésil et en Argentine, puis en conditions chaudes et humides dans les Cerrados du Brésil (Séguy *et al.*, 2006), pour lutter contre l'érosion hydrique et contre la minéralisation de la matière organique qui est fortement accélérée par le labour, et afin de maintenir le capital

« matière organique des sols ». C'est dans ces conditions que le concept de semis direct sur couverture végétale (SCV) a émergé avec le non-travail du sol et l'importance primordiale des couvertures végétales, souvent renforcée par des plantes de couverture avec diverses fonctions écologiques (protection des sols, lutte contre les adventices, activité biologique dans les sols, recyclage des éléments minéraux, lutte contre certaines pestes et ravageurs...). Ces techniques ce sont ainsi développées dans les pays avec des exploitations de grande taille, fortement motorisées et avec un capital important.

A Madagascar, les systèmes SCV ont été introduits en 1994 en situation contrôlée sur sites de références avec l'ONG TAFSA, puis en diffusion très limitée et sans succès en milieu paysan à partir de 1998. Ils ont été promus dans le cadre de divers projets et programmes pour répondre aux enjeux de production et de protection des ressources et en particulier à plus large échelle avec le programme national BVPI au travers des projets de développement en 2003 (BVLac au Lac Alaotra), en 2004 (Projet National Agroécologie du GSDM dans différentes zones dont le Moyen Ouest), en 2006 (BVPI SE/HP) et plus tard par d'autres projets et programmes comme le PLAE ou Programme de Lutte Anti Erosive (depuis 2006 jusqu'à maintenant), des programmes de sécurité alimentaire dans le Sud de Madagascar avec le GRET/FAO/UE (depuis 2002 et en cours).

1.2 Problématique et hypothèses de recherche

L'Agroécologie est reconnue comme une des options techniques pour parvenir à une agriculture durable (Altieri *et al.*, 1986, Altieri *et al.*, 2005 ; Wezel *et al.*, 2009 ; Pretty *et al.*, 2010 ; De Schutter O., 2010). L'adoption de ces techniques par les exploitants agricoles reste toutefois liée aux conditions spécifiques où est exercée l'activité de production, avec des contraintes spécifiques particulières à chaque site. Par exemple, dans les pays où l'agriculture est fortement mécanisée avec un recours important aux intrants chimiques, comme le cas du Brésil, Argentine, Etats Unis, Australie... les conditions apparaissent plus propices à la diffusion de ces techniques qui permettent de faire baisser les charges et d'améliorer les revenus et la compétitivité des exploitations. Dans les pays en développement, Ribier (2008) distingue deux situations : (i) les zones qui ont connu une « révolution verte » où le recours aux intrants est important (Inde, Indonésie...), sont propices à la diffusion des techniques plus économes ; et (ii) les zones où l'agriculture est pratiquée avec un très faible recours aux intrants (Afrique, Madagascar), qui apparaissent à priori moins propices pour la diffusion des techniques économes mais propices pour la diffusion de techniques qui permettent de maintenir, voire d'accroître de manière durable la production et le revenu. La diffusion des techniques de l'Agriculture de Conservation, une des composantes de l'agroécologie, suscite ainsi beaucoup de débats quant à son application par les petites exploitations agricoles des pays en développement.

Des chercheurs, des acteurs du développement rural et des membres des organisations internationales proposent l'Agriculture de Conservation comme une solution pour le développement durable des petites exploitations agricoles dans les pays d'Afrique Subsaharienne. Pour eux, l'AC permet d'augmenter la production et la productivité agricole tout en protégeant les ressources et en particulier la fertilité des sols à laquelle les productions agricoles sont très liées (AFD, 2006 ; Dumanski *et al.*, 2006 ; Séguy *et al.*, 2006 ; FAO, 2008 ; Kassam *et al.*, 2011).

D'autres experts, souvent des mêmes institutions, émettent des observations critiques quant à la capacité des petites exploitations agricoles à adopter ces nouvelles techniques de l'AC et mentionnent l'absence de conditions préalables essentielles pour leur adoption (Giller *et al.*, 2009 ; Serpantié, 2009 ; Penot *et al.*, 2011 ; Penot *et al.*, 2012 ; Corbeels *et al.*, 2014). Le taux d'adoption de l'AC au niveau des petites exploitations familiales restent encore faible (Kassam *et al.*, 2011) malgré une vingtaine d'années de recherche et de développement

(Corbeels *et al.*, 2014). Parmi les exemples avancés, on peut citer la faible part des surfaces cultivées en AC (moins de 1%) en Zambie, Kenya et Zimbabwe (Corbeels *et al.*, 2014), qui sont pourtant des pays où l'AC a été largement vulgarisée et considérés comme référence dans le cadre de la diffusion auprès des petites exploitations agricoles. Parallèlement, en Amérique du Sud, le taux d'adoption de ces techniques par les moyennes et grandes exploitations est de 50% (Friedrich *et al.*, 2012, Corbeels *et al.*, 2014).

Ainsi, deux visions alimentent les débats actuels sur l'adaptation des systèmes d'Agriculture de Conservation pour les petites exploitations familiales. Ces deux visions convergent toutefois vers la nécessité de mener des réflexions politiques et institutionnelles adaptées aux contextes particuliers de l'agriculture familiale (Kassam *et al.*, 2011 ; Raharison *et al.*, 2012) et/ou d'aider à améliorer le contexte politique et institutionnel pour l'innovation (Corbeels *et al.*, 2014). Ces réflexions ne peuvent être menées qu'en les contextualisant.

A Madagascar, beaucoup d'acteurs (à savoir le GSDM, le CIRAD UMR Innovation, le SCRID/SPAD, le GRET...) ont effectué un travail de capitalisation des travaux menés au sein des organismes de développement et de recherche pour la diffusion de l'AC. Les résultats montrent que la diffusion de ces technologies pour les exploitations agricoles familiales malgaches rencontre des contraintes techniques, sociales et économiques, nécessitant ainsi beaucoup de temps de mise en œuvre (Raharison *et al.*, 2012 ; Penot *et al.*, 2014 ; GRET, 2014). L'adoption de l'AC est un processus long, basé sur l'apprentissage par l'expérience et le partage progressif des connaissances car les changements par rapport aux techniques traditionnelles sont importants et les effets bénéfiques sur la fertilité des sols n'apparaissent qu'au bout de plusieurs saisons de culture (Penot *et al.*, 2014). Chaque agriculteur doit faire sa propre expérimentation de la mise en œuvre des systèmes de culture durables et productifs et doit apprendre à gérer le risque d'échec important lors de l'introduction de ces techniques innovantes (Raharison *et al.*, 2012). Le gain en productivité, les avantages économiques, environnementaux et sociaux de l'AC ne sont perçus qu'à moyen et long terme et l'adoption ne se fait pas spontanément (Kassam, 2011).

Ainsi, émerge à propos de l'AC une hypothèse et une question : la diffusion de ces techniques dans le cadre d'une agriculture familiale nécessite des changements de l'environnement des producteurs et notamment des appuis institutionnels et des politiques publiques adaptées : quelles politiques publiques seraient de nature à favoriser l'adoption de ces techniques ? Quels instruments pourraient être mobilisés, quels acteurs seraient en situation de les élaborer ? Quelles pourraient en être les modalités de mise en œuvre ?

Pour développer cette réflexion qui sera au cœur du projet de thèse à venir, une connaissance approfondie des politiques publiques à Madagascar sur une longue période, et leur analyse au regard de la création d'un environnement favorable à l'agro-écologie et de la durabilité des exploitations agricoles, s'avèrent nécessaires. Cette étude est ainsi orientée dans ce sens en se basant sur les deux hypothèses suivantes.

- Les politiques agricoles et environnementales menées à Madagascar n'ont pas suffisamment pris en compte la durabilité de l'agriculture et n'ont pas permis la mise en place d'un environnement politique suffisamment favorable pour la diffusion des techniques de l'agroécologie
- L'adoption de ces nouvelles technologies durables par les exploitations agricoles familiales est limitée par un environnement institutionnel, économique et social actuellement peu favorable.

1.3 Cadre théorique et conceptuel

Notre cadre d'analyse combine trois entrées théoriques : l'économie institutionnelle, l'interprétation des politiques publiques par l'analyse cognitive des politiques publiques et la

déclinaison de concept de durabilité des exploitations agricoles proposée par la méthode IDEA.

En économie institutionnelle, l'institution est définie comme une construction sociale ou des règles qu'elles soient formelles ou informelles : « les institutions sont les règles d'une société ou d'organisations qui facilitent la coordination entre les gens en les aidant à former des attentes que chacun peut raisonnablement tenir en relations avec les autres » (Ruttan et Hayami, 1984).

Les nombreuses théories mobilisées pour analyser et caractériser les politiques publiques peuvent être abordées par la manière dont elles caractérisent les politiques publiques. Ainsi :

- Certaines théories caractérisent les politiques publiques suivant leur champ, leurs moyens d'action et leurs objectifs.

On peut citer la théorie de T. Lowi (1972) qui propose une typologie des politiques publiques basée sur deux critères de distinction (type de ressortissant et le type de contrainte auquel les instruments utilisés renvoient) aboutissant ainsi en combinant ces critères à 4 types de politiques publiques tels les politiques réglementaires, les politiques allocatives, les politiques redistributives et les politiques procédurales.

On peut citer également les travaux de P. Hassenteufel (2011) mettant en évidence plusieurs éléments de transformation suivant la production des politiques publiques. Ces travaux ont ainsi distingué divers visages de l'Etat à savoir l'Etat régalien, l'Etat nation, l'Etat providence, l'Etat producteur et l'Etat régulateur.

- D'autres théories mettent en avant les processus de changement, les valeurs et les acteurs qui les portent et s'appuient notamment sur deux notions proches, le paradigme et le référentiel.

Le concept de référentiel des politiques publiques, largement développé dans les travaux de Muller s'inscrit dans une perspective d'analyse cognitive de l'action publique : les politiques publiques apparaissent comme la construction d'un rapport au monde propre à une société. .

C'est ce dernier cadre d'analyse cognitive que ce travail tente de mobiliser pour comprendre les politiques publiques. .

Nous retenons comme définition de base d'une politique, deux définitions complémentaires dans lesquelles il y a politique publique quand il y a une mise en cohérence de divers éléments pour atteindre un ensemble d'objectifs : la politique publique est définie comme : « une combinaison spécifique de lois, d'affectation de crédits, d'administration, et de personnels dirigés vers la réalisation d'un ensemble d'objectifs plus ou moins clairement définis » (Rose, Davis, 1995) ; : « un ensemble de décisions reliées entre elles, pris par un acteur ou un groupe d'acteurs, avec pour caractéristiques fondamentales de définir les buts à atteindre ainsi que les moyens nécessaires pour remplir les objectifs» (Howlet, Ramesh, 1995).

Pour P. Muller la mise en cohérence des politiques publiques s'appuie sur les valeurs – les cadres d'interprétation du monde – et les acteurs qui les mettent en œuvre : « l'analyse cognitive des politiques publiques cherche à répondre à une double ambition : intégrer la dimension du global qui paraît incontournable pour comprendre les logiques à l'œuvre dans les changements de politiques publiques, tout en mettant en avant le rôle des acteurs dans la construction des cadres d'interprétation du monde et la mise en œuvre concrète de la dialectique du global et du sectoriel » (Muller, 2000). Les concepts de référentiel global et référentiel sectoriel sont mobilisés. Nous nous appuierons dans notre travail sur une grille d'analyse des politiques publiques fondée sur ce corps théorique et enseignée à Montpellier SupAgro /IRC (Wampfler, 2013)

Un des aspects analysé spécifiquement dans le cadre de cette étude est la prise en compte de la durabilité de l'agriculture et des exploitations agricoles par les politiques publiques. Depuis

l'apparition du concept de développement durable (Brundtland, 1987), la définition de la durabilité reste très large et très diversifiée. Ainsi, parmi les différentes définitions de l'agriculture durable, la définition de Francis *et al.* (1990) citée par Bonny (1994) a été prise comme base conceptuelle : « l'agriculture durable est une agriculture écologiquement saine, économiquement viable, socialement juste et humaine ». Ainsi, une agriculture durable repose sur trois grandes fonctions essentielles à savoir la fonction de production de biens et services, la fonction de gestionnaire de l'environnement et la fonction d'acteur du monde rural. La traduction de manière opérationnelle du concept de durabilité se fait à l'échelle des exploitations agricoles et a également suscité beaucoup de réflexions scientifiques (Landais, 1997 ; Briquel *et al.*, 2001 ; Zahm *et al.*, 2005). Dans le cadre de cette étude, la définition d'une exploitation agricole durable avancée par Landais a été retenue à savoir « une exploitation viable, vivable, transmissible et reproductible » (Landais, 1997), c'est dans ce sens que nous utiliserons le terme durabilité des exploitations agricoles. Pour appréhender la durabilité des exploitations, nous avons retenu la méthode IDEA - Indicateurs de la durabilité des exploitations agricoles (Vilain, 1999) qui sera détaillée un plus bas.

1.4 Méthode de recherche

Ce travail de recherche de Master a été mené en croisant deux modes de travail à savoir :

- une revue analytique des politiques publiques de développement et de protection des ressources naturelles à Madagascar depuis 50 ans au regard du concept de durabilité des exploitations agricoles
- une tentative d'analyse des modalités de mise en œuvre et des effets des politiques publiques dans une zone de front pionnier à Madagascar, sur la base de données empiriques produites pendant le stage de fin d'étude

1.4.1 Revue analytique des politiques publiques

La revue analytique des politiques publiques a été commencée par un inventaire des politiques publiques de développement rural et agricole ainsi que des politiques environnementales de conservation et de gestion des ressources naturelles menées à Madagascar. L'analyse a été menée sur une longue période de 50 ans c'est-à-dire depuis l'indépendance en 1960. Une périodisation a été réalisée en utilisant les dates des changements majeurs intervenus dans les politiques de développement, suivant l'ancrage théorique d'analyse cognitive. Les spécificités des politiques de chaque période ont été analysées au regard de la durabilité des exploitations agricoles.

La grille d'analyse (détaillée en annexe 1) a été utilisée afin de décrire, analyser et comprendre les politiques publiques mises en œuvre. Cette grille d'analyse est organisée autour de neuf points :

1. Contexte et conditions d'émergence de la politique publique
2. Référentiel, vision, objectifs de la politique publique
3. Conditions de production, mode d'élaboration : les acteurs, la négociation
4. Les instruments, dispositifs utilisés, ressources
5. Mode de mise en œuvre
6. Convergence ou divergence : le problème de la compatibilité avec les autres politiques publiques
7. Compatibilité avec les règles et normes supra nationales
8. Evaluation de l'impact de la politique publique notamment en matière de la durabilité des exploitations agricoles
9. Mode d'évolution, de remise en cause de la politique publique

L'utilisation de cette grille met en exergue la spécificité de l'approche cognitive, qui est de donner un rôle aux acteurs et à leur compréhension de la réalité. La définition et la mise en action d'une politique publique relèvent en effet de cercles de décisions qui nécessitent la coopération de plusieurs types d'acteurs (Muller, 2009).

Ces travaux d'analyse des politiques publiques ont été menés essentiellement à partir de documents bibliographiques :

- des documents stratégiques, des documents cadres et des lettres de politiques des gouvernements malgaches,
- des rapports d'étude et de capitalisation des ministères concernés et des projets /programmes issus des politiques publiques,
- des articles sur des thèmes correspondant pour se situer dans le champ des connaissances théoriques et des instruments d'analyses.

Des entretiens avec des personnes ressources (Grille d'entretien, annexe 3) et des principaux acteurs des politiques publiques ont également été réalisés afin de mieux appréhender les visions des acteurs impliqués aussi bien dans la définition des politiques que dans leur mise en œuvre. Des acteurs diversifiés (Annexe 2) auprès de différents directions/services auprès du Ministère, des organismes acteurs, ont été ainsi rapprochés :

- La Direction de l'Agriculture au niveau du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MinAgriDR)
- L'UPDR ou Unité des Politiques de Développement Rural / MinAgriDR
- Le Secrétariat permanent du PADR ou Plan d'Action pour le Développement Rural
- Le « *Tranoben'ny Tantsaha* » ou chambre d'agriculture
- Les acteurs de projets de développement (responsables au niveau des projets achevés comme le projet BVPI SE/HP, le projet MCA)
- La société civile comme les ONG dont le GSDM

1.4.2 Etude de cas dans une zone de front pionnier de Madagascar

Pour donner un ancrage plus concret à l'étude et mettre en relation des politiques publiques et de la durabilité de l'agriculture, un travail empirique sous forme d'une étude de cas a été mené dans la zone du Moyen Ouest de la région Vakinankaratra.

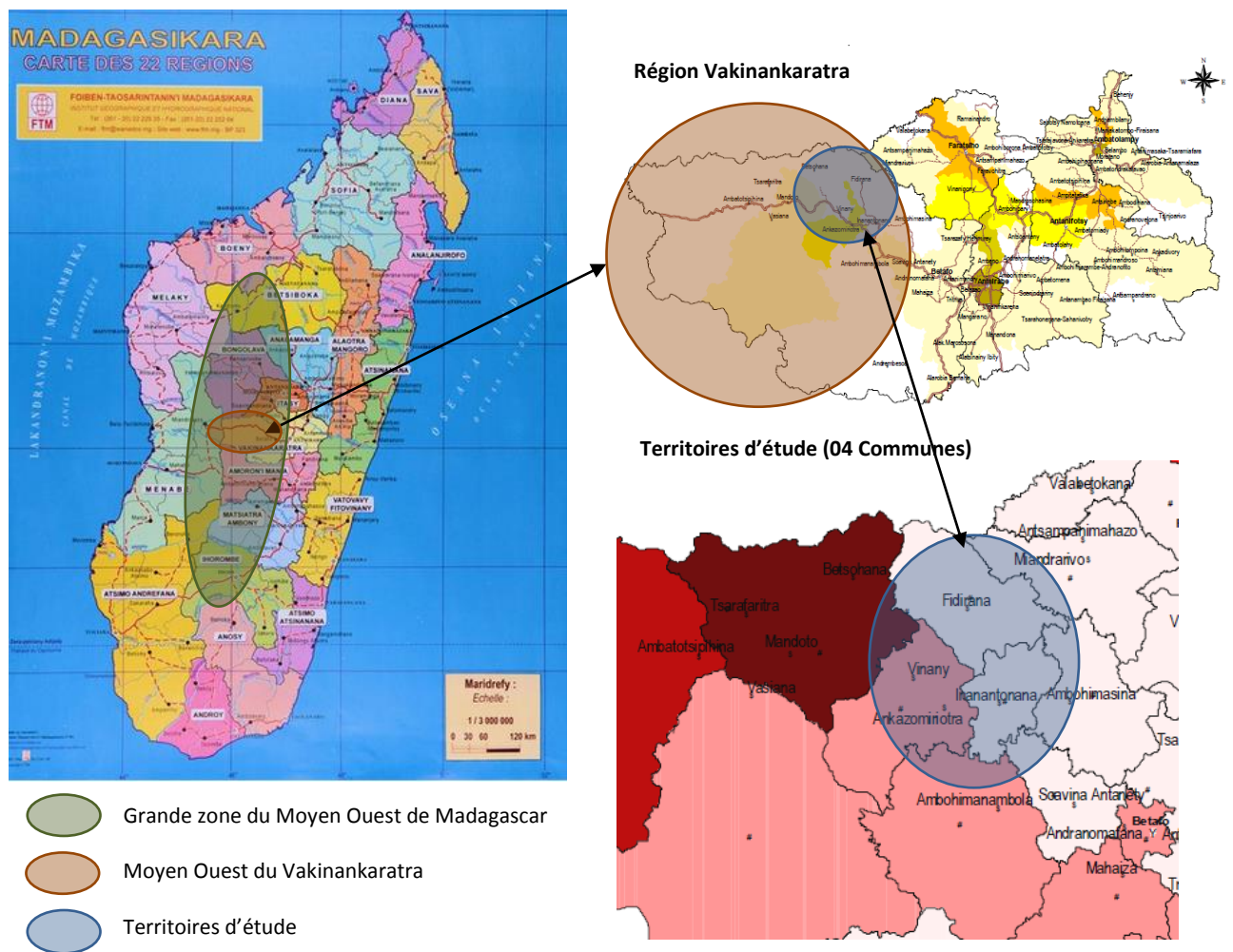
1.4.2.1. Choix de la zone d'étude

Le Moyen ouest est une grande zone agro-écologique touchant une dizaine de régions (parmi les 22 régions de Madagascar). Cette étude de cas n'a pas l'ambition de couvrir toute cette grande zone. Afin de préciser les analyses et d'aller jusqu'au niveau des exploitations agricoles, un travail de recherche a été mené sur une petite région agricole. Le choix de la zone s'est axé sur une région où il y a eu déjà des actions politiques de développement de l'Agriculture durable dans un objectif de les analyser et de les évaluer, et aussi d'avoir une idée sur les visions des acteurs principaux concernés par les politiques à savoir les exploitations agricoles eux mêmes.

Dans ce cadre, le Moyen Ouest de la région Vakinankaratra a été choisi. Il s'agit d'une zone d'actions du projet BVPI SE/HP¹ dans la partie Ouest des zones des Hauts Plateaux. Les analyses ont été menées sur les 04 Communes d'intervention du projet à savoir Ankazomiriotra, Vinany, Inanantonana et Fidirana (Cf figure 1).

¹ Projet BVPI SE/HP : Projet de mise en valeur et de protection des bassins versants et de périmètres aménagés ou réhabilités Sud Est et Hauts Plateaux (2006-2012) sur Financement Agence Française de Développement / Projet sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche dans le cadre du PNBVPI ou Programme National Bassins Versants et Périmètres Irrigués, mis en œuvre dans le cadre de la lettre de politique BVPI / Intervenu dans 04 Régions de Madagascar à savoir le Vakinankaratra (zone touchée par l'étude), l'Amoron'i Mania, le Vatovavy Fitovinany et l'Atsimo Atsinanana.

Figure 1 : Localisation géographique de la zone d'étude



Source : FTM, PRD Vakinankaratra

1.4.2.2. Bibliographie, entretiens et enquêtes qualitatives

Comme pour le niveau national, il a été procédé à une analyse bibliographique et à des entretiens avec des acteurs locaux du développement agricole et rural (grille d'entretien, annexe 3). Ces travaux ont permis de préciser les différentes politiques publiques de développement rural et agricoles qui ont eu un impact sur le territoire ciblé.

Ces entretiens avec des acteurs locaux ont touché les Services techniques déconcentrés, les collectivités décentralisées, les Organisations Paysannes, les organismes de microfinance, les projets/programmes intervenant dans la zone et les guichets fonciers (annexe 2 pour les détails).

Les entretiens qualitatifs ont été plus focalisés sur la mise en relation entre systèmes de production, innovations techniques et politiques publiques en matière de développement d'une agriculture durable dans le territoire ciblé.

1.4.2.3. Choix de méthodologie pour l'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles

Notre projet de thèse inclut une analyse approfondie des effets des politiques publiques sur la durabilité des exploitations de la région étudiée. L'objectif du présent mémoire de master est de préparer cette étude, en essayant de dégager, par une analyse préliminaire, des hypothèses d'impact des politiques de développement rural et de protection des ressources, dans la zone étudiée.

Dans ce cadre, une évaluation de la durabilité des exploitations agricoles a été menée. Pour ce faire, diverses méthodes d'évaluation² de la durabilité des exploitations ont été comparées. Parmi celles-ci, la méthode IDEA, ou Indicateurs de la durabilité des exploitations agricoles - <http://www.idea.portea.fr/> (Vilain, 1999 et 2003), a été retenue. En effet, cette méthode considère à la fois les aspects agroécologiques, les aspects socio-territoriaux et les aspects économiques correspondant à la définition de la durabilité retenue.

Elle s'adapte aussi assez facilement au contexte des exploitations agricoles malgaches et plus précisément du territoire d'intervention. Suivant cette méthode IDEA, trois échelles de la durabilité ont été considérées : échelle agro-écologique, échelle socio-territoriale et échelle économique. Différents domaines composant chaque échelle ont été définis, et ce sur la base des domaines clés déjà identifiés dans d'autres pays (Europe) en considérant le contexte et les spécificités de la zone étudiée. Différents indicateurs d'évaluation ainsi que des systèmes de notation ont été définis (le processus de choix et de construction des indicateurs est spécifié en annexe 4).

Tableau 1 : Domaine et indicateurs de durabilité retenus

Durabilité	Domaine	Indicateurs
Agro-écologique	Diversité de production	AE 1 : Diversité d'espèce animale ; AE 2 : Diversité des cultures annuelles ; AE 3 : Diversité des cultures pérennes
	Organisation de l'espace	AE 4 : Répartition des différents types de parcelle à l'échelle de l'exploitation ; AE 5 : Existence de zone de régulation écologique ;
	Pratiques agricoles	AE 6 : Surface de parcelle avec des techniques de protection des sols ; AE 7 : Surface concernée par les techniques rizicoles améliorées ; AE 8 : Ratios d'irrigation ; AE 9 : Proportion de terrain mise en jachère ; AE 10 : Niveau d'autosuffisance en engrais organique
Socio-territoriale	Accessibilité du territoire	ST 1 : Indice d'enclavement du territoire ; ST 2 : Part des produits agricoles commercialisés ;
	Emploi et service au territoire	ST 3 : Participation de l'exploitation à des activités marchandes off farm ou d'autres activités ; ST 4 : Participation à des travaux collectifs communautaires
	Etique et développement humain	ST 5 : Education des adultes du ménage ; ST 6 : Envoi des jeunes à l'école ; ST 7 : Appartenance du chef de ménage ou de sa conjointe aux réseaux professionnels ; ST 8 : Sécurité ; ST 9 : Santé
Economique	Viabilité	EC 1 : Superficie de rizière irriguée ; EC 2 : SAU par personne ; EC 3 : Nombre de paire de zébus par superficie cultivé ; EC 4 : Nombre de cultures commercialisées en 2013/14 ; EC 5 : Equipement matériel ; EC 6 : Valeur des animaux par personne
	Indépendance	EC 7 : Couverture alimentaire en mois
	Transmissibilité	EC 8 : Indice de faire valoir des terres ; EC 9 : Taux de sécurisation foncière

Il faut noter que quelques indicateurs importants dans le cadre de la durabilité économique n'ont pas été intégrés directement dans le cadre de ce travail, compte tenu de la limite du temps. Il s'agit notamment des indicateurs liés aux :

- Revenu (dont l'Importance du niveau de revenus et la part de transfert dans les revenus dans le domaine « Indépendance ») : le niveau revenu est délicat à établir avec

²Les méthodes comparées (Hayo M.G.Van Der Werf, Petit J., 2002) ont été : IDA-Indice de Durabilité des Agriculteurs (Taylor et al., 1993) ; DCE-Durabilité des cultures énergétiques (Biewinga et Van der Bijl, 1996) ; EP-Ecopoints (Mayrhofer et al., 1996) ; ACVA-Analyse des Cycles de Vie pour l'agriculture (Audsley et al., 1997) ; IAE-Indicateurs Agro-écologiques (Girardin et al., 2000) ; ASA-Attributs des Systèmes Agro-écologiques (Dalsgaard et Official, 1997) ; VDO-Vers une durabilité opérationnelle (Rossing et al, 1997) ; PMO-Paramètre multi-objectifs (Vereijken, 1997) ; MEA-Management environnemental pour l'agriculture (Lewis et Bardon, 1998) ; DS-Diagnostic SOLAGRO (Pointereau et al., 1999) ; EOG-ECobilan, outil de gestion écologique (Rossier, 1999) et IDEA-Indicateurs de la durabilité des exploitations agricoles (Vilain, 1999).

240 exploitations agricoles enquêtées. Toutefois, des variables proxy ont été prises en compte pour approcher le niveau de revenu à savoir la superficie de rizières irriguées, la SAU par personne ; le nombre de cultures commercialisées en 2013/14 ; la valeur de l'équipement matériel et la valeur des animaux par personne

- Consommation (Part de produits/autoconsommés à l'échelle de l'exploitation par rapport la consommation totale, toujours dans le domaine « Indépendance ») : en effet, les enquêtes menées ne sont pas allées jusqu'à la consommation du ménage.
- Part des charges opérationnelles dans les systèmes pratiqués par l'exploitation (normalement un domaine supplémentaire de durabilité économique « efficacité ») : En effet, comme le revenu n'a pas été enquêté, cette variable n'a pas été retenue.

1.4.2.4. Enquêtes semi-quantitatives auprès des exploitations agricoles

Dans ce cadre, des enquêtes semi-quantitatives ont été menées pour l'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles mais aussi pour pouvoir apporter une première analyse des effets des politiques menées et les perceptions des exploitants agricoles sur les politiques publiques. Dans les 04 Communes ciblées, un échantillon de 240 exploitations agricoles a été enquêté, à raison de 60 exploitations par Commune) sur la base d'un questionnaire comportant à la fois des questions pour la collecte de données quantitatives, et des questions ouvertes sur la perception des politiques et les raisons des choix des pratiques (Questionnaire en annexe 5).

Pour ne pas disperser les faibles moyens disponibles pour les enquêtes et afin de s'assurer d'une bonne représentation de la diversité existante, les enquêtes ont été menés dans 2 villages par Commune. Afin de disposer d'éléments sur les effets de politiques publiques, le choix des villages a été raisonné de façon à retenir des villages concernés par des actions en relation avec les mesures de politiques publiques, plus particulièrement les actions de développement de l'Agriculture de Conservation. Ainsi, le choix s'est porté sur des villages touchés par les actions du projet BVPI SE/HP. Les autres mesures de politique (foncier, finance rurale...) ont touchées des zones plus larges qui intègrent ces villages où est intervenu le projet en question.

Le choix des villages a été fait à partir de la base de données du projet (BDD finale du projet en 2012) en prenant à chaque fois un village proche du Chef lieu de Commune et un village plus éloigné, car selon les personnes ressources consultés l'éloignement du bourg est un critère qui peut engendrer des différences aussi bien vis-à-vis de l'importance des interventions du projet que vis-à-vis des perceptions et des attitudes des agriculteurs en raison de niveaux d'intégration différents aux marchés.

Les exploitations enquêtées sont réparties en deux groupes :

- 120 agriculteurs encadrés par le projet (dont 15 par fokontany³ ou village, soit 30 par commune), tirés au sort dans la base de données du projet.
- 120 agriculteurs non encadrés par le projet (également 15 fokontany et 30 par commune), tirés au sort dans la liste électorale fournis par le chef du fokontany.

Le tirage au sort a été réalisé de la manière suivante :

- Prendre la taille (N) de la population totale de base de sondage.
- Déterminer un intervalle d'échantillonnage ou pas de sondage (K) en divisant la population N par la taille de l'échantillon qu'on désire obtenir.
- Sélectionner au hasard un nombre entre 1 et K qui sera l'origine du tirage au sort.
- Sélectionner chaque K^{ème} unité après ce premier nombre

³ Fokontany : Limite administrative en dessous de la Commune rurale (correspondant au village). Un fokontany peu être composé de plusieurs hameaux

Tableau 2 : Echantillonnage des exploitations enquêtées

Commune	Fokontany	Agriculteurs encadrés	Agriculteurs non encadrés	Total par village	Total par Commune
Ankazomiriotra	Ankazomiriotra	15	15	30	60
	Antanetikely	15	15	30	
Vinany	Ankamory	15	15	30	60
	Mazoto	15	15	30	
Fidirana	Fidirana	15	15	30	60
	Mamoriomby	15	15	30	
Inanantonana	Inanatonana	15	15	30	60
	Antanety Sud	15	15	30	
Echantillon TOTAL		120	120	240 exploitations agricoles	

1.5 Limites de l'étude

Ce projet de recherche a été très ambitieux dans le cadre du mémoire Master 2 en particulier avec le court laps de temps disponible. Il a à la fois combiné un travail bibliographique et d'analyse des politiques publiques mais également un travail empirique de terrain. Cela a limité dans les deux sens les résultats obtenus à chaque étape.

L'analyse des politiques publiques nécessite encore d'autres étapes notamment une compréhension plus poussée des rôles des acteurs, très importante dans le cadre de l'analyse cognitive visée.

Aussi, les analyses empiriques menées ne constituent qu'une première étape du travail et restent limitées aussi bien en termes de villages concernés et de taille de l'échantillon des exploitations agricoles que d'approfondissement des investigations. Le traitement des données s'est limité à l'utilisation de statistiques descriptives. De plus, des enquêtes qualitatives plus complètes sont prévues; elles ont été juste entamées dans le cadre de ce master, compte tenu du temps disponible.

Entre autre, ce travail s'est concentré sur l'analyse les politiques publiques pour une période longue de 50 ans et plus particulièrement sur les politiques qui ont, à priori, le plus d'effets sur la durabilité des exploitations agricoles et donc les politiques agricoles, les politiques de protection de ressources naturelles ainsi que les politiques de développement rural. Toutefois, la durabilité des exploitations agricoles intègre les aspects économiques, écologiques et sociaux, ainsi certains aspects comme la sécurité, la santé sont mis en œuvre en dehors du cadre du développement agricole et très souvent en dehors même des politiques de développement rural. Les politiques publiques analysées ne concernent pas ces domaines, ce qui constitue une limite à l'analyse de la durabilité.

Enfin, selon la méthode IDEA, il est nécessaire de passer à des validations scientifiques des indicateurs utilisés, ce qui n'a pas été fait dans le cadre de ce master. Cette étude peut être considérée comme pionnière pour l'utilisation de cette méthode à Madagascar, et même à une échelle plus large, les analyses en matière de durabilité restent encore très limitées dans ce pays. Ainsi, les indicateurs n'ont pas été validés comme stipulé dans la méthode utilisée. Pour Madagascar, ce travail peut être considéré comme une première étape pour l'adaptation de cette méthodologie au contexte national.

PARTIE 2 : POLITIQUES PUBLIQUES ET DURABILITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES A MADAGASCAR

Les politiques publiques malgaches ont constamment évolué au cours des 50 années depuis l'indépendance. Cette longue période peut être découpée en quelques grandes périodes à partir de dates clés qui marquent des changements dans les orientations stratégiques et les réformes politiques.

2.1 Périodisation des politiques de développement à Madagascar

Depuis l'indépendance en 1960, avec la naissance de la première république malgache, l'histoire politique malgache a été le produit d'une double influence les grandes orientations internationales définissant le référentiel global d'une part et les mouvements nationaux apportant des changements importants dans les orientations politiques.

Dans la période post indépendance, on retrouve à Madagascar les caractéristiques des trois grandes périodes de profond changement politico économique globalement similaires pour les pays du Sud :

- une période de 1960 à 1980 caractérisée par des politiques étatiques interventionnistes,
- une période de 1980 à 1990 dominée par des politiques d'ajustement structurel,
- depuis les années 90 une période post ajustement, avec l'ouverture vers des politiques libérales et caractérisées par des objectifs de réduction de la pauvreté ; c'est également au début de ces années 1990 que le concept de développement durable a émergé sur la scène internationale.

L'histoire de Madagascar est également marquée par des changements de régimes. Selon Yves Surel (in Muller 2000), les alternances jouent un rôle décisif dans l'ouverture d'une fenêtre politique conduisant à un changement radical du contenu de la politique.

Ces changements de régime ont eu lieu :

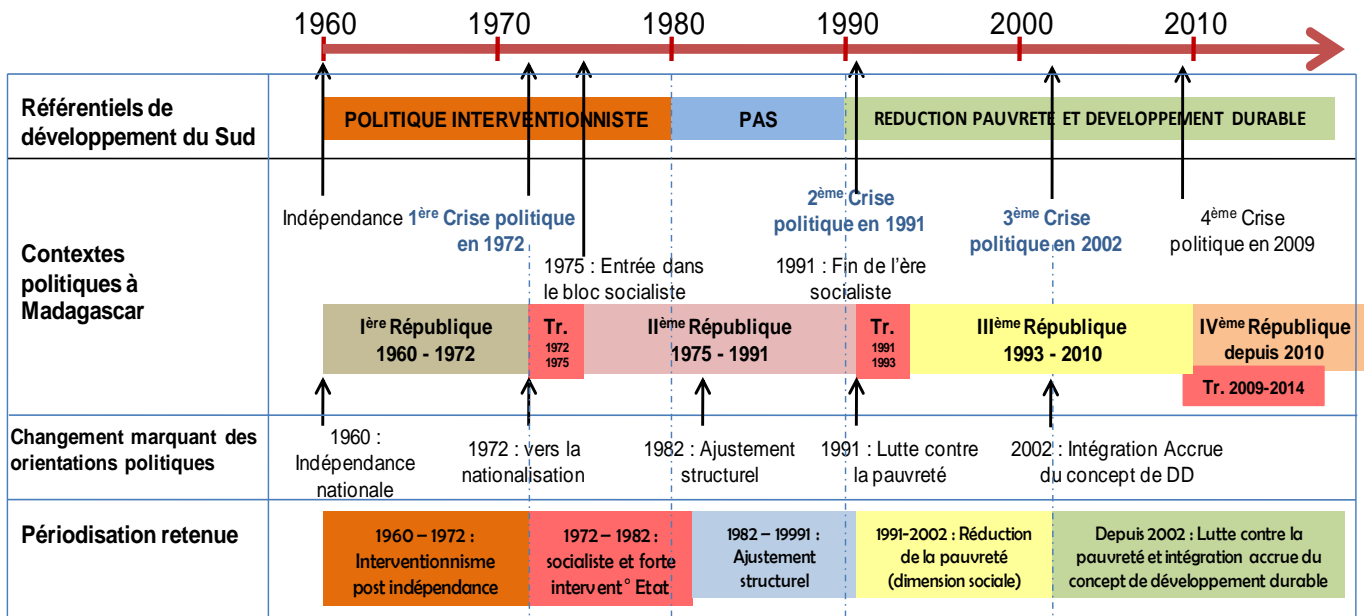
- en 1972 accompagnés de l'entrée dans la période socialiste et des changements importants notamment dans le domaine des relations internationales. Même si les plus grands changements ont été opérés après 1975, date de la naissance de la deuxième république, avec une période de transition et d'instabilité politique de 1972 à 1975, des changements politiques ont été déjà entamés dès 1972 en donnant plus de poids à la communauté de base et en instaurant des réformes sur la commercialisation.
- en 1991 qui marque la fin des réformes entreprises par le précédent régime, avec une période de transition de 1991 à 1993 et des orientations politiques assez floues jusqu'en 1996, et un autre changement de régime en 1996.
- en 2002 avec le début de la troisième république marquée par des considérations accrues des problématiques de développement durable avec l'accroissement des préoccupations environnementales dans le monde, mais aussi une forte ouverture aux acteurs de développement dans le processus de mise en œuvre de politiques publiques.
- en 2009, s'ouvre 5 années de crise multiple sous un régime de transition dont les orientations politiques ont été très floues avec une volonté affirmée de changement mais sans réelle proposition d'orientation. Cette année n'a pas eu d'influence sur les orientations politiques bien que des impacts négatifs sur l'économie nationale aient été très marquants.
- et enfin, l'entrée officielle dans la quatrième république tout récemment en 2014 mais dont les orientations politiques restent encore floue.

Ainsi, en final, 5 périodes sont retenues, différenciées par des points de rupture tels que le changement de contexte international et national ainsi que des stratégies de régime (figure 1) :

- 1960-1972 : Période interventionniste post indépendance

- 1972-1982 : Période socialiste interventionniste
- 1982-1991 : Politique d'ajustement structurel
- 1991-2001 : Politique de post ajustement structurel et de réduction de la pauvreté
- Depuis 2001 : Forte intégration du concept de développement durable dans la lutte contre la pauvreté

Figure 2 : Périodisation des politiques publiques à Madagascar

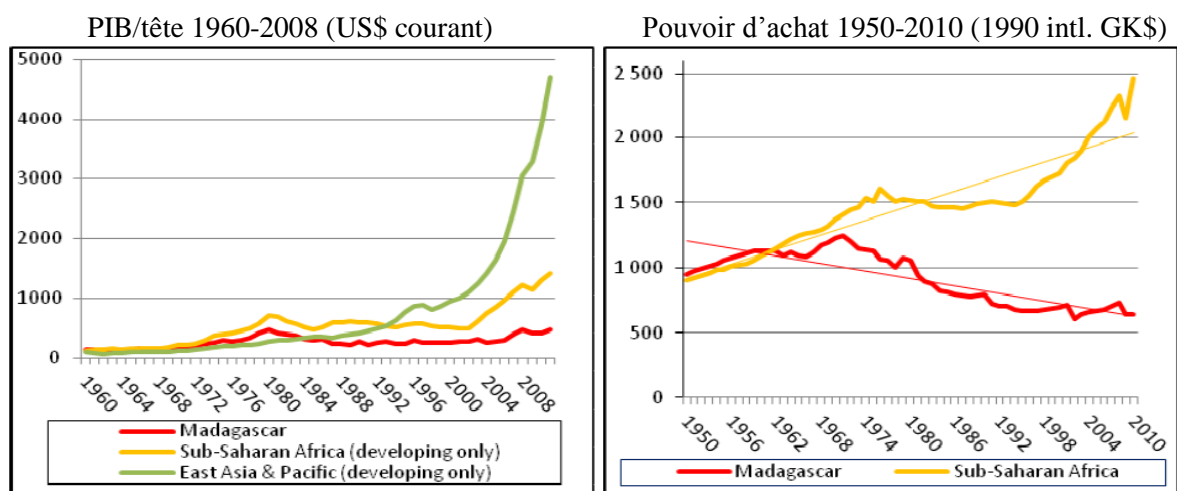


Tr. : période de transition politique

2.2 Analyse de politiques de développement pour chaque grande période

Depuis l'indépendance, la trajectoire de l'économie de Madagascar se caractérise par une tendance récessive qui perdure (Razafindrakoto *et al.*, 2013). La situation de la pauvreté à Madagascar s'est détériorée depuis les années 60. La dégradation du pouvoir d'achat constitue un des indicateurs de cette récession économique. En effet, selon l'étude de Razafindrakoto *et al.* (2013), le pouvoir d'achat de la population malgache est amputé d'un tiers entre 1950 et 2010 alors que celui de l'Afrique sub-saharienne a presque triplé, pourtant avec des performances économiques faibles par rapport aux restes du monde.

Figure 3 : Déclin économique de Madagascar de 1950 à 2010



Source : Razafindrakoto *et al.*, 2013

La pauvreté est plus marquante en milieu rural où vivent 80% de la population malgache avec presque deux fois plus élevée que dans les zones urbaines (Enquête EPM 2010 de l'INSTAT, 2011). Pourtant, les politiques de développement rurales malgaches ont été toujours articulées autour de l'amélioration des conditions de vie des ruraux, de l'autosuffisance et/ou de la sécurité alimentaire. Différentes conceptions stratégiques du développement agricole ont été mises en œuvre et leurs impacts réels pour les exploitations agricoles restent encore difficiles à évaluer.

Cette partie analysera la prise en compte de la durabilité des exploitations agricoles dans les politiques de développement pour chaque période.

2.2.1 Période interventionniste post indépendance (1960-1972)

A l'indépendance en 1960, Madagascar a hérité d'une économie structurée autour de quelques filières d'exportation. Cependant la balance commerciale de Madagascar était déficitaire avec beaucoup d'importations de produits finis, à forte valeur ajoutée, alors que les exportations concernaient essentiellement des produits bruts à faible valeur ajoutée.

Dans un contexte international de développement d'une politique d'accumulation nationalo-centrée, où l'objectif a été l'autarcie, les enjeux pour Madagascar ont été d'assurer l'autosuffisance alimentaire et les équilibres économiques internes.

Durant toute cette période, le mot d'ordre qui a guidé les stratégies et les interventions de l'Etat était : « l'indépendance nationale ». Les politiques publiques ont également été influencées par les référentiels économiques internationaux. Pour rattraper le « retard de développement », les actions ont été orientées vers des objectifs de croissance économique soutenue par des investissements publics. Les analyses économiques étaient dominées par la théorie keynésienne insistant sur la nécessité d'une intervention publique pour garantir un niveau de demande suffisant pour permettre le plein emploi et la théorie de Rostow qui considère le développement comme un processus historique linéaire passant par 5 étapes bien définies à savoir la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage, la phase de maturité et l'âge de la consommation de masse. L'Etat a ainsi mené des actions d'incitation, de soutien, de stabilisation et de modernisation du paysan en donnant la priorité à la constitution du capital physique, notamment les infrastructures et les aides liées.

Ainsi, l'Etat malgache a établi un plan quinquennal en 1964 (prévu comme son nom l'indique pour durer pendant 5 ans il a été prorogé jusqu'en 1972). Ce plan quinquennal se proposait d'atteindre trois objectifs, notamment : i) de subvenir à l'alimentation des malgaches, ii) d'accroître les exportations pour contrebalancer les importations, iii) et de transformer et produire certains produits sur place pour freiner la fuite de « devises » lors des importations pour que l'économie de la Grande-île puisse se stabiliser (in Randriamihaingo, 2004).

A l'époque, la société civile était encore peu développée et peu impliquée dans le processus d'élaboration des politiques publiques. La conception et la mise en œuvre du plan quinquennal s'appuyaient sur l'appareil administratif. Sous l'autorité du Président de la République, deux organes s'occupaient du plan à savoir un Commissariat général du plan et un Groupe de ministères comme organe consultatif dans la conception. Des organes de pilotages et de suivi des actions du plan ont été mis en place pour la concrétisation du développement à la base c'est-à-dire avec un Conseil Technique Régional du Plan et du Développement (CTRPD) à l'échelle des préfectures et un Conseil Rural de Développement (CRD) à l'échelle des Communes. Les orientations politiques ont été ainsi issues des visions des experts et hauts responsables au niveau de l'Etat.

A cette période, l'agriculture a été ainsi considérée comme composante principale du plan afin de donner plus de poids à cette population plus dominante (Randriamihaingo, 2004).

L'Etat a lancé de grandes opérations de développement agricole basées sur la réalisation de d'infrastructures publiques de production rizicole (grands périmètres irrigués), l'organisation d'actions de vulgarisation agricole et la mise en œuvre d'une politique d'appui aux exploitations paysannes, notamment :

- des fermes d'Etat un peu partout dans le pays pour servir de catalyseur à l'industrialisation dans les régions et pallier l'absence du secteur privé à l'exemple des fermes d'élevage bovin à Iboaka, d'élevage porcin de Bellevue et des grandes plantations de pommier à Soanindrariny,
- des entreprises dans les différentes zones agricoles dont l'élevage et les grandes cultures de coton et de riz dans les *baiboho* (zones alluviales) pour la frange Ouest, l'amélioration des cultures d'exportation pour la côte Est,
- des sociétés de développement agricole et de réalisation d'aménagement hydro-agricoles à l'exemple de la Société d'aménagement du Lac Alaotra (SOMALAC), le Comité d'expansion de la Plaine de Marovoay (COMEMA), la Société l'Aménagement du Bas Mangoky (SAMANGOKY) dans la région de Morombe, la Société d'aménagement du Fiherezana et de la Taheza (SEDEFITA) à Toliara, le GOPR sur les Hautes Terres Centrales, la Société Malgache de la Sakay (SOMASAK) dans le Moyen-ouest.

Dans le secteur secondaire, l'Etat a également favorisé le développement d'industries de substitution aux importations. De grandes opérations industrielles ont été ainsi menées avec l'aide du secteur privé en dotant les principales villes de la grande île de grandes entreprises, et en mettant en place la Société nationale d'Investissement (SNI) pour veiller à la coordination de cette politique. On peut citer notamment la Société Malgache de Raffinage (SMR) à Toamasina, la Papeterie de Madagascar (PAPMAD) à Antananarivo, la Société Textile (SOTEMA) à Mahajanga et le renforcement de la Direction de la construction et d'armement navale (DCAN) créée pendant la période coloniale à Antsiranana.

Le coût des interventions de l'Etat a été très élevé pour améliorer les voies de communication, pour réaliser et entretenir les aménagements hydro-agricoles et aussi pour des actions de subvention d'intrants agricoles. Ceci a entraîné une dépendance aux financements extérieurs. Le plan quinquennal proposait une répartition des investissements de 23% pour le secteur agricole, 17% pour l'industrie et 51% pour le transport (Madagascar Afrique n°9, 1967 in Randriamihango, 2004).

Les politiques ont été ainsi mises en œuvre de façon à converger vers la stimulation de la production agricole et la modernisation des exploitations agricoles. En effet, ces grandes opérations agricoles et industrielles ont été accompagnées par des appuis aux exploitations paysannes au travers de la subvention des intrants agricoles notamment les engrais mais aussi des actions d'associations public/privé en matière de financement rural au travers de la contractualisation entre le gouvernement et les agriculteurs par le maintien des Caisses d'Intérêt Rural et de Modernisation du Paysannat (CIRMP). Ce système mis en place à l'époque coloniale a été maintenu et alimenté par des fonds publics. Un environnement économique favorable à la production agricole (taux de change, prix relatif, régime commercial) a été créé pour le développement de grandes entreprises étatiques ou privés dans différentes régions. Les politiques ont ainsi contribué à la mise en place d'un environnement favorable à la durabilité des exploitations agricoles en jouant à la fois :

- sur le plan agro-écologique par l'aménagement de l'espace et la sécurisation des zones rizicoles par l'irrigation, ainsi que l'amélioration des pratiques agricoles (utilisation d'engrais et conseil sur les pratiques agricoles)
- sur le plan socio-territorial par la mise en place des grandes entreprises comme catalyseur de développement territorial

- sur le plan économique en favorisant ces grandes entreprises pour jouer des rôles complémentaires aux services publics en matière de financement, d'aménagement du territoire, d'approvisionnement et de conseil pour les petites exploitations agricoles au travers du développement de filières dynamiques.

Toutefois, la principale limite de ce système a été dans un premier temps de se focaliser sur des zones géographiques et des filières agricoles précises, laissant émerger une revendication des "zones laissées pour compte" (Guignand et Weiszrock, 2006).

A l'échelle nationale, les objectifs d'augmentation de la production ont été atteints grâce à la réalisation des grandes infrastructures et à l'utilisation d'intrants. En effet, de 1961 à 1968, la production nationale de riz notamment a augmenté de 48%, la superficie rizicole cultivée de 22% et le rendement moyen de 21% (IFPRI, 1998). Selon Andriamahefazafy (2002), même si la production rizicole a augmenté, ce modèle de développement était trop centralisé et le manque de cohérence et de coordination a abouti à une multiplication des structures d'intervention et à la dispersion des efforts. Le PIB par habitant de 1960 à 1972 n'a augmenté que de 0,4% en moyenne, ce qui n'est pas à la hauteur des investissements coûteux réalisés par l'Etat.

2.2.2 Période socialiste interventionniste (1972-1982)

Malgré les gros investissements menés durant la première République de 1960 à 1972, l'économie nationale n'avait pas décollé (augmentation moyenne de 0,4% seulement). La réaction négative sur cette stagnation de l'économie a été également renforcée par une impression de domination extérieure notamment sur le fait que le système d'enseignement restait encore identique à celui de la France.

Ce malaise général a provoqué un soulèvement populaire dont le précurseur a été la révolte estudiantine comme dans de nombreux pays durant la fin des années 60. Le mot d'ordre de l'époque a été la « malgachisation de l'enseignement » avec des revendications pour la fin des accords culturels de coopération avec la France et de nouveaux programmes éducatifs correspondant aux contextes malgaches et enseignés par des instructeurs malgaches. De plus, une grande disette dans le Sud du pays, due aux conditions pédoclimatiques de la zone et l'absence des interventions publiques, a engendré une révolte paysanne (Guignand et Weiszrock, 2006). Ces mouvements contestataires ont provoqué l'effondrement de la première République d'où la première crise politique malgache de 1972, qui a conduit à l'adoption d'une nouvelle politique économique.

Un régime transitoire, marqué par une succession de quatre dirigeants militaires, a été mis en place entre 1972 et 1975. Une première réforme sur la commercialisation des produits agricoles a été mise en place dont la création de la Société d'Intérêt National des Produits Agricoles (SINPA) assurant la collecte, la transformation et la commercialisation des produits agricoles dans tous le territoire, ainsi que la mise en place de Commissions économiques de base à l'échelle des villages pour le contrôle de prix et de la circulation des produits (IFPRI, 1998). A partir de 1975, avec la naissance de la deuxième République, où la volonté d'une « indépendance nationale » restait encore très marquée, Madagascar s'est engagé plus profondément dans un système socialiste qui s'est accompagné par le retrait de la zone franc et d'un rapprochement avec le bloc soviétique pour contrecarrer la main mise de l'occident sur les affaires internes de Madagascar.

Le modèle de développement s'appuyait sur un paradigme dans lequel « l'agriculture (doit) être la base de l'économie et l'industrie le moteur du développement économique » (in Andriamahefazafy, 2002). Une politique de réforme agraire a été ainsi instaurée avec la volonté d'intégrer l'économie rurale dans le circuit de la grande distribution et de commercialisation. Cette vision s'est notamment déclinée en deux objectifs pour le secteur

agricole à savoir : i) une meilleure valorisation des travaux des paysans producteurs pour augmenter leur productivité, et assurer l'autosuffisance alimentaire et le prix bas aux consommateurs ; ii) et la transformation structurelle d'une économie agricole vers une économie industrielle où les produits d'exportation sont taxés pour alimenter le budget de l'Etat et les actions d'industrialisation.

Cette période a été marquée par une forte intervention de l'Etat et une économie centralisée de type soviétique ou pays de l'Est. Le Président de la République dès sa nomination a enclenché une politique de nationalisation de toutes les banques et les sociétés d'assurance amenant au contrôle de 61% de l'Economie malgache par l'Etat à la fin des années 1976 (Randriamihaingo, 2004). La société civile, déjà faiblement développée, a été de moins en moins impliquée dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques avec une accumulation forte de pouvoir au niveau du Président de la République, et ce dans toutes les affaires politiques et économiques.

Une charte de révolution socialiste a été mise en place avec un engagement dans le domaine agricole de réinvestissement des revenus issus de l'agriculture notamment des produits d'exportation dans l'amélioration des conditions de vie des paysans et de la modernisation de l'agriculture. Les objectifs de cette charte se traduisent également par la priorisation de l'industrialisation dont les dispositifs de politique publique maintenus ont été :

- la nationalisation à travers le rachat ou la création d'entreprises publiques intégrant les filières notamment des activités de transformation (à l'exemple des grandes rizeries Galland et Malaise), des activités de commercialisation et de distribution (SINPA, ROSO, SOMACODIS, COROI, SICE...);
- la nationalisation des services d'approvisionnement en intrants (par la mise en place de la Direction des approvisionnements au Ministère de l'Agriculture), des activités de collecte/commercialisation et de distribution ainsi que des services de crédit par le contrôle du système bancaire au travers du BTM (Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra ou Banque de développement rural) pour l'agriculture (Lapenu, 2001).
- la modernisation de l'agriculture (en insistant sur le progrès et l'avancée technologique en faisant venir des équipements motorisés de l'URSS). Des entreprises étatiques à l'exemple de KOBAMA, SUMATEX cumulaient les fournitures de service de conseil, d'approvisionnement, de collecte et de crédit aux agriculteurs.
- L'incitation d'une mode de production et de distribution collective accompagnée par des politiques de subvention par la création de coopératives socialistes à l'échelle des collectivités décentralisées ainsi que par sollicitation d'intervention des forces armées dans le domaine du développement;
- Le contrôle et la fixation des prix par l'Etat, se traduisant par l'éviction du secteur privé, en subventionnant l'approvisionnement en intrants et la consommation (notamment le riz), et en instaurant le contrôle et la gestion de la distribution au détail au niveau des collectivités décentralisées. L'Etat a procédé à l'instauration de taxes sur l'exportation, à la mise en place de caisses de stabilisation et à l'appréciation du taux de change vers fin 70 - début des années 80... De 1975 à 83, les producteurs de café n'ont obtenu que 40% du prix mondial, ceux de la vanille et du girofle seulement 25%. Ce sont les intermédiaires et l'Etat qui captent la plus grande part du prix (IFPRI, 1998).

Ces politiques ont été très coûteuses : ainsi la seule subvention du riz a coûté à l'Etat 70 millions de dollar US, ce qui représente 2,5% du PIB (IFPRI, 1998). Le financement des investissements en infrastructures et les importations des biens d'équipement n'a pas été suffisant pour relancer l'économie (Guignand et Weiszrock, 2006). Ces politiques ont été

financées en grande partie par des emprunts extérieurs et par des politiques d'expansion monétaire.

Ainsi, ces politiques ont conduit à une déconnexion entre les prix au producteur et les prix internationaux ainsi que des coûts de production et ont plutôt favorisé le milieu urbain. Les prix du riz même subventionnés, à l'image des autres produits agricoles notamment des produits d'exportations taxés, ont été de moins en moins incitatifs pour les exploitations agricoles induisant un processus d'involution rurale (Dabat *et al.*, 2005) et les conséquences ont été selon l'IFPRI (2008) extrêmement néfastes :

- la baisse de la production des principaux produits d'exportation (café, girofle, vanille, poivre...) et donc la diminution des recettes d'exportation et l'absence de nouvelle filière d'exportation;
- la nette diminution de l'offre de crédit aux agriculteurs ;
- la dégradation de la fourniture de biens et services (approvisionnement en intrants, commercialisation des produits, vulgarisation, recherche, transport, crédit rural...) ;
- le gonflement des importations alimentaires.

Ainsi, face à l'omniprésence de l'Etat et à son modèle de développement, les paysans se repliaient en limitant leur insertion au marché (Pierre Bernard *et al.*, 2007).

Les injections massives de capitaux étatiques n'ont pas eu de réel impact sur l'économie nationale. Par contre, la dette a augmenté de 240% entre 1977 et 1980 (Andriamahefazafy, 2002) et le pays a connu une lourde inflation. La balance commerciale devenait ainsi de plus en plus déficitaire avec la baisse des revenus sur les produits d'exportation face aux prix du pétrole et des produits importés en forte augmentation. Aussi, très peu de projets de modernisation entrepris étaient viables. La population et notamment les petites exploitations agricoles ont été de plus en plus fragilisées.

2.2.3 Politique d'ajustement structurel (1982-1991)

Au début des années 80, avec les différentes mesures prises par l'Etat et une économie centralisée de type socialiste, l'inflation devenait incontrôlable, les exportations s'effondraient de même que le marché intérieur. Les pénuries s'aggravaient avec des situations de rareté des PPN et l'expansion du marché noir. Le pouvoir d'achat de la population se détériorait avec l'amplification de l'inégalité des revenus. Pour les petites exploitations agricoles, cette période a été marquée par une forte démotivation à investir et à produire.

A partir de 1982, l'Etat malgache, en grande difficulté économique et fortement endetté comme d'autres pays du Sud, est contraint d'engager des négociations avec les institutions de Bretton Woods (Fonds monétaire international/FMI et Banque Mondiale) pour faire face à la crise budgétaire et l'endettement du pays. Ces négociations conduiront à la mise en place d'un Programme d'Ajustement Structurel (PAS). En effet, les problèmes ont été plus identifiés comme d'ordre structurel et non conjoncturel avec une nécessité de réforme sur la structure et le fonctionnement économiques du pays. C'est ainsi la fin de l'économie socialiste centralisée de 1975 à 1991 et une transition vers une économie libérale qui aura duré le temps des ajustements structurels de 1982 à 1991.

Les réformes visent la transformation de l'économie avec la mise en application d'un modèle clairement libéral, avec la suppression de l'interventionnisme de l'Etat, la privatisation des sociétés d'Etat, le désengagement de l'Etat des activités de production, de transformation, de commercialisation et l'ouverture à l'économie mondiale. Les rigidités des économies étroitement contrôlées par les pouvoirs publics ont conduit à s'interroger sur la fonction de l'Etat dans la vie économique et à préconiser un rôle plus important pour l'initiative privée (Bockel, 2003). Le sous développement a été considéré à l'époque comme une absence ou une défaillance du fonctionnement des marchés, liées à l'intervention de l'Etat. Les actions de

développement ont été orientées vers l'élargissement de l'espace du marché et donc la libéralisation des circuits de commercialisation internes et externes. Un des premiers objectifs visés par le PAS a été de réduire le déficit extérieur de la Nation par un désengagement de l'Etat amenant à une politique de compression de la demande, de relance de l'offre et vers un changement dans les structures de l'économie notamment avec la privatisation et le désengagement de l'Etat des activités économiques. Le PAS devait répondre à deux impératifs majeurs: i) l'assainissement de la situation financière de l'Etat notamment le contrôle des dépenses publiques d'où l'instauration d'une politique d'austérité ; ii) et le rétablissement des grands équilibres macro-économiques via une relance de l'économie nationale. Comme dans d'autres pays d'Afrique et d'Asie, la mise en œuvre des PAS reposait sur des dispositifs de stabilisation à court terme de l'économie par un désengagement de l'Etat (réduction des déficits publics, privatisation...) ainsi que sur des mesures monétaristes de contrôle de la masse monétaire et de libéralisation financière par l'ajustement du taux de change et la hausse des taux d'intérêts (Bockel, 2003).

Sur le plan international, les années 70, sont marquées par le développement des préoccupations environnementales avec notamment la prise de conscience écologique en matière de pollution et de surexploitation des ressources naturelles qui débouchent sur la naissance de l'économie environnementale. Ainsi, Madagascar adopte en 1984 une Stratégie Nationale pour la Conservation (SNC) qui traduit une prise de conscience sur les risques environnementaux notamment liés à la déforestation et à la disparition de la biodiversité. Cette stratégie définit des axes d'intervention pour la conservation avec notamment la conscientisation⁴ de la population, le changement de comportement des malgaches vis-à-vis de l'environnement et la responsabilisation des populations, ainsi que l'accroissement de la connaissance et de la compétence en matière de capacité d'évaluation (Minenv, 2002).

Toujours dans ce cadre de préoccupations environnementales, une charte dénommée « la charte de l'environnement » a été votée en tant que loi de l'Etat en 1990. Cette charte définit en effet le cadre général de la politique environnementale à Madagascar à partir de laquelle se découlait le Programme Nationale d'Actions Environnementales (PNAE). Ces stratégies politiques ont été ainsi établies sous l'influence internationale en matière de préoccupations sur le développement durable et aussi avec les perspectives de financement et de subvention extérieurs que le pays pourrait bénéficier dans le domaine de l'environnement. La mise en œuvre de la charte s'est traduite par la création de l'Office Nationale pour l'Environnement en 1990 ayant comme objectifs (Site Web de l'ONE) :

- La prévention des risques environnementaux dans les investissements publics et privés et lutte contre les pollutions
- La gestion du système d'informations environnementales, du suivi et de l'évaluation de l'état de l'environnement pour appuyer l'évaluation environnementale et pour une meilleure prise de décision à tous les niveaux
- La labellisation et certification environnementale

Dans ce cadre, il n'y a pas encore eu de réelles actions. La charte a été juste rédigée, vers la fin de cette période.

Sur le plan agricole, le PAS visait la suppression des distorsions économiques favorisées par les politiques interventionnistes de l'Etat et de rétablir le marché avec la mise en relation entre prix au consommateur et prix au producteur. Les actions ont porté sur la privatisation des sociétés publiques et la libéralisation de toutes les filières agricoles et les services associés (à l'exception du conseil agricole). Les programmes de libéralisation (déréglementation,

⁴Fait de faire prendre conscience de la réalité. Processus d'apprentissage et d'inter-influence pour qu'un groupe de personnes prenne conscience des problèmes politiques, sociaux, culturels ou environnementaux qui se posent à eux.

privatisation, suppression des transferts) ont en effet visé à promouvoir le marché comme dispositif privilégié de coordination, et la vérité des prix comme garante de l'efficacité dans l'économie (Daviron *et al.*, 2004).

En matière de conception des politiques publiques, l'Etat, fortement contraint par les difficultés économiques, n'a pas eu beaucoup de marge de manœuvre. Toutes décisions politiques devaient avoir l'aval des bailleurs de fond. Car, l'économie malgache était en ruine et il fallait trouver des solutions qui dépassent le seul cadre de la compétence des dirigeants nationaux (Randriamihaino, 2004).

Ainsi, dès 1983, la principale réforme adoptée a été la libéralisation de la filière riz (IFPRI, 1998). Elle n'a été que partielle car l'intervention de l'Etat a été maintenue dans les deux principaux greniers à riz de Madagascar à savoir le Lac Alaotra et Marovoay. La libéralisation du commerce du riz a été totale sur l'ensemble du territoire en 1986.

Les années 85 à 88 ont également été marquées par la libéralisation progressive des exportations (IFPRI, 1998 ; Razafimandimby 1997) :

- en commençant en 1985 par la libéralisation des exportations sur les produits non traditionnels dans le cadre du CASI (Crédit d'ajustement au secteur industriel),
- puis en 1987 par la libéralisation totale des exportations à l'exclusion du café, de la vanille et du girofle, dans le cadre du CASPIC (crédit d'ajustement structurel de la politique industrielle et commerciale) ; la taxe à l'exportation et la caisse de stabilisation pour la filière poivre ont été supprimées,
- en 1988 par la suppression du fonds de stabilisation du café et de la girofle avec un allègement significatif des taxes à l'exportation, libéralisation des échanges intérieurs et extérieurs avec la SILI (Système d'importation libéralisée), sauf pour la vanille,
- et enfin en 1990 par la mise en place pour le café et le girofle d'une taxe ad valorem (basé sur le prix de référence pour le café et sur le prix FOB déclaré pour le girofle).

Un programme de réforme des entreprises publiques a été établi en 1988 avec le CASEP (Crédit d'Ajustement Structurel des Entreprises Publiques) et en 1989 le processus de privatisation des entreprises nationalisées durant la deuxième moitié des années 70 a été engagé.

La surévaluation du taux de change réel a été l'un des facteurs qui a pénalisé l'agriculture (Razafimandimby, 1997). Des processus d'ajustement du taux de change ont été menés avec plusieurs dévaluations de la monnaie locale (le franc malgache à l'époque) : 10% dès 1981, 20% en 1987 et 55% en 1987 (IFPRI, 1998).

Les coûts pour la mise en place des politiques de restructuration du PAS ont été financés par les institutions de Bretton Woods (FMI et BM) au travers des crédits d'ajustement structurel ou crédits d'ajustement sectoriel sous forme de prêts.

La libéralisation des filières agricoles et l'intégration effective du secteur privé ont provoqué des évolutions de prix et ont accéléré la disparition des sociétés d'Etat. A titre d'exemple, pour la filière riz, selon l'IFPRI (1998) dès 1984, le prix plancher du paddy au producteur d'environ 0,25US\$/kg (fixé par l'Etat au travers des sociétés de collectes) a été largement dépassé sur le marché contraignant l'Etat à augmenter ce prix plancher. Ainsi, ce prix plancher a été passé à 0,28US\$/kg en 1985 (prix d'achat toujours fixé par les Sociétés d'Etat) alors que le prix sur le marché était de 0,43US\$/kg à la récolte et 0,67US\$/kg quelque mois après, éliminant ainsi les Sociétés d'Etat de la concurrence en matière de collecte et laissant le marché aux mains des privés.

Toujours selon l'IFPRI (1998), l'année 1998 a été marquée par l'élimination de différentiels de prix sur les produits exportés établis en 1973 et la disparition de la situation de monopole de l'Etat sur les exportations.

Les mesures d'ajustement structurel ont ainsi fortement modifié la structure des prix agricoles, ce qui devrait être un facteur important pour stimuler la production et les exportations de produits agricoles dans un contexte de pays à vocation agricole. Pourtant, l'offre en matière de production agricole n'a réagi positivement à la réforme que de façon très modeste et contrastée : positivement pour les cultures vivrières et les cultures d'exportations non traditionnelles, un peu moins pour les cultures d'exportations traditionnelles où la réforme a été menée séquentiellement et négativement pour les cultures industrielles (coton, sucre...) à cause de l'insuffisance de la libéralisation et de la prépondérance des entreprises publiques (Razafimandimby, 1997). Les exploitations agricoles ont été fragilisées dans les zones privilégiées avant les années 80 du fait de la réduction ou de la disparition des services d'appui à l'agriculture, antérieurement assurées par des sociétés d'Etat ; l'augmentation des prix n'a pas eu d'impact réel sur l'ensemble des productions agricoles et n'a pas contribué à augmenter fortement l'offre à l'échelle nationale. L'accès différencié aux infrastructures de transport, de communication et d'information a renforcé la concentration de la production vivrière sur les hautes terres et sur les grands périmètres irrigués (Razafimandimby, 1997).

La politique de libéralisation économique, menée dans le cadre du PAS, n'a pas été suffisante pour favoriser la croissance. Le taux de croissance durant la décennie 80 est resté inférieur à la croissance de la population malgré l'atteinte des objectifs de stabilisation notamment avec la baisse de l'inflation et la maîtrise des dépenses publiques (Andriamahefazafy, 2002). Les conséquences sociales ont été généralement très dures pour les populations à faibles revenus, par la hausse des PPN (généralement des produits d'importation), par la hausse des prix aux consommateurs à l'exemple du riz blanc qui a doublé entre août et décembre 1984 (MPARA in IFPRI, 1998) et la suppression des offres de services accompagnant les exploitations agricoles. Ainsi, l'offre de financement rural a subi une forte baisse, la demande en intrants est resté stable du fait de la hausse de leur prix relatif (Guignand et Weiszrock, 2006). Mais ce sont aussi les investissements publics notamment dans les infrastructures sociales (santé, éducation) qui ont été ralentis durant cette période d'austérité pour cause de redressement budgétaire, alors que les besoins étaient en pleine expansion notamment en raison de la croissance démographique.

L'Etat a tenté de limiter les impacts des hausses de prix des PPN en mettant en place en 1986 un système de stock de sécurité « le stock tampon », constitué à partir des collectes de Sociétés d'Etat et de l'importation, en maintenant le prix à un niveau soutenable pendant la période de soudure avec un appui financier des bailleurs de fonds au travers du crédit d'ajustement du secteur agricole (CASA), des programmes alimentaires Nations Unies ainsi que du Gouvernement des USA dans le cadre du programme « New American Food for Progress Program ». En raison du coût des interventions, l'Etat a été contraint d'abandonner ce système de stock tampon en 1991. L'année 1991 a ainsi été ainsi marquée par la fin définitive de l'intervention de l'état sur les prix et sur les marchés.

A cette époque, il a été prévu de passer d'une politique centralisée à une politique de projets décentralisée. Des projets de développement ont été lancés à l'échelle régionale avec une mise en œuvre par les Directions Régionales du Développement Rural (DRDR) – services déconcentrés du Ministère à l'échelle régionale. On peut citer l'exemple de l'ODEMO (Opération de Développement du Moyen Ouest) qui a été instauré dans ce cadre. Ces projets ont été mis en place pour se substituer aux services de conseil agricole assuré par les Sociétés d'Etat, pour canaliser les dons d'engrais du Japon et de la Norvège et de lancer des systèmes de financement de l'agriculture basés sur le caution solidaire. Cependant, la capacité de financement de l'Etat étant contrainte, ces projets ont été très limités sur le plan géographique.

Les performances macro-économiques nationales ont assez faiblement améliorées vers la fin des années 80. Ces légères améliorations n'ont pas été ressenties par la grande partie de la

population. Le contexte social de paupérisation grandissante de la population, causé d'une part au choix d'une économie centralisée inefficace, et d'autre part de l'ajustement structurel, a abouti en 1991 à la deuxième crise politique depuis l'indépendance, avec l'unification de l'opposition, une grève générale et le renversement du pouvoir. Cela a marqué l'abandon définitif de toute référence au socialisme pour l'économie nationale.

2.2.4 Politique de post ajustement structurel et de réduction de la pauvreté (1991-2001)

A Madagascar, la situation de paupérisation de la population vers le début des années 90 a provoqué le soulèvement populaire avec le renversement du pouvoir et la fin de l'ère socialiste pour le pays.

Sur le plan international, l'échec quasi général des programmes d'ajustement structurel a conduit à remettre en question la vision libérale des problèmes de développement, peu attentive aux contraintes réelles et aux problèmes d'adaptation structurelle en économie de développement (Berthomeu, Ehrhart, 2000). A cette époque, différents courants ont ainsi influencé les orientations des politiques de développement. Le développement humain et le sort des populations les plus démunies ont marqué le début des années 90 (Bockel, 2003). Le concept du développement durable (Brundtland, 1987) a également eu une forte influence sur les politiques publiques sur le plan international au travers de la mise en place de l'Agenda 21, un plan d'action mondial de mise en œuvre du développement durable pour le 21ème siècle, établi lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement en 1992 à Rio de Janeiro (PNUD, 2012). La mise en relation de la croissance économique et de la gouvernance a fait l'objet de nombreux débats durant cette période.

Durant cette période, de nouveaux courants de pensée économique se sont développés, notamment l'économie institutionnelle qui a contribué au renouvellement de l'analyse économique des institutions. Pour l'économie institutionnelle, l'absence ou la défaillance des marchés ainsi que la défaillance des institutions ont été vues comme source du sous développement. Ainsi, l'analyse a été portée vers la gestion des affaires publiques et la précarité des institutions aux niveaux local et national (Banque Mondiale, 2001). Le concept de développement humain a été développé avec la considération de la dimension sociale dans le cadre de l'ajustement structurel. La réduction de la pauvreté a été, à partir des années 90, placée dans un cadre macro-économique et politique élargi, intégrant la bonne gouvernance et l'attention particulière du secteur social (Bockel, 2003). L'élimination de la pauvreté a été ainsi reconnue par tous les bailleurs de fonds et organismes internationaux comme thème prioritaire. Même le FMI qui était resté auparavant en retrait par rapport à ce front y participait activement (Bockel, 2003).

Pour Madagascar, la vision politique durant la période 1991-2001 a été d'associer un objectif de réduction de la pauvreté aux politiques d'ajustement structurel. On peut distinguer deux sous périodes :

2.2.4.1. *Années de transition et de gestion politique floue de 1991 à 1996*

La détérioration du climat social en 1991 a conduit le pays à une deuxième crise politique et au renversement du pouvoir. Le nouveau régime a arrêté les réformes en cours préconisés par les politiques d'Ajustement structurel, aboutissant à coupure des accords avec les institutions de Bretton Woods et à l'arrêt de toutes les aides en 1994. Le gouvernement a pris comme ambition de trouver une autre voie pour le développement notamment au travers du financement parallèle.

Durant cette période, la gestion des politiques économiques de l'Etat notamment dans le domaine de la politique agricole restent floues (IFPRI, 1998). En effet, le régime a poursuivi le processus de libéralisation et de privatisation avec l'application de la vérité de prix sur tous les intrants (engrais, produits phytosanitaire) et produits agricoles (cultures vivrières...) ainsi

que par le désengagement total de l'Etat dans toutes les activités commerciales et financières. Cependant, dans un objectif de relancer le développement économique du pays, le gouvernement a mis en place des politiques de prix incitatifs pour les producteurs au travers d'une taxation des importations afin de protéger la production locale (Dabat *et al.*, 2005) ; ces taxes sur les principaux produits agricoles notamment le Riz s'élevaient à 30% au début des années 90 à 10% en 1996.

Le système monétaire a également été modifié par l'adoption du système de flottement de la monnaie malgache en 1994 entraînant une dévaluation brusque de 100%. Les produits d'exportation sont devenus plus compétitifs sur le plan international mais leurs poids sur l'économie ont été devenus plus faibles. Parallèlement, les importations ont significativement augmenté notamment pour l'énergie (pétrole), les équipements agricoles et les intrants (IFPRI, 1998). Les distorsions se sont ainsi accentuées. L'économie a stagné pendant 6 ans jusqu'en 1996 (Bockel, 2003).

Sur le plan environnemental et en matière de protection des ressources naturelles, l'Etat, au travers du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts a établi le plan d'actions environnementales (PAE) qui sert de référence dans toutes les actions environnementales jusqu'en septembre 2014. Ce plan a pour finalité d'enrayer la spirale de dégradation en réconciliant l'homme avec son environnement. En effet, autour des zones forestières, le mode d'agriculture itinérante a été et reste toujours le plus appliqué par les agriculteurs (Minenv, 2002) et les techniques actuelles de l'agriculture pluviale dans les zones des Haute terres et le Moyen Ouest ne sont pas durables sur le long terme (baisse tendancielle de la fertilité).

Cette finalité du PAE se traduit ainsi par le changement de ce mode de production en axant sur la prise de responsabilité progressive de la population. Les objectifs du plan ont été la promotion d'un développement durable, équitable et bien reparti sur le territoire national et le développement des ressources humaines par la formation-sensibilisation et les adhésions. La première phase de mise en œuvre de ce plan a été lancée en 1990 au travers du programme environnemental I (PE I).

Il y a eu cependant une forte dichotomie entre cette prise de conscience environnementale et l'état général de l'économie du pays, ruinée et à rebâtir. Des écarts entre discours et actions ont été notés. Même si le rapport du Ministère de l'environnement et de la Banque Mondiale (World Bank, 1996 ; Minenv, 2002) montre beaucoup de réalisations en matière de protection de l'environnement, beaucoup d'agriculteurs ont manifesté leurs insatisfactions notamment sur des programmes qui ne répondent pas aux attentes avec des infrastructures non fonctionnels (World Bank, 1996).

De plus, de fortes sectorisations des activités ont été observées entre les programmes de développement rural et les programmes de protection de l'environnement. Les programmes de développement rural ont continué leurs actions de réduction de la pauvreté avec des actions séparées de celles des protections des ressources naturelles dans le cadre du Développement Durable. Ces dernières ont été surtout menées autour des aires protégées ou des zones forestières. A ces constatations s'ajoutent de grandes dispersions des activités menées sur tout le territoire avec toutefois de faibles couvertures géographiques en matière d'impact.

Les politiques générales de l'Etat, notamment dans la poursuite de l'Ajustement structurel, l'accentuation des distorsions sur les prix (IFPRI, 1998) n'ont pas favorisé les exploitations agricoles et l'agriculture en général. Ces dernières ont été de plus en plus fragilisées. L'impact des actions de protection de l'environnement plus spécifiquement orientées sur la durabilité environnementale a été minime à l'échelle des exploitations agricoles autour des zones forestières et ailleurs.

2.2.4.2. Années de reprise de l'ajustement structurel et intégration des aspects humains de 1996 à 2001

L'année 1996 a été marquée par le changement de président de la République, le retour des Institutions de Bretton Woods, et la signature du Document Cadre de Politique Economique (DCPE) entre l'Etat malgache et la Banque Mondiale. Ce document présente la vision politique du pays dans son premier article : « un système d'économie de marché caractérisé par la mise en place d'un environnement socio-économique favorable au développement du secteur privé, à la recherche de l'investissement étranger, au désengagement de l'Etat du secteur productif, et à une lutte plus efficace contre la pauvreté » (DCPE, 1996).

Le développement agricole est toujours considéré comme la base du développement économique avec une forte considération des aspects sociaux et humains. Dans l'article 42, le DCPE mentionne que : « dans le secteur agricole, l'accent est mis sur la participation accrue des producteurs dans le processus d'économie de marché, ceci devant se traduire par un transfert de responsabilité et de charges de l'Etat vers les producteurs notamment pour la prise en charge progressive par les producteurs des services de santé animale, la gestion de l'eau, le crédit et la commercialisation des intrants... L'Etat poursuit son appui à la recherche et à la vulgarisation agricoles, ainsi qu'à la promotion et la diversification des exportations agricoles. Enfin, l'amélioration de la gestion des aides alimentaires et des intrants agricoles aura pour objectif de minimiser les perturbations du marché intérieur. Pour ce faire, en consultation avec la Banque Mondiale et les autres bailleurs de fonds, le Gouvernement « développera un plan d'action pour se désengager de la vente et de la distribution des engrais, et ce afin de permettre le développement d'un marché privé » (DCPE, 1996).

Les actions menées en matière de protection des ressources naturelles se sont également intensifiées durant cette période au travers de l'élaboration de la Stratégie Nationale pour la Gestion Durable de la Biodiversité (SNGBD) en 1996, le lancement du Programme National d'Actions environnementales (PNAE II ou PE II) en 1997 et la ratification de la Convention Cadre des Nation Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) en 1998. Les politiques nationales de conservation et de gestion des ressources naturelles s'orientaient surtout l'IEFN ou Inventaire Ecologique Forestier National, le plan d'aménagement forestier, plane de gestion de bassins versants, la protection et Gestion du patrimoine naturel de biodiversité, la mise en œuvre de mini-projets de conservation du sol, agroforesterie et autres projets communautaires, la gestion communautaire des ressources naturelles et l'étude d'impacts environnementaux.

Les principales réformes durant cette période, à part l'instauration en 1994 du taux de change flottant pour la monnaie malgache, ont été le désengagement total de toute activité commerciale et financière ainsi que la libéralisation du système d'importation par la suppression de l'interdiction d'importation sans cession de devise.

Ainsi, le processus de privatisation a été poursuivi et ce dans le secteur financier au travers de la privatisation des banques nationales et leur acquisition par les firmes internationales (BOA : Bank of Africa, Crédit Lyonnais, Société Générale...).

Dans le domaine de financement rural, assuré auparavant par la BTM ou de développement rural, les nouvelles banques ont été frileuses pour prendre le relais (Guignand et Weiszrock, 2006). L'Etat était préoccupé de maintenir l'offre de services de financement en milieu rural pour les exploitations agricoles qui constitue un des aspects nécessaires pour asseoir un environnement durable pour les exploitations agricoles et pour avancer dans les objectifs de réduction de la pauvreté. Ainsi, avec l'appui des bailleurs de fonds (FMI, Banque Mondiale, l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement), ainsi que les ONG spécialisées (CIDR, IRAM, FERT...), le gouvernement a favorisé la mise en place des systèmes de microfinance rurale. Ainsi, les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) ont été

institutionnalisés dès 1990 notamment l'AECA créée par le CIDR en 1990, CECAM créée par FERT en 1993, OTIV créée par DID en 1994 (Guignand et Weiszrock, 2006).

Le service de conseil agricole aux exploitations agricoles, auparavant assuré par les Sociétés d'Etat a été maintenu dans le rôle régalien de l'Etat. Un grand programme à savoir le Programme National de Vulgarisation Agricole (PNVA) a été lancé et a duré de 1996 à 2000.

La loi qui a permis le transfert des responsabilités de gestion des ressources naturelles aux communautés locales a été adoptée en 1996

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces politiques, le désengagement de l'Etat du secteur agricole s'est fait sans transition d'un système agricole centralisé à un système libéral centré sur le marché (Bene, 2004). La définition du rôle et positionnement de l'Etat ainsi que le secteur privé, la société civile et les Organisations Paysannes dans la mise en œuvre des politiques publiques dans ce processus de libéralisation, est devenu un grand enjeu. Des actions pour faciliter la participation de la société civile (organisations paysannes et professionnelles, ONG), ainsi que les paysans ont été ainsi menées. Ces actions se traduisent par le lancement des mutuelles d'épargne et de crédit, l'instauration de la loi sur les associations d'usagers de l'eau, la gestion communautaire villageoise des ressources naturelles (connue sous le nom de loi GELOSE adoptée en 1996), les associations de producteurs de semence, les associations d'éleveurs... Toutefois, le caractère brutal de l'abandon par l'Etat de certaines fonctions et le manque de transition qu'aurait requis un tel processus ont fragilisé le contexte institutionnel ; caractérisé par la méfiance entre acteurs publics, acteurs privés et OP, et le manque d'appropriation des nouveaux rôles des acteurs en présence (Bene, 2004).

Aussi, le retrait de l'Etat dans le financement direct des actions sur l'agriculture et le relais pris par les bailleurs de fonds dans l'élaboration de programmes et de projets débouchent sur une mauvaise coordination des actions mises en œuvre pour le développement du secteur agricole (Guignand et Weiszrock, 2006). Cette mauvaise coordination a été également de plus en plus ressentie entre les différents secteurs notamment entre les actions de protection des ressources naturelles et les actions de développement rural. On peut citer comme exemple et constat majeur le retrait de l'Etat sur les entretiens lourds des infrastructures d'irrigation dans tous le pays. La gestion de l'eau et des infrastructures a été transférée aux organisations paysannes notamment les Associations des Usagers de l'Eau (AUE). La gestion des AUE n'a pas été efficace.

En termes de résultats, la politique du DCPE a toutefois montré assez rapidement ses effets car la situation macroéconomique de Madagascar a connu une légère amélioration entre 1996 à 2001 avec une croissance du PIB de l'ordre de 4,1% entre 1997-1999 (Bockel, 2003). Cette amélioration, très diversifiée selon les *faritany*⁵ (INSTAT, 2002), a été surtout perçue en milieu urbain et les politiques économiques menées n'ont pas profité les petites exploitations agricoles pauvres (Cornell University, INSTAT, Banque Mondiale, 2003). Le taux de la pauvreté restait ainsi très élevé à hauteur de 69,6% avec 85% des pauvres en milieu rural (DSRP, 2003). L'indice IDH à l'époque a été de 0,468, identique à l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne et le plaçant au 149^{ème} place sur 175 (PNUD, 2003).

En effet, à l'échelle des petites exploitations agricoles, à part les peu de filières organisées comme le coton, le blé, l'orge..., les risques économiques ont augmenté pour la plupart des spéculations à cause de la libéralisation. L'environnement économique n'a pas contribué à une amélioration significative des conditions de vie et de production au sein des petites exploitations agricoles.

⁵Faritany : région administrative à l'époque (auparavant, 6 faritany) avant la subdivision en 22 régions.

2.2.5 Réduction de la pauvreté et intégration accrue du concept de développement durable (Depuis 2001)

La situation de pauvreté à Madagascar n'a cessé de se dégrader depuis 1960, mise à part la légère amélioration du PIB de 1996 à 2001. Les difficultés économiques ont continué et la dette internationale du pays n'a cessé d'augmenter.

Les institutions de Bretton woods ont lancé en 1996 l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés ou IPPTE, qui vise à assister les pays les plus pauvres en allégeant leurs dettes internationales. Madagascar faisait partie des 42 pays bénéficiant de cette initiative. Dans le cadre de cette initiative, les efforts dans la lutte contre la pauvreté constitue une des conditions de la réduction de la dette à l'échelle de chaque pays bénéficiaire (Roubaud, 2000). Le DSRP ou Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté a été ainsi rédigé dans ce sens à partir de l'année 2000. Ce document a été également rédigé afin de palier aux mauvaises coordinations des actions mises en œuvre pour le développement du secteur agricole à Madagascar. Par ailleurs, Madagascar a été également choisi en 1997 (Nations Unies, 1998) parmi les onze pays pilotes qui ont bénéficié l'exercice UNDAF (United Nations Development Assistance Framework) ou Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement. Ce plan cadre consiste à favoriser la coordination et la recherche de synergie dans les interventions et actions, issues des sommets et conférences mondiaux, des organismes des systèmes des Nations Unies.

Le concept du développement durable, qui était jusque là adopté dans des programmes sectoriels de protection de l'environnement, a été intégré dans le programme général de l'Etat. Les courants de l'économie institutionnelle ont également pris de l'essor sur le plan international et dans la manière de gérer les politiques économiques dans le monde que ce soit pour les pays développés que pour les pays en développement. Les réflexions menées depuis les années 90 sur le développement ont été maintenues et renforcées en considérant le sous développement comme la défaillance des marchés et des institutions. Le développement à l'échelle mondiale et au niveau de chaque pays est vu sous l'angle de l'élargissement de l'espace du marché, de la lutte contre la pauvreté et de la durabilité.

2.2.5.1. Visions politiques et objectifs stratégiques

Cette période est marquée par diverses successions de régime dont deux crises politiques (crise post électoral en 2002 et coup d'état civil en 2009), mais les visions ainsi que les objectifs ont resté similaires.

Trois documents stratégiques ont été rédigés à savoir le DRSP intérimaire (entamé en 2000, le processus a été coupée par la crise de 2002 et le document a été finalisé en 2003), le DSRP final de 2005 et le MAP en 2007. En 2006, en accord avec les différents engagements internationaux notamment avec les institutions du Bretton Woods, l'OMC, les accords régionaux et bilatéraux..., Madagascar a établi le Programme Général de l'Etat (PGE) qui détermine les objectifs du gouvernement et les politiques mises en œuvre à Madagascar.

Le renversement du pouvoir en 2009 a conduit à l'abandon du MAP, considéré comme signe distinctif de l'ancien régime. Cet abandon reste toutefois floue car se limite tout simplement au terme « MAP » et l'utilisation du document en soi, le Plan Général de l'Etat a été maintenue (enquête personne ressource UPDR, 2014) et toutes les politiques sectorielles découlant du DSRP et du MAP ont été maintenues principalement en l'absence d'autres choix politiques. Une réflexion collective sur l'élaboration d'un document de Stratégie Nationale de Relance pour le Développement (SNRD) a été menée au travers du Conseil National pour le Développement (CND) avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, notamment le PNUD. Ce document n'a pas encore eu de validation (enquête personne ressource PADR, 2014).

Le régime de transition a pris fin en janvier 2014 à la suite de l'élection démocratique du nouveau président reconnu par la communauté internationale. Le PGE ou Programme Général de l'Etat a été maintenu et aucune nouvelle orientation n'a été prise jusqu'en septembre 2014. On est donc globalement dans des politiques de continuité depuis 2002.

Ces stratégies politiques ont globalement eu la même vision à savoir la participation de tous dans le processus de développement et de réduction de la pauvreté, par le passage d'une économie de subsistance vers l'économie de marché en s'ouvrant au marché internationaux, tout en respectant et en protégeant l'environnement et les préserver pour la génération future.

Cette vision se traduit dans le domaine du développement rural au développement d'une agriculture compétitive et durable, intégrant des exploitations familiales et des unités de transformations modernisées pour assurer la sécurité alimentaire et conquérir les marchés d'exportation d'ici les années 2020 (PNDR, 2008 ; Pacte Nationale PSAEP/CAADP, 2014).

Les objectifs des politiques consistent au désengagement de l'Etat du secteur productif et l'instauration d'un environnement socio-économique favorable au développement du secteur privé, à la mise en place d'un environnement favorable au développement rapide et durable, à la lutte plus efficace contre la pauvreté et à l'ouverture vers les marchés internationaux et régionaux en s'ouvrant également aux investissements étrangers (DSRP, 2003 ; DSRP, 2005 ; MAP, 2007).

Dans le domaine agricole, les objectifs sont d'assurer la sécurité alimentaire tout en optimisant l'utilisation des ressources et de mettre en œuvre une agriculture tournée vers le marché à l'échelle nationale mais également en s'ouvrant vers le marché régional et international, avec une agriculture industrielle diversifiée.

Les actions environnementales au travers du PNAE, en plus des objectifs de protection de la biodiversité, ont affichés des ouvertures vers la gestion durable des terres et la lutte ou l'adaptation au changement climatique. Dans les zones moins favorisées ou "zones vulnérables" ainsi qu'autour des aires protégées ou des zones forestières, les objectifs sont d'encourager le développement d'activités secondaires génératrices de revenus (artisanat, filières de cueillette forestière, tourisme, pêche, migration saisonnière) et d'investir au maximum sur le capital forestier et environnemental en matière de reboisement et de stabilisation des systèmes de culture.

2.2.5.2. Conditions de production et mode d'élaboration

A partir des années 2000, les approches de développement et de réduction de la pauvreté mettent davantage l'accent sur l'aspect institutionnel et l'implication d'un ensemble élargi d'acteurs dans le processus de construction et dans le processus décisionnel des politiques publiques (Bockel, 2003). Dans ce cadre, le référentiel global de la stratégie politique est le fruit d'une réflexion collective suivant un processus participatif au cours duquel toutes les sensibilités nationales, régionales, locales, qu'elles soient du secteur public ou du secteur privé et de la société civile ont pu exprimer leurs points de vue (DSRP, 2005).

La décentralisation et le développement communautaire ont été consolidés et intégrés dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. L'Etat a ainsi opté pour la mise en place de 22 régions en 2004 (Loi 005/2004). Les régions ont comme fonctions l'articulation des politiques nationales et locales en harmonie avec les besoins locaux dans une logique d'aménagement spatial cohérent. La mise en place effective des 22 régions a été renforcée par le renforcement du rôle des STD ou Services Techniques Déconcentrés, des directions régionales des différents Ministères à chaque région. L'objectif principal est d'assurer une meilleure intégration spatiale des différentes actions sectorielles. Les rôles des CTD ou Collectivités Territoriales Décentralisées ont été également renforcés avec le renforcement de leur

participation au développement rural. Les Communes ont eu des statuts d'élément moteur du développement local.

Toujours dans le cadre d'un processus participatif, le PADR ou Plan d'Action pour le Développement Rural a impliqué différentes structures à savoir : le Comité Interministériel d'Orientatation et de Validation ou CIOV, l'Equipe Permanente de Pilotage ou EPP assistée d'un Secrétariat Permanent, les Groupes Thématiques Centraux ou GTC et les Groupes de Travail de Développement Rural Régional ou GTDR constitués de tous les acteurs de développement à l'échelle régionale (PADR, 2001).

Des mécanismes de concertations ont été instaurés par le PADR afin de permettre la rencontre des acteurs étatiques, sociétés civiles et privés, organisations paysannes, chercheurs et universitaires, ... pour échanger, discuter, définir un consensus et prendre des décisions.

Ainsi, dans le cadre de ce processus participatif de conception des stratégies politiques, une Cellule technique, composée de Hauts fonctionnaires, d'universitaires, l'élus locaux et d'entrepreneurs (Razafindranovona, 2003) a été créée au début afin d'assurer la préparation, le pilotage et l'animation du processus participatif et la coordination du processus (DSRP, 2005). Un personnel permanent, le STA ou secrétariat technique d'ajustement, en assure le Secrétariat.

Des groupes de travail ou commissions techniques, travaillant étroitement avec la Cellule technique ont été mises en place comme espace de discussions sur les politiques sectorielles. Des groupes de travail de développement rural (GTDR) et des comités locaux de développement ont été également instaurés pour discuter autour des programmes régionaux de développement.

Des Ateliers nationaux ont été également organisés avec la participation de l'administration ainsi que de la Société civile pour sortir un référentiel global de la politique issu des visions de chacun, des réunions sectorielles.

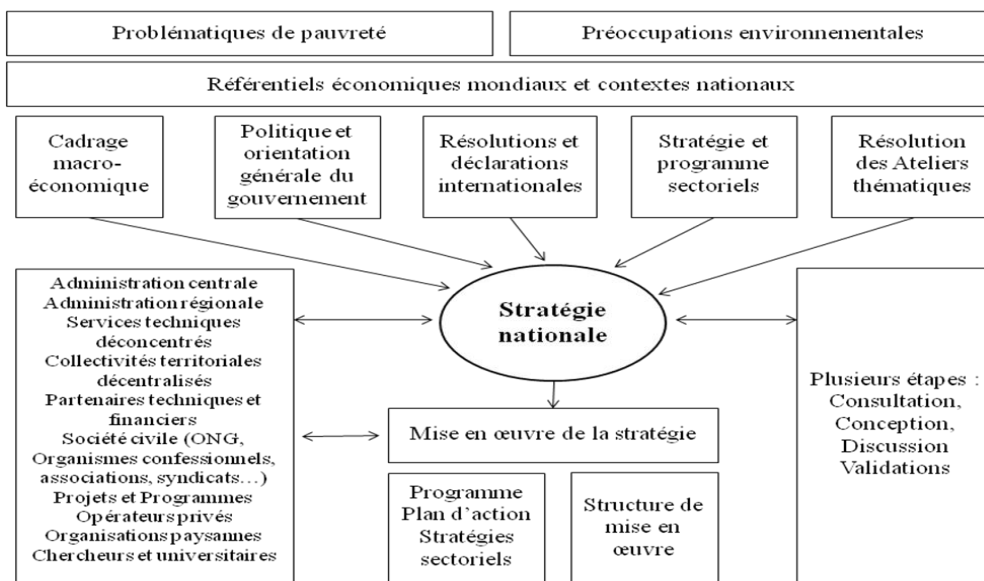
Des Ateliers thématiques et sectoriels sont également organisés pour approfondir certains thèmes importants dans la lutte contre la pauvreté et discuter des grands axes de la stratégie avec la population (DSRP, 2005).

Le projet de document stratégique, issu de ces différentes réunions et compilé par la Cellule technique est discuté dans des ateliers régionaux. Ces étapes ont été organisées afin de recueillir les différentes visions, besoins et suggestions de la population au travers des personnes représentatives des différentes sensibilités. Ces étapes ont connu en moyenne pour l'élaboration des documents stratégiques la participation d'environ 100 personnes à l'échelle nationale (enquête personne ressource UPDR) et limitée à 50 personnes pour des consultations régionales (enquête personne ressource DRDR Vakinankaratra, 2014).

Ce processus prend souvent entre 06 mois à une année (enquête personne ressource UPDR, 2014), plusieurs années pour certains documents stratégiques quand le processus est interrompu par les crises politiques. Durant tous le processus de consultation, de discussion et de validation, différents acteurs politiques et de développement sont toujours représentés. Ainsi, selon Razafindranovona en 2003, les représentants autour de ce processus de consultation ont été globalement composés de 35% d'administrations centrale et régionale, de Services techniques déconcentrés et des Collectivités territoriales décentralisés, 12% de partenaires techniques et financiers (bailleurs de fonds), 44% de Société civile (ONG, Organismes confessionnels, associations, syndicats...) et de Sociétés privées et 9% de représentants d'organisations paysannes ainsi que des Chercheurs et universitaires.

Le référentiel global des politiques publiques est issu des différentes préoccupations internationales, des contextes nationaux, des visions des différents acteurs.

Figure 4 : Schéma de conception des politiques publiques



Source : DSRP 2005, adaptation suivant enquête auteur 2014

2.2.5.3. Instruments et dispositifs

Depuis les années 2000, dans le cadre de la libéralisation, l'Etat ne devrait plus intervenir dans des actions directes, ainsi que dans des interventions sur le marché ou sur les prix agricoles. Ses rôles se focalisent davantage sur la création d'un environnement favorable au développement économique du pays au travers des documents politiques sectoriels.

Ainsi, dans le domaine du développement rural, l'élaboration des documents de stratégie nationale ont été poursuivis par l'élaboration du Lettre de Politique pour le Développement Rural ou LPDR. Ce document, s'insérant dans la stratégie de réduction de la pauvreté, vise à fournir une vision claire des objectifs poursuivis par le Gouvernement et des modalités d'intervention (LPDR, 2001 et 2004).

La stratégie nationale poursuivie de l'élaboration de la LPDR, a été également accompagnée par l'élaboration des différentes stratégies à l'échelle sous-sectorielles ou filières. On peut citer la Stratégie Nationale d'Adaptation de la Filière sucre à Madagascar en 2006, la Stratégie Nationale pour le développement de l'utilisation de l'engrais en 2006 également, le document de stratégie nationale semencière en 2007, la Stratégie Nationale de Développement Rizicole en 2008 et la note cadre de Stratégie de Service aux Agriculteurs en 2009.

La lettre de politique est par la suite traduite en programme avec l'élaboration du Programme National de Développement Rural ou PNDR (en 2005) et réactualisé au fur et à mesure. Des PRDR ou Programmes Régionaux de Développement Rural, qui sont la traduction du PNDR à l'échelle de chaque région, ont été établis dans les années 2006-2007 suivant un processus participatif régional.

Il faut noter que jusqu'à maintenant, courant de l'année 2014, le PNDR et les PRDR constituent encore des documents de politique de base en matière du développement rural. Un document de programme sectoriel agricole, le PSAEP ou programme sectoriel en Agriculture, Elevage et Pêche, occupant depuis quelques années tous les acteurs de développement, est actuellement en cours d'élaboration. Le processus d'élaboration du PSA, commencée en 2008 a été coupé avec la crise politique de 2009 (enquêtes personnes ressources UPDR, PADR et membre du noyau dur de pilotage du PSAEP, 2014). Le programme a été repris en 2013 avec un alignement du PSA aux priorités régionales dans le cadre du CAADP (Comprehensive

Africa Agriculture Development Programme) avec l'appui du COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa), une branche des Nations Unies en Afrique.

Ces programmes sont traduits en plan d'action en Plan d'action pour le Développement Rural à savoir le PADR. Le PADR constitue le référentiel unique de la programmation des actions et des ressources financières publiques et d'orientation des allocations privées à partir des besoins exprimés et instruits à la base (PADR, 2001). Le PADR donne en effet les axes stratégiques maintenus, les actions à mettre en œuvre, la programmation et les acteurs concernés dans la mise en œuvre. C'est à partir de ce plan que les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des programmes sont évaluées et tout programme devrait avoir un plan d'action, ce qui n'est pas le cas pour certains documents politiques à Madagascar (Enquête de personne ressource PADR, 2014).

Sur le plan environnemental, sous l'impulsion des résolutions et des déclarations internationales, des OMD (objectifs du Millénaires) et des problématiques par rapport aux préoccupations sur la protection des ressources naturelles, des documents de stratégies ont été également établis. La charte de l'environnement ainsi que le Programme National d'Actions Environnementales sont maintenus. Le Programme Environnemental a été à sa phase 3 en 2004. A la suite de ratification des différentes Conventions cadres des nations Unies notamment sur la biodiversité, sur la lutte contre la désertification et la dégradation des sols et enfin sur le changement climatique, différentes stratégies et programmes nationaux ont été établis à savoir la Stratégie Nationale de la Diversité Biologique en 2001, la Stratégie Nationale de Lutte contre la Désertification suivi du Plan d'Action National de lutte contre la désertification ou PAN en 2003, le Plan d'Action National d'Adaptation au Changement climatique ou PANA en 2006 et la Stratégie Nationale pour la Gestion des Pollution en 2010. La PNLCC ou Politique Nationale de Lutte contre le Changement Climatique a été établie en 2010 en renforcement en PANA.

A part ces différents programmes sectoriels de développement rural et de protection de l'environnement, d'autres programmes ont été également établis dans un objectif de mise en place d'un environnement favorable pour le développement durable notamment des programmes d'instauration de la bonne gouvernance (lutte contre la corruption, respect de la Démocratie, gouvernance de proximité...), des programmes axés sur l'Education, la Santé, le développement et la densification des infrastructures structurantes...

2.2.5.4. Prise en compte de la durabilité de l'agriculture et des exploitations agricoles

Comparant à des politiques menées durant les précédentes périodes, les politiques menées à partir de l'année 2000 ont été marquées par une prise en compte plus effective des objectifs de l'OMD, mis en œuvre dans le cadre du développement durable.

Forte sectorisation dans la mise en œuvre du processus de développement durable

Le processus du développement durable, entamé dès 1984 et intégré officiellement dans les années 90 a été renforcé dans les documents politiques à partir des années 2000. Le développement durable a été surtout abordé dans le domaine environnemental au travers le PNAE focalisé sur les aires protégées de 1991 à 1996, sur les aspects aménagements et gestion communautaire des ressources naturelles de 1997 à 2002 et le renforcement des actions avec l'émergence des systèmes PSE ou paiement pour les services environnementaux depuis 2003 ; et le développement rural a été relégué au second plan (Bosc *et al.*, 2010).

Parallèlement, dans le domaine du développement, de actions de lutte contre la pauvreté et de révolution verte durable ont été menées, mais dans la plupart des cas avec des actions d'intensification agricole, mais aussi des actions de développement des pratiques agro-écologiques.

Depuis, la sectorisation des deux secteurs s'est institutionnalisée à différentes échelles notamment au niveau de bailleurs de fond et d'actions de projets/programmes, des zones d'intervention, et même les ONG ainsi que les OP issues de ces interventions sont sectorisées. Les référentiels sectoriels deviennent ainsi différents et parfois non complémentaires en termes d'actions sur terrain pour le même cadre de développement durable.

Ainsi, il est difficile voire impossible de construire au niveau national une politique cohérente de développement durable (Bosc *et al.*, 2010).

Des politiques améliorant la durabilité des exploitations agricoles

Des politiques, portant plus sur l'amélioration des environnements des systèmes de production, ont été instaurées. Elles sont en effet marquées par la prise en compte de la durabilité l'agriculture et des exploitations agricoles, suivant les différentes échelles de la durabilité (agroécologique, socio-territorial et économique).

Ainsi, pour le domaine de la durabilité agro-écologique, des documents politiques essayent de développer des environnements favorables pour les filières agricoles potentielles. Chaque projet /programme mené dans le domaine du développement rural s'oriente dans l'amélioration des pratiques agricoles, dans la proposition de la diversité des productions pour diminuer la vulnérabilité des exploitations agricoles. On peut citer entre autre l'élaboration de la lettre de politique de développement du secteur élevage en 2001, la rédaction de la politique de développement rizicole en 2004, l'établissement de document concernant la filière lait et la politique laitière en 2004 et l'élaboration de la lettre de politique de développement de la filière Manioc en 2010.

L'organisation de l'espace est également une des priorités des politiques publiques ces dernières années. Cela a été mené au travers des différentes réflexions sur la mise en œuvre de schémas d'aménagement à l'échelle nationale sous le pilotage du Ministère de l'aménagement du territoire, à l'échelle des régions géré par les Régions eux-mêmes, et à l'échelle locale au travers des différentes Communes urbaines ou rurales. L'établissement de la lettre de politique de développement des bassins versants et des périmètres irrigués (BVPI) en 2006 s'oriente également dans ce sens avec la mise en place du PNBVPI ⁶ et divers projets/programmes BVPI intégrant différents bailleurs de fond dans différentes zones de Madagascar (cf figure 6).

Toujours dans le domaine de la durabilité agro-écologique, les années 2000 ont été marquées par la diffusion des pratiques agro-écologiques. Ces pratiques initialement développées et financées par l'AFD/FFEM au travers des projets/programmes de développement, de protection des bassins versants, a connu une diversification des bailleurs de fond notamment l'Union Européenne dans des projets/programmes de sécurité alimentaire, le KFW dans la protection des bassins versants.

⁶ PNBVPI : Programme national Bassins versants et périmètres irrigués créé et institutionnalisé par décret N° 2006 – 644. Différents projets/programmes s'intègrent dans ce programme national à savoir :

- Le projet BVLac (2003 à 2013) ou Projet de mise en valeur et de protection des bassins versants au Lac Alaotra / Agence Française de Développement (AFD).
- Le projet BVPI SE/HP (2006-2012) ou Projet de mise en valeur et de protection des bassins versants et de périmètres aménagés ou réhabilités Sud Est et Hauts Plateaux /AFD.
- Le projet BVPI IDA (2006 à 2014) ou Projet bassins versants périmètre irrigués / Banque mondiale
- Le programme PLAE (1998 et en cours) ou Programme de Lutte Anti Erosive / KFW.

Figure 5 : Les actions de diffusion des techniques d'Agriculture de Conservation à Madagascar



Source : GSDM, 2013

Dans le domaine socio-territorial, le développement des différentes formes d'organisations paysannes fait partie des principes des politiques publiques afin de servir de relais dans les fonctions délaissées par l'Etat. Le prolongement de la chaîne des valeurs constitue également une des principales orientations principales de politiques publiques (MAP, 2007) afin de faire bénéficier l'accès au marché des différentes exploitations à l'échelle de leurs territoires. Une des formes de développement et d'ouverture de marché à l'échelle des exploitations agricoles est la promotion de l'agriculture contractuelle au travers de l'organisation de la profession agricole et des engagements du secteur privé pour assurer la commercialisation ainsi que le développement des industries d'exploitation et de transformation (Pacte national PSAEP/CAADP, 2014).

De plus, dans les années 2004-2005, beaucoup d'efforts ont été apportés par les politiques dans l'amélioration de l'accès à l'éducation, à la santé au travers des renforcements des infrastructures (Programme FID de la Banque Mondiale) et des appuis sous formes de Kits scolaires et de facilitation de l'accès à l'école. L'Etat a également établi en 2012 une stratégie nationale pour la formation agricole et rurale, avec beaucoup de rénovations dans ce domaine.

Dans le domaine de la durabilité économique, les approches des projets/programmes sont de plus en plus orientées vers des conseils aux exploitations agricoles familiales, contrairement à ce qui s'est fait auparavant avec des simples vulgarisations techniques. L'Etat a mis un texte réglementaire de stratégie de service aux agriculteurs dont les orientations stratégiques sont i) d'appuyer les exploitations agricoles familiales (EAF) selon leurs spécificités et leurs besoins, ii) de promouvoir la structure et l'environnement des EAF et iii) de mettre en place un cadre politique, réglementaire, institutionnel favorable au développement des exploitations agricoles (SACSA/MINAGRI, 2009). Des Centres de Service Agricole ont été installés dans chaque District de Madagascar pour palier aux imperfections de marchés, notamment les asymétries d'information. Ces CSA apportent en effet des informations sur le marché, les accès aux intrants, les débouchés et également sur les conseils technico-économiques des exploitations.

Des actions sont également menées sur l'amélioration de la viabilité des exploitations agricoles en améliorant l'accès en eau des petits périmètres irrigués notamment avec les projets couvrant les territoires nationaux à l'exemple du Projet de soutien au développement rural (PSDR) financé par la Banque mondiale et d'autres projets comme les BVPI...

Des améliorations des environnements des exploitations agricoles ont été également menées notamment par l'élaboration d'un document de stratégie nationale de microfinance en 2004. Ce document fait en effet référence à l'offre de service financier aux populations pauvres et à faible revenus qui ont peu ou n'ont pas accès aux services financiers bancaires, dans le but de satisfaire les besoins de leur ménage ou de leurs activités économiques et professionnelles (DSNMF, 2004). Différentes institutions de microfinance sont venues renforcer la fourniture de service que ce soit en milieu urbain qu'en milieu rural (à part le CECAM, l'OTIV, d'autres ont été créées durant la période à l'exemple de l'AECA, du TIAVO, du TITEM, du Microcred...).

Toujours dans ce domaine de la durabilité économique, les aspects de l'indépendance des petites exploitations agricoles sont également renforcés par l'élaboration de la lettre de politique de sécurité alimentaire en 2005 et constamment réactualisée.

Beaucoup de réformes ont été menées et qui restent encore le cheval de bataille de l'Etat actuel sur la sécurisation foncière. La théorie évolutionniste des droits fonciers de Platteau en 1996 souligne en effet l'existence d'un lien de cause à effet entre la propriété privée et l'investissement agricole. Une lettre de politique foncière a été ainsi établie en 2005. Cette politique foncière a comme finalité la mise en place d'une gestion foncière favorable à l'investissement, à la production agricole, à la gestion, la protection et la restauration des ressources naturelles ainsi qu'au renforcement des Collectivités territoriales (LPF, 2005). L'objectif principal est ainsi de répondre à la demande massive en sécurisation foncière, dans de brefs délais et à des coûts ajustés au contexte économique (LPF, 2005).

Beaucoup d'efforts ont été ainsi menés pour améliorer l'accès des exploitations agricoles aux services de sécurisation foncière par la mise en place des Guichets fonciers à l'échelle des Communes rurales dont les principales actions ont été menées dans le cadre du MCA (Millenium Challenge Account) mais également d'autres projets/programmes (BVPI...).

Aussi, depuis 2008, Madagascar a intégré le groupe de pays du CARD ou Coalition for African Rice Development, qui a pour objectif de doubler la production rizicole en Afrique Subsaharienne vers 2018. Ainsi, avec l'appui du JICA, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, l'Etat, au travers du Ministère de l'Agriculture a appuyé le sous secteur de la "mécanisation" et la mise en œuvre tous les processus liés à la promotion de la mécanisation allant de la mise en adéquation des matériels agricoles, l'organisation du secteur de la mécanisation, la diffusion et l'acquisition par les riziculteurs ainsi que la création d'un environnement incitatif pour la facilitation et l'accompagnement.

Pour l'amélioration de l'efficacité des exploitations agricoles, à part les documents stratégiques sur les filières, d'autres documents réglementaires ont été également établis pour améliorer les environnements économiques des exploitations agricoles avec notamment le document sur l'amélioration du développement de l'utilisation de l'engrais en 2006 et le document sur l'utilisation des semences en 2008.

Ainsi, beaucoup d'efforts des politiques publiques ont été menées depuis les années 2000 pour asseoir le développement durable dans un environnement socio-économique favorables au travers des renforcements du secteur privé ainsi que des petites exploitations agricoles et favorisant la diversification, les pratiques agro-écologiques, la sécurisation foncière, l'accès au financement, l'accès aux intrants et renforçant le conseil agricole de proximité.

2.2.5.5. *Modes de mises en œuvre*

Dans le processus de la libéralisation, le mot d'ordre qui a guidé toutes les actions politiques a été « moins d'Etat et mieux d'Etat » (IFPRI, 1998). Les rôles de l'Etat ont évolué ainsi vers celles de facilitateur, catalyseur et partenaire dans tous ces processus de mise en œuvre des politiques publiques (Bockel, 2003). La libéralisation n'a pas été toutefois totale car des outils d'appui laissant encore une place importante à l'Etat ont été encore initiés à l'exemple du test de crédit bonifié pour le crédit rural (entretien Wampfler), l'organisation des opérations Voucher d'engrais (consistant à préfinancer à des prix subventionnés des engrais), l'opération de subvention de Charrue ... rendant ainsi les opérateurs très prudent (Bene, 2004).

Dans la vulgarisation agricole par exemple, différents modes de gestion et d'intervention ont coexisté selon Lapenu en 2001, allant du système de vulgarisation totalement privé au dispositif d'Etat en passant par différents gradients en donnant un rôle déterminant aux Organisations paysannes agricoles (OPA) et aux producteurs. On peut citer notamment :

- les dispositifs intégrés pilotés par les entreprises et sociétés agro-alimentaires,
- les firmes services: le conseil associé à la vente d'intrants ou de services,
- le pilotage interprofessionnel lié principalement aux filières,
- les Maisons de paysans pilotées directement par les OPA régionales,
- les dispositifs structurés en réseau,
- les dispositifs de proximité financés par les producteurs,
- les dispositifs étatiques notamment avec les pilotages des Services techniques déconcentrés (après l'arrêt du PNVA en 2000).

De plus, des défaillances ont été observées pour la bonne mise en œuvre des actions de l'Etat. On peut citer la faiblesse des systèmes d'information et de suivi évaluation des interventions, la faible internalisation des orientations prévues par les agents étatique, le manque de compétence lié à ces rôles (au niveau central et au niveau décentralisé), la difficulté à opérationnaliser les politiques en termes de plan d'action et de moyens à mobiliser ainsi que la faible dotation en matériel en dehors des projets (Bene, 2004).

Pour les bailleurs de fond, leur action devrait également évoluer, en s'appuyant sur une évaluation préalable de l'utilisation des fonds, et une réflexion sur les incitations de nature à faciliter les changements des politiques publiques afin de les rendre plus proactives en matière de réduction de la pauvreté (Norton *et al.*, 2001). Toutefois, les bailleurs jouent toujours un rôle primordial dans l'orientation des actions de développement et que la partie malgache n'arrive pas généralement à formuler et à mettre en œuvre une politique ou une vision « propre » (Andriamahefazafy, 2005).

La création des organisations paysannes a été favorisée pour reprendre les fonctions délaissées par l'Etat et 3 types d'OP ont été créés : les OP de base, les organisations spécialisées autour d'une fonction ou d'une filière et les organisations fédératives à vocation syndicale et les interprofessions (Bene, 2004). Des outils spécifiques ont été créés afin d'appuyer la concertation entre l'Etat et les OP au travers le Comité Paritaire de Concertation du Programme de Professionnalisation de l'Agriculture), entre OP par l'intermédiaire du *Tranoben'ny Tantsaha*⁷ ou des OP faitières (mis en place sous l'impulsion des ONG, projets/programmes et bailleurs de fond).

Cependant, ces organisations ne sont pas suffisamment structurées et restent étroitement liées à des financements extérieurs et à leurs opportunités auxquelles elles tentent de s'adapter

⁷Tranoben'nyTantsaha (<http://www.tranobenytantsaha.mg/>) ou Chambre d'agriculture : Association nationale ayant comme finalité la défense des intérêts des agriculteurs - Instituté en EPA (Etablissement Public à caractère Administratif) par le décret 2002/1198 du 07 octobre 2002 modifié par le décret 2004/860 du 17 septembre 2004 ; Approbation du statut par Arrêté N° 4436/2005 du 04 mai 2005.

(Bene, 2004 ; Pierre Bernard *et al.*, 2007). Leurs participations par rapport au processus d'élaboration des politiques publiques et comme acteurs relais sur terrain sont confrontées à différents problèmes. Différents problèmes ont été en effet cités par S. Bene en 2004 et qui restent encore d'actualités à savoir :

- Les enjeux de pouvoir, la superposition des missions des différents types d'OP et la concurrence aux financements extérieurs divisent le mouvement paysan,
- Suivant les opportunités, les responsables des OP fédératives touchent beaucoup de secteur et maîtrisent insuffisamment les différents dossiers qu'ils se sont attribués, et influent peu sur les décisions découlant des concertations.
- La représentativité et la crédibilité des OP à caractère fédératif sont souvent remises en cause par beaucoup d'acteurs et même par les producteurs. Les producteurs ainsi que les organisations paysannes de base ne se sentent pas ainsi concernés par le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques.
- Les concertations entre OP ne sont opérées que quand un financement extérieur est en jeu.

A part le plan d'action national, différents plans d'actions sectoriels ont été établis à l'exemple du Plan Directeur de la Pêche en 2003, du Master Plan pour le Développement de l'Economie Rurale en 2004, du Plan d'Action Nationale pour le Développement de la Sécurité Alimentaire (PANSA) en 2005 et du Plan d'action pour la Révolution Verte Durable en 2007 traduit par un document de niveau national, un document de niveau régional et une guideline pour les directeurs/responsables ministériels et les directeurs régionaux de développement rural).

Les projets/programmes ont également été largement développés avec l'implication de la société civile (ONG, organismes confessionnels, associations...). Dans leur conception, la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Etat (Ministère ou Service technique déconcentré) et déléguée par la suite à des organismes privés ou émanant de la Société civile (enquête personne ressource Direction de l'Agriculture MinAgri, des sociétés civiles, 2014). Ces projets ont souvent créé de la dynamique dans leurs zones d'intervention mais leurs portées restent très limitées que ça soit dans le temps ou dans l'espace. Ces projets sont très souvent confrontés à des absences de relais pour la pérennisation de leurs activités ou des résultats et acquis intéressants durant la phase de projet.

Les organismes privés se sont également développés avec le processus de libéralisation. Ils sont concernés est impliqués dans des activités de fourniture de service (intrants, matériels...), de collecte, de commercialisation et d'importation. Même s'ils sont concernés par la mise en œuvre des politiques, ils entretiennent des relations de méfiances avec l'Etat et interviennent souvent en dehors des programmes de développement et des processus participatif type PADR (Bene, 2004).

2.2.5.6. Coûts des politiques publiques

Durant le processus participatif d'élaboration des politiques publiques, chaque participant voudrait intégrer sa propre vision dans les documents politiques (enquête personne ressource Société civile, 2014). Le piège de ce processus est qu'au final, le document ressorti donne des éléments inclusifs, très complets, parfois trop ambitieux que ce soit en termes d'objectifs qu'en termes de moyens pour atteindre les objectifs.

A titre d'exemple, pour le DSRP, les coûts de la stratégie et besoin de financement pour la mise en œuvre du programme économique, et notamment pour les investissements publics de l'Etat, sont évalués à 2,5 milliards US\$ (Razafindravonona, 2005). Les financements acquis sont par contre de l'ordre de quelques centaines de millions d'US\$ et la capacité de l'Etat n'est pas à la hauteur de ce besoin.

2.2.5.7. Divergences des politiques mises en œuvre

Des divergences sectorielles ou même à l'intérieur d'un même secteur sont notées dans les stratégies politiques mises en œuvre.

Sur le plan agricole, en prônant la mise en œuvre d'une « révolution verte durable », les interprétations ont été différentes selon les programmes. Certains se reposent sur des principes de forte intensification agricole à savoir l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires, l'utilisation des semences améliorées, l'amélioration de l'accès à l'irrigation ainsi que la relance de la mécanisation agricole par la diffusion des petits matériels agricoles comme la charrue, la herse et la sarceuse... D'autres programmes font la promotion de modèles d'agroécologie, des systèmes sans labour du sol.

Des divergences ont été également notées entre la politique de financement rural avec la mise en place des IMF (Institut de microfinance) et la politique de financement de l'agriculture. En parallèle avec la promotion de ces systèmes de financement rural, beaucoup de projets/programmes mettent en œuvre des actions de subventions d'intrants et des investissements à l'agriculture.

La libéralisation des opérations de distribution des intrants ont permis à une forte participation du secteur privé. Toutefois, des opérations de subvention d'engrais voire même des distributions gratuites dans certains cas, ont été souvent menées par l'Etat dans le cadre des opérations intégrées dans le cadre de la révolution verte. Ces opérations nuisent les initiatives privées.

Au niveau des programmes de sécurité alimentaire notamment des programmes de Gestion ou de risques des risques et de catastrophes naturels, les principes se basent sur des actions d'urgences post aléas climatiques et des subventions d'intrants et de semences. Parallèlement à ces opérations, d'autres programmes de développement, parfois dans une même zone, font la promotion de principe d'épargne, de crédit ou d'investissement.

2.2.5.8. Impacts des politiques menées à partir des années 2000

Malgré les efforts de mise en place d'un environnement favorable aux exploitations agricoles et des institutions pouvant améliorer la situation dans un contexte de défaillances de l'Etat et du marché, la situation économique de Madagascar ne s'est pas améliorée. Par rapport au reste du monde, la situation de la pauvreté à Madagascar s'est détériorée depuis le début de la décennie (D'Hoore et Sulla, 2014). Dans une étude comparative entre pays en 2010, Madagascar est classé comme l'un des pays les plus pauvres au monde, avec près de 80 pour cent de la population vivant avec moins de 1,25 US\$ par jour, et 92 pour cent vivant avec moins 2 US\$ par jour (Banque Mondiale, 2014). Pour cette année 2014, suivant le classement de l'indice de développement humain du PNUD, le pays est à 155^{ème} place sur 187 pays dans (UNDP, 2014).

2.3 Impact global des politiques publiques durant 50 ans

Ce travail n'a pas l'ambition de mesurer l'impact des politiques publiques. Toutefois, au travers de deux indicateurs à savoir le PIB et le taux de pauvreté, des notes d'observations seront apportées depuis l'indépendance de 1960.

De 1960 à 1972, les politiques publiques ont mis l'accent sur l'augmentation de la production agricole à l'échelle nationale et sur la modernisation des exploitations agricoles. Les politiques ont essayé de mettre en place un environnement favorable à la durabilité des exploitations agricoles par l'aménagement de l'espace et la sécurisation des zones rizicoles par l'irrigation, ainsi que l'amélioration des pratiques agricoles (utilisation d'engrais et conseil sur les pratiques agricoles), par la mise en place des grandes entreprises comme un pôle de développement à l'échelle territorial et en jouant également des rôles de fournitures de

services en matière de financement, de conseil et d'approvisionnement pour les petites exploitations agricoles. Toutefois, ces actions se sont surtout limitées à des zones géographiques et des filières agricoles spécifiques. L'impact à l'échelle nationale est resté trop limité.

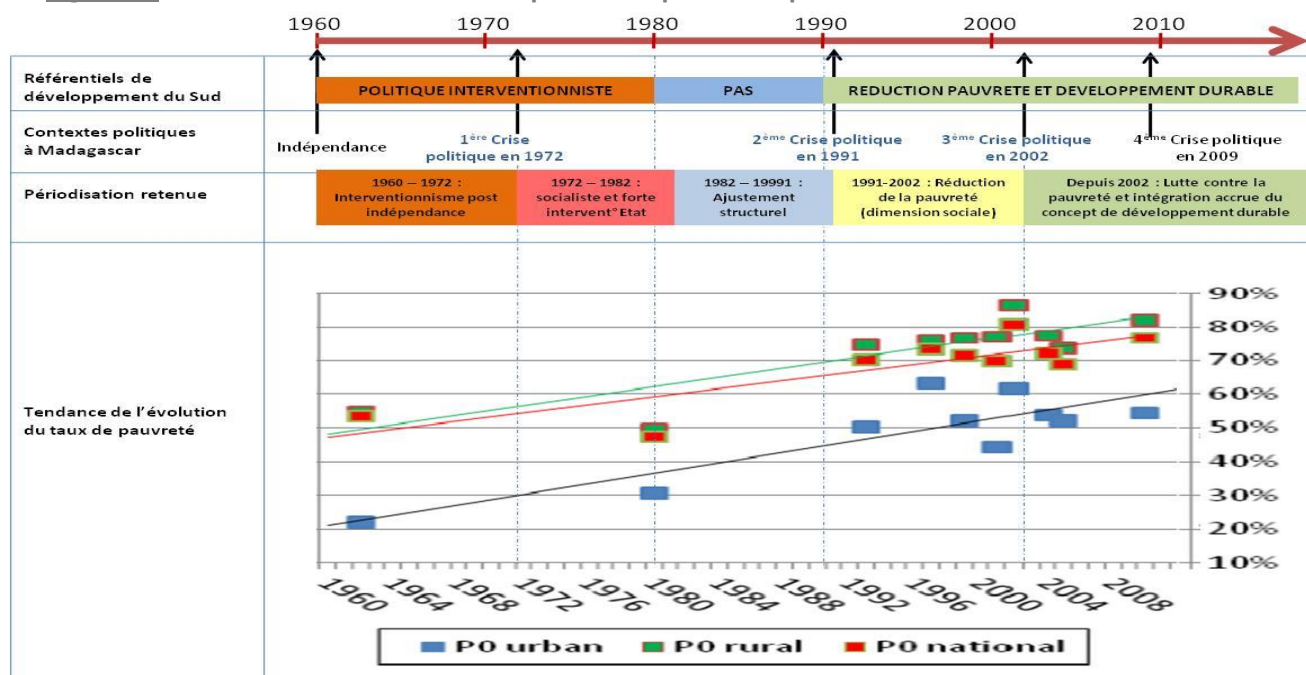
De 1972 à 1980, l'Etat s'est fortement intervenu dans des activités de production, de collecte et de commercialisation au travers de la nationalisation des grandes Sociétés de l'époque, de l'intervention forte sur les prix des produits agricoles et sur le marché en général. Ces actions ont conduit à de distorsion économique notamment à une déconnexion totale des prix au producteur des prix internationaux ainsi que des coûts de production défavorisant et démotivant ainsi les producteurs. Cela a conduit à une diminution générale de la production, et à une dégradation de l'environnement de production pour les exploitations agricoles.

De 1980 à 1991, les politiques d'ajustement structurel ont modifié la structure des prix agricoles, vers un prix plus incitatifs pour les producteurs. Pourtant, cette augmentation des prix n'a pas boosté l'offre à l'échelle nationale. Les exploitations agricoles ont été fragilisées par la disparition des sociétés d'Etat qui se sont occupés des services d'appuis aux petites exploitations, alors que le secteur privé n'a pas pris le relais.

De 1991 à 2001, avec la libéralisation de tous les secteurs, les risques économiques ont augmenté pour la plupart des spéculations. Les petites exploitations agricoles ne sont pas compétitives dans toutes les spéculations développées entraînant ainsi au maintien de l'économie de subsistance. Le milieu rural n'a cessé de s'appauvrir (Cornell University/ INSTAT/Banque Mondiale, 2003).

Cet appauvrissement des exploitations agricoles s'est toujours amplifié à partir des années 2000. Malgré l'ouverture aux acteurs de développement dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques ainsi que les efforts des politiques publiques dans l'instauration d'un environnement économique favorable aux activités agricoles et à la durabilité des exploitations agricoles, les effets ne se font pas encore sentir. Les objectifs fixés dans les 2000, dans le cadre de l'OMD (Objectif du millénaire), notamment de réduire de moitié le taux de pauvreté en 2015 ne sera jamais atteint avec un taux qui n'a cessé d'augmenter.

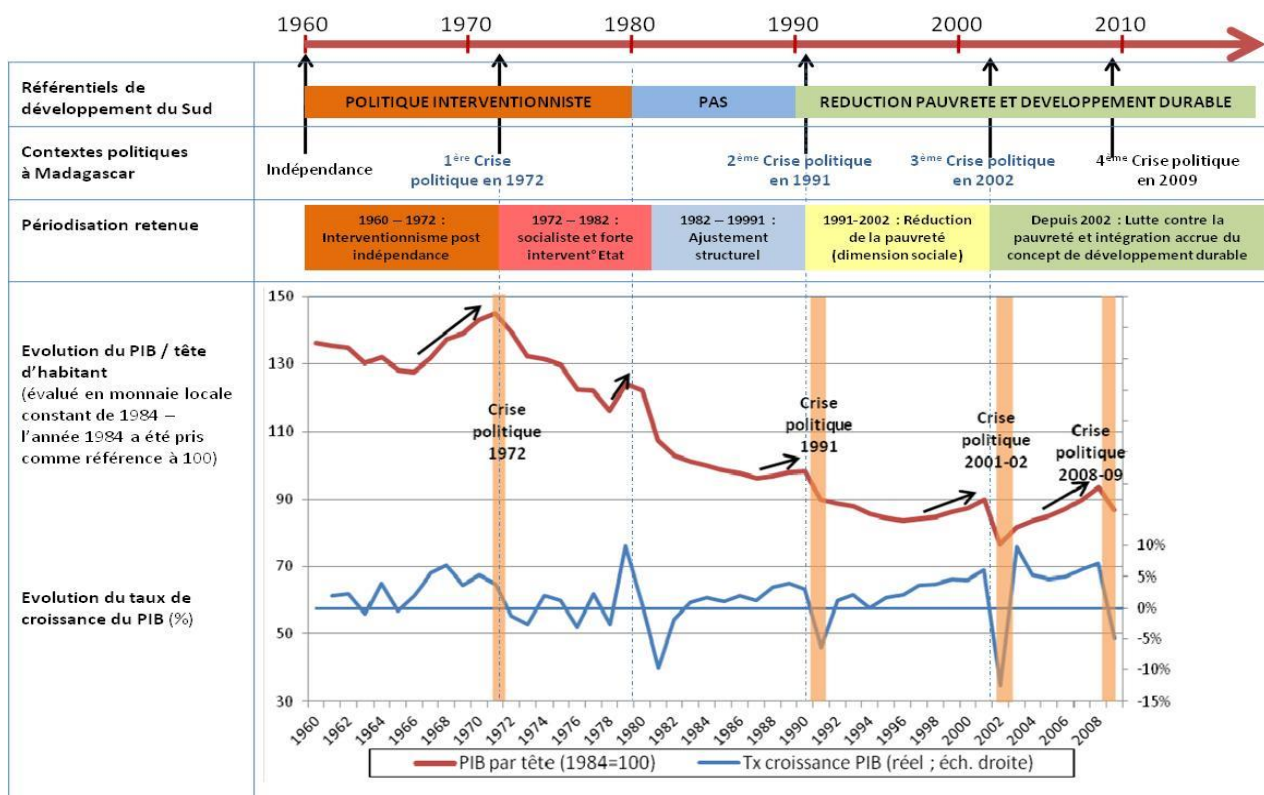
Figure 6 : Tendance de l'évolution de la pauvreté après l'indépendance



Source : Razafindrakoto et al., 2013 ; adaptation auteur avec la périodisation retenue

Si on se réfère sur la comparaison du niveau de PIB, on note également cette dégradation continue de la situation économique à Madagascar.

Figure 7 : Croissance économique (indicateur PIB) suivant les différentes périodes



On ne peut pas attribuer cette situation de dégradation économique à Madagascar au seul impact des politiques publiques menées. En effet, chaque période de croissance positive a toujours été coupée par des changements de stratégie politique, le plus souvent engendrés par de crises politico-économiques, entraînant des mouvements réguliers de ralentissement et de progression de la croissance, donnant lieu à une économie en dent de scie (SNU, 2013).

2.4 Conclusions partielles

Les analyses apportées dans le cadre de ce master constituent une première étape du projet de thèse, avec la description et la compréhension de l'évolution des politiques publiques à Madagascar. Une première étape d'analyse cognitive a été réalisée, mais des approfondissements devront être apportés notamment i) sur les rôles des différents acteurs dans le domaine des politiques publiques, une fonction que le GSDM en tant qu'ONG pense intégrer parmi ses attributions, ii) mais aussi sur les impacts des politiques publiques.

En matière de développement de l'agriculture durable et du développement durable en général, des difficultés de coordination des actions de développement ont été notées. Les actions de diffusion de pratiques agro-écologiques, fortement basées sur des approches projets restent encore confrontés à des difficultés de relai pérenne que ce soit au niveau du secteur privé ou des Organisations Paysannes encore peu structurées.

Un approfondissement de ces aspects reste ainsi une des recommandations à la suite de la compréhension que nous avons actuellement sur l'évolution actuelle des politiques publiques et des différents processus mis en œuvre.

PARTIE 3 : ETUDE DE CAS DANS LE MOYEN OUEST / VAKINANKARATRA

3.1 Spécificité du Moyen Ouest et du territoire d'étude

3.1.1 Le Moyen Ouest, une zone de front pionnier

Le territoire malgache se distingue par des inégalités spatiales très fortes qui opposent des espaces surpeuplés à des espaces vides (Rakotonarivo *et al.*, 2010). Cette dissymétrie du peuplement, se caractérise par une concentration massive dans l'Est et les Hautes Terres Centrales et une faible densité sur la frange Ouest (Raison, 1984). Le Moyen-Ouest de Madagascar, est ainsi considéré comme une zone de front pionnier (Marchal, 1970 ; une terre neuve par J.P. Raison dans les années 1980 (1984) qui est progressivement colonisée.

Selon Marchal (1970), durant la royauté merina au 18^e siècle, le Moyen-Ouest constituait une zone non habitée entre les provinces qui dépendaient du Gouvernement d'Antananarivo (la capitale au Centre) et les royaumes sakalava (à la côte ouest de l'île). C'était une des zones pastorales les plus proches d'Antananarivo, où venaient pâturer des grands troupeaux royaux. Les premiers habitants de la zone sont ainsi constitués des familles des bergers et quelques éleveurs indépendants (Guignand et Weiszrock, 2006).

Les raids incessants des Sakalava provoquèrent un mouvement de repli des populations vers les régions orientales, où la sécurité était mieux assurée. Seuls les confins occidentaux du Vakinankaratra, dans la partie médiane du Moyen-Ouest, connurent une importante colonisation, à la fois militaire et paysanne, dans la première moitié du 19^e siècle. Après la phase de repli de la colonisation merina, les déplacements spontanés de population vers l'ouest ont recommencé vers la fin du 19^e siècle vers 1897, une fois que les Sakalava furent soumis (Marchal, 1970). Depuis, le Moyen Ouest, est une zone d'immigration pour les gens des Hautes terres centrales, et plus tard pour des gens venant des autres régions de Madagascar (Raison, 1984). Les premiers migrants ont occupé les zones proches des Hautes terres centrales. Des vagues de migrations suivirent entre les années 1920 et 1950 (Marchal, 1970), et plus tard encore dans les années 1970 avec une colonisation de plus en plus vers l'Ouest à la suite de construction de la RN34 qui relie Antsirabe au Moyen-Ouest du Vakinankaratra en 1972 (Joyeux, 2013).

Actuellement, les zones proches des Hautes terres, touchées dans le cadre de cette étude, sont stabilisées (Ankazomiriotra, Vinany, Inanantonana, Fidirana) tandis que d'autres zones plus à l'Ouest restent encore plus ou moins vides (à l'Ouest de Mandoto et en éloignant aussi de la RN34).

3.1.2 Bref aperçu de l'histoire agraire des zones ciblées

L'histoire agraire est plus ou moins similaire dans toutes les zones du Moyen Ouest. Le bref aperçu présenté ici, repose sur l'étude de Marchal en 1970 qui a été menée dans une zone très proche de notre zone d'étude, mais aussi sur le livre de JP Raison (1984), du rapport de Guignand et Weiszrock en 2006 et renforcé avec quelques résultats des enquêtes menées auprès des personnes ressources ou en focus groupe pour la réalisation de ce travail en 2014.

L'histoire agraire de la petite zone agricole concernée par cette étude (Figure 1) est marquée par quelques périodes bien distinctes :

- Avant les années 1897 : Système à pâturage extensif valorisant les végétations d'*Aristida*, d'*Hyparrhenia* et d'*Heteropogon contortus*
- De 1897 à 1930 : Système agropastoral à riziculture inondée en bas-fond. La riziculture est pratiquée dans les vallons autour des habitats, les vastes surfaces de

*tanety*⁸ sont réservées à la pâture des zébus. Quelques parcelles de maïs et de manioc occupent de petites superficies en bas de pente. Les *tanety* sont des propriétés communes alors que les vallons et les bas de pente sont appropriés par ceux qui les mettent en valeur.

- 1930 à 1950 : Le système est le même, mais les vallons sont de plus en plus occupés par les rizières et la marchandisation de la terre commence avec les premiers achats de rizières (par les nouveaux venus). Les *tanety* sont toujours des communs pour le pâturage.
- 1950 à 1970 : Système agropastoral à riziculture inondée en bas-fond, début d'occupation des *tanety* avec les patates douces et les manioc. Les *tanety* sont toujours des communs mais il est possible de les mettre en culture avec l'accord du groupe villageois.
- 1970 à 1980 : Système agropastoral à riziculture inondée en bas-fond et cultures itinérantes en *tanety*, avec des jachères pâturées
- Depuis 1980 : Système agraire à fumure organique en intégration agriculture-élevage. La riziculture pluviale a été intégrée dans les systèmes de *tanety*. Les temps de jachère sont de plus en plus courts. Les fumures organiques sont également de plus en plus limitant à cause de la diminution du nombre des zébus et l'augmentation des surfaces annuelles cultivées.

Les étapes de la colonisation de la zone sont passées par le pâturage généralisé, puis par l'exploitation des rizières de bas fonds et enfin par la mise en valeur progressive des *tanety* avec le développement de l'agriculture pluviale.

3.1.3 Une zone pour l'extension agricole à Madagascar

Avec la croissance démographiques et les flux migratoires, la pression foncière s'est accrue dans les bassins de production notamment les zones avec des aménagements hydro-agricoles avant les années 80 et les zones de cultures d'exportation (notamment sur les Hautes terres et la côte Est). L'espace est désormais saturé dans certaines régions et l'agriculture n'arrive plus à fournir des emplois aux nouvelles générations (Dabat *et al.*, 2010).

La population malgache compte 20,7 millions d'individus avec une densité moyenne encore assez faible de 35,26 hab/km² (estimation PNUD, 2011) mais avec de très grandes disparités entre les zones : de 10 à 300 hab/km². Si certaines zones sont actuellement « surpeuplées » au point où les jeunes doivent migrer, il subsiste à Madagascar de nombreuses zones rurales « sous-peuplées » qui pourraient être mises en valeur (Dabat *et al.*, 2010). En raison de la pression démographique l'extension des superficies cultivées se poursuit notamment avec la mise en exploitation des collines (*tanety*) en culture pluviale. Et aujourd'hui, la mise en valeur des *tanety*, terres jadis réservées aux cultures secondaires ou à l'élevage extensif, est vitale pour la sécurité alimentaire des exploitations agricoles familiales dans de nombreuses zones (Dabat *et al.*, 2010).

La mise en valeur du Moyen Ouest s'inscrit dans cette dynamique. L'immigration dans cette zone s'est toujours faite de façon spontanée depuis le 19^e siècle. Même si récemment, des programmes d'appui à l'installation de jeunes entrepreneurs ruraux existent.

3.1.4 Enjeux de la durabilité des exploitations dans le Moyen Ouest

Dans le Moyen Ouest, les bas-fonds sont très étroits et ne sont pas propices à la création de grands périmètres (Raunet, 2008). Ainsi, les surfaces en rizières irrigués sont très limitées avec de petits périmètres atomisés non reliés entre eux.

⁸ *Tanety* : terre exondée très souvent en pente constituée de plateau sommital et des bassins versants (zones de cultures pluviales)

3.1.4.1. Caractéristiques des exploitations agricoles Moyen Ouest de Vakinankaratra

Les caractéristiques globales des exploitations agricoles dans le Moyen Ouest sont données dans le tableau suivant (données sur 240 exploitations enquêtées).

Tableau 3 : Caractéristiques globales des exploitations agricoles dans les 04 Communes

	Moyenne (N=240)	Coefficient de variation	Médiane	Minimum	Maximum
Age du Chef d'exploitation	48	25	47	20	78
Nombre de personnes à nourrir	5,8	37	5,5	1	14,0
Nombre d'actif familial agricole	2,9	44	2,8	0,5	7,8
Nombre de salarié permanent	0,3	216	0,0	0	4,0
Nombre de salarié saisonnier	0,4	630	0,0	0	30,0
Surface totale en Ha	4,9	91	3,3	0,4	25,3
dont - Rizière irriguée	1,3	124	0,8	0	12,6
- Rizière à mauvaise maîtrise d'eau	0,0	574	0,0	0	1,7
- Baiboho	0,1	443	0,0	0	4,1
- Tanety	3,4	94	2,3	0	19,1
Surface en verger ou en bois	0,2	253	0,0	0	5,3
Pourcentage d'exploitation avec au moins un matériel motorisé	1,3	549	0,0	0	100
Pourcentage d'exploitation avec au moins un matériel à traction animale	16,8	94	16,7	0	66
Pourcentage d'exploitation avec au moins un matériel manuel	81,6	21	81,8	0	100
Nombre bovins	2,8	131	2,0	0	26
Nombre de porcs	1,7	302	0,0	0	66
Nombre de volailles	19,5	220	10,0	0	600
Nombre poissons pour piscicultures	994	690	0,0	0	78 990

Les exploitations agricoles de cette zone disposent d'une superficie moyenne de 4,9 Ha avec une variabilité assez élevée (coefficient de variation = 91%). Cette valeur est relativement importante pour Madagascar où la moyenne nationale de la superficie exploitée par ménage est de 1,4 ha (médiane de 1 ha) (INSTAT, 2011). Les tanety tiennent une place importante avec en moyenne 70% de la surface totale. Ces exploitations commercialisent en général une partie de leur production, notamment de riz, maïs, manioc et arachide (Ahmin-Richard, Bodoy, Penot, 2010). Le nombre de personnes à nourrir est de 5,8 en moyenne avec 2,9 actifs agricoles par exploitation. L'utilisation de la main d'œuvre extérieure est très variable.

Seulement 1% des exploitations possèdent un matériel motorisé et 17% ont du matériel en traction animale. La grande majorité (82%) des exploitations n'est pas équipée et les travaux sont réalisés manuellement. La majorité des ménages possède au moins 2 zébus.

Il faut toutefois noter que pour certaines caractéristiques il existe une grande variabilité avec des coefficients de variation élevés. Des travaux ont été menés sur la caractérisation de la diversité et une typologie (encadré 1) des exploitations agricoles a été pilotée par E. Penot depuis 2009 dans le cadre d'une collaboration entre : CIRAD, SCRID, BVPI et GSDM.

La typologie n'a pas pu être utilisée en totalité ici car les données collectées ne permettent pas de déterminer le critère revenu off farm. Seules les catégories de surface en rizière irriguée (avec ou sans RI) et de diversification par l'élevage (au moins 1 bovin).

Tableau 4 : Répartition des exploitations selon la typologie du Moyen Ouest

	Sans bovin	Avec au moins 1 bovin	Ensemble
Sans rizière irriguée	4%	2%	6%
Avec rizière irriguée	32%	63%	94%
Ensemble	36%	64%	100%

Ainsi, dans notre échantillon, la grande majorité des EA a des rizières irriguées (94%). Par contre la possession des bovins est moins répandue puisque seulement 64% des exploitations ont au moins un bovin au moment de l'enquête.

Encadré 1 : Typologie des exploitations agricoles dans le Moyen Ouest de Vakinankaratra

Typologie des exploitations agricoles dans le Moyen Ouest de Vakinankaratra (travaux déjà menés par l'équipe Cirad / Scrid / BVPI / GSDM avec Penot et al. depuis 2009)

La typologie de l'exploitation agricole, basée sur la structure de l'exploitation, est formée à partir des trois critères suivant : 1) Présence ou non de rizière irriguée (RI), 2) Montant du revenu des activités off farm et 3) Diversification du revenu par l'élevage ou non.

Le tableau qui suit montre les différents types d'exploitations agricoles présentes dans le Moyen ouest de Vakinankaratra

Présence ou non de RI (Rizière irriguée)	Diversification du revenu	
	Revenus off farm*	Revenu d'élevage
1 : Sans RI	11 : <1 000 000Ar	111 : sans diversification par l'élevage
		112 : avec diversification par l'élevage
	12 : >1 000 000Ar	121 : sans diversification par l'élevage
		122 : avec diversification par l'élevage
2 : Avec RI dont 0.10 ha < Surface RI/personne à charge < 0,30ha	21 : <1 000 000Ar	211 : sans diversification par l'élevage
		212 : avec diversification par l'élevage
	22 : >1 000 000Ar	221 : avec diversification par l'élevage

La présence ou non de RI est un critère important parce qu'elle amène à la sécurisation alimentaire du ménage. Les stratégies paysannes diffèrent selon la présence ou non de RI dans l'exploitation.

Cette typologie est typique du Moyen Ouest de la région de Vakinankaratra où la part du foncier alloué au RI est faible et l'agriculture repose sur les cultures pluviales en grande partie. Cette répartition de rizière irriguée a été toutefois valorisée dans la caractérisation de la durabilité des exploitations agricoles.

Si l'on regroupe les exploitations qui n'ont pas de rizière irriguée, on obtient trois classes dont les caractéristiques sont les suivantes.

Tableau 5 : Caractéristiques des différents types d'exploitation agricole

	Sans RI (N=14)		Avec RI sans Bovin (N=76)		Avec RI et bovin (N=150)		Total	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Nombre de personne à nourrir	6,43	46,3	5,62	37,4	5,87	36,5	5,83	37,4
Superficie totale (ha)	3,02	55,3	3,24	96,3	5,86	83,6	4,87	91,6
Rizière irriguée (ha)	0	0	0,93	97,8	1,65	115,2	1,33	124,1
Tanety (ha)	2,66	68,8	2,26	111,1	4,09	84,8	3,42	94,4
Nombre de bovin laitier	0,57	214	0	0	2,43	76,1	1,55	121,3
Nombre total de bovin	1,07	227	0	0	4,30	87,2	2,75	132,0

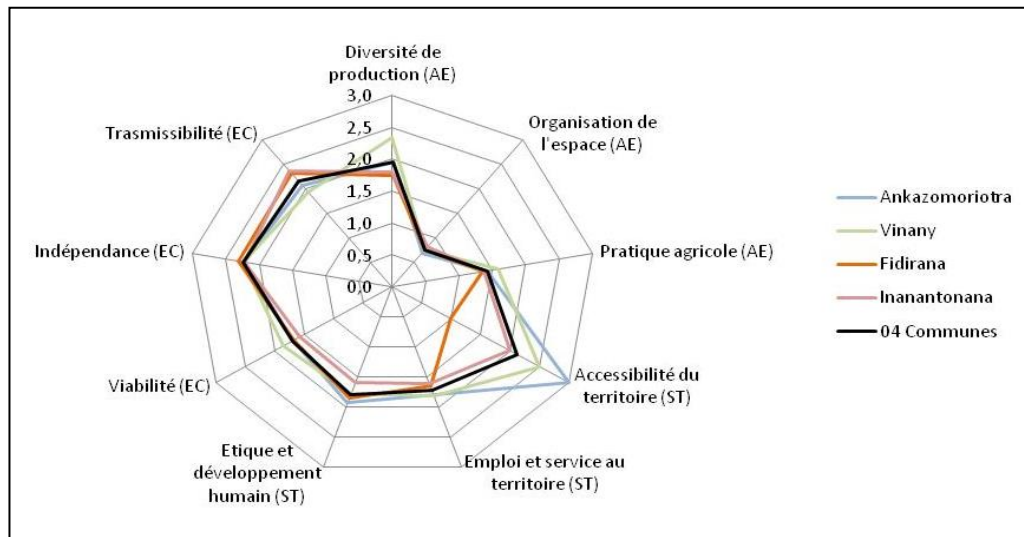
Les variabilités sur les caractéristiques de chaque type d'exploitation restent encore élevées. Il faut toutefois noter que les exploitations ayant à la fois au moins une rizière et un bovin, notamment les 63% des EA enquêtées, possèdent des surfaces nettement supérieures par rapport aux autres types.

3.1.4.2. Durabilité des exploitations agricoles dans le territoire d'étude

Une des travaux menés dans le cadre de cette étude a été la caractérisation des exploitations agricoles (EA) du point de vue de leur durabilité. Cette caractérisation s'est basée sur la méthode IDEA (Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles) avec des indicateurs définis (cf tableau 1) et des seuils de notation établis dans le cadre de cette étude même (cf annexe 4).

Les enquêtes auprès de 240 EA (cf tableau 2), menées dans 4 Communes du Moyen Ouest de Vakinankaratra ainsi que l'évaluation des notes par indicateur et par l'exploitation donnent les profils suivant en matière de durabilité des exploitations (moyenne sur 60 exploitations agricoles par Commune).

Figure 8 : Profil de la durabilité des exploitations agricoles dans chaque Commune



AE : Echelle Agro-écologique, ST : Echelle socio-territoriale, EC : Echelle économique

Les exploitations agricoles moyennes dans chaque Commune ont globalement les mêmes profils de durabilité. Les différences se situent au niveau de l'accessibilité du territoire, et donc aux caractéristiques des Communes où sont localisées les exploitations. Ces indicateurs rendent compte principalement de l'accès aux marchés (produits et intrants agricoles).

En observant ce graphique, les enjeux de la durabilité des EA dans cette zone se situent principalement à l'échelle agro-écologique, notamment pour les pratiques agricoles et l'organisation de l'espace.

3.1.4.3. Enjeu important à l'échelle agro-écologique

Avant la colonisation de l'espace, les sols du Moyen Ouest étaient encore relativement riches (Raison, 1984 ; Raunet, 2008) avec des surfaces d'aplanissement bien conservées (cf encadré ci-dessous). Ces terres et la richesse du sol constituaient les ressources naturelles qui ont attiré les migrants.

Encadré 2 : Caractéristiques des sols du Moyen Ouest de Madagascar

Selon M. Raunet (pédologue du CIRAD) en 2008, comparées aux caractéristiques moyennes des sols des Hauts-Plateaux et d'autres zones, celles des sols du Moyen-Ouest sont avantageuses car : i) ils n'ont pas subi de troncature importante et donc que l'horizon argileux supérieur est intact, ii) le complexe adsorbant argile-matière organique est moins désaturé qu'ailleurs du fait de fortes périodes d'évaporation même en saison des pluies qui s'opposent au lessivage total (contrairement au Sud Est par exemple). Le pH est donc plus élevé de l'ordre de 5,5 à 6, iii) ils sont d'une meilleure fertilité naturelle avec la présence d'une bonne activité biologique (vers de terre anéciques, larves, fourmis, termites...) du fait d'un climat plus chaud que sur les hauts-plateaux et iv) ces sols, lorsqu'ils sont cultivés, ne le sont que depuis seulement quelques dizaines d'années, alors que d'immenses espaces vides n'ont pas encore été cultivés. Le potentiel de fertilité initiale est donc encore intact ou peu touché. La végétation naturelle graminéenne (Aristida, Hyparrhenia), bien que brûlée chaque année, a contribué à la création d'une structure grenue dans l'horizon de surface, associée à une bonne activité biologique. Le taux de matière organique de ces sols est plutôt bon (2 à 3 %).

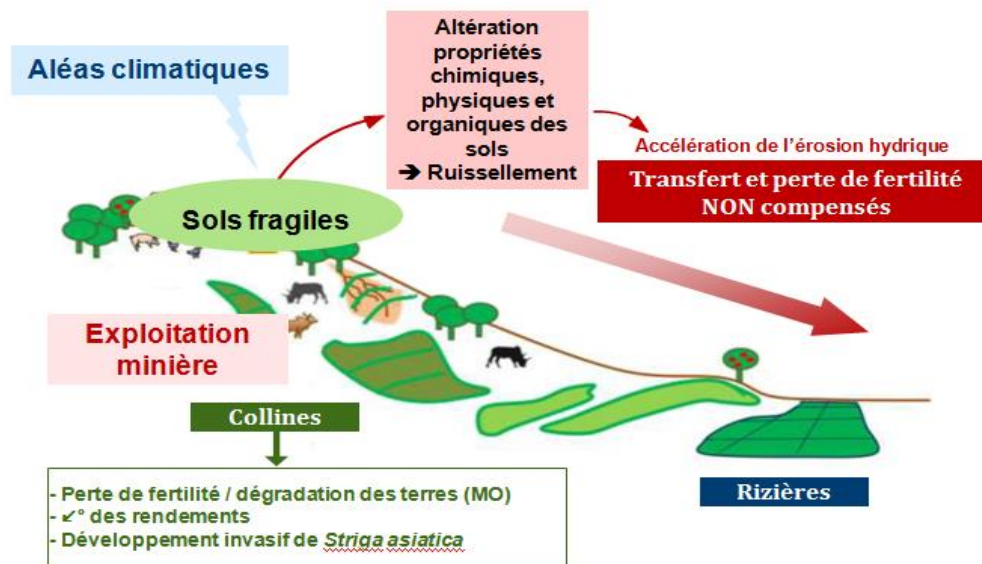
Toutefois, pour les cultures de riz pluvial, dans les sols du Moyen Ouest de Vakinankaratra, comme dans tous ferralsols acide (tanety) de Madagascar, le phosphore (P) peut être limitant, où les concentrations solubles de P sont très faibles en raison de la fixation du phosphore sur les oxyhydroxydes de Fe et Al (Rabeharisoa et al., 2006).

Avec une faible densité de population, les exploitations disposent de bonnes capacités productives. Toutefois, la forte croissance démographique (croissance naturelle renforcée par l'arrivée de nouveaux migrants) et les pratiques agricoles de type minier engendrent une spirale de dégradation. Comme le témoigne un paysan de la zone : « Dans les années 80, la végétation naturelle d'ici était composée d'*Heteropogon* et d'*Hyparrhenia* (signe de fertilité du sol), actuellement, on constate une forte dominance d'*Aristida* (signe de déclin de fertilité) ».

Contrairement aux sols de bas fonds, plus ou moins stabilisés et sécurisés, les sols de tanety ou collines, le plus souvent en pente, sont plus fragiles à l'érosion. Le transfert de fertilité des sols de collines vers les rizières et terrasses, est de plus en plus important et non compensé, entraînant la dégradation continue des collines (BVPI, 2012).

A ces contraintes s'ajoute la déficience dans la gestion commune des ressources naturelles avec notamment le surpâturage sur sol en friche avec le système de vaine pâture et par la pratique courante de feux brousse souvent allumés par les éleveurs.

Figure 9 : Forme de dégradation continue des tanety



Source : BVPI SE/HP, 2012

Au début, comme dans toutes zones de front pionnier, la régénération des sols se gère par la jachère souvent de 4 à 5 ans (enquêtes focus groupe, 2014), ce qui correspond à une surface en jachère de 4 à 5 fois plus grande que les surfaces annuelles exploitées. Actuellement, 3 à 4 générations après l'arrivée des migrants, la superficie en jachère ne constitue qu'une très faible proportion de la surface de l'exploitation ; elle a même disparu pour la majorité des exploitations.

Ainsi, la production de biomasse à l'échelle des exploitations agricoles et du territoire reste globalement insuffisante. La production de fourrages ou autres biomasses vertes est réduite. Les surfaces pérennes en bois (constituant des sources de biomasse et également des zones de régulation écologique) restent très faibles voire inexistantes. Les fumures organiques, principales sources de fertilisation, ne semblent pas suffisantes au niveau de chaque exploitation et à l'échelle du territoire.

En matière de fertilisation organique, la référence de la FAO (2003) donne une quantité moyenne minimale de 5T/ha pour restituer les éléments exportés du sol par les cultures. La disponibilité moyenne en fumier par unité de surface est largement en dessous avec 1,5 T/ha par exploitation.

Tableau 6 : Superficies et disponibilités moyennes en matière organique des exploitations

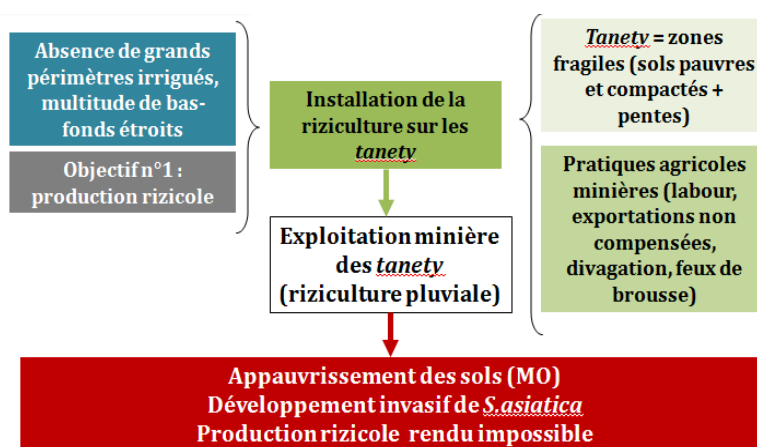
	Moyenne	Ecart-type	Coefficient de variation (%)	Médiane	Maximum
Surface totale en Ha	4,9	4,5	91,8	3,3	25,3
Surface tanety en Ha	3,42	3,23	94,4	2,3	19,12
Surface en verger ou en bois	0,23	0,59	256	0	5,32
Superficie de jachère	0,28	0,67	291	0	5,4
Quantité Moyenne de fumier disponible (T)	6,13	8,00	130	4	86,4
Quantité fumier par surface totale (T/Ha)	1,5	1,4	93	1,2	13,8
Quantité fumier par surface tanety (T/Ha)	2,4	2,6	108	1,7	20,3

Source : Enquête 2014

Sur la base de cette estimation, on peut conclure que le fumier ne permet qu'une compensation partielle des exportations. Les deux recours possibles pour améliorer la fertilité sont : (i) la production d'une plus grande quantité de fumier par une meilleure intégration agriculture-élevage avec l'élevage de bovins en parcs ; et (ii) l'utilisation d'engrais chimiques. 80% des chefs d'exploitations enquêtés ont déclaré utiliser des produits chimiques (y compris les produits phytosanitaires). Mais, comme l'indique les enquêtes du projet BVPI SE/HP, les quantités utilisées sont faibles en particulier depuis 2008, année où les prix des intrants ont doublé entraînant à une forte diminution de leur utilisation.

Avec les systèmes techniques actuellement pratiqués et après quelques dizaines d'années d'exploitation minière des sols (labour du sol favorisant l'érosion, faible restitution des exportations, diminution progressive de la jachère...), les rendements céréaliers baissent en raison de la baisse de la fertilité des sols et du développement du *Striga*⁹.

Figure 10 : Forme de dégradation de la ressource fertilité du sol dans le Moyen Ouest



Source : Joyeux / GSDM, 2013

Des données quantifiées sur cette gestion minière ainsi que sur la baisse progressive de fertilité du sol ne sont pas disponibles. Cependant, le développement du *Striga* (apparition à partir des années 1990 et forte expansion actuelle) peut être considéré comme un témoin de baisse de fertilité. Car, le *Striga* se développe sur des sols pauvres en matière organique et en azote (Husson *et al.*, 2008). L'abondance de cette plante hémiparasite des céréales pousse les exploitations agricoles à abandonner les cultures céréalières comme le riz (Sorèze, 2010).

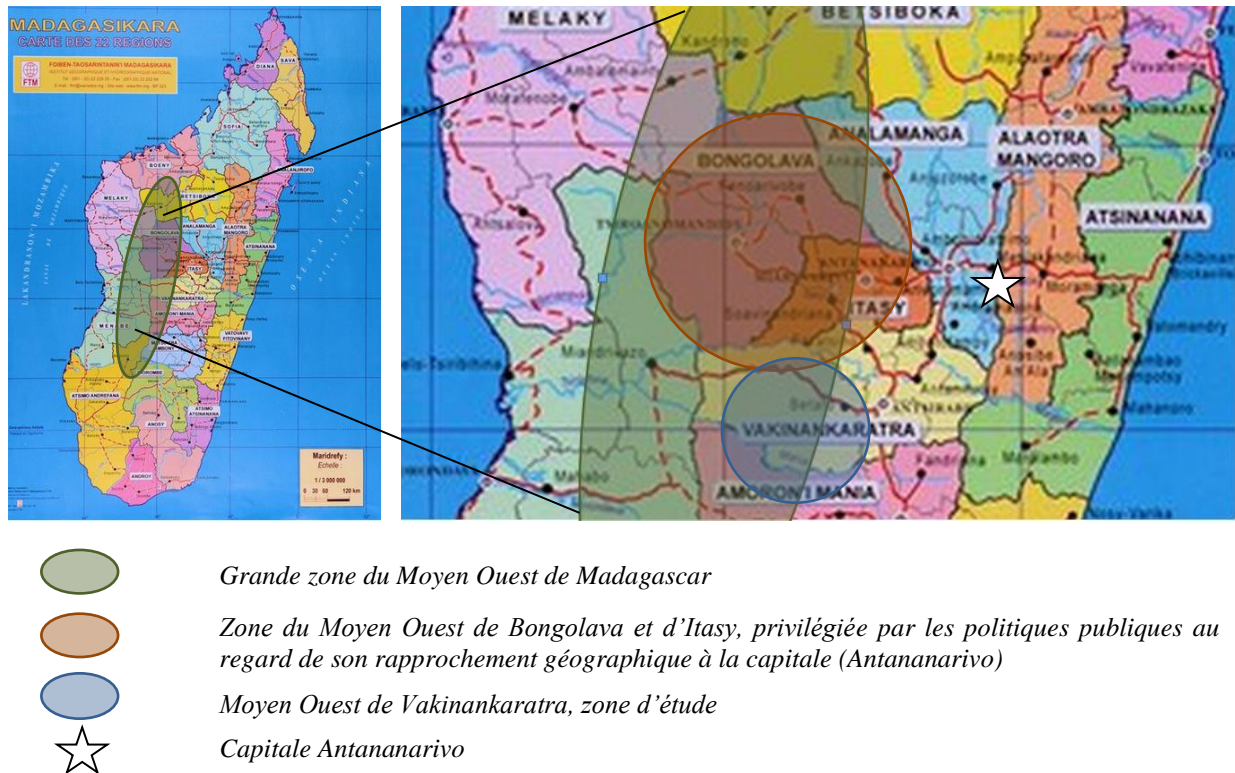
Cet aspect de dégradation des ressources avec la perte en capital « fertilité du sol » constitue la contrainte majeure de durabilité des exploitations de la zone du Moyen Ouest.

⁹ *Striga* : plante hémiparasite (des céréales pour le cas du Moyen Ouest de Madagascar : *Striga asiatica*)

3.2 Analyse des politiques publiques dans le Moyen Ouest

Cette partie comporte une analyse spécifique des politiques publiques menées sur le même pas de temps d'une cinquantaine d'années, dans le Moyen Ouest avec un focus plus particulier sur la zone de l'étude (figure 1). Compte tenu de l'insuffisance de la documentation pour la zone, les éléments qui suivent sont principalement issus des enquêtes qualitatives, auprès des personnes ressources ou à l'issue des *focus groups*.

Figure 11 : Carte précisant les différentes zones du Moyen Ouest



3.2.1 **Les actions menées au regard de la durabilité de l'agriculture et des exploitations agricoles**

Dans le Moyen Ouest, les actions de développement ont été menées essentiellement dans les régions Bongolava et Itasy compte tenu de leur proximité avec la capitale Antananarivo. Cependant le Moyen Ouest de Vakinankaratra a bénéficié d'actions de développement agricoles avec la diffusion de pratiques agro-écologiques.

3.2.2.1. De 1960 à 2001, faible prise en compte de la durabilité

La période de 1960 à 1972

En considérant le développement comme une modernisation en référence à la théorie keynésienne largement répandue à l'époque, donnant la priorité à la constitution de capital physique, l'Etat a beaucoup investi dans le Moyen Ouest en tant que zone d'extension agricole pour l'attraction des immigrants (Raison, 1984).

Ainsi, l'Etat s'est investi dans l'aménagement du delta du Mangoky du Nord-Ouest, dans les actions d'extension des Surfaces agricoles et de modernisation des systèmes de production au travers de la SOMASAK (Société Mixte d'Aménagement de la Sakay) de 1961 à 1965. Les actions se sont traduites par la construction de routes goudronnées, l'installation des infrastructures (provenderie, laiterie) et l'intensification des systèmes de production des paysans (élevage de vaches laitières, de porcs, de production de maïs, de manioc...) (Rakoto-Ramiarantsoa, 1989).

Il faut noter que ces opérations n'ont pas touché les zones concernées par notre étude qui se situent sur la façade occidentale de la région Vakinankaratra. Toutefois, un autre projet, ayant les mêmes objectifs mais d'une envergure plus limitée, a concerné la zone au début des années 1970 (ODEMO ou Opération de Développement du Moyen Ouest). Le Moyen Ouest de Vakinankaratra n'a pas bénéficié toutefois des infrastructures d'élevage mais plutôt des appuis dans le domaine agricole et de la construction de la route nationale plus tard.

Les agriculteurs dans le Moyen Ouest de Bongolava ont bénéficié du développement des filières d'élevage et de l'ouverture plus précoce de la route. Ils ont pu développer des initiatives commerciales avec cet accès direct au marché de la capitale (Rakoto-Ramiantsoa, 1989). Par contre, selon les personnes ressources interrogées, le projet ODEMO n'aurait pas eu d'impact significatif dans la zone de l'étude.

Les années 1972 à 1980

La 2^{ème} République a renforcé l'interventionnisme de l'Etat. Pour les zones du Moyen Ouest, tout en affichant encore sa volonté de renforcer les opérations d'extension agricole, l'Etat a procédé à la construction de la RN34 reliant Antsirabe et le Moyen Ouest/Vakinankaratra en 1972 ; ce qui est très récent pour l'histoire du territoire couvert par nos enquêtes. Le président à l'époque (Ratsiraka) a également organisé des déplacements de migrants dans le cadre d'une politique de réforme agraire en 1974 (Joyeux, 2013), n'ayant fait que renforcer la vague de migration spontanée dans la zone durant toute la première moitié du 20^e siècle.

L'Etat a renforcé ses actions de modernisation de l'agriculture, au travers de l'Opération ODEMO, lancé en 1971 et continué jusqu'en 1974 en les étendant sur la zone du Moyen Ouest de Vakinankaratra. Un projet de développement rizicole (ODR), sur financement FIDA, a été lancé en 1979 sur les Hauts Plateaux, et touchant les zones du Moyen Ouest. Ce projet a surtout développé le repiquage en ligne.

L'Etat a pris le contrôle du secteur de la collecte et de la commercialisation des produits agricoles. La Société d'Intérêt National des Produits Agricoles (SINPA), couvrant tout le territoire national, est intervenue dans le Moyen Ouest de Vakinankaratra entre 1977 et 1984. Elle a assurée la collecte de riz, de manioc et de maïs (selon Maire de Fidirana, 2014).

Une Entreprise Socialiste MAMISOA (Malagasy Mikarakara ny Soazaha) a été créée en 1980 pour la production de Soja et sa transformation en lait. Cette entreprise, est intervenue dans 3 des 4 Communes de l'étude (Vinany, Fidirana, Ankazomiriotra). Elle a travaillé une superficie de 3000 ha (selon Maires de Fidirana, Ankazomiriotra et vinany, 2014). Ces terrains, occupés en exploitation directe, sont des terrains domaniaux appartenant au Faritany ou province (Enquête DRDR Vakinankaratra, 2014).

Selon nos enquêtes (focus groupe 2014), la création du SINPA pour la commercialisation des produits agricoles avait suscité de l'espoir chez les agriculteurs. Cependant, le prix fixé par l'Etat n'était pas en faveur des agriculteurs. Ainsi, l'intérêt se limitait à des ventes pour faire face à des besoins de trésorerie. L'opération n'a pas suscité la réalisation d'investissements pour une production commerciale. Les projets de l'ODEMO qui vulgarisaient des thèmes pour la modernisation de l'agriculture, ont également débouché sur des échecs. En effet, selon Rakoto-Ramiantsoa (1989), en l'absence de crédit et en raison des faibles disponibilités financières, les agriculteurs ont opté pour des systèmes à bas niveaux d'intrants sans investissement. Les prix des produits n'ont pas été considérés comme suffisamment incitatifs par les paysans locaux. L'installation de la Société d'Etat MAMISOA, en partie sur des terres où des agriculteurs étaient installés, n'a engendré qu'un sentiment de volonté d'accaparement des terres par l'Etat.

Ainsi, durant cette période, les politiques publiques n'ont pas suffisamment pris en compte les réelles contraintes des petites exploitations agricoles. Elles ont été focalisées sur la

modernisation des grandes Sociétés d'Etat (intensification classique¹⁰) ainsi que sur le contrôle du marché.

Ajustement structurel des années 80

Le début des années 80 a été marqué par une forte démotivation à s'investir dans la production et la commercialisation. Les paysans se sont repliés dans l'autosubsistance dans un cadre de très faible monétarisation des exploitations (enquête focus groupe, 2014).

Des mesures d'ajustement structurel ont été prises. Toutefois, dans les zones rurales, les mesures de l'ajustement structurel n'ont pas été appliquées immédiatement. Dans le Moyen Ouest de Vakinankaratra, la Société d'Etat MAMISOA, installée en 1980 a continué à fonctionner et n'a été privatisé qu'en 1988. L'Etat a appuyé les agriculteurs dans les activités de préparation du sol au travers de l'opération « 3A » ou « Antok'Asa eny Ambanivohitra », qui se traduit littéralement garant des travaux en milieu rural. Cette opération, qui a duré de 1980 à 1984, a mis en location des tracteurs et attelages pour le labour et la préparation du sol dans une optique presque kolkhozienne.

La privatisation des Sociétés d'Etat, s'est accompagnée de la mise en œuvre de projets/programmes de développement au niveau des différentes régions. La filière riz a été priorisée dans le cadre de cette restructuration par la mise en œuvre du projet ODR ou Opération de développement rizicole. Ce projet, conduit en 3 phases (1985-1996), a pour composantes principales l'animation/ vulgarisation, la formation, le renforcement des services agricoles intégrant le crédit, l'appui institutionnel des organisations paysannes, la réhabilitation et l'entretien des infrastructures rurales notamment les pistes et micro-périmètres. Les actions de vulgarisation agricoles se portaient sur les actions de protection du sol suivant les courbes de niveau, la diffusion de la haie vive de vetiver, les appuis techniques sur les filières riz, maïs, manioc et arachide (entretien DRDR Vakinankaratra, 2014). Les actions d'opération de crédit rural ont été également menées avec la Banque d'Etat BTM, avec des appuis du FIDA.

Selon le FIDA, les acquis de ce projet se traduisaient par l'émergence d'une bonne capacité de gestion au niveau des groupes de base et en matière du développement des exploitations et de gestion des crédits accordés par la BTM au travers de la création de greniers villageois communs (GCV).

http://www.ifad.org/french/operations/pf/mdg/i410mg/web/identification/cadre_strat.htm#gen

Cependant, les enquêtes menées auprès des personnes ressources et au niveau des focus groupes ont montré que les impacts de ces différentes politiques menées dans la zone n'ont pas vraiment été favorables pour les exploitations agricoles.

Déjà, les aspects de sécurité, une des composantes de la durabilité des exploitations à l'échelle socio-territoriale, ont été négligés. En effet, au début des années quatre-vingts, les *dahalo*¹¹ ont fait régner l'insécurité et avec l'incapacité des villageois et sans la réaction de l'Etat, la production agricole a très nettement décliné (Rakoto-Ramiarantsoa, 1989).

Les actions de l'Entreprise d'Etat MAMISOA n'ont bénéficié qu'à très peu de gens, notamment ceux des villages aux alentours, qui ont obtenu des emplois salariés.

Les actions de crédits ruraux de BTM se sont également soldées en échec avec beaucoup d'arriérés non régularisés (entretien avec le maire de Fidirana). Selon les paysans, les crédits

¹⁰ On parle d'« intensification classique » l'opposée de l'« intensification écologique ». Selon M. Griffon, la notion d'intensification n'a de sens que reportée à un facteur de production, exploité de manière intensive (haute dose) pour obtenir un haut rendement. C'est par simplification de langage, que le terme « agriculture intensive » signifie aujourd'hui agriculture utilisant de hautes doses d'intrants chimiques (engrais, phytosanitaire, énergie, semences). C'est dans ce sens que l'intensification classique a été également prise.

L'intensification écologique, toujours selon Griffon, consiste à utiliser préférentiellement et intensivement les fonctionnalités naturelles qui caractérisent fondamentalement les écosystèmes.

¹¹ Dahalo : Groupes d'individus qui, par la terreur, volent et pillent les campagnes

octroyés, plus en faveur des riches, n'ont pas du tout eu de suivi ni à l'échelle des paysans et de leurs utilisations ni à l'échelle des agents au sein de la banque. Ce marché financier a présenté beaucoup de défaillances.

De plus, dans la mise en œuvre des projets de développement (selon entretien DRDR, 2014), des difficultés ont été rencontrées en matière de concertation entre les niveaux centraux et les services régionaux/locaux des services publics. Des difficultés de mobilisation sur les fonds de contrepartie exigés par les bailleurs à l'Etat ont entraîné beaucoup de retards et de décalages dans la mise en œuvre des projets sur terrain.

Ainsi, malgré la prise en compte de quelques aspects pour l'amélioration de l'environnement des exploitations agricoles, les actions menées durant cette période ont eu peu d'impacts pour des exploitations agricoles. La situation de pauvreté et de vulnérabilité ont augmenté.

Période de 1991 à 2001

En renforcement aux actions menées pour le développement de la production rizicole dans le cadre de l'ODR (phase 2 et 3 durant la période), le projet de développement du Moyen Ouest (PDMO) a été lancé au début des années 90. Ce projet, sur financement du FIDA, était basé sur une approche recherche-développement, avec l'appui aux institutions décentralisées aux organisations paysannes. Il avait pour objectif la diversification des productions par l'intensification des cultures pluviales (riz, maïs, manioc et arachide), la réalisation de micro-périmètres irrigués et des pistes rurales avec un co-financement de l'OPEP. Cette opération était focalisée dans la région de Bongolava et n'a pas vraiment touché le Moyen Ouest/Vakinankaratra.

Dans le Moyen Ouest de Vakinankaratra, le projet ODR a continué ses activités jusqu'en 1996. Les opérations de crédit rural avec le BTM ont été poursuivies jusqu'à la privatisation totale des banques d'Etat vers la moitié des années 90. La privatisation de la banque a été menée en même temps que la création de systèmes de microfinance rurale avec l'appui des bailleurs de fond et des ONG spécialisés. Le CECAM (Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels), touchant les zones du Moyen Ouest, a été créé par l'ONG FERT (Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre) vers le début des années 90 et s'est installé à Ankazomiriotra en 1995.

A l'arrêt du projet ODR, le Programme National de Vulgarisation Agricole (PNVA), de 1996 à 2000 sur financement de la Banque Mondiale, a pris le relais dans le domaine de la vulgarisation des techniques agricoles améliorées. Cette opération a été menée dans un objectif de tester une stratégie de vulgarisation durable (World Bank, 1996).

Le « Projet National Maïs » financé par le Fond Africain de Développement au travers de la BAD ou Banque Africaine de Développement a été lancé en 1993. En pleine phase d'ajustement structurel, le PNM, centré sur le développement de la filière maïs, a comme finalité l'autosuffisance alimentaire, l'augmentation du revenu des paysans à long terme et l'amélioration de la balance de paiement (ONAR / Fond Africain de Développement, 2004).

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme environnemental, des actions ont été menées par l'Association Nationale d'Actions Environnementales (ANAE). Elles se sont limitées à la mise en place de sites de démonstration d'aménagement de topo-séquence ou bassins versants.

Un site de référence, dans le domaine de l'Agriculture de Conservation a également été installé en 1995 dans la zone (à Ivory dans la Commune de Vinany), par l'ONG TAFA sur financement de l'AFD. Ce site avait pour objectif la mise au point et la démonstration de pratiques de gestion durable des terres. Ce site a servi de référence pour les futurs projets de développement et de diffusion des pratiques agro-écologiques.

Pour les agriculteurs (enquête focus groupe, 2014), cette période 1991 à 2005 a été marquée par un vide en matière d'appui public notamment pour les agriculteurs dans les zones enclavées. Les actions menées ont été très limitées en raison des difficultés de l'Etat (Entretien DRDR, 2014). Les impacts des actions menées ont été minimes malgré la mise en œuvre de différents projets et les appuis de différents bailleurs de fond.

3.2.2.2. Meilleure prise en compte de la durabilité à partir des années 2000

Initiative spécifique pour l'extension agricole dans les zones du Moyen Ouest

Dans l'optique de l'extension agricole et d'accompagnement à la migration, l'Etat a mis en œuvre, avec l'appui de la BAD (Banque Africain de Développement) le PROJER (Projet Jeunes Entrepreneurs Ruraux) de 2000 à 2007. Ce projet a notamment favorisé la migration intra-régionale et les aménagements des « zones d'investissement agricole » ainsi que le développement des entreprises rurales au travers l'installation de jeunes entrepreneurs dans un territoire de 83 500 ha du Moyen Ouest. Ce projet, pendant sa première phase a surtout concerné le Moyen Ouest de Bongolava. Une deuxième phase, le PROJERMO ou Projet de Jeunes Entreprises Rurales dans le Moyen Ouest est actuellement en cours d'instruction avec une extension dans les zones du Moyen Ouest de Vakinankaratra.

La Région de Vakinankaratra a ciblé la zone du Moyen Ouest comme zone d'investissement agricoles ou ZIA (PRDR, 2008). Les filières ciblées étaient le riz pluvial, le maïs, le manioc, la pomme de terre et les cultures fourragères pour le développement de l'élevage laitier.

Les actions ont porté sur l'amélioration des conditions d'accessibilité à la modernisation avec l'importation de matériels comme les tracteurs et les moissonneuses batteuses pour les opérateurs.

Des initiatives de déplacement à petite échelle des ménages pauvres dans les zones du Moyen Ouest ont également été menées à l'initiative des ONG à l'exemple de l'association Accueil des Sans-Abris (ASA) sur financement de la fondation Raoul Follereau. L'ONG accompagne l'installation des familles par la mise en œuvre de formations sur la gestion d'une exploitation agricole, la mise à disposition de terrain et des matériels de production.

Amélioration de l'accès aux services financiers

Actuellement, diverses institutions de microfinance sont actives dans cette zone en plus de CECAM installé dans les années 1995. L'OTIV (Ombona Tahiry Hifampisamborana ny Voly ou Mutuel d'épargne et de crédit), créé sous l'impulsion de la Banque Mondiale, intervient depuis les années 2000. Le TITEM (Tahiry Iombonan'ny Tantsaha Eto Madagasikara), créé également dans les années 90 à l'échelle nationale, est intervenu plus récemment dans le Moyen Ouest dans les années 2010. D'autres organismes de microfinance se sont installé très récemment dans la zone comme l'Accès banque et le Microcred.

Les agriculteurs ont actuellement des facilités pour l'accès aux services financiers (crédits de financement agricole, GCV ou Grenier communautaire villageois et les crédits commerciaux), soit au niveau de leur commune, où au plus loin au niveau de la Commune d'Ankazomiriotra au bord de la RN34.

Sécurisation foncière

Une réforme foncière a été lancée en 2005 avec la lettre de politique foncière. Dans un objectif de répondre à la forte demande en documents garantissant la sécurité foncière et mettre en place un service de proximité, l'Etat s'est rapproché des collectivités décentralisées pour mettre en place un dispositif juridique et institutionnel local. Des guichets fonciers ont été ainsi installés dans chaque commune rurale en 2005 au travers du projet MCA (Millenium Challenge Account) pour la zone du Moyen Ouest. La mise en place, appuis matériels, numérisation au niveau district, formation et paiement des agents au début ont été accompagnée par le projet MCA. Le dispositif a été transféré à la Commune qui va s'assurer

de la gestion de la pérennisation du fonctionnement au travers des recettes du service. Les guichets ont ainsi fonctionné depuis 2005, et transféré rapidement aux communes après l'arrêt brusque du projet MCA dans le contexte de la crise de 2009.

Amélioration de la productivité agricole

Dans le cadre de l'amélioration de la productivité agricole, divers projets/programmes ont été mis œuvre dans le Moyen Ouest de Vakinankaratra.

Le projet PSDR ou Projet de Soutien au développement rural est intervenu dans la zone dans les années 2002 à 2013. Ce projet, mis en œuvre sous forme de financement / subvention des investissements agricoles, a pour objectif d'accroître la productivité et les revenus des petits agriculteurs de manière durable, d'appuyer le développement des OP et groupes communautaires et de réduire la pauvreté tout en préservant les ressources naturelles de base.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la révolution verte, le système VOUCHER (mise à disposition d'engrais à prix subventionnés et remboursement à la récolte) a été mené sous l'impulsion de l'Etat dans les années 2004-2005 pour pousser l'utilisation des engrais chimiques. Cette opération a été gérée par la Direction Régionale du Développement Rural, et opérationnalisée sur terrain au travers du Tranoben'ny Tantsaha ou Chambre d'agriculture.

Le Ministère de l'Agriculture a également favorisé la promotion de petites mécanisations (charrue, herse, houe rotative...), dans la zone du Moyen Ouest, dans le cadre du CARD et en collaboration avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Le projet national Agroécologie a été lancé dans un objectif de diffuser les techniques agro-écologiques notamment l'Agriculture de Conservation, au travers de la valorisation des premières expériences sur le site de démonstration d'Ivory avec l'ONG TAFI au début des années 2000. Les actions ont été gérées par la suite dans les années 2004 à 2008 par le groupement GSDM et dont la mise en œuvre sur terrain a été assurée par l'ONG FAFIALA. Ces opérations ont été menées ainsi dans un objectif de gestion durable du capital sol. Compte tenu du temps long de régénération du sol, et notamment les difficultés durant les premières années de mise en place de ces systèmes agro-écologiques, la transition a été accompagnée par les systèmes de préfinancement des intrants (semences, engrais et produits phytosanitaires), d'une affiliation à des organismes de microfinance pour lancer un processus d'épargne-investissement pour les agriculteurs.

Le projet BVPI SE/HP ou projet de mise en valeur et de protection des bassins versants et périmètres irrigués qui a pris le relais des actions du projet national agro-écologie. Ce projet, mis en œuvre dans la zone de 2008 à 2012, s'est appuyé sur la mise en œuvre des techniques d'agroécologie (Agriculture de Conservation, intégration agriculture élevage, ...) pour la régénération du sol et l'accroissement des rendements. Des techniques d'intensification agricole ont également été développées notamment au travers de l'amélioration variétale et l'utilisation d'un minimum d'intrants nécessaires.

Le projet MCA, à part les actions de en place des guichets fonciers, ont développé les filières agricoles, la valorisation des produits, la diversification des produits et l'intégration des agriculteurs dans le marché.

Amélioration de l'accès aux services agricoles

Les agriculteurs dans les zones du Moyen Ouest, comme dans toutes les zones rurales de Madagascar, font face à des problèmes d'imperfections de marché. Les marchés restent dominés par les collecteurs avec des phénomènes importants d'asymétrie d'information. De plus, en raison de la difficulté d'accès, le coût des informations n'est souvent pas à la portée des agriculteurs.

Face à ce constat, l'état a mis en œuvre une stratégie de Service aux agriculteurs qui vise à assurer une mise en relation des institutions et acteurs des services aux agriculteurs, en termes

de consolidation de leurs capacités professionnelles et de modes de financement pérennes (SACSA/MinAgri, 2009). Dans ce cadre, des Centres de Service Agricole (CSA) ont été mis en place dans tous le pays à l'échelle des districts, et installé à Ankazomiriotra pour le Moyen Ouest de Vakinankaratra. Ce Centre assure selon le SACSA en 2009, des services directs (information, conseil technique, conseil économique et de gestion, accès aux intrants, accès aux financements, accès aux marchés...), des services indirects (infrastructures, recherches appliquées, structuration professionnelle...) ainsi des services publics (suivi, contrôle, réglementation, veille, formation au métier...). Il faut noter que le FRDA (Fond Régional de Développement Agricole) vient en appui à ce dispositif dans le cadre de financement de certains Services ou actions de développement à la suite de validation de ces CSA.

Amélioration des accès aux services sociaux à l'échelle socio-territoriale

L'Etat a également assuré des actions pour l'amélioration des accès aux services sociaux dans le cadre des efforts pour le développement humain. Des politiques reliées aux Ministères de la population, de l'éducation nationale et de la santé, ont été mises en œuvre pour l'amélioration des accès aux services sociaux notamment la réhabilitation des établissements scolaires accompagnée des actions de distribution de kits scolaires, des travaux de construction et de réhabilitation des centres de santé ainsi que des programmes élargis de vaccination ou PEV (PNDR, 2008). Bien que ça ne rentre pas dans les activités agricoles, ça rentre dans la mise en œuvre du PNDR et renforce la durabilité des exploitations agricoles. Les zones du Moyen Ouest de Vakinankaratra en a largement bénéficié dans les années 2004-2006. Dans les milieux ruraux, ces actions ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre des PCD ou Plan Communal de Développement, ou les exemplaires disponibles actuellement s'orientent plus dans des demandes en matière de renforcement des infrastructures sur le plan socio-territorial.

3.2.2 Conditions de mise en œuvre des politiques publiques

Depuis 1960, un des points marquant de l'évolution des politiques publiques malgaches concerne la participation des différents acteurs.

Durant la première république, la conception des politiques publiques est restée une « affaire » de l'Etat central. Toutefois, pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement, des organes décentralisés ont été mis en place notamment le Conseil Technique Régional du Plan et du Développement au niveau préfecture et le Conseil Rural de Développement au niveau de la Commune. Dans la zone d'étude, selon les paysans (enquêtes focus groupe), ces organes n'ont été qu'une façade politique. De plus, les « travaux au ras du sol »¹² organisés par l'Etat dans un objectif de faire participer les acteurs de base n'ont pas vraiment touché cette zone à part quelques aménagements de piste.

A partir de 1972, l'institutionnalisation du fokonolona (communauté de base) comme base de tout développement a suscité l'espoir des agriculteurs vis-à-vis des actions de l'Etat. Toutefois, cette forme d'institution, en résonance avec l'organisation sociale en place avec les lignages à l'échelle des villages ou hameaux, est restée une organisation purement sociale. Les politiques, notamment les actions de développement, ont été menées au travers des Sociétés d'Etat (fourniture de services aux agriculteurs). Selon les enquêtes focus groupe, la Société d'Etat MAMISOA a mené des actions de production en régie, sans amélioration des

¹² Travaux au ras du sol : C'est une initiative prise par l'Etat, mis en œuvre sur le territoire nationale, pour faire comprendre aux gens que le développement devait avoir l'aval de tous, une forme d'association « Etat-population » : Il s'agit de divers travaux sur terrain où « L'Etat prend en charge l'aide technique et l'aide financière. Ce sont les techniciens de l'Etat qui étudieront les projets, s'ils sont réalisables. C'est le budget de l'Etat qui financera tout ce qui sera nécessaire et qui ne pourra pas être trouvée sur place avec les moyens de bord. De son côté, la population doit se charger de tout le travail manuel à sa portée ».

services à l'agriculture. Toutefois, quelques actions de développement ont été menées par les services techniques déconcentrés à l'échelle des Districts (agents et techniciens d'Etat).

A partir des années 90, le désengagement de l'Etat a fait naître de nouveaux espoirs chez les paysans notamment avec la création de la FIFATA (Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha ou Association pour le Progrès des Paysans), une Organisation paysanne faitière créée dans les régions des Hautes Terres (Vakinankaratra et Amoron'i Mania). Cette organisation paysanne créée en 1989 s'est installée dans la zone du Moyen Ouest de Vakinankaratra en 1995. Elle a été créée pour gérer les services d'appui technique, d'approvisionnement et de financement, de collecte et de commercialisation nécessaires au développement agricole tel que cité dans le site web du FERT (www.globenet.org/horizon-local/fert/fertmad.html). C'est au travers cette association que la Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel (CECAM) a été mis en place. L'Etat a continué en parallèle à apporter des conseils agricoles et de la vulgarisation au travers les projets/programmes menés par les services techniques déconcentrés.

A partir des années 2000 la zone a connu une multiplication des intervenants : ONG, projets/programmes, organismes privés, organismes confessionnels, notamment dans la fourniture de Services aux agriculteurs (services financiers, conseils agricoles, intrants...). Beaucoup d'associations paysannes de base ont été créée pour servir de relais dans la mise en œuvre des différentes politiques (publiques et privés) de développement, et notamment favorisées au travers des projets/programmes. Le Tranoben'ny Tantsaha a été crée par l'Etat avec l'objectif de développer le secteur agricole et de renforcer les organisations des producteurs.

Toutefois, dans de nombreux cas, la création de ces organisations paysannes de base a été comprise par les paysans comme une condition d'accès au financement (enquête 2014). Il n'y a pas de véritable structuration des organisations de base et la représentation dans les organisations faitières et à la Chambre d'agriculture (Tranoben'ny Tantsaha) ne serait qu'une façade selon les agriculteurs. Aucun agriculteur ou OP de base rencontré durant nos enquêtes ne se sent ni membre ni concerné par le Tranoben'ny Tantsaha ni le FIFATA. Selon un paysan des focus groupes : *« Dès que ça remonte au niveau de la région, ce ne sont plus des paysans qui nous représentent. Même s'il y a des mouvements à la base, au niveau des Communes, cela ne représente rien »*.

Ainsi, les organisations faitières sont sollicitées et participent à la mise en œuvre des politiques, et dans une moindre mesure à leur conception. Cependant, la structuration et l'organisation sont insuffisantes pour que les OP de base et les agriculteurs se sentent concernés et participent. Ainsi, les informations venant de l'Etat au travers des réunions (plateformes, forum...) ne parviennent pas à la base.

Dans la mise en œuvre des actions, des groupements de base ont été créés à chaque passage de projet (le plus souvent de nouveau groupe par type de projet). Ces groupements ont été créés, seulement suivant les opportunités d'appui et de financement, sans réflexions, ni de leur propre pérennisation ni de la prise en main des actions de développement mené. Durant notre enquête, beaucoup de Groupements du projet PSDR ainsi que du projet BVPI SE/HP se sont arrêtés ou mis en veille.

Ainsi, malgré les évolutions avec la création d'instances censées représenter tous les acteurs, la mise en œuvre des politiques publiques en tant que représentation des décisions de plusieurs acteurs, présente des défaillances. Les agriculteurs ne se sentent impliqués ni dans la conception des politiques publiques, ni dans leur mise en œuvre. Leurs stratégies se limitent à saisir les opportunités d'appuis et de financement qui se présentent.

3.2.3 Evaluation des politiques publiques récentes favorisant la durabilité de l'agriculture et des exploitations agricoles

Les évaluations menées dans le cadre de cette partie de l'étude se portent sur :

- les actions de diffusion des techniques agroécologiques menées par le projet BVPI SE/HP, qui ont attaquées directement les problématiques principales de la zone. En effet, ce projet, intervenu dans la zone de 2008 à 2012, a orienté ses activités sur le développement des pratiques durables avec une approche exploitation dans la mise œuvre de ses activités.
- les actions portant sur l'amélioration de l'environnement de production des exploitations agricoles amenant au renforcement de leur durabilité notamment la sécurisation foncière, l'amélioration de l'accès aux services financiers et le renforcement des accès aux intrants. Les différents risques et contraintes à la diffusion des pratiques agroécologiques, souvent évoqués en plus des aspects d'apprentissage sont également liées à ces facteurs (Kassam *et al.*, 2011 ; Raharison *et al.*, 2012 ; Gret, 2014).

Les indicateurs suivants seront utilisés dans cette analyse à savoir la pertinence, la cohérence, l'atteinte des objectifs, l'efficacité, l'efficience et l'équité. Ces aspects d'évaluation ont également pour objectif, dans le cadre d'un processus de recherche plus poussée, de ressortir des hypothèses d'impact des interventions publiques ou des hypothèses de facteurs pouvant être considérées comme conditions favorables ou non au développement de l'agroécologie pour les exploitations agricoles du Moyen Ouest.

3.2.4 Evaluation des politiques de diffusion de l'agroécologie - intervention du projet BVPI SE/HP (2006-2012)

3.3.1.1. Evaluation globale des interventions du projet BVPI SE/HP

Le projet BVPI SE/HP, mené dans le cadre du programme national BVPI (lettre de politique BVPI), sur financement de l'Agence Française de Développement, a été lancé au regard des grands enjeux du développement durable.

Encadré 3 : Contexte d'intervention de projets de développement d'agriculture durable

Tiré du rapport « Agroécologie : évaluation de 15 ans d'actions d'accompagnement de l'AFD », GRET 2014. A la fin des années 90 et au début des années 2000, dans le monde et plus particulièrement dans les pays en développement, des constats ont été observés sur une crise des modèles existants d'intensification agronomique.

- *Soit ces modèles se sont spontanément développés sous l'impulsion de dynamiques du marché, appuyées le cas échéant par des projets de développement ou des actions des Etats pour encourager le modèle technique conventionnel. Cependant, après de forts progrès de productivité, les rendements ou la productivité tendent à se tasser, voire régressent sensiblement.*
- *Soit les agricultures traditionnelles peinent à évoluer, ces modèles ne se révélant pas comme suffisamment attractifs pour enclencher des dynamiques d'intensification. L'érosion des sols, la baisse de la fertilité liée à la réduction des jachères et à l'absence de compensation des exportations minérales, la montée des pressions parasitaires, un enherbement de plus en plus mal contrôlé sont autant de raisons invoquées.*

Dans ces conditions, et face à la crise écologique que doivent affronter nombre d'agricultures, considérant les limites et impacts environnementaux négatifs de nombreuses pratiques agricoles encouragées par le modèle conventionnel d'intensification, la recherche de solutions alternatives agroécologiques au début des années 2000 apparaît comme hautement pertinente par rapport aux grands enjeux du développement durable.

L'approche BVPI, a consisté à mettre en œuvre des actions localisées à l'intérieur de l'espace Bassins Versants et Périmètres Irrigués (pris comme un ensemble cohérent) afin de permettre le développement d'activités productives et préservatrices des ressources en prenant en compte les différents potentiels offerts par les milieux successifs (tanety, bas fonds, parcours, foresterie...) (BVPI, 2012). Les actions ont été ainsi menées en privilégiant le développement

des pratiques agro-écologiques, le renforcement des organisations paysannes, la mise en relation avec les services axés aux développements et avec les acteurs de développement.

Les interventions du projet, apparaissent pertinentes vis à vis des enjeux de durabilité observés. Elles sont également cohérentes aux politiques menées par l'Etat (Lettre de politique BVPI, 2006) avec des actions de développement de l'agriculture durable, inscrits dans les documents stratégiques (DSRP, 2005 ; MAP, 2007 ; Pacte Nationale PSAEP/CAADP, 2014).

Par rapport aux résultats, au départ, le projet a fixé deux niveaux d'objectifs à savoir l'augmentation des revenus des agriculteurs et la protection des ressources naturelles (contre l'érosion, contre les pertes des fertilités...) en impactant au maximum les bassins versants en termes de surface.

Par rapport à la couverture de bassins versants, l'atteinte des résultats attendus est très relative. Il faut noter que le projet est intervenu à l'échelle d'une zone de concentration (une zone délimitée pour concentrer les efforts et les actions du projet). Dans toutes les zones de concentration du projet dans le Moyen Ouest de Vakinankaratra, les résultats sont résumés dans le tableau suivant selon les données du rapport de capitalisation du projet BVPI SE/HP en 2012 :

Tableau 7 : Quelques éléments de résultats des interventions du projet BVPI SE/HP

Caractéristiques mesurées par le projet	Résultats
Nombre d'exploitation bénéficiaire (toutes interventions du projet*)	4 054
Nombre totale des exploitations dans les zones de concentration	9 690
Pourcentage d'exploitations touchées	42%
Surface touchée dans les zones de concentration (Ha)	1 590
Surface des zones de concentration (Ha)	8 525
Pourcentage de surface concernée	19%

* Les interventions du projet ont concerné les appuis en production agricole (agroécologie, intensification agricole), élevage, foresterie, appuis aux organisations paysannes

Toutefois, à l'échelle des bassins versants, compte tenu de la proportion que représentent les zones de concentration, la surface touchée par le projet est très faible (BVPI, 2012).

La présence d'un technicien dans chaque Commune a permis à une bonne mise en relation entre le projet et les agriculteurs. Les enquêtes auprès des agriculteurs (Focus groupe, 2014) ont fait ressortir l'intérêt des agriculteurs pour ce type de projet qui a marqué le plus les agriculteurs parmi toutes les actions des politiques publiques.

L'expérience des terrains les plus anciens dans différents pays montre qu'il faut bien une dizaine d'années d'intervention de recherche-développement avant de disposer de références solides permettant une bonne efficacité des actions (GRET, 2014). En termes d'efficacité, les estimations faites dans le cadre de l'évaluation des projets agro-écologiques de l'AFD donnent le chiffre d'environ 2000 euros/Ha (GRET, 2014). Cette évaluation a mentionné qu'il est difficile de modéliser le retour sur investissement d'un projet notamment avec les résultats quantitatifs en fin de projet. Ces chiffres ne reflètent que très partiellement les impacts à courts termes.

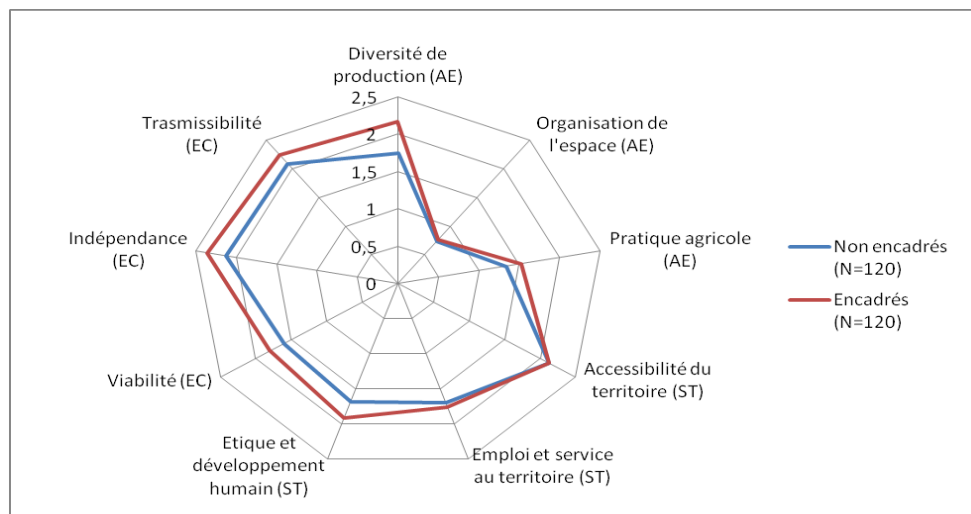
En termes d'équité, il faut noter que le projet a touché 2 662 exploitations agricoles dans les 04 Communes du Moyen Ouest de Vakinankaratra, toutes activités confondues (BVPI, 2012). Le nombre de la population dans la zone est de 108 000 personnes¹³ (Recensement 2013), ce qui donne en moyenne dans les 18.600 ménages agricoles sur la base de 5,8 personne/ménage (enquête, 2014). Ainsi le projet, a touché environ 15% de la population. Le projet a

¹³ Nombre de population de 107.899 dans les 04 Communes selon le recensement 2013 (chiffres auprès des 04 Communes dont Ankazomiriotra : 29492, Vinany : 20588, Inanantonana : 22288 et Fidirana : 28931)

conditionné son intervention au travers des organisations paysannes, ou groupes d'agriculteurs, ce qui constitue un facteur bloquant pour les agriculteurs voulant avancer en individuel (enquête, 2014).

Le temps du mémoire n'a pas permis à aller jusqu'au bout d'une analyse d'impact, nécessitant une méthodologie spécifique et des informations plus poussées. Toutefois, l'analyse au travers des profils de durabilité nous amène à ressortir des hypothèses d'impact, à creuser dans une étude plus poussée. Les mesures des différents indicateurs suivant la méthodologie utilisée dans l'étude et adaptée de la méthode IDEA ont permis de produire les courbes de comparaison qui suivent.

Figure 12 : Comparaison des indicateurs moyens de durabilité entre agriculteurs encadrés et agriculteurs non encadrés par le projet BVPI SE/HP

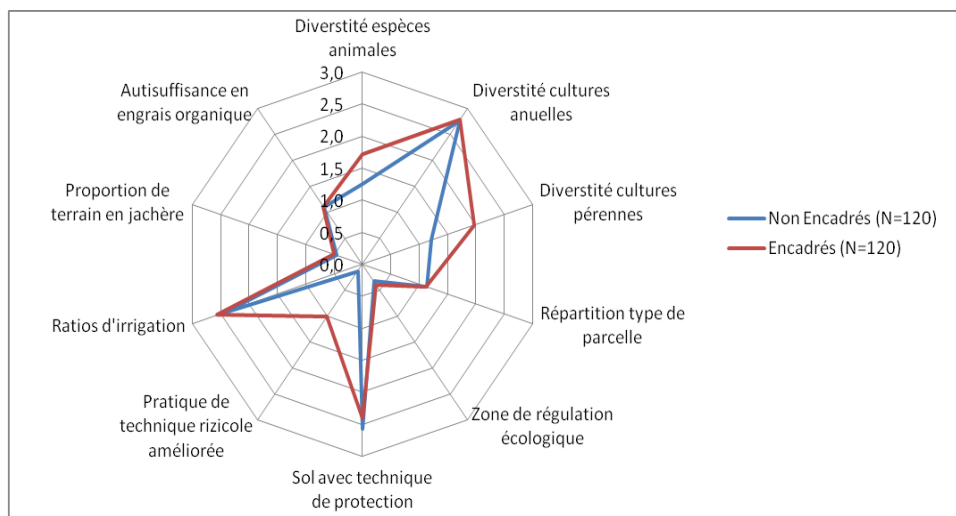


AE : Echelle agro-écologique, ST : Echelle socio-territoriale et EC : Echelle économique

On note des petites différences sur presque tous les domaines des trois échelles de durabilité.

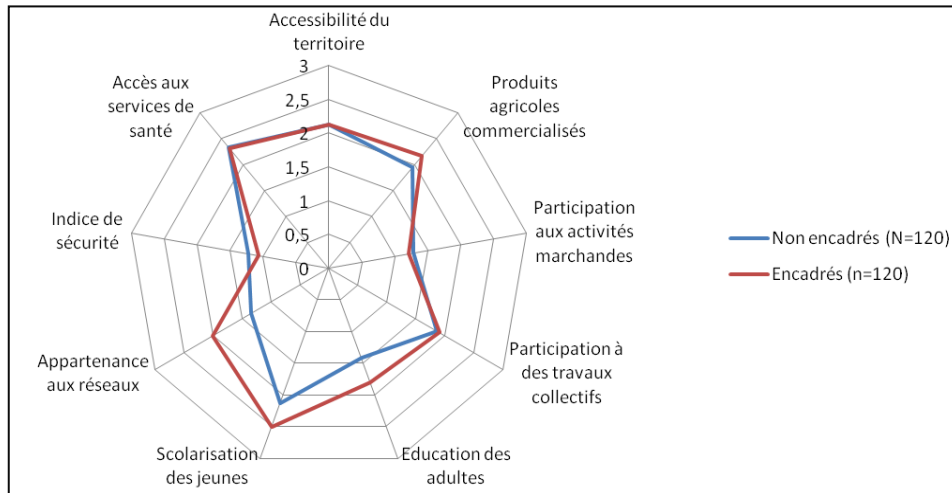
En détaillant pour chaque échelle de durabilité on obtient des graphiques avec des différences plus importantes. Ainsi, on peut émettre comme hypothèse qu'à l'échelle de la durabilité agro-écologique, les actions du projet ont impacté sur l'augmentation de la diversité des espèces animales, sur l'augmentation de la diversité des espèces pérennes et sur l'amélioration des pratiques rizicoles.

Figure 13 : Profil de la durabilité agro-écologique entre bénéficiaires ou non du projet BVPI SEHP



Par rapport à la durabilité socio-territoriale, des hypothèses d'impacts peuvent être émises sur l'augmentation des produits commercialisés, sur le niveau de scolarisation et sur l'appartenance aux réseaux. Par contre, ces agriculteurs sont plus exposés aux problèmes d'insécurité.

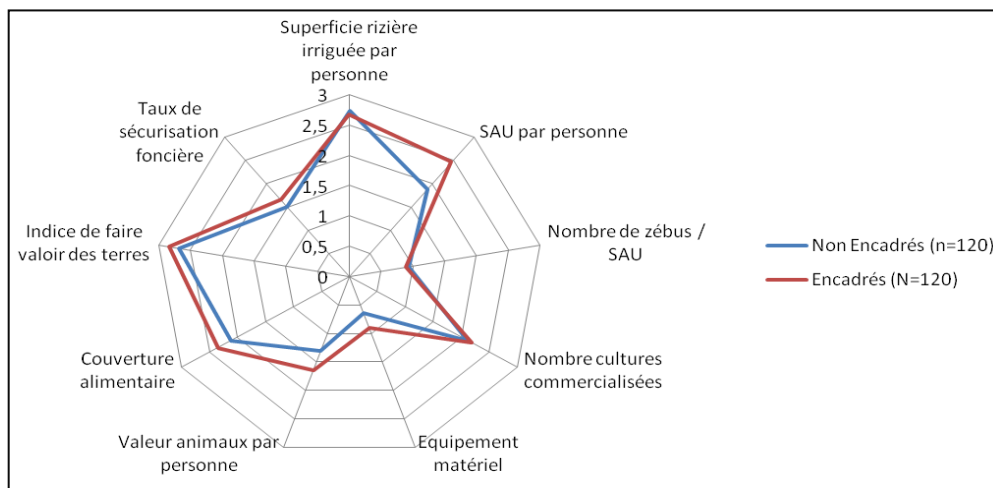
Figure 14 : Profil de la durabilité socio-territoriale entre bénéficiaires ou non du projet BVPI SEHP



Toutefois, il est difficile d'interpréter ces courbes, car il y a de fortes chances que les agriculteurs les plus intéressés par les appuis du projet soient ceux qui avaient déjà de bons niveaux d'éducation et de meilleures appartenances aux réseaux. Une étude plus approfondie avec des enquêtes adaptées permettra d'apporter des réponses sur ces points.

En ce qui concerne la durabilité économique, des hypothèses d'impacts peuvent également être formulées notamment sur l'augmentation de la SAU par personne, l'équipement en matériel, la valeur des animaux au sein de l'exploitation, la couverture alimentaire, l'indice de faire valoir et le taux de sécurisation foncière.

Figure 15 : Profil de la durabilité économique entre bénéficiaires ou non du projet BVPI SEHP



Des analyses plus précises restent à mener pour confirmer ces hypothèses d'impact ou amener à une autre hypothèse sur les conditions favorisant l'adoption des pratiques de l'agroécologie par les agriculteurs de la région. Il est possible que les agriculteurs qui adoptent les innovations proposées par le projet soient ceux qui, en moyenne, sont les mieux dotés en superficie par personne et en animaux.

Cette deuxième hypothèse nous a amenée à faire des comparaisons sur les caractéristiques des exploitations agricoles appuyées par le projet et des exploitations agricoles non appuyées. Il est constaté que les caractéristiques des exploitations appuyées sont mieux dotées pour presque tous les critères (ces caractéristiques sont détaillées en annexe 6).

En ce qui concerne la surface totale des exploitations agricoles et la surface de tanety, des différences significatives sont notées (voir tableaux ci-dessous).

Tableau 8 : Comparaison des moyennes des superficies totales et de tanety des agriculteurs encadrés et non encadrés par le projet BVPI SE/HP

		N	Moyenne	Coeff variation (%)	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Min	Max
						Borne inférieure	Borne supérieure		
Superficie totale en Ha	Non Encadré	120	3,44	85	0,27	2,91	3,97	0,43	18,10
	Encadré	120	6,30	82,5	0,47	5,36	7,24	0,67	25,31
	Total	240	4,87	91,5	0,29	4,30	5,43	0,43	25,31
Superficie Tanety en Ha	Non Encadré	120	2,43	90,1	0,20	2,04	2,83	0	12,27
	Encadré	120	4,41	85,3	0,34	3,73	5,09	0	19,12
	Total	240	3,42	94,4	0,21	3,01	3,83	0	19,12

Tableau 9 : Test ANOVA pour la comparaison des moyennes des superficies totales et de tanety des agriculteurs encadrés et non encadrés par le projet BVPI SE/HP

		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Superficie totale en Ha	Inter-groupes	490,376	1	490,376	27,436	0,000
	Intra-groupes	4253,865	238	17,873		
	Total	4744,242	239			
Superficie tanety en Ha	Inter-groupes	235,351	1	235,351	24,843	0,000
	Intra-groupes	2254,709	238	9,474		
	Total	2490,060	239			

Le test de comparaison des moyennes, permet de conclure que les surfaces moyennes entre les deux groupes sont significativement différentes. La superficie moyenne totale pour les exploitations encadrées est 6,3 ha contre seulement 3,4 ha pour les non encadrés soit près de 2,9 ha d'écart entre les moyennes (83% de plus pour les encadrés). Pour la surface en tanety, l'écart est un peu moins important en valeur absolue (2,0 ha) mais est similaire en valeur relative (+81% pour les encadrés).

Ainsi, une autre hypothèse est à vérifier : la disponibilité en surface est un facteur déterminant pour l'implication des agriculteurs dans les interventions du projet et l'adoption de pratiques agro-écologiques

3.3.1.2. *Evaluation globale de la diffusion de l'Agriculture de Conservation*

L'Agriculture de Conservation ou SCV (Semis direct sur Couverture Végétal) est une pratique diffusée par le projet BVPI SE/HP pour répondre aux contraintes du milieu :

- Les SCV permettent d'améliorer la gestion de la fertilité organique et minérale (GRET, 2014), en particulier en situation de forte dégradation
- Les SCV permettent de réduire les ruissellement et surtout l'érosion du sol (Douzet *et al.*, 2012)
- Ces systèmes permettent de contrôler le Striga, principal fléau des céréales dans le Moyen Ouest (Michellon *et al.*, 2011)

A la fin des quatre années d'intervention du projet BVPI SE/HP, le nombre d'agriculteurs pratiquant les SCV est resté relativement faible avec 560 exploitations agricoles (Bdd BVPI, 2012) soit seulement 3% des exploitations agricoles de la zone d'étude.

Dans l'enquête, les agriculteurs ont été interrogés sur ces pratiques et ont énoncé leurs principales motivations (pour ceux qui les ont adoptées) et leurs principales contraintes (pour les non adoptants, mais aussi les adoptants).

Tableau 10 : Motivations et contraintes pour les pratiques des SCV

Principales motivations ^(a)		Principales contraintes ^(b)	
Amélioration du sol (structure, fertilité du sol)	52,2%	Difficultés techniques et pratiques	38,7%
Augmentation de rendement	17,7%	Divagation, ennemis des cultures	21,9%
Diminution du coût de production	17,7%	Besoin élevé en main d'œuvre	10,3%
Lutter contre les mauvaises herbes	14,2%	Besoin élevé en capital	7,7%
Protection du sol	11,5%	Besoin élevé en intrants	7,7%
Expérience sur de nouveau système	9,7%	Rareté de matériel adapté	7,1%
Destruction du Striga (Arema)	8,0%	Contrainte de feu de brousse	4,5%
Bénéficie de l'encadrement (appui ONG)	6,2%	Manque d'information et de formation	4,5%
Obtention gratuite de semences de plantes de couverture	5,3%	Besoin en surface élevé et nécessité de jachère d'une année	3,9%
Observation de rendement des autres exploitations	2,7%	Autres (gestion calendrier, marché plante de couverture...)	18,1%
Autres	4,5%		
<i>(a) Réponses issues de 113 répondants (127 personnes n'ont pas donné de motivation)</i>		<i>(b) Réponses obtenues auprès des 155 répondants sur 240 enquêtés</i>	

Pour les adoptants, les principales motivations concernent l'amélioration du sol (plus de 50% des répondants), l'augmentation de rendement et la diminution du coût de production. Pourtant l'adoption de la pratique reste limitée à une partie des surfaces de tanety.

Selon les résultats du projet BVPI SE/HP et d'un projet antérieur (projet national Agroécologie) dans une exploitation adoptante les surfaces cultivées en SCV, bien que des agriculteurs adoptent et maintiennent des parcelles suivant ces pratiques, le pourcentage de surface occupé à l'échelle de l'exploitation tend à diminuer et stagner à peu près 12%.

Tableau 11 : Surface moyenne de parcelles conduites en SCV selon le nombre d'année d'adoption

Nombre d'année d'adoption	Première année	2 années	3 années	4 années	5 années	6 années	7 années	Tous les adoptants
Nombre de paysans	178	19	31	153	51	103	33	568
Pourcentage (Surface SCV / surface tanety) en %	28,4	20,2	28,9	11,1	16,2	12,3	7,6	14,2

Source : Bdd BVPI, 2012

Ce plafonnement à environ 12% de la surface en tanety, nous amène à nous interroger sur les motifs ou les limites de ce blocage, alors que les motivations pour les SCV plaident pour une généralisation de la pratique.

Le système SCV le plus développé et adopté dans la zone est le « Système à base de Stylosanthes ». On constate que les agriculteurs font de petites adaptations par rapport au modèle diffusé notamment en réduisant le temps de jachère recommandé (Cf encadré 4).

Ce système SCV "recommandé" présente des contraintes pour les exploitations agricoles du Moyen Ouest :

1. La gestion du Stylosanthes demande largement plus de temps de travail manuel (80 Hj) que le labour à la charrue (20 Hj) (Raharison, 2012).
2. Le maintien des biomasses de Stylosanthes est souvent l'objet de dégâts en raison de la vaine pâture qui est la règle commune dans le Moyen Ouest (et dans toute les régions de Madagascar).

La mise en jachère tous les deux ans est difficile à réaliser et cette technique du système n'est pas vraiment respectée. Les agriculteurs préfèrent valoriser la parcelle avec une culture vivrière au moment où la parcelle devrait être maintenue en jachère de Stylosanthes. Cela conduit souvent à une difficulté de maîtrise des adventices et au re-labour de la parcelle.

Encadré 4 : Le système à base de Stylosanthes diffusé dans le Moyen Ouest

Système SCV à base de Stylosanthes (Raharison, 2012 ; BVPI, 2012) :

Le principal objectif du système SCV à base de Stylosanthes est de pouvoir cultiver régulièrement des céréales (riz pluvial, maïs, sorgho) sur des collines dont les sols sont appauvris (souvent infestés de Striga, rendant parfois très difficiles les cultures de céréale).

Le Stylosanthes est une légumineuse érigée qui fixe de grandes quantités d'azotes tout en produisant une forte biomasse aérienne et racinaire.

Selon les recommandations initiales, dans ce système, on installe le Stylosanthes en dérobé d'une culture vivrière en première année ("habillage", A0), puis l'année suivante A1, on laisse en jachère améliorée pour obtenir suffisamment de biomasse, et enfin en A2 on pratique un semis de céréale en SCV (décapage du Stylosanthes, formation du mulch, semis direct sans labour). En A3, le Stylosanthes repousse lors d'une nouvelle jachère améliorée, puis en A4 on peut à nouveau installer une céréale en SCV.

Cette recommandation demande donc une jachère améliorée tous les deux ans, et la culture d'une céréale tous les deux ans. La jachère améliorée permet de "recharger" le sol en biomasse et donc d'améliorer progressivement la fertilité (fixation d'azote et de carbone).

En conventionnel, dans la zone, la jachère est appliquée quand le sol présente une forte difficulté à produire même les cultures les plus rustiques. Elle est donc pratiquée en situation de forte dégradation du sol.

La première contrainte a été résolue dans le cadre d'une démarche de recherche action menée par une équipe SCRID-GSDM, avec le développement d'un rouleau pour la maîtrise de Stylosanthes ce qui réduit le temps de gestion à 15Hj/ha (mesure faite par le projet BVPI SE/HP).

La deuxième contrainte liée à la divagation des animaux laissés en vaine pâture est souvent citée par les agriculteurs avec plus de 20% des répondants dans l'enquête et également durant les enquêtes focus groupe. Pour lever cette contrainte il faut une organisation à l'échelle des institutions locales, puisque la vaine pâture est un droit d'usage en vigueur dans les communautés rurales. Souvent les projets n'ont pas pris en compte cette contrainte dans leurs actions.

La troisième contrainte est liée aux structures des exploitations. Le système proposé suppose, s'il est pratiqué sur toutes les parcelles de tanety de l'exploitation, que 50% des parcelles soient en jachère et 50% cultivés. Les résultats des enquêtes montrent que la surface moyenne de jachère ne dépasse pas 10% de la surface de tanety. Seulement 1% des exploitations mettent en jachère 50% et plus de leurs parcelles, et 60% des exploitations ne pratiquent pas la jachère.

La mise en jachère tous les deux ans pourrait donc constituer une contrainte forte pour la diffusion de ces pratiques d'agriculture de conservation. L'analyse des corrélations entre la surface en jachère et les surfaces des différents types de parcelles de l'exploitation montre une corrélation positive et significative (coefficient de + 0,43) avec les surfaces de tanety (ce qui est logique) mais également avec les surfaces de rizières irriguées même si le coefficient est faible (+0,275). Ainsi, la pratique de la jachère est fonction de la surface en tanety mais aussi de la surface disponible en rizière sur l'exploitation. Les exploitations pratiquent la jachère quand elles ont des superficies disponibles plus importantes.

Toutes ces hypothèses sur les conditions de la diffusion des pratiques agro-écologiques dans le Moyen Ouest sont à développer dans le cadre d'une étude plus approfondie.

3.2.5 Evaluation des politiques de mise en place d'un environnement favorable aux exploitations agricoles

3.3.2.1. Promotion de l'utilisation des intrants et matériels agricoles

La promotion de l'utilisation des intrants agricoles par les politiques publiques est récurrente à Madagascar. C'est une option pertinente dans un contexte où l'utilisation d'intrants est marginale (Rasoarimalala *et al.*, 2011). Selon les statistiques Madagascar n'utilise que 5 kg/ha d'engrais chimiques pour sa riziculture (Banque mondiale en 2010), et seulement 3 kg/ha selon Rasoarimalala *et al.* (2011). La culture de riz est pourtant celle qui a la priorité pour la fertilisation dans les exploitations agricoles (Penot *et al.*, 2011). Seulement 2% des riziculteurs malgaches achètent des semences certifiées (INSTAT, 2011).

Dans le cadre des échanges ou enquêtes, les agriculteurs manifestent très fréquemment leurs intérêts pour l'utilisation d'intrants. Une des contraintes majeure et généralisée est le faible niveau de capital financier des exploitations pour investir dans l'achat d'intrants. Cependant, dans le Moyen Ouest de Madagascar, les exploitations agricoles dégagent des revenus assez élevés pour investir dans l'élevage la production végétale et le foncier (Ahmin-Richard, Bodoy, Penot, 2010). Ainsi, le niveau d'utilisation des intrants est assez élevé par rapport à d'autres zones de Madagascar. Suivant les enquêtes menées, plus de 80% des exploitations utilisent au moins de l'engrais ou des produits phytosanitaires dans leurs activités de production. L'utilisation des produits phytosanitaires est plus généralisée avec comme principale motivation la lutte contre les maladies et ravageurs. La principale contrainte avancée par plus de la moitié des enquêtés est le prix élevé des produits ainsi que son augmentation. Une difficulté réside également sur l'assurance de la qualité des produits qui sont sur le marché.

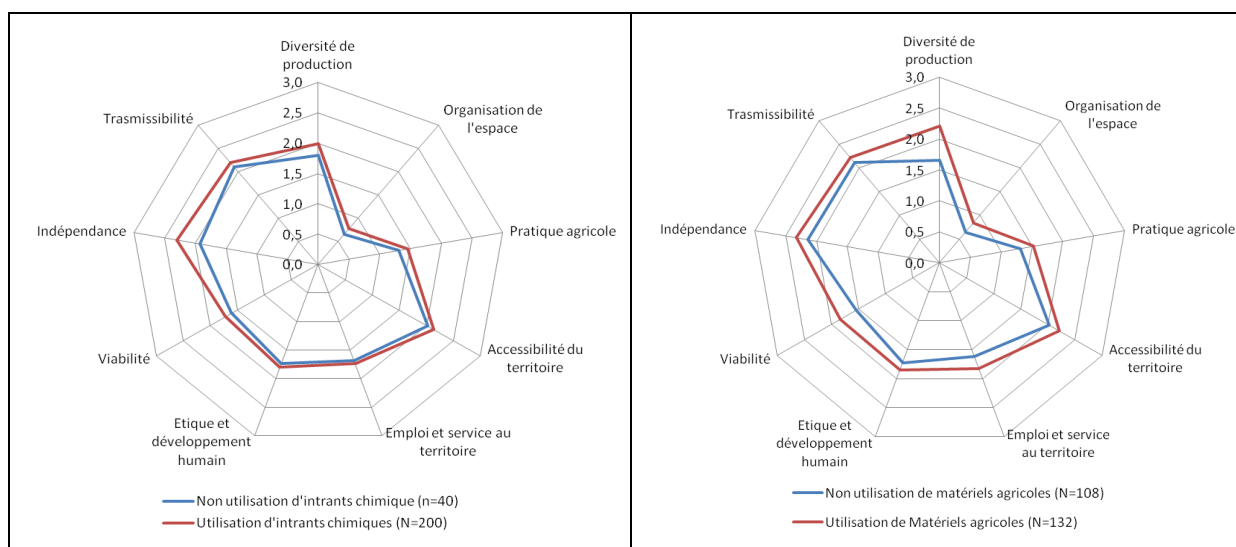
En termes d'équipements des exploitations, la motorisation est marginale puisque seulement 9% des exploitations possèdent au moins un équipement motorisé (y compris pour le transport ou déplacement). Par contre, la mécanisation est plus répandue avec 64% des exploitations qui possèdent au moins un matériel en traction animale. Mais la majorité des matériels possédés sont des outils manuels (plus de 80% des matériels à l'échelle de l'exploitation). Les enquêtés souhaitent augmenter leurs équipements agricoles d'abord (plus de la moitié des répondants) pour réduire le temps de travail, puis pour augmenter la surface cultivée (13% des répondants). La principale contrainte énoncée par plus de 70% des répondants est le prix trop élevé des matériels et 15% avancent la difficulté d'entretien de ces matériels.

La comparaison des profils de durabilité montre un impact de l'utilisation des matériels agricoles. Mais ceux qui ont les meilleurs profils de durabilité, dégagent aussi plus de revenus pour pouvoir investir dans les intrants et matériels (avec plus de besoin en investissement pour les matériels).

L'accès aux intrants et matériels semble être un déterminant de la durabilité des exploitations agricoles et cela, pour tous les indicateurs que nous avons retenus dans notre méthodologie (cf figure 16). Les relations de causalités restent encore à analyser (est-ce que c'est l'accès aux intrants qui ont favorisé la durabilité des exploitations agricoles où est ce que ce sont les agriculteurs présentant les meilleurs profils qui peuvent avoir plus accès aux intrants et matériels ?).

En ce qui concerne l'adoption des pratiques d'agriculture de conservation, l'accès aux matériels et aux intrants n'est mentionné comme contrainte que par environ 15% des exploitants enquêtés.

Figure 16 : Profils de durabilité entre les utilisateurs et non utilisateurs d'intrants et matériels agricoles



3.3.2.2. Actions de sécurisation foncière

Le foncier est considéré comme l'un des déterminants de la pauvreté rurale à Madagascar et il constitue un des principaux points de discorde et de conflit en milieu rural (PNDR, 2008). La mise en place d'un guichet foncier dans chaque Commune, constitue l'une des mesures principales de la politique foncière pour assurer une gestion foncière favorable à l'investissement, à la production agricole, à la gestion des ressources naturelles, à la mise à disposition d'outils de gestion territoriale et au renforcement de la cohésion sociale au niveau local et communal (LPF, 2005).

L'installation des guichets fonciers en tant que Service de la Commune semble être une mesure pertinente si l'on se réfère à l'objectif cité dans la lettre de politique qui est la mise en place d'un dispositif juridique et institutionnel local, renforçant les capacités des collectivités décentralisées.

Les enquêtes ont cependant révélé des difficultés de mise en œuvre aussi bien au niveau des paysans pour utiliser les services proposées par ces guichets fonciers qu'au niveau des Communes pour les faire fonctionner. En effet, le service reste actuellement déficitaire et c'est la Commune qui prend en charge les salaires des agents (enquête auprès des maires, 2014).

Tableau 12 : Principales motivations et contraintes des paysans à l'utilisation des guichets fonciers

Principales motivations ^(a)		Principales contraintes ^(b)	
Sécurisation du foncier	76,6%	Frais de service et droit élevé	62,1%
Résoudre le conflit foncier	27,7%	Délai d'attente de certification trop long	15,2%
Pour utiliser le terrain en garanti	8,5%	Procédures compliqués	11,4%
Droit à payer pour la certification assez bas	2,1%	Corruption et mauvaise gouvernance	9,8%
Obligation de l'Etat	2,1%	Demande non répondue	3,0%
Autres	4,3%	Paiement préalable des indemnités des visiteurs	2,3%
		Bureau loin de la zone d'habitation	1,5%
		Insuffisance en nombre des agents du BIF	1,5%
		Autres	14,4%
^(a) Réponses issues de 47 répondants (193 personnes n'ont pas donné de motivation)		^(b) Réponses obtenues auprès des 132 répondants (85 n'ont pas répondu)	

Parmi les exploitants enquêtés, 80% n'ont pas utilisé un guichet foncier. Ceux qui l'ont utilisé l'ont fait pour sécuriser leur parcelle à 75% et 27% pour résoudre un conflit foncier.

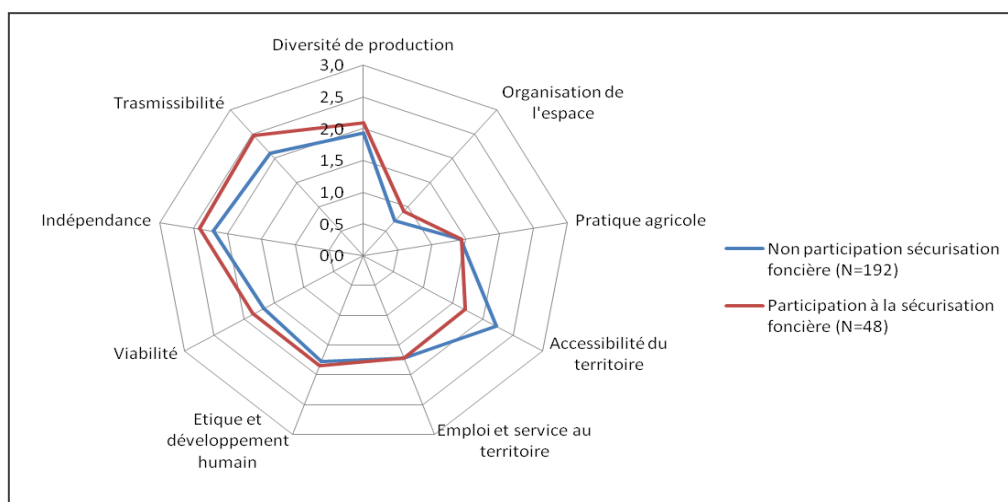
Il faut noter qu'au bout de 5 années de fonctionnement du guichet foncier (installation en 2008 et début de certification en 2009), le nombre de certificats délivrés est de 470 pour le guichet d'Ankazomiriotra (Enquête Agent de guichet foncier Ankazomiriotra, 2014) et de 900 pour Fidirana (Enquête AGF Fidirana, 2014). L'avancement reste ainsi très lent.

Le devenir des guichets fonciers reste en suspens et ni la Commune, ni les Agents de guichets foncier ne savent si la politique foncière sera poursuivie (les guichets fonciers constituaient le fer de lance de l'ancien régime). Il faut noter que les activités du guichet d'Ankazomiriotra sont stoppées en raison de difficultés spécifiques selon l'Agent de guichet foncier.

En matière d'équité, il faut noter qu'aucun agriculteur enquêté n'a eu le sentiment d'être exclu, qui soit ou non propriétaire foncier. C'est plutôt d'autres facteurs qui les bloquent à savoir le coût du certificat foncier (selon plus de 60% des personnes interrogées), et ce malgré les réflexions sur la définition d'un coût juste et accessible aux paysans lors de la mise en place de ce service décentralisé (LPF 2005). Une partie non négligeable des exploitants est démotivée par le délai d'attente pour les certifications et les procédures à suivre.

La comparaison des profils de la durabilité des exploitations agricoles entre ceux qui ont bénéficié des services du guichet foncier et ceux qui n'en ont pas bénéficié, montre toutefois une différence entre les exploitations agricoles. Comme hypothèse d'impact, la certification augmenterait certains indicateurs, bien évidemment sur la transmissibilité mais également d'autres indicateurs agro-écologiques, socio-territoriaux et économiques.

Figure 17 : Profil de durabilité entre les exploitations qui ont déjà eu recours au guichet foncier et celles qui n'y ont pas eu recours



3.3.2.3. *Services financiers et services agricoles*

Selon l'estimation du Ministère de l'Agriculture en 2009, 15 à 30 % des exploitations agricoles seulement auraient accès à des services financiers et en mesure d'investir dans l'amélioration de leur outil de production.

Les institutions de microfinance sont présentes dans cette zone depuis la moitié des années 90. Dans cette zone où l'économie est largement monétarisée, le développement d'une offre de financement pour les exploitations semble pertinent. Et ceci d'autant plus qu'il existe des pratiques locales de crédit qui peuvent être très défavorables pour l'emprunteur et notamment la pratique du « varo-maitso » (vente en vert).

Encadré 5 : Principe de « varo-maitso », une forme d'institution locale de service financier

Varo-maitso ou vente en vert (Issus des enquêtes focus groups dans les 04 communes) :

Le varo-maitso est une forme d'institution locale de service financier où quelques personnes aisées du village proposent des crédits auprès des agriculteurs. Les conditions d'acquisition restent très faciles et la négociation se fait dans un contexte de confiance établie et de connaissance parfaite des deux côtés et des conditions.

Le remboursement se fait par constatation du riz encore en culture (d'où le nom varo-maitso) et sous forme de paddy à la récolte. Seulement, le taux d'intérêt est très élevé (100 à 150%) car le riz, au moment du remboursement à la récolte, est valorisé à 200 Ar (le cours à 450-500Ar).

Si, pour une raison ou une autre, le paysan n'a pas pu rembourser pendant l'année en cours, l'usurier l'accepte avec un intérêt exorbitant (multiplié par 4 par rapport à la situation de départ), car la quantité non remboursée est évaluée à 800 Ar et le montant sera retraduit en kg de paddy avec la valeur de 200Ar à la récolte de la prochaine campagne. Selon les paysans, une fois intégré dans ce deuxième report de remboursement, le paysan est piégé dans un spirale de non remboursement, où chaque année, les efforts fournis pendant la campagne vont juste au profit des usuriers.

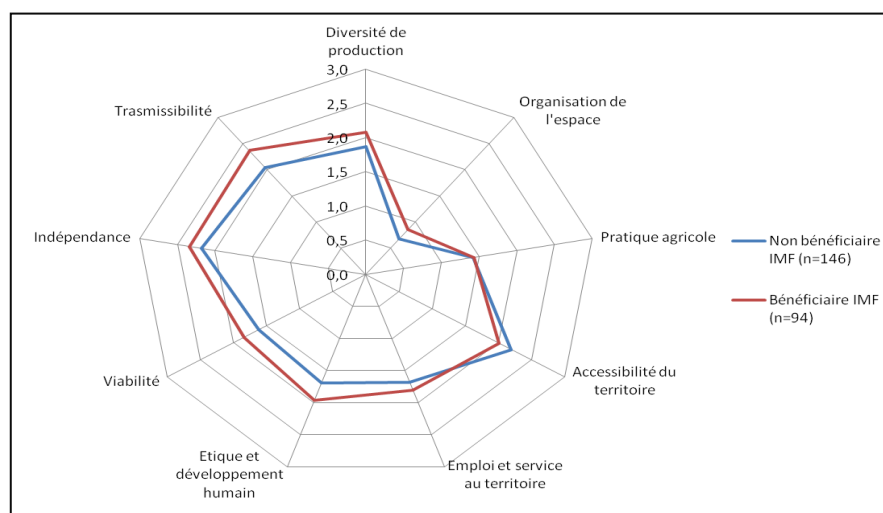
Cette forme d'institution continue d'exister malgré la présence des IMF durant presque 20 ans pour plusieurs raisons. En effet, le délai de sortie de l'argent est très court, « de l'argent qui sort au bout d'une heure sans garant » (dixit un paysan enquêté). Le coût de transaction pour l'acquisition du montant reste faible pour les agriculteurs comparé aux coûts de transaction avec le secteur formel (Guirkinger, 2008). Selon toujours les études menées par Guirkinger (expérience du Pérou), le coût d'enforcement ainsi que le risque pour l'usurier est moindre du fait de sa proximité dans la zone et de la connaissance acquise depuis longtemps au sein du village. Souvent, les besoins des agriculteurs se manifestent aussi par un manque de trésorerie « journalière » et c'est cette forme d'institution qui pourrait les résoudre.

La mise en place des IMF vise le développement d'un secteur de la micro finance professionnel, viable et pérenne, intégré au secteur financier, diversifié et innovant, assurant une couverture satisfaisante de la demande du territoire et opérant dans un cadre légal, réglementaire, fiscal et institutionnel adapté et favorable (DSNMF, 2004).

Les résultats des enquêtes, indiquent que le recours aux institutions de la microfinance est bien adopté par les agriculteurs. A peu près 40% des 240 agriculteurs enquêtés ont déclaré avoir eu recours aux services des IMF. La présence de nombreux IMF dans la zone a généré une certaine concurrence. Les exploitants enquêtés ont montré des préférences pour TITEM et OTIV. Ces deux institutions proposeraient des taux d'intérêt mensuels plus faibles (2% pour l'OTIV, 2,5% pour TITEM contre 3% pour CECAM), des procédures plus souples et des conseils plus rapprochés.

La comparaison de profil de durabilité entre les paysans utilisateurs ou non de crédits auprès des IMF montre une différence plus marquée notamment pour les aspects économique et socio-territorial.

Figure 18 : Profils de durabilité entre les bénéficiaires et les non utilisateurs des services financiers



Les CSA (Centre de Service Agricole), ont été créés pour pallier aux défaillances de marché et réduire l'asymétrie d'informations dans les zones rurales. Les CSA mettent à la disposition des agriculteurs des informations sur les marchés, sur les aspects techniques et sur le montage de projet (sur des projets d'investissement et des demandes de financement).

La mise en place des CSA est une mesure des politiques publiques pour créer un environnement plus favorable à la production agricole (SACSA/MinAgri, 2009).

Actuellement, le taux de recours aux services du CSA est de seulement 10% parmi les 240 exploitations. Les principales motivations des gens portent sur des appuis matériels et de la formation.

Tableau 13 : Principales motivations et contraintes des agriculteurs sur l'utilisation du CSA

Principales motivations ^(a)		Principales contraintes ^(b)	
Pour des appuis matériels	27,3%	Manque d'information/sensibilisation	39,3%
Accès à la formation	22,7%	Participation bénéficiaire trop élevée (40%)	12,5%
Pour le développement des activités agricoles	13,6%	Retard de la réponse par rapport à la demande	10,7%
Sensibilisation d'ONG (cas : FAFIALA)	13,6%	Mauvaise organisation	8,9%
Amélioration technique	9,1%	Non continuation du CSA	8,9%
Accès au marché	4,5%	Destinés aux riches/grandes exploitations	8,9%
Amélioration de source de revenus	4,5%	Présence d'intermédiaire entre CSA et paysans	3,6%
Autres	4,5%	Manque d'information dans les zones reculées	1,8%
		Formation non adaptée aux analphabètes	1,8%
		Difficulté sur les aspects techniques	1,8%
		Contrat non précis entre projet et paysans	1,8%
		Autres	7,1%
<i>(a) Réponses issues de 22 répondants (218 personnes n'ont pas donné de motivation)</i>		<i>(b) Réponses obtenues auprès des 56 répondants (184 n'ont pas répondu)</i>	

Les services du CSA sont gratuits et accessibles tous les jours avec une présence continue des agents. Avec seulement 10% de paysans alors que les services fonctionnent depuis 4 années, l'efficacité apparaît assez faible. Le manque d'information en constitue la première contrainte selon 40% des agriculteurs.

Il faut cependant mentionner la difficulté de l'Etat à faire fonctionner les CSA dans tous les districts. Les moyens alloués sont très faibles, ce qui constitue une réelle limite pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation et même de traitement des données (enquête, 2014).

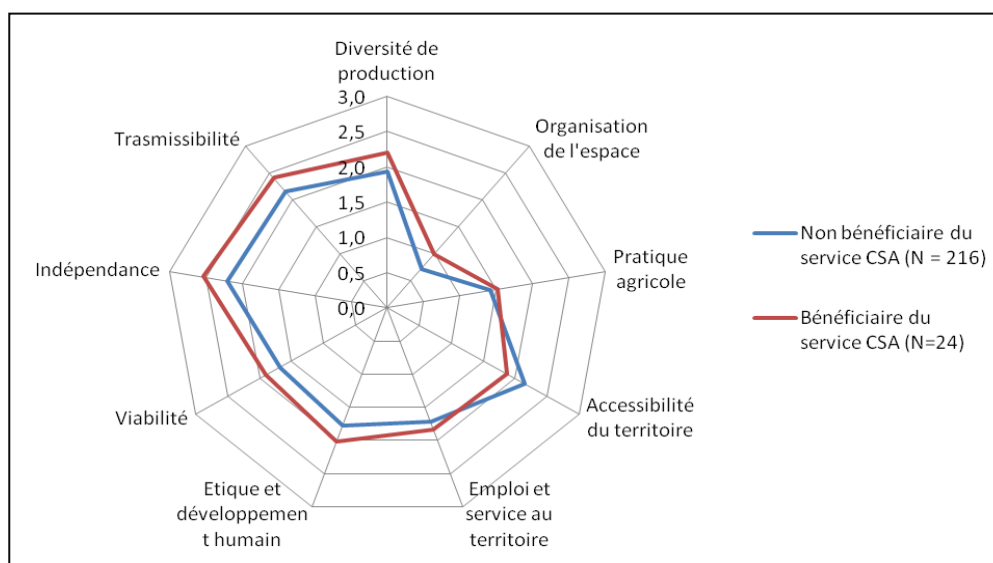
Il faut également noter que les CSA sont installés au chef lieu de District. Or, l'accès à ce bourg peut s'avérer difficile pour les agriculteurs dans des Communes éloignées¹⁴. Les agriculteurs éloignés se sentent lésés dans ce système, « le CSA a fait un seul passage de sensibilisation, beaucoup de promesses et aucun retour » (selon un paysan de Fidirana). De plus, l'enquête auprès du CSA a confirmé que les agents ne peuvent pas se déplacer loin faute de moyen et dès qu'il s'agit d'une zone rouge¹⁵, les agents ne se déplacent pas.

La comparaison des profils de durabilité entre les groupes d'agriculteurs bénéficiant des services du CSA et les groupes non touchés montre une différence dans tous les domaines de la durabilité.

¹⁴ Entre Fidirana et Ankazomiriotra par exemple, pour 25km (Centre Fidirana mais les villages sont encore pour certains à 10km du Centre de la Commune), il faut 5h de marche car il n'y a pas de moyen de transport. Les privés (avec camion, moto, tracteur) font payer à plus de 13 US\$ l'aller-retour.

¹⁵ Zone rouge : zone plus chaude en termes d'insécurité. Certaines zones dans la Commune notamment les plus éloignées sont classées dans les zones rouges.

Figure 19 : Profils de durabilité des bénéficiaires et non bénéficiaires du service CSA



3.3 Conclusion partielle

Les analyses des politiques publiques dans la zone du Moyen Ouest de Vakinankaratra sur une longue période ont permis de rendre beaucoup plus concrètes les analyses sur les politiques nationales.

Les années 2000 ont été marquées par des mesures favorisant la participation des différents acteurs du développement rural dans la conception et dans la mise en œuvre des politiques publiques. Ces mesures d'ouverture se traduisent par une meilleure prise en considération des contextes et problématiques dans le référentiel global des politiques publiques notamment les préoccupations environnementales et la prise en compte du développement humain.

Toutefois, cette ouverture n'est pas véritablement ressentie ni par les organisations paysannes de base ni par les exploitations agricoles elles-mêmes. Ces deux acteurs sont encore mis à l'écart dans le processus de conception malgré la représentation des OP faitières (où la reconnaissance et la représentativité ne sont pas acquises).

En matière de développement rural, le Moyen Ouest est une zone d'extension agricole, un des moyens définis par les documents stratégiques de l'Etat afin d'atteindre les objectifs de révolution agricole à Madagascar (DSRP, 2005 ; MAP, 2007 ; Pacte Nationale PSAEP/CAADP, 2014). Jusqu'ici, les efforts en matière d'extension agricole ont été portés surtout sur le Moyen Ouest de Bongolava et de l'Itasy, pourtant le potentiel du Moyen Ouest de Vakinankaratra n'est pas négligeable. L'occupation récente de cette zone, a permis aux exploitations agricoles de disposer de capacités productives plus avantageuses. En effet, avec une surface moyenne de 4,7 ha, les exploitations agricoles de la zone étudiées se situeraient dans le groupe des 7% plus grandes exploitations de Madagascar (classification INSTAT, 2011) et la surface médiane de 3,3ha permet de noter que la majorité des exploitations dans ce zone est constituée de moyennes exploitations (toujours selon la classification de l'INSTAT).

Les analyses menées sur une longue période de 50 ans ont montré que la prise en compte de la durabilité des exploitations agricoles par les politiques publiques date des années 2000. Les contenus techniques apportées au travers des projets/programmes ainsi que les actions, favorisant l'environnement de production (par l'Etat, les projets/programmes et la Société civile), ont globalement contribué à une amélioration de la durabilité agricole au niveau des exploitations agricoles.

Des hypothèses d'impact mais aussi sur les conditions favorisant ou bloquant la diffusion des pratiques agro-écologiques ont été émises. Ces hypothèses nécessitent un approfondissement dans le cadre d'une étude plus poussée.

Il a également été montré que la portée des actions des politiques publiques menées reste très faible (globalement, touchant seulement une frange de 10% de la population à chaque mesure politiques prises). Bien que des mesures politiques aient été apportées en considérant les contextes et les problématiques principales de la zone, la considération des aspects institutionnels, notamment locaux, reste limitée et nécessite encore des réflexions et recherches.

PARTIE 4 : DISCUSSIONS DES RESULTATS

4.1 Discussions sur les méthodes et leurs choix

4.1.1 Quels leçons tirer des analyses cognitives des politiques publiques dans le cadre de ce travail ?

Les analyses des politiques publiques est une méthode pour apprécier si une politique a atteint les objectifs qui lui était assignées et d si elle a eu les impacts escomptés.

Actuellement, il existe des débats et travaux de recherche sur la formalisation de cadres d'analyse des politiques publiques. Deux cadres généraux peuvent être cités à savoir i) les analyses suivant les champs, les moyens d'action et les objectifs des politiques publiques et ii) les analyses suivant le paradigme et le référentiel.

L'analyse cognitive des politiques publiques entre dans le deuxième courant, en insistant davantage sur le fait que la politique nationale est sous tendue par une norme générale, plus connue sous le terme « référentiel global » (Jobert et Muller, 1987). Les politiques publiques sont considérées comme des espaces et/ou forums au sein desquels les différents acteurs concernés vont construire et exprimer des cadres d'interprétation du monde (Muller, 2000) et la mise en action nécessite la coopération de plusieurs types d'acteurs (Muller, 2009). La spécificité de cette approche réside ainsi dans le fait de donner une place importante aux rôles des acteurs et à leurs compréhensions de la réalité ainsi que sur les formes de négociations.

La grille d'analyse utilisée pour l'analyse des politiques publiques dans le cadre de ce travail, a permis d'avoir une vision globale sur l'ensemble des processus : depuis le contexte d'élaboration, la définition des cadres généraux, les aspects de mise en œuvre et aboutissant à des éléments de résultats. Les résultats de ce travail constituent une première étape pour une analyse cognitive des politiques publiques à Madagascar mais des approfondissements restent nécessaires notamment dans les rôles des acteurs dans les différentes phases de mise en œuvre des politiques publiques.

Ce travail a permis de mettre en évidence, pour le cas de Madagascar, le référentiel global des politiques publiques malgaches depuis l'indépendance en 1960. Il se base surtout sur des cadres interprétatifs économiques (interventionnisme de l'Etat, libéralisation, lutte contre la pauvreté...) mais aussi de justice sociale notamment au travers des différentes crises et changements brutaux de régime. Les analyses apportées sur ces référentiels ont ainsi induit à une périodisation des politiques publiques reflétant les différentes stratégies politiques de Madagascar sur une longue période de 50 ans.

Les travaux menés fournissent également beaucoup d'éléments, parfois très descriptifs, mais importants pour expliciter la mise en œuvre des cadres généraux et les différentes mesures politiques mises en œuvre, analysés en parallèle avec l'évolution des performances économiques de Madagascar.

Les travaux empiriques réalisés, notamment sur l'étude de cas dans la zone du Moyen Ouest, ont dans un premier temps permis d'illustrer les différentes mesures de politiques suivant les différentes périodes dans un territoire donné.

Ils ont aussi permis de mettre en évidence la mise en œuvre du développement durable dans le cadre de politiques sectorielles notamment le développement d'une agriculture durable. Cette politique a été par la suite traduite en action au travers de la diffusion de modèles techniques d'agro-écologie (et spécifiquement d'agriculture de conservation pour la zone du Moyen Ouest) par des projets/programmes. L'étude montre également comment ces politiques ont pris en compte les problématiques principales d'un territoire, notamment la perte de fertilité du sol ; un des enjeux importants de la durabilité des exploitations agricoles dans cette zone

de front pionnier. Cet enchaînement reste souvent imprécis, considérant les politiques publiques comme des actes de « top down », notamment pour le cas de Madagascar.

Les études empiriques dans le cadre de cette étude ont abouti également à une première vision sur comment les exploitations agricoles, ont pris en considération les politiques publiques à leur niveau. Cette étude apporte des éléments d'analyse qui permettent de formuler des hypothèses d'impact, ce qui constitue une étape très importante pour poser les hypothèses d'une recherche plus approfondie.

Toutefois, dans la mise en œuvre de l'analyse cognitive, la prise en compte des acteurs ainsi que de leurs rôles dans la définition et dans la mise en œuvre des politiques publiques n'a pas été traité de manière suffisamment approfondie. Ce travail, présente en effet les faits importants pour comprendre comment les politiques publiques ont été menées à Madagascar. Les aspects sur les implications des différents acteurs politiques, leurs perceptions respectives sur la vision du monde ainsi que leurs participations dans la mise en œuvre des politiques publiques constituent un axe important pour l'approfondissement de cette analyse cognitive. Les travaux à mener nécessitent de nombreux entretiens de qualité avec tous les types d'acteurs du développement pour décrypter leurs perceptions sur la valeur, les normes, leurs images et leurs analyses sur les relations causales des facteurs en matière de développement.

4.1.2 Analyse d'impact des politiques publiques et utilisation de la méthode IDEA

Un des objectifs visés par cette analyse des politiques publiques, et stipulé dans le cadre d'analyse utilisé, est d'arriver à une évaluation des impacts. L'évaluation de politiques publiques constitue encore un défi majeur notamment sur le choix d'un scénario de référence (un « contrefactuel ») pour déterminer les effets observés ou attendus des politiques (Cling *et al.*, 2008) ou également sur le choix et des outils en lien avec le problème considéré (Daviron *et al.*, 2004). Bien qu'il y ait eu des comparaisons entre les différents groupes, cette étude n'a pas la prétention d'aboutir à une évaluation d'impact ; ce qui aurait été un objectif trop ambitieux eu égard simplement à la durée de cette étude. Il n'y a pas eu de tentative de reconstitution de la situation de départ avec les critères et les indicateurs utilisés. Cette étude s'est limitée à quelques critères simples d'évaluation.

La méthode IDEA, après adaptation à la fois au contexte malgache et aux moyens disponibles, a été adoptée dans le cadre de cette étude, à la suite d'une analyse des différentes méthodes utilisées en Europe pour évaluer la durabilité des exploitations agricoles. Cette méthode permet une évaluation globale des exploitations agricoles, au travers d'un système de notation de différents indicateurs des trois échelles de la durabilité à savoir l'échelle agro-écologique, l'échelle socio-territoriale et l'échelle économique.

Pour le cas de Madagascar, l'utilisation de cet outil reste très limitée et parfois adaptée dans des cas d'étude d'évaluation de la vulnérabilité des exploitations agricoles comme le cas de l'étude Ruralstruc (2009).

Cette étude pourrait constituer une première étape de valorisation de cette méthode à Madagascar, pour évaluer la durabilité des exploitations agricole. Son intérêt principal réside dans le fait que la notion de durabilité est abordée sous un angle agro-écologique ou environnemental mais aussi économique. Les indicateurs proposés permettent d'appréhender les trois piliers fondamentaux du développement durable.

Des étapes de validation scientifique des différents critères restent cependant à mener, même si les références prises en compte ont été en grande partie tirées des résultats d'études scientifiques dans les zones considérées. Il faut noter que les indicateurs utilisés peuvent être, en partie tirés des enquêtes classiques menées auprès des ménages comme les EPM (Enquêtes périodiques des Ménages) menées par l'INSTAT de manière assez fréquente et qui sont représentatives au niveau régional et national ; mais aussi des enquêtes du Réseau

d'Observatoire Ruraux (ROR) mis en œuvre annuellement dans le cadre du PADR, des enquêtes spécifiques menées dans le cadre de projets financés par le FIDA, l'AFD ou la Banque Mondiale. Cette évaluation rapide avec la méthode IDEA permet d'avoir un aperçu sur le facteur qui pourrait être déterminant dans la durabilité des exploitations agricoles.

Cette méthode est efficace pour faire ressortir assez rapidement des hypothèses d'impact ou des éventuels aspects limitant de la durabilité des exploitations agricoles, au vu d'une multiplicité de facteurs à analyser et d'indicateurs possibles.

Toutefois, l'utilisation de cette méthode n'est pas pertinente pour aboutir à une analyse d'impact et à une comparaison de l'effet des différents facteurs.

Déjà, les seuils de notation, bien qu'obtenus avec une validation scientifique dans les pays qui utilisent déjà cette méthode, résultent d'une fixation plus ou moins subjective. Un diagnostic d'exploitation est toujours relié au point de vue et au référentiel de celui qui le fait (Bonneviale *et al.*, 1989 in <http://www.idea.portea.fr/>).

Ensuite, les évaluations à partir des figures ne permettent pas d'avoir de précision avec une rigueur scientifique. Cela nécessite encore d'autres outils statistiques plus performants.

4.2 Discussion sur les aspects politiques publiques

4.2.1 Mise en œuvre des politiques de développement durable

Se référant aux objectifs du millénaire, et notamment celui de réduction de la pauvreté, les impacts à l'échelle nationale des politiques de développement menés sont décevants puisque le taux de pauvreté n'a cessé d'augmenter (figure 7).

En effet, entamée dans les années 84 (Stratégie nationale pour la Conservation et le développement durable) et intensifiée dans les années 90, la mise en œuvre des politiques de développement durable a été surtout portée dans le cadre du secteur environnemental au travers du PNAE (Plan National d'Actions Environnementales). Le Gouvernement malgache a eu du mal à mettre ces politiques en œuvre en raison de la faiblesse des moyens, notamment financiers et humains, mais on peut également noter une faible appropriation des projets de développement menés dans le cadre du développement par les populations (Gabas, 2002). Cette faible appropriation est liée, entre autres, à la faible implication des acteurs ciblés par les politiques dès la phase de conception, souvent dictée par les bailleurs de fond (Andriamahefazafy, 2005).

Aussi, la mise en œuvre des actions de développement durable est également raisonnée en relative déconnexion des thématiques de développement rural à Madagascar (Bosc *et al.*, 2010) à l'exception de quelques lettres de politique intégrant la protection des ressources dans le domaine du développement rural.

Cette déconnexion se situe à la fois à deux niveaux, dès la conception des politiques et aussi dans leur mise en œuvre. Les acteurs sont très sectorisés par type de bailleur, par organismes de la société civile (ONG spécialisées dans le domaine du développement rural et ONG spécialisées dans l'environnement) et même suivant les organisations paysannes qui ont été plus souvent créées en liaison avec les perspectives de financement (et donc suivant le secteur).

Cette forme d'institution qui s'est établie au fil des années de sectorisation des politiques, est devenue une forme de dépendance de sentier (Bosc *et al.*, 2010). Elle constitue actuellement un facteur de blocage dans la mise en œuvre de politiques de développement durable. L'appropriation des principes de la durabilité suivant les trois piliers va être limitée du fait de cette sectorisation, avec les acteurs du secteur environnement qui restent avec une vision de protection écologique et ceux du développement durable dans leur vision productiviste. Cette constatation contribue à vérifier la deuxième hypothèse qui stipule que l'environnement

institutionnel, économique et social actuel ne permet pas l'adoption de ces nouvelles technologies durables par les exploitations agricoles familiales.

4.2.2 Politiques publiques dans les zones de front pionnier

L'extension des zones de production agricole constitue une des thématiques définies par les politiques publiques (DSRP, 2005 ; MAP, 2007 ; Pacte National PSAEP CAADP, 2014) pour augmenter la production agricole, lutte contre l'insécurité alimentaire et pour développer des productions destinées aux marchés extérieurs. Toutefois, les options politiques et les visions dans ce cadre ne sont pas clairement définies pour accompagner cette extension agricole, qui constitue un enjeu pour la zone du Moyen Ouest. A la lecture des différents documents, plusieurs options sont actuellement en cours d'exécution, à savoir :

- l'accompagnement de la dynamique de migration spontanée en améliorant l'environnement de production pour renforcer la durabilité des exploitations agricoles. Cette action se fait déjà au travers des interventions projets/programmes.
- l'incitation au départ des agriculteurs ou des ménages en difficulté dans leurs régions d'origine. A une époque, l'Etat a participé à cette action et ne le fait plus. Les migrations des agriculteurs se font de façon spontanée. Par contre, il y a des actions de ce type qui sont menées par des ONG.
- l'installation de jeunes entrepreneurs notamment au travers du programme PROJERMO (Projet jeunes entreprises rurales dans le Moyen Ouest)
- l'attribution de terres à des grandes sociétés agro-industrielles dans le cadre de zones d'investissements agricoles.

Quelques soit l'option prise, la mise en œuvre est confrontée à des difficultés, avec souvent des confrontations avec les institutions locales comme dans le cas de conflits fonciers. Les enquêtes indiquent que les agriculteurs se sentent dépourvus face aux activités menées par les projets dans ce domaine avec des décisions qui souvent arrivent de façon « top down ». Malgré leur représentation à travers des Organisations Paysannes (OP), dans la conception des politiques publiques, notamment au travers des Tranoben'ny Tantsaha (chambres d'agricultures) et les OP faitières, ils se sentent écartés du processus d'élaboration des politiques publiques. En effet, les OP ne sont pas suffisamment structurées pour obtenir et entretenir leur reconnaissance par les agriculteurs et également pour servir de relais pour la bonne mise en œuvre des politiques publiques. Il faut noter qu'aucun agriculteur parmi les enquêtés et lors des focus groups ne se revendique comme membre du Tranoben'ny Tantsaha (censé être le représentant national des agriculteurs) ou du FIFATA, l'OP faitière de la zone. Les OP sont comprises pour le moment par tous comme des moyens ou des conditions d'accès au financement.

4.2.3 Amélioration de l'environnement de la production et agriculture durable

De nombreuses mesures dans le domaine de l'environnement de la production ont été prises notamment avec la politique de sécurisation foncière de proximité, l'amélioration de l'accès aux services financiers, les politiques sur les filières prioritaires au travers des documents de stratégies, le renforcement des accès aux intrants et ainsi que la mise en place de Centre de service agricole dans chaque district.

Au bout de quelques années, une dizaine pour certaines mesures, les effets de ces politiques ne se font pas sentir de manière massive et ont des résultats parfois très limités dans leur portée notamment si on se réfère au pourcentage des agriculteurs touchés. Dans la plupart des cas, les différentes mesures prises sont confrontés à des difficultés institutionnelles.

On peut citer l'exemple de la sécurisation foncière, qui constitue un des facteurs de blocage pour l'adoption de certaines innovations et notamment pour les pratiques de l'agroécologie,

nécessitant une certaine pérennisation des systèmes (GSDM, 2010) et des investissements pendant les phases de transition (Ribier, 2006 ; Griffon, 2013). Selon, la théorie des droits de propriété de Platteau en 1996, la délivrance de titres de propriété (et donc la sécurisation des droits), à part l'accès au crédit favorise, les investissements agricoles et l'efficacité économique. Les agriculteurs sont conscients des intérêts et sont motivés, mais ne le font pas sous motif de difficultés financières alors que les frais sont largement bonifiés. Dans la plupart des cas, la reconnaissance de leur terrain semble être acquise localement, et cela semble leur suffire. D'ailleurs, la reconnaissance des droits fonciers locaux comme outil d'intégration sociale et économique des populations, constitue un sujet de débat ces dernières années. Ce qui reste problématique actuellement et les principales sources de conflits (selon les enquêtes), est le transfert et le partage entre héritiers. Un autre cas de blocage mentionné est également le système de métayage qui n'est pas sécurisé à long terme. Pour le moment, dans le Moyen Ouest, la mise en valeur directe reste élevée (d'après les données d'enquêtes) mais dans la plupart des régions de Madagascar, cela constitue un facteur majeur sans que les politiques aient trouvé des propositions concrètes. Il y a aussi la règle sociale de la vaine pâture qui limite beaucoup dans le Moyen Ouest (enquête 2014) la diffusion des techniques d'Agriculture de Conservation.

Les résultats obtenus ne confirment qu'en partie notre première hypothèse qui stipule : « Les politiques agricoles et environnementales menées à Madagascar n'ont pas suffisamment pris en compte la durabilité de l'agriculture et n'ont pas permis la mise en place d'un environnement politique suffisamment favorable pour la diffusion des techniques de l'agroécologie ». En effet, à partir des années 2000, il y a eu des efforts pour mettre en place un environnement favorable mais cette mise en place n'a pas été suffisamment en adéquation avec les contextes locaux.

4.2.4 Quels politiques pour accompagner l'Agroécologie ?

Beaucoup de débats restent d'actualité sur la difficulté d'accès des petites exploitations agricoles à ces modèles d'agriculture durable, notamment avec les pratiques d'Agriculture de Conservation. Beaucoup d'acteurs et quelques chercheurs proposent une intervention publique pour donner l'impulsion initiale au processus de changement et réaliser les réformes nécessaires pour accompagner l'adoption des pratiques agro-écologiques (Ribier, 2006 ; Kassam, 2011 ; Griffon, 2013). Plusieurs options sont proposées et lancées comme piste de réflexion à savoir la subvention/préfinancement de la phase de transition (notamment des mesures prises par les projets de diffusion des pratiques agro-écologiques à Madagascar au travers d'un préfinancement de la première campagne), le soutien des prix agricoles, le financement public de la gestion des ressources naturelles communes locales, la génération et la diffusion de nouvelles connaissances (Ribier, 2006) et/ou l'intégration dans les processus de paiement pour les services environnemental et le marché du carbone (Kassam, 2011).

Dans le contexte actuel de désengagement de l'Etat, les différentes options de subventions, soutien des prix agricoles et toutes autres propositions nécessitant de forts engagements de l'Etat semblent à écarter. Les actions menées au travers de projets/programmes avec d'importants engagements dans la diffusion des techniques n'ont pas abouti à un changement d'échelle dans l'adoption et l'appropriation de ces techniques.

A l'issue de cette étude, nous proposons quelques réflexions à développer pour orienter les interventions publiques, et qui méritent des approfondissements dans le cadre d'une recherche plus poussée. Les pistes proposées s'orientent davantage sur l'amélioration de l'environnement institutionnel :

- Le domaine du développement d'une agriculture durable est cité dans le document de référence actuel en matière de développement durable (Pacte national PSAEP/CAADP, 2014) et ça a été déjà cité dans les précédents documents (DSRP, 2005 ;

MAP, 2007). Toutefois, la mise en œuvre n'est pas très clairement définie à l'échelle nationale. Dans la situation actuelle, la mise en œuvre nécessite des plans d'action spécifiques et qui se traduit en programme (entretien PADR, 2014). Une première action serait ainsi de définir avec tous les acteurs de développement un document et plan d'action pour favoriser la mise en œuvre de la promotion de ces modèles d'agricultures durable.

- Actuellement, la sectorisation des interventions notamment dans le domaine du développement rural et dans le secteur environnement s'est presque institutionnalisée. Or, les deux secteurs ont comme vision le développement durable sans que les actions arrivent à une complémentarité. Une action à mener serait de casser cette forme de sectorisation notamment au travers des différentes étapes de mise en œuvre de la politique publique (conception, validation et mise en œuvre proprement dite). La conception d'une charte de développement durable intersectoriel pourrait être une solution à cette difficulté, qui se traduit vers l'impossibilité de construire une politique cohérente de développement durable avec le contexte actuel (Bosc, 2010).
- L'intervention sur les prix agricoles a été abandonnée dans le contexte actuel de libéralisation. Des réflexions sur des formes de prix incitatifs pour les produits de l'agro-écologie sous forme de labellisation (qui se fait déjà avec l'agriculture biologique) sont en cours. Pour le cas de Madagascar, les consommateurs ne sont pas pour le moment prêts à payer cette différence de prix. Une initiative qui se met en place actuellement (cas développé par la coopération Allemande GIZ à Madagascar) est la forme d'agriculture contractuelle (Société d'exportation – agriculteurs). Les formes de labellisation à la pratique d'agriculture durable ainsi que la différence de prix sont prises en charge par la Société d'exportation. Une forme d'intervention de ce type pourrait être prise en compte sous forme de régulation par les politiques publiques et qui serait plus pérenne que les formes de projets/programmes actuelles.
- Les connaissances techniques jouent dans le cas de l'agro-écologie un rôle important et spécifique (Griffon, 2013). Ces actions sont pour le cas de Madagascar, jouées dans le domaine de l'Agriculture de Conservation et l'Agro-écologie en général par des organismes, réseaux et centres de recherche spécifiques. Le renforcement, voire l'institutionnalisation d'un centre à l'échelle nationale par les pouvoirs publics pourrait limiter les efforts dispersés et non cohérents observés actuellement. On peut citer l'exemple du GSDM qui a beaucoup investi dans le domaine de l'Agriculture de Conservation avec des ouvertures dans l'Agro-écologie en général mais bien que l'extension en terme de portée d'intervention ait été notée, la reconnaissance reste limitée à quelques bailleurs/acteurs de développement.
- Le schéma dominant actuel de diffusion de l'innovation se traduit comme suit : « la recherche produit les innovations, des instituts techniques procèdent aux adaptations, les projets/programmes procèdent à la diffusion et les producteurs appliquent » (Ribier, 2006 ; Griffon, 2013). Ce schéma est souvent confronté à des problèmes d'appropriation au niveau des institutions locales. D'autres formes d'intervention pourraient faire l'objet d'une réflexion plus poussée (plates formes locales d'innovation, renforcement des institutions locales sur les pratiques durables...).

CONCLUSION GENERALE

Pour faire face à la dégradation continue des ressources naturelles, et en particulier la fertilité du sol, l'agroécologie a été proposée partout dans le monde et à Madagascar comme une solution pour assurer une agriculture durable et renforcer la durabilité des exploitations agricoles. Toutefois, la diffusion limitée de l'agroécologie notamment de l'Agriculture de Conservation, au niveau des petites exploitations agricoles, a amené le GSDM, un organisme national promoteur de l'Agroécologie à Madagascar, à réfléchir sur les conditions permettant un changement d'échelle pour la diffusion de ces modèles. Cette question professionnelle du GSDM a été transformée en une question de recherche débouchant sur un thème de thèse de doctorat sur les « conditions de développement d'une agroécologie permettant d'accroître la durabilité de l'agriculture et la durabilité des petites exploitations agricoles à Madagascar », intégrant les aspects de politiques publiques. Ce mémoire de Master 2 s'intègre dans le cadre de cette recherche en préparant notamment le volet politique publique. En effet, avant de mener les réflexions sur la définition des rôles des politiques publiques ainsi que du processus de conception des politiques dans ce domaine spécifique, la compréhension des politiques publiques menées à Madagascar dans le domaine du développement rural et de la protection de l'environnement s'avère nécessaire et indispensable.

Ce travail a ainsi permis d'apporter une première analyse au travers de l'analyse cognitive des politiques publiques par des descriptions et des caractérisation des différentes étapes de l'évolution des politiques publiques à Madagascar, sur une longue période de 50 ans. Il a permis de définir une périodisation des politiques de développement rural et de protection de l'environnement menées à Madagascar en les situant sur les différents contextes internationaux ou nationaux, en développant les différentes mesures prises durant chaque étape.

Ce travail a également permis d'analyser pour la zone du Moyen Ouest de Vakinankaratra, une zone de front pionnier à Madagascar, les différentes mesures politiques dans le domaine du développement rural mais également dans le domaine du développement durable. Il a apporté des éléments d'évaluation sur les politiques publiques mises en œuvre et leurs appropriations par les exploitations agricoles. Cette étude a permis également d'énoncer des hypothèses à développer dans une étude plus poussée notamment sur les impacts des politiques publiques.

Une première étape de travail a été aussi menée dans le cadre de l'analyse des conditions favorables pour la diffusion d'une agriculture durable, au travers de l'évaluation des actions menées et proposées par les politiques publiques au regard de la durabilité des exploitations agricoles dans la zone du Moyen Ouest.

Dans le cadre de ce mémoire, notre première hypothèse a été en partie validée. En effet, les politiques agricoles et environnementales menées à Madagascar ont en partie pris en compte la durabilité de l'agriculture. Toutefois, ces politiques n'ont pas permis la mise en place d'un environnement suffisamment favorable pour développer les modèles d'agricultures durables notamment l'agroécologie.

Ainsi, les analyses des profils de durabilité des exploitations agricoles, sur la base d'une enquête de 240 exploitations agricoles et également sur la base des mesures des différents indicateurs de durabilité ont montré des différences sur les caractéristiques des exploitations agricoles entre un groupe de paysans bénéficiant des appuis des politiques publiques et des groupes d'agriculteurs non bénéficiaires. Les différences observées pour certains indicateurs nécessitent toutefois d'être confirmées par des analyses et des mesures plus complètes, mais elles serviront de base d'analyse dans le cadre des études qui vont suivre.

BIBLIOGRAPHIE

1. AFD, 2006. *Le semis direct sous couverture végétale permanente (SCV) : une solution alternative aux systèmes de culture conventionnels dans les pays du Sud*. AFD/MAE/FFEM/CIRAD, Paris, 68 p.
2. Ahmin-Richard A., Bodoy A., Penot E., 2010. *Caractérisation des exploitations agricoles et mise en place d'un réseau de fermes de référence dans le Vakinankaratra et l'Amoron'i Mania, Madagascar*. Collection BVPI/SCRiD/FOFIFA/TAFA. Document de travail AFD, 49 p.
3. Altieri, M. A. 1983. *Agroecology, the Scientific Basis of Alternative Agriculture*. Div. of Biol. Control, U.C. Berkeley, Cleo's Duplication Services, 173 p.
4. Altieri M. A., Dumont R., 1986. *Agroécologie : bases scientifiques d'une agriculture alternative*. Paris Debard, 237 p.
5. Altieri M. A., 1995. *Agroecology: The Science of Sustainable Agriculture, 2nd edition*. Boulder, Colorado, Westview Press, 227 p.
6. Altieri M. A., Nicholls C., 2005. *Agroecology and the search for a truly sustainable agriculture*. Mexico: United Nations Environmental Program, 1st edition, 291 p.
7. Andriamahefazafy F., 2002. *Madagascar, vers la consolidation et l'effectivité de l'approche de développement durable*. Acte du séminaire "Parcours de Développement". Paris – oct. 2002. 14 p.
8. Andriamahefazafy F., 2005. *Place des bailleurs de fonds dans le système de l'aide au développement : le cas du Plan national d'actions environnementales de Madagascar*. Université de Versailles Saint-Quentin C3ED, UMR IRD-UVSQ. In Cahier du GEMDEV, N°30, pp 47-57.
9. Banque Mondiale, 2001. *Rapport sur le développement dans le Monde 2000/2001. Combattre la pauvreté*. Banque Internationale de la Reconstruction et du développement / Banque mondiale, Washington, D. C. 20433, U.S.A., 382 p.
10. Banque Mondiale, 2014. *Visage de la pauvreté à Madagascar. Résumé exécutif du rapport Poverty, Gender and Inequality Assessment (PGIA)*. Banque Mondiale - Madagascar, 25 p.
11. Bene S., 2004. *Fiche expérience, Analyse d'un processus de concertation*. Projet Contribution à la Mise en œuvre du Plan d'Action pour le Développement Rural (COMIPADR), 14 p.
12. Berthomieu C., Ehrhart C., 2000. *Le néo-structuralisme comme fondement d'une stratégie de développement alternative aux recommandations néolibérales*. Publié dans Economie Appliquée, Tome LIII, n°4, pp 61-91.
13. Bockel L., 2003. *Filière riz et pauvreté rurale à Madagascar : déterminants d'une stratégie de réduction de la pauvreté rurale et politique publique de développement*. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université de Metz. Faculté de droit, d'économie et d'administration, 430 p.
14. Bonny S., 1994. *Les possibilités des modèles du développement durable en agriculture*. Dans le Courrier de l'Environnement N°23 / INRA, 12 p.
15. Bosc P.M., Dabat M.H., Maître d'Hotel E., 2010. *Quelles politiques de développement durable au Mali et à Madagascar*. Le développement durable in- Economie Rurale N°320, pp 24-38.
16. Briquel V., Vilain L., Bourdais J.L., Girardin P., Mouchet C., Viaux P., 2001. *La méthode IDEA (Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles) : une démarche pédagogique*. Ingénieries N°25, pp 29-39.
17. BVPI SE/HP, 2012. *Rapport de capitalisation, zone des Hauts Plateaux*. BVPI SE/HP, MinAgri, AFD, 180 p.
18. Chevassus-au-Louis B., Griffon M., 2008. *La nouvelle modernité : une agriculture productive à haute valeur écologique*. In Demeter 2008. Ed., Paris, Club Déméter, pp. 7-48.
19. Cling J.P., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2008. *L'évaluation d'impact des politiques publiques : enjeux, méthodes et résultats*. IRD-DIAL, 47 p.
20. Corbeels M., De Graaff J., Ndah T.H., Penot E., Baudron F., Naudin K., Andrieu N., Chirat G., Schuler J., Nyagumbo I., Rusinamhodzi L., Traore K., Mzoba H.D., Adolwa I.S., 2014. *Understanding the impact and adoption of conservation agriculture in Africa: A multi-scale analysis*. Agriculture, Ecosystems and environment 187 – Elsevier, pp 155-170.
21. Cornell University, INSTAT, Banque Mondiale, 2003. *Dynamique de la pauvreté à Madagascar : 1999-2001*. Conférence Développement économique, services sociaux et pauvreté/Madagascar, 4p.
22. Dabat M.H., Gastineau B., Jenn-Treyer O., Martgnac C., Bernard A.P., Rolland J.-P., 2010. *Quelles issues à l'impasse de transition démo-économique malgache ?* Article pour Revue Autrepart, 14 p.

23. Dabat M.H., Jenn-Treyer O., Bockel L., Razafimandimby S., 2005. *Histoire inachevée de la régulation du marché du riz pour un développement durable à Madagascar*. Acte du séminaire "Les institutions de développement durable des agricultures du Sud". Journées de Montpellier : 7-8-9 novembre 2005. Société Française d'Economie Rurale. Paris, 13 p.
24. Daviron B., Faivre Dupaigne B., Ribier V., Rolland J-P., Voituriez T., Fallot A., Alpha A., 2004. *Manuel d'élaboration des politiques agricoles. Construction d'argumentaires pour l'intervention publique en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Agridoc, Les Editions du GRET. Paris, 159 p.
25. De Schutter O., 2010. *Rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation*. Conseil des droits de l'homme, 16^{ème} session. Assemblée générale des Nations Unies, 23 p.
26. De Schutter O., 2011. *Report of the special rapporteur on the right to food. Addendum – Mission to Madagascar*. Human Rights council, 19th session. United Nation General Assembly, 19 p.
27. D'Hoore A. et Sulla V., 2014. *Visages de la pauvreté à Madagascar : évaluation de la pauvreté, du genre, et de l'inégalité*. Washington, DC, World Bank Group, 182 p.
28. Douzet J.M., Razafindramanana R.N.C., Remamy R.R.N., Rasoloniaina M.B., Rakotoarisoa V., Rakotoalibera. M.H., Rakotonirainy T.R., 2012. *Réduction par les SCV du ruissellement et de l'érosion sur les Hautes terres de Madagascar*. Collection BVPI/SCRID/FOFIFA/TAFA, Madagascar, 26 p.
29. Dumanski J., Peiretti J., Benites J.R., McGarry D., Pieri C., 2006. *The paradigm of conservation Agriculture*. Proc. World Association of Soil and Water conservation (WASWC), pp 58-64.
30. FAO, 2003. *Gestion de la fertilité des sols pour la sécurité alimentaire en Afrique Subsaharienne*. ISBN 92-5-204563-5, 55 p.
31. FAO, 2008. *Investing in Sustainable Agricultural Intensification. The Role of Conservation Agriculture. A Framework for Action*. Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome, 21 p.
32. Friedrich T., Derpsch R., Kassam A., 2012. *Overview of the global spread of Conservation Agriculture*. Field Action Science Report, Special issue 6, 7 p.
33. Gabas J.J., 2002. *Nord -Sud : l'impossible coopération ?* Presses de Sciences Po, Paris, 128 p.
34. Giller K., Witter E., Corbeels M., Tittonell P., 2009. *Conservation agriculture and smallholder farming in Africa: The heretics' view proof*. Article in pres – Elsevier B.V, 12p.
35. Gliessman S., 2007. *Agroecology: the ecology of sustainable food systems*. Boca Raton, Florida, CRC Press, 384 p.
36. Guirkinger C., 2008. *Understanding the Coexistence of Formal and Informal Credit Markets in Piura, Peru*. Center of Research in the Economics of Development, University of Namur, Belgium. World Development Vol. 36, No. 8, pp 1436–1452.
37. GRET, 2014. *Agroécologie : Evaluation de 15 ans d'actions d'accompagnement de l'AFD*. Département Alimentation et Economie Rurale, GRET. 164 p.
38. Griffon M., 2013. *Qu'est ce que l'Agriculture Ecologiquement intensive*. Editions QUAE, 221 p.
39. GSDM/CIRAD, 2014. *L'Agroécologie : un nouveau paradigme pour une production agricole durable ?* Fiche pédagogique du GSDM, 8 p.
40. Guignand J., Weiszrock N., 2006. *Perspectives de développement du riz pluvial au sein des exploitations agricoles au regard de la politique agricole de Madagascar. Etude dans deux zones du Bongolava et du Vakinankaratra*. Mémoire d'Ingénieur en Agronomie tropicale. Spécialisation Ecodev, 391 p.
41. Hassenteufel P., 2011. *Sociologie politique : l'action publique*. 2^{ème} édition, Armand Collin, Paris, 318p.
42. Hayami R., Ruttan V., 1985. *Agricultural development: an international perspective*. Johns HopkinsUniversity Press, 506 p.
43. Hayo M.G.Van Der Werf, Petit J., 2002. *Evaluation de l'impact environnemental de l'agriculture au niveau de la ferme, comparaison et analyse de 12 méthodes basées sur des indicateurs*. Courrier de l'environnement de l'INRA N°46, P 121-133.
44. Howlett M., Ramesh M., 1995. *Studying Public Policy. Policy Cycles and Policy*. Subsystem, Toronto, Oxford University Press, 239 p.
45. Husson O., Michellon R., Charpentier H., Razanamparany C., Moussa N., Naudin K., Razafintsalama H., Rakotoarivivo C., Andrianaivo A.-P., Rakotondramanana, Séguy L., 2008. *Le contrôle du Striga par les systèmes SCV (Semis direct sur Couverture Végétale)*. Manuel pratique du Semis direct à Madagascar, CIRAD/TAFA/FOFIFA/GSDM/AFD/MAEP, 20 p.

46. IFPRI, 1998. *La structure et le comportement des marchés des intrants et des produits agricoles et la réponse des ménages agricoles face aux réformes des politiques agricoles à Madagascar : revue des politiques de reformes*. MSSD (Cahier) 2. Washington, D.C., 30p.
47. INSTAT, 2002. *Enquête périodique auprès des ménages 2001, Rapport principal*. Ministère de l'Economie, des finances et du budget / Institut National de la statistique / Direction des statistiques des ménages, 167 p.
48. INSTAT, 2011. *Enquête périodique auprès des ménages 2010, Rapport principal*. Ministère d'Etat chargé de l'Economie et de l'Industrie de Madagascar / Institut National de la statistique / Direction des statistiques des ménages, 372 p.
49. Jacobsen K., 2012. *Sustainable agriculture*. University of Kentucky Cooperative Extension Service, 5 p.
50. Jobert B., Muller P., 1987. *L'Etat en action. Politiques publiques et corporatismes*. Paris, Presses Universitaires de France, 242 p.
51. Joyeux C., 2013. *Proposition d'un cahier des charges pour la conception de systèmes de culture en Agriculture de Conservation dans le Moyen Ouest de Vakinankaratra à Madagascar*. Rapport de stage GSDM & CIRAD URSIA, 83p.
52. Kassam A., Friedrich T., Shaxson F. and Pretty J., 2011. *The spread of Conservation Agriculture: policy and institutional support for adoption and uptake*. International Journal of Agricultural Sustainability, 18 p.
53. Lapenu C., 2001. *Le financement de l'agriculture dans un contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance ? Le cas de Madagascar*. Réseau CERISE : CIRAD –CIDR – GRET – IRAM, 55 p.
54. Losch B., Freguin-Gresh S., White E., 2011. *Rural transformation and late developing Countries in a globalizing world. A comparative analysis of rural change. Synthesis of the RuralStruc program on the structural dimensions of liberalization on Agriculture and rural development*. Final report, Revised Version. Economic and Sector work P095096. Agricultural and Rural Development Unit (AFTAR), Africa region. World Bank, French Cooperation, 308 p.
55. Losch B., 2014. *Les agricultures familiales : au cœur de l'histoire des agricultures du monde*. In *Agricultures familiales et mondes à venir*. Sourisseau, J.-M. Ed., Montpellier, Editions QUAE / AFD, pp 19-41.
56. Lowi T., 1972. *Four systems of policy, politics and choice*. Public administration review, vol 32, N°4, pp 298-310.
57. Malassis L., 1997. *Les trois âges de l'alimentaire*. Tome 2 : l'âge agro-industriel. Cujas, Paris, 376 p.
58. Marschal J. Y., 1970. *Un exemple de colonisation agricole à Madagascar : Antanety-Ambohidava (sous-préfecture de Betafo)*. In : *Études rurales*, N°37-39, pp 397-409.
59. Mazoyer M., 2001. *Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation*. FAO. Rome, 23 p.
60. Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013. *L'Agroécologie, des définitions variées, des principes communs*. Centre d'études et de prospective, bulletin N°59, 4 p.
61. Ministère de l'Environnement, 2002. *Document stratégique, une meilleure gestion de l'environnement pour un développement rapide et durable*. Programme Environnement III, Ministère de l'Environnement, Madagascar, 42 p.
62. Minten B., Ralison E., 2003. *Durabilité de l'environnement, agriculture et pauvreté à Madagascar*. Programme ILO, FOFIFA/Cornell University, Conférence Agriculture et pauvreté, Antananarivo, 8 p.
63. Muller P., 2009. *Les politiques publiques*. Paris, Presses universitaires de France, 8e éd., 128 p.
64. Muller P., 2000. *L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique*. *Revue française de science politique*, volume 50-2, pp 189-208.
65. Nations Unies, 1998. *Bilan commun de pays (BCP)*. Processus d'harmonisation des procédures de programmation des actions des Nations Unies à Madagascar. République de Madagascar/UN, 47p.
66. Norton A., Bird B., Brock K., Kakande M., Turk C., 2001. *A rough guide to PPAs. Participatory Poverty Assessment: an introduction to theory and practice*. London Overseas Development Institute, Centre for Aid and Public Expenditure, 85 p.
67. ONAR / Fond Africain de développement, 2004. *Projet National Maïs. Rapport d'achèvement de projet*. Département Agriculture et Développement Rural / Fond Africain de Développement / République de Madagascar, 46 p.

68. Otsuka K., Place F., 2013. *Evolutionary changes in Land tenure and Agricultural intensification in Sub-saharian Africa*. GRIPS, National Graduate Institute for Policy Studies, 7-22-1 Roppongi, Minato-ku, Tokyo Japan, 46 p.
69. Penot E. et al, 2011. *Exploitations agricoles, stratégies paysannes et politiques publiques. Les apports du modèle Olympe*. Editions Quae, Paris, 335 p.
70. Penot E., Macdowall C., Domas R., 2012. *Modeling impact of Conservation Agriculture adoption on farming systems agricultural incomes. The case of lake Alaotra Region, Madagascar*. RIME-PAMPA/CA2AFRICA project, 9 p.
71. Penot E., Domas R., Rakotoarimanana T., Scopel E., 2012. *Conservation agriculture adoption in Lake Alaotra, Madagascar*. In: Hauswirth D. et al, Conservation agriculture and sustainable upland livelihoods innovations for, with and by farmers to adapt to local and global changes: Proceedings the 3rd International Conference on Conservation Agriculture in Southeast Asia, held in Hanoi, Vietnam, 10t, Montpellier : CIRAD, pp 292-294.
72. Penot E., Rakotoarimanana A., 2011. *Savoirs, pratiques, innovations et changement de paradigme de l'agriculture dans la région du lac Alaotra (Madagascar)*. Geoconfluences, Afrique subsaharienne, territoires et conflits, 24 p.
73. Penot E., Benz H.D., Bar M., 2014. *Utilisation d'indicateurs économiques pertinents pour l'évaluation des systèmes de production agricoles en termes de résilience, vulnérabilité et durabilité : le cas du Lac Alaotra de Madagascar*. Ethics and Economics, 18 p.
74. Penot E., Dabat M.H., Andriatsitohaina T., Grandjean P., 2011. *Les méandres du développement agricole au Lac Alaotra, Madagascar. Entre inconstance politique et innovation technique*. Article pour la revue Autrepart, 14 p.
75. Pierre Bernard A., Ramboarison R., Randrianarison L., Rondro Harisoa L., 2007. *Dimensions structurelles de la libéralisation pour l'agriculture et le développement rural*. Programme RuralStruc-Phase 1. APB Consulting / EPP PADR, 267 p.
76. Place F., Meybeck A., 2013. *Food security and sustainable resource use –what are the resource challenges to food security*. Paper presented at the conference on Food Security Futures: Research Priorities for the 21st Century,” Dublin, Ireland, 11-12 April 2013, 78 p.
77. PNUD, 2003. *Rapport national sur le développement humain : genre, développement humain et pauvreté*. Rapport national du PNUD, Madagascar, 177 p.
78. PNUD, 2007. *Rapport mondial sur le développement humain 2007/08 – La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé*. Programme des Nation Unies pour le Développement, New York, 90.
79. PNUD, 2012. *Madagascar, Rapport national : Rapport final du processus de préparation de la participation de Madagascar à Rio+20*. UN DESA/Rio+20 United Nations Conference on sustainable development / UNDP / Ministère de l'Environnement et des Forêts, 136 p.
80. Pretty J. et al, 2010. *The top 100 questions of importance to the future of globale agriculture*. International Journal of Agricultural sustainability, pp 219-236.
81. Rabeharisoa L., Morel C., Fardeau J-C., 2006. *Phosphorus bioavailability in ferralsol “tanety” of Madagascar determined by coupling both sorption and isotopic dilution experiments*. Proceedings Combating Soil Degradation to Enhance Food Security in Africa: The role of nuclear techniques in developing improved soil, water and nutrient management practices. Technical meeting held at ICRAF Headquarters, Nairobi, Kenya, 26p
82. Raharison T., 2012. *Les itinéraires techniques standards à diffuser dans le Moyen Ouest pour la région Vakinankaratra*. Document de travail BVPI/SCRID/FOFIFA/TAFA, 35 p.
83. Raharison T., Rakotondramanana, Enjalric F., 2012. *Conservation agriculture extension among smallholder farmers in Madagascar: strategies, lessons learned and constraints*. Papers presented during the 3rd International conference on Conservation Agriculture in Southeast Asia, 12 p.
84. Raison J.P., 1984. *Les hautes terres de Madagascar, Tome 1*. Ouvrage ORSTOM-Editions Karthala, ISBN 3-86537-107-7, ISSN 0290-6600, 651 p.
85. Raison J.P., 1984. *Les hautes terres de Madagascar, Tome 2*. Ouvrage ORSTOM-Editions Karthala, ISBN 3-86537-107-7, ISSN 0290-6600, 605 p.
86. Rakoto-Ramiantantsoa H., 1989. *Le paysan encadré? Les pays Merina et Betsileo au cœur des Hautes terres malgaches*. A l'épreuve du développement rural, In : Tropique, lieux et liens, Edition l'ORSTOM, pp 215-227.

87. Rakotonarivo A., Martignac C., Gastineau B., Ramialison Z. L., 2010. *Densification rurale et structures spatiales du peuplement à Madagascar : quelle place pour les migrations ?* In : Madagascar face au défi des objectifs du millénaire pour le développement, pp 275-297.
88. Randrianarison L., Andrianirina N., Ramboarison R., 2009. *Changements structurels des économies rurales dans la mondialisation*. Programme RuralStruc Phase 2 – Madagascar, 285 p.
89. Randriamihaingo L. H., 2004. *Les partis gouvernementaux et l'espace malgache de 1960 à 2001*. Mémoire de DEA. Université d'Antananarivo. Département de géographie, 117 p.
90. Rasoarimalala S., Andriamialijaona H., Rabemanantsoa M., 2011. *Appui à la mise en place d'un système de production et de distribution d'intrants (engrais et produits phytosanitaires) dans les zones d'intervention de PARECAM. Rapport d'état de lieu*. Programme d'Appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar / Ministère de l'Agriculture, 41 p.
91. Razafimandimby L., 1997. *L'ajustement structurel dans le secteur agricole de Madagascar : insuffisance des réformes de prix et faiblesse de la compétitivité*. Economie de Madagascar N°2, pp 13-36.
92. Razafindrakoto M., Roubaud F., Waschsberger J. M., 2013. *Institutions, gouvernance et croissance de long terme à Madagascar : l'énigme et le paradoxe*. Document de travail UMR DIAL – Dial développement / Dauphine Université Paris / IRD, Madagascar, 36 p.
93. Razafindravonona J., 2003. *Analyse du document stratégique de réduction de la pauvreté de Madagascar*. Nations Unies / Commission économique pour l'Afrique, 46 p.
94. Ribier V., 2006. *Quelles politiques agricoles pour accompagner la transition vers l'agro-écologie?* In Demeter 2006. Ed., Paris, Club Déméter, pp 145-163.
95. Rose R., Davies P., 1994. *Inheritance in public policy. Change without choice in Britain*. New, Yale university Press, XII, 257 p.
96. Roubaud F., 2000. *Identités et transition démocratique. L'exception malgache*. Edition l'Harmattan, Paris, 254 p.
97. Séguy L, Bouzinac S, Husson O. 2006. *Direct-seeded tropical soil systems with permanent soil cover: learning from Brazilian experience*. In Uphoff et al. (Eds). Biological approaches to sustainable soil systems. ISBN-10 : 1-57444-583-9. CRC Press, Boca Raton, FL, pp 323-342.
98. Serpantié G., 2009. *L'« Agriculture de Conservation » à la croisée des chemins (Afrique, Madagascar)*. VertigO, La revue en sciences de l'environnement, Volume 9, N°3, 21 p.
99. Sorèze J., 2010. *Evaluation de l'impact des systèmes de semis direct sous couvert végétal (SCV) à l'échelle de l'exploitation agricole dans le Moyen- Ouest du Vakinankaratra, Madagascar*. Master degree thesis. Agro-Campus Ouest- IRC Montpellier, France, 105 p.
100. Système des Nations Unies, 2013. *Madagascar, Bilan Commun des pays – Common country assessment 2012*. République de Madagascar/Système des Nations Unies, Antananarivo, 102 p.
101. UNDP, 2014. *Human development report 2014. Sustaining Human Progress: Reducing Vulnerabilities and Building Resilience*. United Nations Development Programme, New York, NY 10017, USA, 227 p.
102. United Nation, 1992. *The Rio declaration on environment and development*. The United Nations conference on environment and development, 5 p.
103. United Nation, 2007. *The United Nations development Agenda: Development for all. Goals, commitments and strategies agreed at the UN World conferences and summits since 1990*, 85 p.
104. Wampfler B., 2013. *L'analyse des politiques publiques de développement au Sud*. Cours SAADS, Moquas, Montpellier SUPAGRO.
105. Wezel A., Bellon S., Doré T., Francis C., Vallod D., David C., 2009. *Agroecology as a science, a movement and a practice*. Review article, INRA EDP Sciences. Agronomy for sustainable development. Pp 503-515.
106. World Bank, 1996. *Implementation completion report, Agricultural extension pilot project*. Document of the World Bank, Madagascar, 37 p.
107. World Bank, 1996. *Madagascar second environment program*. Project document, Global Environment Facility, Madagascar, 166 p.
108. World Bank, 2007. *World development report: Agriculture for development*. World Bank, Washington, DC, 390 p.
109. World Bank, 2013. *Madagascar: Country environment analysis (CEA). Taking stock and moving forward*. Washington, DC, World Bank, 139 p.

110. Zahm F., Girardin P., Mouchet C., Viaux P., Vilain L., 2005. *De l'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles à partir de la méthode IDEA à la caractérisation de la durabilité de la « ferme européenne » à partir d'IDERICA*. Colloque International sur les Indicateurs territoriaux du Développement Durable. Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, France. 17 p.

Documents officiels des politiques publiques à Madagascar consultés

111. DCPE, 1996. *Document cadre de politique économique*. République de Madagascar, 135 p.
112. DSNMF, 2004. *Document de Stratégie Nationale de microfinance 2004-2009*. République de Madagascar, 79 p.
113. DSRP, 2003. *Document de Stratégie pour la réduction de la pauvreté*. République de Madagascar, 201p.
114. DSRP, 2005. *Document de Stratégie pour la réduction de la pauvreté, mise à jour*. République de Madagascar, 92 p.
115. Lettre de politique BVPI, 2006. *Lettre de politique de développement des bassins versants et périmètres irrigués*. Ministère de l'Agriculture, 13 p).
116. Lettre de politique foncière, 2005. *Lettre de politique foncière*. MAEP/République de Madagascar, 12 p.
117. LPDR, 2001. *Lettre de politique du développement rural*. EPP PADR/République de Madagascar, 27 p.
118. LPDR, 2004. *Lettre de politique du développement rural*. EPP PADR/République de Madagascar, 30 p.
119. LPF, 2005. *Lette de politique foncière*. République de Madagascar, 12 p.
120. MAP, 2007. *Madagascar Action Plan 2007-2012*. Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté. République de Madagascar, 112 p.
121. Pacte National PSAEP/CAADP, 2014. *Pacte national de Madagascar pour soutenir la mise en œuvre du programme sectoriel Agriculture, Elevage et Pêche*. République de Madagascar / COMESA, 10 p.
122. PADR, 2001. *Plan d'action pour le développement rural, Tome 1*. Equipe Permanent de Pilotage PADR, Madagascar, 83 p.
123. PNDR, 2008. *Programme National du développement rural*. Equipe Permanent de Pilotage du Plan d'Action pour le Développement Rural (EPP/PADR)/Primature/République de Madagascar, 101 p.
124. PRDR, 2007. *Programme Régional du Développement Rural*. GTDR / EPP PADR / Primature / République de Madagascar, 156 p.
125. SACSA /MINAGRI, 2009. *Note cadre « Stratégie de service aux agriculteurs »*. Service d'appui aux Centres de Services Agricoles / Direction d'appui à l'Organisation des Filières / Secrétariat Général / Ministère de l'Agriculture, Madagascar, 50 p.

ANNEXES

Annexe 1 : La grille d'analyse des politiques publiques (Betty Wampfler)

Cette grille d'analyse, comportant 9 éléments composés de différentes questions, permet de parvenir à une analyse cognitive des politiques publiques.

1. Contexte et conditions d'émergence de la PP

Quel est le contexte d'émergence de la politique publique ? Politique, géopolitique, économique, social, ...

Quels sont les enjeux ? Pourquoi sont-ils transformés en problème de PP à ce moment là ?

Quel est le problème à traiter ? Quelles sont les causes du problème ?

Quelles relations de cause à effet ?

Hierarchisation selon problèmes généraux /spécifiques

2. Référentiel, vision, objectifs de la PP

Au cœur de la grille d'analyse, le référentiel de la politique publique : ensemble d'idées, de valeurs, de normes, ou de représentations partagées par un collectif d'acteurs impliqués dans une action publique.

Quelle vision, quels objectifs ?

En lien avec le référentiel, quelle « vision » porte la politique publique ? Quels sont les objectifs de la politique publique ? Généraux/spécifiques ? Explicites/implicites ? Cohérents/contradictaires ?

Comment ont-ils été identifiés ?

Peut-on définir des indicateurs permettant de quantifier ces objectifs / évaluer les résultats / objectifs ?

3. Conditions de production, mode d'élaboration : les acteurs, la négociation

a. Les acteurs

Politique **publique** = politique négociée, fruits d'arbitrage

- PP = n'est pas (plus) action d'un Etat homogène mais fruit de relations entre multiples acteurs
- L'analyse des PP s'attache donc à i) Identifier les acteurs, groupes d'acteurs, ii) leur mode d'articulation avec PP, iii) le mode de négociation et iv) l'incidence des PP sur eux
- Quels sont les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de la PP ? Etat, organisations, experts... « entrepreneurs politiques » ? Quels sont ceux qui en ont été exclus ?
- Pour chaque catégorie d'acteurs : de qui sont-ils représentatifs ? quels enjeux, quels problèmes ? Quels objectifs et intérêts ? Quelle capacité d'analyse : niveau de formation, d'information ? Quelle forme d'intervention dans l'élaboration de la PP ? Réseau ?

b. La négociation

- Dans quels forums a-t-elle été préparée ?
« Forum = lieux de débat d'idées, de concepts, vision du monde, cadres et outils d'analyse, générant d'éventuelles normes informelles
- Dans quelles « arènes » la négociation a-t-elle été opérée ?
« Arène = scène institutionnalisée où prennent place des processus de négociation en vue de l'émission de normes formelles (ex: OMC) »
- Quels participants ? Quels exclus ? Quelles alliances ? Quel calendrier ?

4. Les instruments, dispositifs utilisés, ressources

- Quels sont les instruments et dispositifs retenus par la politique publique ? (Trois principaux types d'intervention : transferts publics, fourniture de biens et services, réglementation / sanction

- Quelle est son échelle d'application ? Son calendrier ? Cout ? Ressources ?

5. Mode de mise en œuvre

Comment les règles posées ont-elles été interprétées ?

- Qui est maître d'ouvrage ? Maître d'œuvre ?
- Les acteurs qui ont négocié la PP sont-ils impliqués dans la mise en œuvre ?
- Quels dispositifs ? Quel agenda ?
- Quel contrôle ?
- Quel coût ? Quel mode de financement ?

6. Convergence/synergie ou divergence : le problème de la compatibilité avec les autres PP

Comment les règles posées ont-elles été interprétées ?

L'efficacité d'une PP va dépendre de sa cohérence avec les autres politiques publiques touchant le même domaine : ex : politique de financement rural / politique de financement de l'agriculture ainsi qu'avec la politique globale : référentiel global /référentiel sectoriel

7. Compatibilité avec les règles /normes supra nationales

La PP peut entrer en tension avec des cadres supra nationaux :

- Cadres, normes, politiques publiques touchant le même domaine : politique de financement rural / politique de financement de l'agriculture
- Autres domaines liés : ex : politiques agricoles / politiques commerciales internationales

8. Evaluation / Impact de la PP

a. Pourquoi évaluer ? quels objectifs ?

Mesurer les résultats/ objectifs ? Apprécier les effets propres ? Comprendre le fonctionnement ? Aider à porter un jugement ou Contribuer à améliorer la pp ?

b. Les critères (standard) d'évaluation

- Pertinence, Cohérence, Atteinte des objectifs, Efficacité, Efficience, Equité, Impact
- Au delà de ces standards, une évaluation « sur mesure »

c. Les méthodes d'évaluation

- Ex ante, ex post, concomitante
- Qualitatives /quantitatives

9. Mode d'évolution, de remise en cause de la PP

- Dans quelles conditions la politique publique agricole analysée a-t-elle évolué, a-t-elle été remise en cause ?
- Périodisation ?
- Facteurs qui ont contribué à évolution et remise en cause :
 - « Dépendance de sentier » (Pierson 1994) = Quand une institution (une politique) a été adoptée, il est souvent difficile et coûteux de revenir en arrière
 - « Verrouillage » des PP: interdépendance entre PP et acteurs qui ont développé des intérêts autour de cette PP
- Facteurs de changement d'une PP : Cohésion et solidité des coalitions traditionnelles, Capacité idéologique / Cohérence référentiel sectoriel / global / Capacité discursive = nature, quantité, qualité des ressources dont disposent les acteurs portant le changement

Annexe 2 : Liste des acteurs touchés lors des entretiens qualitatifs

Acteurs eu niveau national

Organisme	Nom	Fonction	Localisation
Ministère de l'Agriculture et du Développement rural	RASOLOMPIAKARANA Michèle	Directeur de l'Agriculture	Antananarivo
Plan d'Action pour le Développement Rural	RANDRIARIMANANA Harison	Secrétaire Permanent Ancien Ministre de l'Agriculture Ancien Ministre de l'Environnement et forêts	Antananarivo
Unité des Politiques de Développement Rural	RANDRIANARISOA Mina	Gestionnaire d'activités	Antananarivo
Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts	RALALARIMANANA Herivololona	Point focal National UNCCD (United Nations Convention to Combat Desertification)	Antananarivo
Tranoben'ny Tantsaha (Chambre d'Agriculture)	RAKOTOMALALA Willy	Secrétaire général Membre du noyau dure de pilotage du processus d'élaboration du PSAEP/CAADP	Antananarivo
GSDM – Professionnels de l'Agroécologie	RAKOTONDRAMANANA	Directeur Exécutif	Antananarivo
MCA (Millenium Challenge Account)	RAKOTOMANGA Bernardi	Ex-Agent du MCA	Antananarivo
BVPI SE/HP (Bassins Versants Périmètres Irrigués Sud Est / Hauts Plateaux)	RAKOTO HARIVONY Andry	Ex-Agent du BVPI SE/HP Secrétaire Exécutif de la Task Force sur l'Agriculture de Conservation	Antananarivo

Acteurs au niveau régional et local

Organisme	Nom	Fonction	Localisation
Direction Régionale du Développement Rural / Région Vakinankaratra	RAKOTONDRANAIVO Joseane Voahangy	DRDR - Directeur Régionale du Développement Rural / Région Vakinankaratra	Antsirabe
Commune Rurale Fidirana	R. Nicolas	Maire	Fidirana
Commune Rurale Inanantonana	RANDRIANANDTENAINA Elias Patrick	Maire	Inanantonana
Commune Rurale Ankazomiriotra	RAKOTOARIVELO Nirina Jean Patrick	Premier Adjoint au Maire	Ankazomiriotra
	RAZAFINDRABE José Nirina	Deuxième Adjoint au Maire	Ankazomiriotra
Commune Rurale Vinany	RAZAFIMANDIMBY Honoré Eloi	Premier Adjoint au Maire	Vinany
Guichet Foncier - Commune Rurale Fidirana	RALAIZAFINDRAIBE Fenoarison	Agent de Guichet Foncier	Fidirana
Guichet Foncier – Commune Rurale Ankazomiriotra	Non communiqué	Agent de Guichet Foncier	Ankazomiriotra
Centre de Service Agricole	RAFALIMANANTSOA Georges	Responsable technique	Ankazomiriotra
IMF TITEM	Non communiqué	Agent local TITEM	Fidirana
IMF OTIV	Non communiqué	Gérant de caisse local OTIV	Ankazomiriotra
IMF CECAM	Non communiqué	Gérant de caisse local CECAM	Ankazomiriotra
Association TARATRA Miradia – Ankazomiriotra (OP de base)	RANDRIANASOLO Rafaralahy	Vice Président Association Président Fokontany Ankazomiriotra	Ankazomiriotra I
Coopérative FATAM – Inanantonana (OP de base)	RAKOTONDRAVONY Charles	Président de la Coopérative	Inanantonana
Association EFATAM – Mazoto (OP de base)	RAMANJATO Vonimanantsoa	Vice Président Association Président Fokontany Mazoto	Mazoto/Vinany
Association MIRANGA – Fidirana (OP de base)	RAHANTARIMANANA Jacky	Président de l'Association	Fidirana
Focus group	Non communiqué	Groupe d'agriculteurs	Fidirana
Focus group	Non communiqué	Groupe d'agriculteurs	Inanantonana
Focus group	Non communiqué	Groupe d'agriculteurs	Ankazomiriotra
Focus group	Non communiqué	Groupe d'agriculteurs	Mazoto/Vinany

Annexe 3 : Grilles d'entretien des acteurs de politiques publiques

Grille d'entretien avec des personnes ressources (DirAgriDR, PADR, UPDR)

Quels sont les cadres politiques en vigueur actuellement ?

Cadres politiques en vigueur actuellement : Stratégie politique, Stratégie de politique agricole et de développement rural, Stratégie de politique environnementale et/ou de protection des ressources naturelles ?

Contexte et conditions d'émergence de la PP

- Contexte et justification : Enjeux et problèmes à traiter? Quelle nouveauté par rapport aux politiques d'avant? Quels mécanismes sont souhaités à travers ce document (relations de cause à effet)?
- Conditions de production : Quels acteurs ont participé? Quels intérêts des acteurs ayant participé? Quels acteurs ont été exclus ?
- Référence à d'autres politiques publiques (ou accords internationaux)

Objectifs

- Objectifs généraux; Objectifs spécifiques : hiérarchisation des objectifs spécifiques
- Objectifs explicites; Objectifs implicites
- Cohérence interne ; Cohérence avec les autres textes et documents cadres
- Présence d'indicateurs? Indicateurs choisis

Dispositif de la politique publique

- Quel plan d'action? (texte, direct, indirect)
- Qui prend en compte les documents? Quelle place réelle dans les faits?
- Quelle cohérence dans le cadre de la décentralisation avec les politiques régionales?
- Echelle de temps

Quelle place accordée aux :

- Développement économique?
- Développement rural?
- Développement agricole?
- Durabilité des exploitations agricoles : Durabilité économique, durabilité socio-territoriale, durabilité économique.

Perception du développement agricole, du développement durable ?

Quelle perception du développement agricole, du développement durable dans la zone d'étude?

Quel type d'exploitation est à promouvoir dans la zone? Quel "modèle" d'avenir?

Quelle vision par rapport à la durabilité des exploitations agricoles?

Piste d'amélioration et perspectives

Grille d'entretien avec les ONG, les projets de développement (projets/programmes)

Caractéristiques générales :

Nature de l'organisation et financement

Visions et objectifs

Origine et histoire de l'intervention dans le Moyen Ouest ?

Mode de fonctionnement : Localisation des techniciens, agents, ...?

Approche de mise en œuvre avec les bénéficiaires ?

Fonctions, activités et organisation :

Fonctions et activités de l'organisation?

Quel processus de décision des actions menées et des activités (conseil d'administration, instances de réflexion, ...)?

Quel niveau de décision de la structure interrogée? Quelle autonomie dans la décision?

Choix des activités?

Quelles justifications des activités actuelles ou passées ? En lien avec la zone d'étude?

Quelle relation avec les agriculteurs (conseil technique, distribution/vente, ...)?

Organisation locale de ces activités directes sur le terrain?

Cadre politique et intégrations dans des stratégies politiques

Le projet a été mis en œuvre dans quels cadres politiques ?

Comment prenez vous en compte les documents? Quelle place réelle dans les faits et les actions ?

Compatibilité ou contradiction avec d'autres approches politiques ? Approches d'autres projets / programmes ?

Quels seraient les résultats ? Combien de cibles touchées ? Quels seraient les principales réalisations ?

Quels seraient les impacts dans la zone ? Quels seraient les impacts au niveau des exploitations agricoles ?

Participation à l'élaboration des politiques publiques

Avez-vous été sollicité dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques ? Avez-vous participé ?

Dans quel cadre ? Quels forums / Ateliers / Séminaires ?

Relations avec autres acteurs de politiques publiques

Quelles relations avec autres organisations, Ministères ? Groupements, projets ou ONG?

Quelles relations avec les acteurs économiques autres que les agriculteurs?

Quelles relations avec les organismes administratifs (commune, Région, Ministères,...)?

Participation à la prise de décision ou à la concertation?

Quelle intégration des activités de l'organisation dans la stratégie globale de l'Etat?

Quelle perception du rôle de l'Etat ? Quelle perception de la stratégie nationale de l'Etat?

Perception du développement agricole, du développement durable ?

Quelle perception du développement agricole, du développement durable dans la zone d'étude?

Quel type d'exploitation est à promouvoir dans la zone? Quel "modèle" d'avenir?

Quelle vision par rapport à la durabilité des exploitations agricoles?

Proposition d'amélioration ? Quelles perspectives ?

Grille d'entretien avec les Maires des communes

Historique des politiques dans leurs zones

Historique des politiques de développement ou les politiques agricoles, projets/programmes menées dans la Commune ? Si possible, les citer par période (jusqu'à la date la plus poussée après 1960)

Comment ces politiques ont été mises en œuvre ? Qui ont été les acteurs concernés ?

Quels seraient les impacts de ces politiques ?

Cadre politique actuel

Cadres politiques en vigueur actuellement : Stratégie politique, Stratégie de politique agricole et de développement rural, Stratégie de politique environnementale ? Quelle stratégie pour la durabilité des exploitations agricoles ?

Au sein de votre Commune, quelles politiques menez-vous pour le développement de votre zone ?

Comment prenez vous en compte les documents? Quelle place réelle dans les faits et les actions ?

Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques

Quelle branche s'occupe actuellement de la politique publique ? De la politique agricole ?

Pour votre Commune, quel lien avec la branche qui s'occupe de la politique publique ? Lien dans la conception, dans la mise en œuvre, dans le suivi ?

Comment sentez-vous votre participation à l'élaboration des PP ? Qui participe au sein de votre Commune ?

Quels liens avec les autres entités ou Ministère dans la conception des politiques ? Dans la mise en œuvre des politiques ?

Perception du développement agricole, du développement durable ?

Quelle perception du développement agricole, du développement durable dans la zone d'étude?

Quel type d'exploitation est à promouvoir dans la zone? Quel "modèle" d'avenir?

Quelle vision par rapport à la durabilité des exploitations agricoles?

Proposition d'amélioration ? Perspectives ?

Entretien avec les communautés de base (focus groupe)

Historique des politiques dans leurs zones

Historique des politiques de développement ou les politiques agricoles, projets/programmes menées dans la Commune ? Si possible, les citer par période (jusqu'à la date la plus poussée après 1960)

Comment ces politiques ont été mises en œuvre ? Qui ont été les acteurs concernés ?

Quels seraient les impacts de ces politiques ?

Politiques actuelles

Quelles sont les politiques menées actuellement dans votre zone ?

Sous quels formes elles sont mises en œuvre ?

Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques

Comment sentez-vous votre participation à l'élaboration des PP ? Comment le sentez-vous ?

Comment pensez-vous avoir du poids pour participer aux politiques publiques ?

Qui sont les organisations paysannes dans la zone ? Quel rôle joue les Organisations paysannes dans votre zone ? Est-ce qu'elles peuvent vous représenter, représenter vos idées ? Votre vision ?

Perception du développement agricole, du développement durable

Quelle perception du développement agricole, du développement durable dans la zone d'étude ?

Quel type d'exploitation est à promouvoir dans la zone ? Quel "modèle" d'avenir ?

Quelle vision par rapport à la durabilité des exploitations agricoles ?

Proposition d'amélioration ? Perspectives ?

Guide d'entretien – Organisations Paysannes

Caractéristiques générales

Nature de l'organisation ? Quel statut ?

Origine et histoire de l'organisation dans la zone d'étude

Fonctions, activités et organisation

Objet du groupement ? Pourquoi avoir constitué un tel groupement ?

Nombre d'adhérents ? Type de membres ? Critère d'admission des adhérents ?

Quel mode de prise de décision ? Quelle participation des adhérents ?

Quelles justifications des activités actuelles ? En lien avec la zone d'étude ?

Organisation du groupement pour la mise en place de l'activité ?

Quelles contraintes à la mise en œuvre des activités ? Quels problèmes rencontrés ?

Résultat de l'activité ? Dégagement des revenus ? Quelle affectation des revenus dégagés ?

Perspectives de développement des activités ? Quelles prévisions ?

Perception du développement agricole, du développement durable

Quelle perception du développement agricole, du développement durable dans la zone d'étude ?

Quel type d'exploitation est à promouvoir dans la zone ? Quel "modèle" d'avenir ?

Quelle vision par rapport à la durabilité des exploitations agricoles ?

Proposition d'amélioration ? Perspectives ?

Entretien avec les organismes de microfinance

Caractéristiques générales

Nature de l'organisation et financement

Visions et objectifs

Origine et histoire de l'intervention dans le Moyen Ouest ?

Quels produits proposés ? Taux d'intérêt ? Durée ?

Quelles justifications des crédits proposés ? En lien avec la zone d'étude ?

Quelle relation avec les agriculteurs ? Organisation locale de ces activités directes sur le terrain ?

Quels atouts pour le développement dans la zone ?

Le volume actuel d'activité est-il à son maximal? Quelles contraintes au développement de l'activité? Quels problèmes (financement, fournisseurs, clients, ...)?

Relations avec autres acteurs

Quelles relations avec autres organisations, groupements, projets ou ONG? Quelles relations avec les acteurs économiques autres que les agriculteurs? Quelles relations avec les organismes administratifs (commune, Région, Ministères,...)? Participation à la prise de décision ou à la concertation?

Quelle perception du rôle de l'Etat vis à vis de leur activité? Quelle perception de la stratégie nationale de l'Etat? Combien d'acteurs dans la zone exercent une activité de financement? Concurrence?

Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques

Comment sentez-vous votre participation à l'élaboration des PP ? Comment le sentez-vous ?

Comment pensez-vous avoir du poids pour participer aux politiques publiques ?

Qui sont les organisations paysannes dans la zone ? Quel rôle jouent les Organisations paysannes dans votre zone ? Est-ce qu'elles peuvent vous représenter, représenter vos idées ? Votre vision ?

Perception du développement agricole, du développement durable

Quelle perception du développement agricole, du développement durable dans la zone d'étude?

Quel type d'exploitation est à promouvoir dans la zone? Quel "modèle" d'avenir?

Quelle vision par rapport à la durabilité des exploitations agricoles?

Proposition d'amélioration ? Perspectives ?

Entretien avec les CSA, Guichets fonciers

Caractéristiques générales

Informations sur le projet (période, Visions/objectifs, cibles, Moyens de mise en œuvre...)

Le projet a été mis en œuvre dans quels cadres politiques ? Stratégie politique générale, Stratégie de politique agricole et de développement rural, Stratégie de politique environnementale ? Quelle stratégie pour la durabilité des exploitations agricoles ?

Politiques actuelles

Comment prenez-vous en compte les documents? Quelle place réelle dans les faits et les actions ?

Quels liens avec les Ministères, les Communes ? Dans la mise en œuvre des actions ?

Quelles approches avec les bénéficiaires ?

Compatibilité ou contradiction avec d'autres approches politiques ? Approches d'autres projets / programmes ?

Résultats des activités actuels

Quels seraient les résultats ? Combien de cibles touchées ? Quels seraient les principales réalisations ?

Quels seraient les impacts dans la zone ? Quels seraient les impacts au niveau des exploitations agricoles ?

Perception du développement agricole, du développement durable

Quelle perception du développement agricole, du développement durable dans la zone d'étude?

Quel type d'exploitation est à promouvoir dans la zone? Quel "modèle" d'avenir?

Quelle vision par rapport à la durabilité des exploitations agricoles?

Proposition d'amélioration ? Perspectives ?

Annexe 4 : Méthodologie IDEA, choix et construction des indicateurs

Cette méthodologie a été tirée du site IDEA <http://www.idea.portea.fr/> et des références bibliographiques, principalement :

- Briquel V., Vilain L., Bourdais J.L., Girardin P., Mouchet C., Viaux P., 2001. *La méthode IDEA (Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles) : une démarche pédagogique*. Ingénieries N°25, pp 29-39.
- Zahm F., Girardin P., Mouchet C., Viaux P., Vilain L., 2005. *De l'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles à partir de la méthode IDEA à la caractérisation de la durabilité de la « ferme européenne » à partir d'IDERICA*. Colloque International sur les Indicateurs territoriaux du Développement Durable. Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, France. 17 p.

Principes généraux

La méthode IDEA repose sur une évaluation quantitative de pratiques jugées favorables dans les trois dimensions de la durabilité : dimension agro-écologique, dimension socio-territoriale et dimension économique. Ces dimensions sont appréciées à l'aide des indicateurs chiffrés par auto-évaluation des exploitations agricoles. La méthode IDEA s'inscrit ainsi dans l'application du principe de durabilité et du sens donné à la notion d'agriculture durable.

Le développement durable est défini dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (rapport Brundtland, 1987) "mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs.

Notion de base

" Un diagnostic d'exploitation est toujours relié au point de vue et au référentiel de celui qui le fait" (Bonneviale *et al.* AGEA, 1989).

Démarche scientifique de construction d'indicateurs

Sur la base d'une démarche scientifique générale de construction d'indicateurs, les concepteurs d'IDEA ont élaboré une méthode d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles en s'appuyant sur des arbitrages entre experts représentant plusieurs disciplines.

Démarche de construction retenue pour l'élaboration des indicateurs de durabilité dans la méthode IDEA

La démarche retenue pour de la construction de la méthode IDEA est basée sur les cinq étapes issues de la démarche scientifique générale associée à la construction d'indicateurs de durabilité telle que explicitée dans les travaux de Mitchell en 1995) ou de Girardin en 1999 (cité dans les deux sources Briquel *et al.*, 2001 ; Zahm *et al.*, 2005).

1. *Définir les objectifs* : Décliner dans un cadre conceptuel le principe de la durabilité en des objectifs clairement identifiés.
2. *Choisir les hypothèses et les variables motrices* : Construire une matrice qui croise les objectifs poursuivis avec les indicateurs chargés de les caractériser.
3. *Créer les indicateurs associés* : Poser les hypothèses et les choix de départ pour la construction des indicateurs et leur mode de calcul.
4. *Déterminer les seuils de référence ou le choix de normes* : Développer le contenu des trois échelles, organiser la *cohérence* d'ensemble à l'intérieur de chaque échelle et détailler la construction de chaque indicateur.
5. *Valider à partir de tests* : Analyser les résultats issus d'enquêtes, appréhender les limites, valider les indicateurs.

Choix des indicateurs et détermination des seuils de référence

Les indicateurs ont été construits sur la base des éléments contextuels des exploitations agricoles malgaches notamment celles du Moyen Ouest du Vakinankaratra.

Le principe pris a été de partir sur les domaines et les indicateurs utilisés pour les exploitations agricoles en Europe, de choisir ou créer des indicateurs par domaine de durabilité suivant les contextes des zones cibles. Par la suite, il a été défini pour chaque variable l'échelle des valeurs ou le type de

réponse qualitative de façon à les correspondre à des notes normalisées variant de 0 à 3. Tous les indicateurs ont été pris avec cette même échelle de 4 classes (0, 1, 2, 3).

Une évaluation par exploitation agricole sera ainsi faite à l'issue des enquêtes mais l'objectif étant de ressortir la durabilité des systèmes de production à l'échelle d'un territoire qui sera obtenu par la moyenne des exploitations (jugées représentatives à partir d'un échantillonnage aléatoire des exploitations enquêtées et sur un nombre plus élevé de 200 ménages dans le Moyen Ouest du Vakinankaratra).

CONSTRUCTION D'INDICATEURS

Echelle de durabilité agro-écologique

Cette échelle rassemble des indicateurs illustrant la capacité d'autonomie des exploitations par rapport à l'utilisation d'énergies et de matières non renouvelables. Les indicateurs de cette échelle abordent trois domaines à savoir la diversité des productions, l'organisation de l'espace et les pratiques agricoles.

Domaine	Indicateurs pertinents	Commentaires	Indicateurs retenus suivant contexte du Moyen Ouest
Diversité des productions	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité animale par espèce - Diversité des cultures annuelles - Diversité des cultures pérennes 	Dans les contextes de petites exploitations agricoles malgaches, la diversité des systèmes de culture et d'élevage à l'échelle du système de production constitue un moyen de réduire la vulnérabilité en faisant jouer les complémentarités et les processus de régulation naturelle permis par les écosystèmes agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité d'espèce animale par exploitation - Diversité des cultures annuelles (nombre d'espèce par exploitation) - Diversité des cultures pérennes (nombre d'espèce pérenne par exploitation)
Organisation de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> - Répartition de l'assolement par culture - Présence de zones de régulation écologique - Taux de chargement animal 	L'organisation de l'espace sera ramenée à l'organisation de l'assolement à l'échelle de l'exploitation bien que ce niveau reste discutable en sachant que les exploitations agricoles malgaches sont constituées de zones dispersées et l'aménagement se situe généralement à l'échelle du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie concernée par les deux cultures principales - Répartition des différents types de parcelles - Proportion de zone boisée par rapport à la superficie totale - Superficie totale par nombre de zébus
Pratiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Technique de protection des sols - Irrigation - Dépendance énergétique - Pratiques culturales améliorées pour la principale culture (riz) 	Madagascar reste encore à un niveau très faible en matière d'utilisation d'intrants chimiques. Les mesures de bilan de fertilisation azotée, de la pression polluante des pesticides et le traitement des effluents ne constituent pas encore des actions prioritaires. Les indicateurs de durabilité en matière de pratiques agricoles concernent surtout la gestion de la fertilité du sol et l'accès à l'irrigation.	<ul style="list-style-type: none"> - Surface de parcelles avec des techniques de protection des sols (superficie avec de la protection des sols / superficie totale) - Surface concernée par les techniques rizicoles améliorées (SRI, SRA, Riz pluvial sur SCV...) - Ratio d'irrigation (superficie irrigué/surface agricole totale) - Proportion des terrains mise en jachère (surface en jachère / surface totale) - Niveau d'autosuffisance en engrais organique

Seuils de référence ou normes

Domaine	Indicateurs	Variables ou ratios	Seuils de notation	Explication des mesures et des seuils
Diversité de production	AE 1 : Diversité d'espèce animale	Nombre d'espèce animale / exploitation	0 : 1 ou sans élevage 1 : 2 espèces 2 : 3 espèces 3 : 4 et +	On est dans un contexte de polyculture/ élevage, plus il y a une diversité d'espèce animale, plus il y a intégration agriculture/élevage dans la gestion de l'exploitation et cela tends vers la durabilité Bovins, petit ruminants, porcins, volailles, lapins
	AE 2 : Diversité des cultures annuelles	Nombre de cultures annuelles / ménage	0 : 1 ou sans culture annuelle 1 : 2 espèces	Plus l'indice de diversification des cultures est élevée, moins l'exploitation est exposée aux risques environnementaux et cela permet également de faire jouer les complémentarités et les processus de régulation naturelle permis par les écosystèmes

			2 : 2 à 4 espèces 3 : 5 espèces et +	agricoles.
	AE 3 : Diversité des cultures pérennes	Nombre de cultures pérennes /ménage	0 : 1 ou sans culture pérenne 1 : 1 espèce pérenne 2 : 2 espèces pérennes 3 : 3 espèces pérennes et +	Les cultures pérennes (arbre, arbre fruitier, prairie permanente) constituent des éléments importants de la stabilité écologique nécessaire au fonctionnement de l'écosystème.
Organisation de l'espace	AE 4 : Répartition des différents types de parcelle à l'échelle de l'exploitation	Nombre de type de parcelle exploité par le ménage	0 : 1 seul type de sol 1 : 2 types 2 : 3 Types 3 : 4	L'existence des différents types de sol (Rizière irriguée, RMME ou RIA, Baiboho, Tanety) permet une sécurité pour chaque exploitation car les risques sont partagés avec les différents types de sol (avec moins d'eau, les tanety sont lésés tandis que les bas fonds pourraient souffrir en cas d'excès d'eau pendant les périodes cycloniques). De plus, l'existence des différents types de parcelles favorisent la participation de l'exploitation à une meilleure valorisation de l'espace à l'échelle de l'exploitation).
	AE 5 : Existence de zone de régulation écologique	Possession de parcelles bois, pâturage ou mare	0 : Sans les zones de régulation 1 : 1 seul type de zone de régulation 2 : 2 types 3 : 3 types et plus	L'existence d'une zone de régulation est un facteur important à l'échelle d'un territoire et la possession de ces différents types de régulation (Parcelles boisées, pâturage, mare) permet à l'exploitation une durabilité dans la valorisation des terres (répartition d'activités) et une meilleure organisation de l'espace.
Pratiques agricoles	AE 6 : Surface de parcelle avec des techniques de protection des sols	Surface de parcelles avec des techniques de protection du sol	0 : Sans pratiques des techniques de protection des sols 1 : moins de 10% 2 : 10 à 50% 3 : plus de 50%	La pratique des techniques de protection des sols (courbe de niveau, pratique de l'AC, haie vive....) / Surface totale assurent une durabilité dans la gestion de fertilité du sol (contre l'érosion)
	AE 7 : Surface concernée par les techniques rizicoles améliorées	Surface de parcelles concernée par les techniques rizicoles améliorées (SRI, SRA, SCV...)	0 : Sans pratiques des systèmes de riziculture améliorée 1 : Entre 0 et 10% 2 : plus de 10% à 50% 3 : plus de 50%	Un taux plus élevé en matière de pratiques agricoles amélioré constitue un élément important de la durabilité des systèmes de production (le riz est spécifiquement souligné ici car l'augmentation des rendements rizicoles constituaient toujours l'une des objectifs de la politique agricole pour garantir la sécurité alimentaire de l'exploitation)
	AE 8 : Ratios d'irrigation	Superficie irriguée /surface agricole totale	0 : Sans superficie irriguée 1 : entre 0 et 10% 2 : plus de 10% à 50% 3 : plus de 50%	Le ratio d'irrigation donne également à l'inverse le ratio ou la proportion de surface de tanety qui constitue l'enjeu de la durabilité. Plus le ratio d'irrigation est élevé, moins le ménage est exposé aux risques climatiques
	AE 9 : Proportion de terrain mise en	Superficie mise en jachère/ Surface	0 : Sans pratique de jachère	Une forte proportion de terrains mis en jachère dénote d'une meilleure gestion de la fertilité. Pour ce seuil, on s'est basé sur la rotation de 5 à 6 ans de culture et 3 ans de

	jachère	agricole totale	1 : Entre 0 et 20% 2 : plus de 20% à 35% 3 : plus de 35%	jachère comme situation durable et 3 ans de culture et 1 an de jachère comme situation moyenne (se traduisant en assolement)
	AE 10 : Niveau d'autosuffisance en engrais organique	Quantité d'engrais organique produits / surface cultivée	0 : ne produit pas 1 : produit mais inf. à 3 T/ha cultivé 2 : produit entre 3 et 5 T/ha cultivé 3 : plus de 5 T/ha	Une autosuffisance en engrais signifie une bonne gestion de la fertilité des sols Le seuil de 3T/ha est ressorti comme seuil généralement utilisé actuellement par les agriculteurs (Enquête BVPI SE/HP, 2012). Le seuil de 5T/ha d'apports en fertilisants organiques est la dose de référence de fertilisation organique à restituer annuellement aux sols cultivés afin de maintenir le niveau d'éléments fertilisants selon les études de la FAO en 2003. Une production à 10T/ha permet

Echelle de durabilité socio-territoriale

Cette échelle donne l'opinion de la société sur les fonctions de son agriculture et se fonde sur un certain nombre de valeur comme le développement humain, la qualité de vie, la citoyenneté, le développement local ou l'emploi. Les indicateurs de cette échelle abordent trois domaines à savoir la qualité des produits du territoire, emploi et services au territoire, éthique et développement humain.

Domaine	Indicateurs pertinents	Commentaires	Indicateurs retenus suivant contexte du Moyen Ouest
Accessibilité du territoire et vie associative	- Accessibilité de l'espace aux utilisateurs - Implication dans des structures associatives	L'accessibilité dans le territoire où se situe l'exploitation est importante bien qu'il ne s'agit pas d'indicateur direct de l'exploitation mais plutôt du territoire	- Accessibilité du territoire de l'exploitation - Indice d'appartenance du chef de ménage et/ou de sa conjointe (cette indice a été mis dans le domaine de l'éthique et développement humain /capital social dans le tableau de détermination de seuil de référence).
Emploi et services au territoire	- Valorisation des produits par filières courtes - Services marchands et pluriactivité - Niveau de l'emploi dans l'exploitation - Forme de travail collectif	Il s'agit surtout de la participation de l'exploitation à la création d'emploi ou à des participations de l'exploitation à des travaux à l'échelle du territoire	- Part de produits commercialisés - Participation de l'exploitation à des activités marchande ou d'autres activités - Niveau de participation ou de sollicitation à des travaux collectifs
Ethique et développement humain	- Education - Auto-estimation de la qualité de la vie (santé, sécurité)	L'éducation, la santé et la sécurité constitue des indicateurs très importants en matière de la durabilité des exploitations agricoles	- Indice d'éducation des adultes du ménage - Envoi des jeunes à l'école - Indice de sécurité - Capacité à couvrir les dépenses de santé

Seuils de référence ou normes

Domaine	Indicateurs	Variables/ratios	Seuils de notation	Explication des mesures et des seuils
Accessibilité du territoire	ST 1 : Indice d'enclavement du territoire	Indice d'enclavement	0 : Non accessibilité (référence comme les villages dans les forêts) 1 : accès difficile toute l'année pour le village (ou se situe l'exploitation) 2 : accès difficile sur une bonne partie de l'année 3 : accès facile toute l'année	Bien qu'il s'agisse d'un indicateur lié au territoire, la considération de cet indicateur à l'échelle de l'exploitation nous semble importante car l'accessibilité conditionne plusieurs choses principalement l'accès aux marchés (intrants, débouchés) qui constitue un élément très importants pour la durabilité de l'exploitation. Cela conditionne également les relations avec le monde extérieur ou l'isolement de la communauté conduisant à des perspectives d'évolution.
Emploi service et au territoire	ST 2 : Part des produits agricoles commercialisés	Proportion de produits commercialisés (Produits commercialisés / production totale)	0 : Pas de produit commercialisé 1 : Moins de 20% 2 : 20 à 50% 3 : Plus de 50%	Une proportion élevée de produit brut agricole commercialisé favorise l'emploi et service au niveau du territoire
	ST 3 : Participation de l'exploitation à des activités marchandes ou d'autres activités	Niveau de participation du ménage à des activités marchandes ou d'autres activités de service au sein du territoire	0 : pas d'activité marchande ni de fourniture de service 1 : participation à une activité marchande ou fourniture de service 2 : participation à deux types d'activités (marchandes ou fournitures de service) 3 : plusieurs activités	La participation du ménage à des activités marchandes ou de fourniture de service participe à l'augmentation de l'emploi et service au sein du territoire et renforce le réseau de capital social du ménage. Il s'agit ici des activités non agricoles.
	ST 4 : Participation à des travaux collectifs communautaires	Niveau de participation à des travaux collectifs communautaires	0 : pas de participation 1 : participe quelques fois 2 : participe souvent à un seul type de travaux collectifs 3 : participe souvent plus de deux types de travaux collectifs	Le niveau de participation à des travaux collectifs conditionne l'interaction sociale au sein du territoire
Etique et développement humain (capital social et humain)	ST 5 : Education des adultes du ménage	Niveau d'étude le plus élevé pour les adultes de 20 ans ou plus au sein de l'exploitation	0 : ne sont jamais allés à l'école 1 : Une personne au moins a achevé le cycle primaire 2 : Une personne au moins a achevé le cycle secondaire 3 : Une personne au moins dépassé le cycle secondaire (universitaire)	Dans les milieux ruraux malgaches, le taux d'alphabétisation et niveau d'étude reste très faible, le passage à l'école et principalement, le dépassement du cycle primaire constitue déjà un capital important pour les agriculteurs.
	ST 6 : Envoi des jeunes à l'école	Part des enfants et des jeunes de 7 à 19 ans scolarisés (Nombre	0 : Aucun envoi des jeunes à l'école 1 : Le rapport est moins de 0,5 2 : Le rapport est plus de 0,5	Dans les milieux ruraux malgaches, le taux d'alphabétisation et niveau d'étude reste très faible, le passage à l'école et principalement, le dépassement du cycle primaire constitue déjà un capital important pour

		scolarisé / nombre total)	3 : Le rapport est = 1	les agriculteurs.
	ST 7 : Appartenance du chef de ménage ou de sa conjointe aux réseaux professionnels	Indice d'appartenance aux réseaux du chef de ménage et de son conjoint	0 : aucune adhésion 1 : une adhésion 2 : deux adhésions 3 : plus de deux adhésions	Cet indice constitue un capital social important et dans le contexte actuel d'une exploitation malgache, l'accès au financement est souvent conditionné par l'adhésion à un réseau ou groupement.
	ST 8 : Sécurité	Indice de sécurité	0 : Vols fréquents à la fois pour les cultures que pour l'élevage 1 : vols fréquents au moins pour les cultures ou pour l'élevage 2 : vols occasionnels 3 : aucune atteinte	L'insécurité au niveau des cultures et du cheptel constitue des signes d'un environnement risqué et réduit la propension à s'investir (diminuant ainsi la durabilité d'une exploitation)
	ST 9 : Santé	Capacité à couvrir les dépenses de santé	0 : Pas de possibilité de couvrir les dépenses en santé 1 : quelque fois 2 : souvent 3 : toujours	Plus le ménage est capable de couvrir ses dépenses de santé, moins il est vulnérable et s'inscrit dans la durabilité par rapport à cet indicateur

Echelle de durabilité économique

Cette échelle aborde les pratiques et comportements des agriculteurs évalués sous un angle économique. Dans les conditions du marché, l'exploitation agricole doit dégager un revenu courant suffisant pour assurer à l'agriculteur une certaine autonomie dans ses choix et pour lui permettre de s'orienter vers une démarche de durabilité. Les indicateurs de cette échelle abordent quatre domaines à savoir la viabilité, l'indépendance, la transmissibilité et l'efficience.

Domaine	Indicateurs pertinents	Commentaires	Indicateurs retenus suivant contexte du Moyen Ouest
Viabilité	- Excédent d'exploitation net des besoins de financement - Taux de spécialisation économique des productions - Capacité productive des différentes espèces (agricoles et animales)	Il est difficile de ressortir sous forme d'enquête rapide l'Excédent d'exploitation des besoins de financement. D'autres indicateurs seront utilisés par rapport aux contextes du Moyen Ouest du Vakinankaratra	- Superficie de rizière irriguée - Surface agricole utile (SAU) par personne - Nombre de bovidé - Superficie par type de culture annuelle - Nombre d'animaux par type (UBT ? valeur capital ?) - Diversité d'espèce vendue au niveau de l'exploitation - Ratios de diversification des revenus (revenus off farm)
Indépendance	- Autonomie financière - Sécurité alimentaire	Les aides directes ne sont pas pratiquées au niveau des exploitations agricoles malgaches. Il y a toutefois quelques aspects transferts et subventions. Le niveau d'indépendance et d'autonomie financière des exploitations agricoles malgaches se mesurent aussi par leur	- Part des transferts dans les revenus - Niveau d'autosuffisance alimentaire - Couverture alimentaire en mois

		capacité à s'assurer leur sécurité alimentaire.	
Transmissibilité	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation foncière - Taux de divisibilité de l'exploitation - Perspective de divisibilité de l'exploitation agricole 	<p>La transmissibilité de l'exploitation reste difficile à mesurer. Nous avons pris comme indicateur le taux de sécurisation foncière qui constitue le premier facteur facilitant la transmissibilité.</p> <p>La perspective de divisibilité de l'exploitation est un élément très important de la durabilité car la division de l'exploitation à différentes personnes (héritage) fait ainsi diminuer toutes les caractéristiques productives et diminue ainsi les potentialités de l'exploitation pour la génération future (cf définition développement durable de Brundtland). Pourtant, il est difficile de la prévoir et de la mesurer de façon à sortir un seuil de notation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Indice de faire valoir des terres - Taux de sécurisation foncière
Efficiences	<ul style="list-style-type: none"> - Part des charges opérationnelles dans les activités agricoles 	<p>La part des charges opérationnelles vont être globalement mesurée à partir des charges opérationnelles totales des activités de production agricole (le détail à l'échelle de chaque système reste assez compliqué à ressortir et demande ainsi beaucoup de temps supplémentaire d'enquête).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Part des charges opérationnelles dans les activités agricoles

Seuils de référence ou normes

Domaine	Indicateurs	Variables/ratios	Seuils de notation	Explication des mesures et des seuils
Viabilité	EC 1 : Superficie de rizière irriguée	Superficie de rizière irriguée / personne à charge	0 : 0 (pas de superficie irriguée) 1 : moins de 0,10 ha 2 : 0,10 à 0,30 ha 3 : plus de 0,30 ha	Les études menées par Eric Penot et al. (2013) ont permis de ressortir un critère de typologie basé sur la surface de rizière irriguée (RI) par personne à la charge du ménage qui constitue un critère important parce qu'elle amène à la sécurisation de la production rizicole du ménage. Le seuil est également ressorti dans le cadre de cette étude.
	EC 2 : SAU par personne	SAU / personne à charge	0 : 0 (sans terre) 1 : moins de 0,35 ha 2 : 0,35 à 0,70 ha 3 : plus de 0,70 ha	Le seuil a été tiré à partir de la surface moyenne seuil de 2ha (en dessous de laquelle l'exploitation a une difficulté) et 4ha (au dessus de laquelle l'exploitation reste encore bien viable) en divisant par la taille moyenne des exploitations de 5,6
	EC 3 : Nombre de paire de zébus par superficie cultivé	Nombre de zébus / SAU	0 : Pas de zébus 1 : 0 < à 0,25 (1 paire pour 4 Ha et +) 2 :]0,25 et 0,5] (une paire entre 2 et 4 Ha) ; 3 : >0,5 (1 paire moins de 2 Ha)	Le nombre de zébus par surface donne la capacité productive de l'exploitation en sachant que les travaux de préparation des sols ainsi que les activités de transports se font par traction animale (zébus) dans la zone.
	EC 4 : Nombre de cultures commercialisées en	Nombre d'espèces commercialisées en 2013/14	0 = pas de commercialisation 1=1espèce commercialisée	Plus, l'exploitation agricole commercialise différentes espèces agricoles (Riz, Maïs, Arachide, Pois de terre, Haricot, Soja...), plus les sources de revenus sont diversifiées.

	2013/14		2 = 2 à 4 espèces commercialisées 3 = 4 espèces et + commercialisées	
	EC 5 : Equipement matériel	Situation de matériel et équipement au niveau de l'exploitation	0 = manuel (ni matériel en traction animale ni motorisé) ; 1 = Matériel traction animale (matériel en traction animale mais pas de motorisé), 2 = 1 matériel motorisé ; 3 = Plus de 1 matériel motorisé	La situation sur l'équipement en matériel constitue un indicateur important sur la viabilité économique des exploitations. Ce niveau d'équipement est variable dans la zone (rarement motorisé) mais avec beaucoup de traction animale ou de travaux manuels
	EC 6 : Valeur des animaux par personne	Valeur (en Ariary sur la base du prix moyen de la zone) / Nombre de personne à charge	0 : <10000 1 : 10000 à 250000 2 : 250000 à 750000 3 : >750000	La valeur des animaux donne le poids économique de ces ateliers au niveau de l'exploitation ainsi que leur capacité d'épargne. Il faut noter que les animaux constituent un moyen d'épargne et source de trésorerie pour les exploitations.
Indépendance	EC 7 : Couverture alimentaire en mois	Nombre de mois durant lesquels l'autoproduction en aliments de base suffit au ménage	Couverture alimentaire : 0 : Pas de couverture 1 : moins de 5 mois 2 : 5 à 11 mois 3 : toute l'année	Seuil issu de l'étude RuralStruc 2009 dans les exploitations du Vakinankaratra Plus la couverture alimentaire est élevée, plus l'exploitation est indépendante et assure une meilleure durabilité
Transmissibilité	EC 8 : Indice de faire valoir des terres	Part des terres possédées par rapport à l'ensemble des superficies exploitées	0 : Pas de terre en possession (toutes les terres en mode de faire valoir indirecte) 1 : moins de 50% des terres 2 : plus de 50% des terres mais inf. à 75% 3 : plus de 75% des terres	Seuil issu de l'étude RuralStruc 2009 dans les exploitations du Vakinankaratra Ce sont les terres en possession seulement qui sont transmissibles. Les autres modes de faire valoir ne sont transmissibles que si les liens avec les propriétaires sont très étroites.
	EC 9 : Taux de sécurisation foncière	Nombre de parcelle certifiée ou titrée / Nombre de parcelle en propriété	0 : Aucune parcelle certifiée ou titrée 1 : moins de 33% des terres 2 : plus de 33% des terres mais inf. à 66% 3 : plus de 66% des terres	La sécurisation foncière limite les conflits fonciers et ainsi la transmissibilité

Annexe 5 : Questionnaire d'enquête des exploitations agricoles

Date de l'enquête : **Nom de l'enquêteur** :
N° Exploitation :
 Personne enquêtée : Nom prénom et statut dans EA

Localisation du siège de l'exploitation

District	Commune	Fokontany	Village / Hameau

Le chef d'exploitation

1. Nom de l'exploitant : Genre :
2. Situation familiale du chef d'exploitation (célibataire, marié, veuf, divorcé) :
3. Fonctions sociales (politiques, religieuses, militaires) :
4. Depuis quand est il chef d'exploitation ? Année :
5. Comment est-il devenu chef d'exploitation : |___| : 1 Succession de son père (héritage), 2. Migration, 3. Achat de l'exploitation, 4. Autre expliquez
6. Si succession, y a-t-il eu partage entre frères et sœurs de l'exploitation du père ? (0/1) |___|
7. Si oui (1), c'est une partage entre combien d'exploitation indépendante ? et depuis quand ?
8. Historique : date d'installation ou début de mise en exploitation, évolution :
.....
9. Si migrant : Année d'arrivée |_____| Zone d'origine (Commune/District).....
10. Raison de la venue (rédigez et codez) Code |___|
Codes 1=meilleur accès à la terre, 2=chercher du travail, 3 scolarisation des enfants, 4= sécurité, 5=difficulté dans la région d'origine, 6=autres.....
11. Envoi régulier de produits vivriers |___| 0=Non ; 1=Oui Si oui produits / fréquence / quantité :
12. Réception de produits ou de transferts réguliers du village d'origine ? |___| 0=Non ; 1=Oui Si oui, si produits : fréquence / quantité : Si argent, fréquence / Montant.....
13. Echange de main d'œuvre : |___| 0=Non ; 1=Oui Si oui expliquez :
14. Autres relations : |___| 0=Non ; 1=Oui Si oui expliquez :
15. Avez-vous investi dans le village d'origine : |___| 0=Non ; 1=Oui Si oui est ce dans :
16. Appartenance à des Organisations ou fédération d'organisation (des membres de la famille) |___| 0=Non ; 1=Oui , si oui :

N°	Nom de l'association	Qui est membre*	Type d'OP**	Objectif de l'association	Intérêt principal pour l'exploitant
1					
2					
3					
4					

*Qui est membre : 1 =le père de famille, 2 = la mère de famille, 3 = autres membres de la famille

** Types : 1=Coopératives et groupements professionnels 2=Association usager de l'eau ; 3=Organisation féminine ; 4=Organismes épargne/crédit ; 5=Organisation religieuse ; 6=Associations socioculturelles 9=Autres organisations

17. Participation à des travaux collectifs au sein du territoire

N°	Type de travaux (1)	Qui a participé (2)	Dans quel objectif	Fréquence (3)	Pourquoi (de la fréquence)
1					
2					
3					
4					

(1) Types de travaux : 1=Entretien de système d'irrigation ; 2=Entretien de route ; 3=Reboisement Commune ; 4=Aménagement de terroir ; 5=Autres à préciser ; (2) Qui a participé : 1 =le père de famille, 2 = la mère de famille, 3 = autres membres de la famille

(3) Fréquence : 1= Ne participe pas, 2 = Participe quelque fois ; 3 : Participe à chaque organisation

• **Liste des membres du ménage y compris non familial (bonne ou ouvrier logé et vivant en permanent) et activités**

N	Nom et prénom	Sexe	Age	Niveau scolaire atteint	Niveau scolaire en cours	Plus haut diplôme	Actif ou non*	Activités principale**	Activité secondaire**	Autres sources de revenus	Observations ***
1	CE										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

* Actif (0 ou 1 ou 0,x) : Pour étudiants, scolaires évaluer temps activité (0 ; 0,25 ; 0,5 ; 0,75), Pour les enfants moins de 15 ans (0,5), Pour les femmes occupé en partie pour les travaux domestiques (0,8)

Omettre activités ménagère * Notamment précisez situation pour non membre de la famille (bonne, etc.) et aussi les membres de familles travaillant à l'extérieur pendant une période donnée de la saison

18. Donc, nombre de personnes à nourrir en moyenne tous les jours : |____|

19. Nombre total d'actifs familiaux en permanence : |____| ... Nombre d'actifs agricoles de l'exploitation en permanence (culture et élevage) |____|

20. Recours à la MO extérieure

Entraide : Avez-vous recours à l'entraide : (0/1) I ___ I Si oui expliquez :

Pour quels de travaux

Quelles sont les modalités :

Au total combien journées cela représente : I _____ I homme_jour

Est-ce que cela entraîne des dépenses, si oui expliquez et évaluez :

Si non : faisiez-vous l'entraide avant ? I ___ I Si oui jusqu'à quand (année environ) I _____ I et raison arrêt :

Salariés permanents y compris non agricole : (0/1) I ___ I Si oui combien (pour 2013/2014) : I _____ I

N°	Identification / prénom	Age	Sexe	Origine*	Qualification	Rémunération mensuelle	Autres avantages	Total coût annuel	Observations
1									
2									
3									
4									

*Origine : 1.Fokontany, 2.Autres Fokontany mais dans la Commune, 3.Ailleurs dans région. 4. Autre région

Avez-vous des problèmes pour trouver des travailleurs permanents (0/1) I ___ I. Expliquer :

Salariés saisonniers (culture, élevage, transfo) : (0/1) I ___ I Si oui combien (pour 2013/2014) : I _____ I

Activités	Nbre person	Période	Nbre de mois	Nbre total mois	Salaires mensuels	Autres avantages	Total coût annuel	Observations

D'où sont originaires les salariés saisonniers :

Avez-vous des difficultés pour trouver et embaucher les travailleurs saisonniers (0/1) I ___ I.

Expliquer :

Utilisez-vous de la MO payée à la journée : I ___ I (0/1) Si oui : pour quelles activités et montant payé par jour

Activités	Combien Hj	Montant payé par Jour	Autres avantages/coûts

Avez-vous des difficultés pour trouver et embaucher les travailleurs journaliers (0/1) I ___ I.

Expliquer :

Utilisez-vous de la MO payée à la tâche : I ___ I (0/1) Si oui : pour quelles tâches et montant payé par tâche

Activités/tâche	Montant	Autres avantages/coûts	Coût total
	Ar		Ar
	Ar		Ar
	Ar		Ar
	Ar		Ar
	Ar		Ar

Avez-vous des difficultés pour trouver et embaucher les travailleurs payé à la tâche (0/1) I ___ I.

Expliquer :

Prestations extérieures I ___ I (0/1) Si oui : pour quelles activités et montant payé par prestation

Activités/prestation	Montant	Autres avantages/coûts	Coût total
	Ar		Ar
	Ar		Ar
	Ar		Ar
	Ar		Ar
	Ar		Ar

Difficultés pour trouver des prestataires (0/1) I ___ I. Expliquer :

21. Quelles sont les **différentes activités et spéculations** de l'exploitation

Nom de la spéculation et précisez par ordre d'importance (en surface et en occupation) en : ++++ : Très important, +++ : Important, ++ : Assez peu et + : marginal

Cultures annuelles (Y compris plante de couverture annuelle)	Cultures pérennes*	Elevage / Pisciculture	Transformations agricoles	Autres activités
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-

*Cultures pérennes : Arbre (eucalyptus, pins, Acacias ou autres), Cultures fourragères, Plantes de couverture pérenne

22. Quelle culture est la plus intéressante ? et pourquoi : (pénibilité, risque, opportunité, rentabilité)

.....

23. Quelle culture rapporte le plus d'argent :

.....

24. Combien de **sites ou champs de culture** ? : (y compris jachère)

Num	Nom du Champ	Combien de parcelles gérées indépendamment (1) ?	Autres pratiques à part les cultures en rotation (2)	Est-ce une propriété de l'exploitation (3)
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				

(1) Parcelles gérées indépendamment : Géré en système de culture différent (rotation...), le plus souvent en parcelle élémentaire y compris la jachère

(2) 1=Parcelles de bois/forêts ; 2= Parcelles de fourrage ; 3=Marre de pisciculture ; 4=Autres à préciser

(3) 1 = Tous les champs en propriété, 2= Une partie des parcelles en propriété et une partie en location ou fermage/métayage ou autres ; 3 = Tous les champs en location ou fermage/métayage ou autres

Utilisez-vous les parcours communaux pour faire pâturer vos animaux ? (0/1) I___I. Expliquez l'utilisation

.....

25. Vente de terre dans les 5 dernières années ? (0/1) I___I. Si oui (date, surface, montant de la vente, raison de la vente)

.....

28. Matériel agricole (de transport, de transformation, d'irrigation, divers...)

N°	Matériel (1)	Nbre	Année d'achat	Neuf ou occasion	Prix d'achat	Observation
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

(1) 1. Attelage (zoga), 2. charrette, 3. Charrue 4. Angady ; 5. Antsim-bilona, 6. Sarcleuse, 7. Pulvérisateur, 8. Brouette, 9. Herse, 10. Semoir, 11. Epandeur engrais, 12. Velo, 13. Moto, 14. Voiture, 15. Camion, 16. Batteuse à moteur, 17. Batteuse à pédale, 18. Décortiqueur, 19. Groupe électrogène, 20. Matériel d'arrosage, etc.....

29. Pratiques de protection de sol

Type de pratique (1)	Quantité	Unité (2)	Surface totale concernée*				Origine des pratiques (3)	Observation si variations annuelles
			2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014		

*Pour la surface totale concernée, il faut les surfaces cumulatives au cas où les arbres ou les plants d'embocagement n'ont pas été coupés alors qu'il y a extension.

(1) Type de pratique : 1 = SCV ou AC (Voly rakotra) ; 2 = Agroforesterie ; 3 = Embocagement, Haie vive, cordon anti-érosive ; 4 = Terrasse ; 5 = Autres à préciser

(2) Unité : 1 = Surface en Ha ; 2 = Nombre de pieds ; 3 = m linéaire ; 4 = Autres unité à préciser

(3) Origine des pratiques : 1 = Déjà pratiqué par les parents ; 2 = Formation et apport externe (ONG, Projets) ; 3 = Semences achetées ; 4 = Observation et copie des paysans à côtés ; 5 = autres

Fumure organique :

Systèmes techniques	Nombre	Utilisation (1)	Importance (2)	Quantité produite (3)
Tas d'ordures ménagères			 Charrette soit T
Fosses compostières			 Charrette soit T
Parcs à bovins traditionnel			 Charrette soit T
Etable à bovins amélioré			 Charrette soit T
Parcs à porcs			 Charrette soit T
Poulailler			 Charrette soit T

Utilisation (1) : 1 = Pépinière, 2 = Riziculture irriguée, 3 = Riziculture pluviale, 4 = Maïs, 5 = Culture maraîchère, 6= Autres cultures

Importance (2) en quantité et en valorisation 1 = Marginale; 2 = Assez peu importante ; 3 = Importante ; 4 = très importante

Quantité produite (3) : quantité en Charrette

Achetez vous de la fumure organique : Si oui Qté en charrette soit T

PU Ar et coût total 2013/14 (saison 2013 et contre saison 2014):Ar

Sur quelles cultures épandez-vous la FO en priorité et pourquoi :

31. Destination de la production (Se situer par rapport à l'année 2013 c'est-à-dire la production 2012/2013)

✓ Riz

	en KG	Observations
Quantité totale de paddy récoltée et battue		
Paiement de charges en nature		
Gardée pour semence		
Autoconsommée		
Vendue		
Autres utilisations		

Pour quantité vendue : principales ventes

	Qté vendue en kg	Paddy ou riz blanc	Si riz blanc Frais transformation	Période de la vente	Prix unitaire de vente	Montant total de la vente	Acheteur *	Frais de commercialisation	Observations
Vente 1									
Vente 2									
Vente 3									

*Acheteur : 1=Collecteur extérieur ; 2=Collecteur au sein du village ; 3=Marché local

✓ Autres cultures

Nom produit								
Quantité totale récoltée								
Paiement de charges en nature								
Gardée pour semence								
Autoconsommée								
Vendue								
Autres utilisations								
.....								

Pour quantité vendue : principales ventes

Produit	Qté vendue en kg	Période de la vente	Prix unitaire de vente	Montant total de la vente	Acheteur*	Frais**	Observations

*Acheteur : 1=Collecteur extérieur ; 2=Collecteur au sein du village ; 3=Marché local

**frais de commercialisation, de transport, de transformation ou conditionnement pour la vente

32. Elevage (se situer par rapport à juillet 2013 à juin 2014)

	Inventaire	Entrées +			Sorties -						Inventaire	Observations
	juin 2013 Effectif	Naissance	Achat	Dons	Vente	Mort	Perte	Vol	Autoconsommé	Dons	Actuel Effectif	
Bœufs de trait (labour, charrette)												
Vaches (femelles + de 4 ans)												
Bovins de 2 à 4 ans												
Veau de - 2 ans												
Porcs												
Poules/coq												
Canard, oies												
Pisciculture												
Autres												

Nombre de vaches laitières traitées entre juin 2013 et juin 2014 I_____I Si laitières : y a-t-il vente de lait ? I_____I 0=Non, 1=Oui

- Si vente de lait ; part (%) du lait traité vendu ? I_____I (prendre le % de la traite du jour ou de la semaine de l'enquête)

Pratiquez-vous :

- Embouche Bovine ? : I____I (0=Non, 1=Oui) Si oui : Nombre de Bovins engraisés et vendus en 2013 I_____I

33. Acquisition d'animaux entre juillet 2013 et juin 2014 (séparer par achat)

Animaux acquis (1)	Nombre	Mode d'acquisition (2)	Prix unitaire	Valeur totale en Ariary	Origine (3)	Destination (4)	Observations
..... I__I							
..... I__I							
..... I__I							
..... I__I							

(1) **Inscrivez le type des animaux puis coder** : 1=Bœufs de trait ; 2= Vaches (femelles + de 4 ans) ; 3=Bovins de 2 à 4 ans ; 4 = Veau de - 2 ans ; 5: Porcs ; 6= Volailles ; 7=Pisciculture ; 8=Autres.

(2) **Mode d'acquisition** : 1 : Comptant. 2 : Achat à crédit (si crédit précisez auprès de qui dans Observations) 3= Héritage 4. Don ou subvention, 5 autres à préciser

(3) **Origine** : 1 : Autre ménage de la Commune, 2 : Commune voisine, 3 : Autre origine (précisez en observation)

(4) **Destination** 1:Remplacement d'un animal de trait, 2: Elevage, 3:Embouche (pour revendre dès que engraisé) 4 : Abattage pour consommation (fêtes, etc.), 5 : Autre précisez

34. Ventas ou abattage d'animaux entre juillet 2013 et juin 2014

Type animaux cédés (1)	Nombre	Cession (2)	Prix unitaire	Valeur totale En Ariary	Frais commercialisation	Observations
..... I I						
..... I I						
..... I I						
..... I I						
..... I I						

(1) Inscrivez le type des animaux puis coder : 1=Bœufs de trait; 2= Vaches (femelles + de 4 ans) ; 3=Bovins de 2 à 4 ans ; 4=Veau de - 2 ans ; 5: Porcs ; 6= Volailles ; 7 = Pisciculture ; 8=Autres. (2) Cession : 1 vente : 2 : Abattage pour consommation, 3: Autre précisez

Achat Intrants et charges pour l'élevage entre juillet 2013 et juin 2014

Intrants pour élevage (1)	Type animal (2)	Unités	Quantité	PU	Montant 2013-2014	Observations

Intrants (1) : Vaccinations, Produits vétérinaires, 3=Honoraires de vétérinaire, Aliments, Sels minéraux et pierre à lécher, Petits matériels, Autres charges ... Type d'animal (2) : 1=Bovins, 2= Porcs, 3=volaille, 4 = Autres

Produits de l'élevage en 2013/2014 (entre juillet 2013 et juin 2014)

Produits	Production totale 2013/2014		Dont ventes 2013			Frais Commercialisation	Observations
	Unités	Quantité totale	Quantité	PU moyen	Montant total		
Lait							
(Eufs							
Fumier /FO							
Poussins							
Porcelets							
Alevins							
Autre							

35. Stratégie d'intensification de l'élevage ? Culture fourragères, Amélioration de bâtiment pour élevage ou Amélioration races ? Expliquez

.....

36. Accès aux pâturages communs ? Problème ?

.....

37. Changements système d'élevage par le passé et pourquoi :

.....

38. Perspectives ? (quel système d'élevage dans le proche avenir pour son exploitation : augmenter, réduire, se spécialiser, etc.) pourquoi et comment :

.....

.....

39. Autres problèmes ?

40. Activités de transformation de produits agricoles (rizerie, huile d'arachide, fabrication fromage, etc.)

	Activités 1	Activités 2
Activité		
Produit concerné (produit de base)		
Produit transformé		
Quantité totale produite sur l'EA et unité		
Quantité vendue et prix unitaire		
Montant total de la vente	Ar	Ar

41. Prestations matériels agricoles

Prestation (matériel)	Qté concernées (préciser unités)	PU de vente	Produit brut en Ar	Observation

42. Revenus non agricoles durant les 12 derniers mois

Aides reçues (aides, subventions) / projets, famille, transferts, etc...

Aides ou Subvention	Origine des aides / subventions	Nature/fréquence	Montant total perçu en 2013/2014

Retraites et autres indemnités :

Montant mensuel : I _____ I Ar d'où un Montant annuel de : I _____ I Ar

Activité/responsabilité rémunérée (collectivité locales, OP, région, associations)

Activité/responsabilité	temps consacré	Modalités de rémunération	Mont total net perçu

Rente (location de terrain, location maison, location bâtiments, etc., y compris métayage ... si métayage ne pas oublier de déduire charges)

Matériel/Terrain	Qté et unité Si terrain surface	P. U.	Modalités Type de contrat	Montant Total Net 12 derniers mois	Observations

Activité off-farm : commerce, collecte, transport, artisanat, fabrication de brique, mécanique, menuiserie, etc.

Activités	Période	Charges	Montant perçu	Marge nette

Salaires mensuels perçus

Activités / emploi	Personne concernée	Salaires mensuel	Durée	Montant total perçu en 2013/2014	Observation

Salariat agricole auprès des autres exploitations

Type de travail	Personne concernée	Période	Nombre de jours	Montant journalier	Montant total perçu en 2013	Observation

Recettes exceptionnelles (remboursement d'un prêt par exemple)

.....

.....

SECURITE ALIMENTAIRE

43. Stratégie de satisfaction des besoins alimentaires (autosuffisance en céréales, autosuffisance globale, production pour commercialisation et achat nourriture pour la famille) :

.....

Si stratégie autosuffisance : la superficie actuelle permet-elle de couvrir les besoins de la famille

Avez des problèmes de soudure alimentaire :

Si oui : les stocks seront-ils suffisants pour passer la soudure ? I _____ I 0=Non, 1=Oui

Si Non : le manque va concerner combien de mois de consommation pour la famille : I _____ I

44. Est-ce que vous avez des périodes de soudures ? I _____ I 0=Non, 1=Oui

Si OUI, quelles sont vos principales stratégies pour « passer la soudure » ? Expliquez pour chaque case cochée

- 1 Réduction du nombre de repas journaliers :
- 2 Réduction des quantités consommées pendant les repas
- 3 Changement du régime alimentaire (baisse qualité)
- 4 Diminution des autres dépenses pour acheter des céréales
- 5 Emprunt de céréales si oui à qui
- 6 Emprunt d'argent pour acheter les céréales si oui à qui
- 7 Départ en migration courte de certains membres
- 8 Vente d'animaux pour acheter des céréales
- 9 Vente d'équipements (matériels, motos, etc.) pour acheter des céréales
- 10 Vente d'autres produits pour acheter des céréales (si oui lesquels)
- 11 Trouver du travail ailleurs (si oui lesquels)
- 12 Autre I expliquez

45. Consommations des produits de base

Votre production céréalière couvre t-elle les besoins annuels I _____ I 1=Toujours (tous les ans), 2=presque tout le temps sauf les très mauvaise années 3=Uniquement si l'année est bonne, 4=Jamais.

Vous arrive t-il de vendre des céréales à la récolte puis d'en acheter à la soudure car greniers vides : I _____ I 0=Non, 1=Oui

46. Pour les 3 dernières années, quel est le nombre de mois Soudure que vous avez enduré (attention la soudure démarre dès que le ménage commence à « gérer » l'insuffisance) si autosuffisance noter 0. (15 jours = 0,5 mois)

Année	Nombre de mois soudure	Donnez les raisons puis codez *
2013		I _____ I
2012		I _____ I
2011		I _____ I

* Raisons qui expliquent la soudure (plusieurs codes possibles : Codes : 0.pas de soudure, 1. Sécheresse, 2.Attaque de nuisibles, 3.Manque de terre, 4.Manque ou insuffisance d'aménagement hydro agricole, 5.Excès de pluie, 6.Insuffisance de la main d'œuvre familiale, 7.Insuffisance d'équipement, 8.Pas assez d'intrants 9.Autres (à préciser)

47. Accès aux services de santé

En cas de maladie, comment vous faites pour tous les membres de la famille ? 1 = Se procurer toujours des soins ; 2 = Se procurer souvent de soins ; 3= Se procurer rarement des soins.....

Si c'est 1, vous allez ou ? 1 = Hôpital plus proche; 2= CSB2 ; 3=Dispensaire privé ; 4 =Médecin privé ; 5=Autre

Si c'est 2 ou 3, pourquoi ? 1 = Centre de soin très loin ; 2 = Difficulté financière ; 3 = Choix en fonction du type de maladie ; 4 = Choix en fonction du type de personne (enfants...) ; 5 = Autres explication

48. Atteinte en termes de sécurité

Pendant les 03 dernières années, avez-vous subit de vol de cultures ? I____I (0=Non, 1: Oui)

Si OUI :

Année	Type de culture	Fréquence*	Quelle précaution prise

* Fréquence : 1 = Rarement ; 2=Peu fréquemment ; 3 = très fréquemment

Pendant les 03 dernières années, avez-vous subit de vol d'animaux ? I____I (0=Non, 1: Oui)

Si OUI :

Année	Type d'animaux	Fréquence*	Quelle précaution prise

* Fréquence : 1 = Rarement ; 2=Peu fréquemment ; 3 = très fréquemment

49. Aides directes ou dons reçus de l'Etat ou d'ONG ou d'autres organismes durant ces 3 dernières années

Avez-vous reçu des aides du gouvernement ou des ONG durant les 03 dernières années I____I 0=Non, 1=Oui ...

Si Oui

Année	Type d'aide ou don (1)	Nom et type d'organisme, ONG, programme (2)	Détail de l'aide reçu (Quantité, unité, produit) (3)	Valeur estimée	Observations

(1) Type d'aide : 1.Equipements agricoles. 2.=Equipement non-agricole, 3=Intrants agricoles 4=Autres intrants 5=Aliments 6=Médicaments/moustiquaire, 7=Argent 8=Autres (à préciser). Enquêteur : mettes seulement un code par ligne

(2) Type d'organisme 1 = Ministère ; 2 = DRDR ; 3 = Région ; 4 = Commune ; 5 = Projet (à préciser); 6 = ONG (à spécifier si possible) ; 7 = Service de santé, 8 Autre (à préciser) 9=Ne sait pas

(3) Détail : Indiqué la quantité totale pendant l'année pour le ménage, l'unité, et les détails sur le produits (par exemple, 25 kg de céréales ; 2 sacs d'engrais ; 2 houes ; une moustiquaire ; etc.),

QUELQUES POINTS SPECIFIQUES POUR LES PRATIQUES/OUTILS DEVELOPPEES PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES OU PROJETS/PROGRAMMES

50. Pratique des SRI (ketsa valo andro)

• Pratiquez-vous le SRI : I _____ I (0=Non, 1: Oui)

Si Oui : Depuis quand ?.....

Comment avez-vous commencé et par qui ?

(1=Déjà pratiqué par les parents ; 2=Animation/formation du Ministère ou des STD (DRDR, CIRDR) ; 3=Animation/formation de la région 4=Animation/formation des collectivités (Commune) ; 5=Animation/formation d'un projet (à préciser) ; 6=Animation/formation d'un ONG ou Organisme confessionnel (Branche de Eglise, ONG reliée à l'Eglise.... A préciser qui) ; 7=Animation/formation à la radio/ou télévision ; 8=Par observation et animation des paysans à côté ; 9=Animation/formation par un membre de la famille ; 10=Autres à préciser

Quelles sont vos principales motivations pour la pratique des SRI ?

.....

Impact de la pratique des SRI au niveau de votre exploitation ?.....

.....

Situation pendant les 04 dernières années :

Année	Surface concerné /are	Pour quelle culture	Avez-vous eu des animations/formation sur ce thème	Par qui ? (1)	Rendement (2)	Observation
2010/2011						
2011/2012						
2012/2013						
2013/2014						

(1) 1= Ministère ou STD (DRDR, CIRDR) ; 2= Région 3= Collectivités (Commune) ; 4= Projet (à préciser) ; 5= ONG ou Organisme confessionnel (Branche de Eglise, ONG reliée à l'Eglise.... A préciser qui) ; 6= Radio/ou télévision ; 7=Par des paysans à côté ; 8= Par un membre de la famille ; 9=Autres à préciser

(2) 1 = Mauvais ; 2=Normal ; 3= Bons. Pourquoi si ce n'est pas normal.....

.....

Variation annuelle ou stagnation, Pourquoi ? (quelque soit la situation c'est-à-dire tendance à la diminution, tendance à l'augmentation ou stagnation)

.....

.....

Si Non pratique de SRI, Connaissez-vous cette pratique ?.....

Pourquoi ne la pratiquez vous-pas ?

.....

Pour vous, quelles sont les principales contraintes :

.....

.....

Est-ce que ces contraintes peuvent être résolues ?

.....

A votre avis, quelle serait l'implication des politiques publiques pour favoriser le développement des SRI ?.....

.....

.....

51. Pratique des SCV (ou Agriculture de Conservation ou Voly Rakotra)

• Pratiquez-vous les SCV : I _____ I (0=Non, 1: Oui)

Si Oui : Depuis quand ?.....

Comment avez-vous commencé et par qui ?

(1=Déjà pratiqué par les parents ; 2=Animation/formation du Ministère ou des STD (DRDR, CIRDR) ; 3=Animation/formation de la région 4=Animation/formation des collectivités (Commune) ; 5=Animation/formation d'un projet (à préciser) ; 6=Animation/formation d'un ONG ou Organisme confessionnel (Branche de Eglise, ONG reliée à l'Eglise.... A préciser qui) ; 7=Animation/formation à la radio/ou télévision ; 8=Par observation et animation des paysans à côté ; 9=Animation/formation par un membre de la famille ; 10=Autres à préciser

Quelles sont vos principales motivations pour la pratique des SCV ?

.....

Impact de la pratique des SCV au niveau de votre exploitation ?.....

.....

Situation pendant les 04 dernières années :

Année	Surface concerné	Pour quelles cultures	Avez-vous eu des animations/formation sur ce thème	Par qui ? (1)	Rendement (2)	Observation
2010/2011						
2011/2012						
2012/2013						
2013/2014						

(1) 1= Ministère ou STD (DRDR, CIRDR) ; 2= Région 3= Collectivités (Commune) ; 4= Projet (à préciser) ; 5= ONG ou Organisme confessionnel (Branche de Eglise, ONG reliée à l'Eglise.... A préciser qui) ; 6= Radio/ou télévision ; 7=Par des paysans à côté ; 8= Par un membre de la famille ; 9=Autres à préciser

(2) 1 = Mauvais ; 2=Normal ; 3= Bons. Pourquoi si ce n'est pas normal.....

.....

Variation annuelle ou stagnation, Pourquoi ? (quelque soit la situation c'est-à-dire tendance à la diminution, tendance à l'augmentation ou stagnation)

.....

Si Non pratique de SCV, Connaissez-vous cette pratique ?.....

Pourquoi ne la pratiquez vous-pas ?

.....

Pour vous, quelles sont les principales contraintes :

.....

Est-ce que ces contraintes peuvent être résolues ?

.....

A votre avis, quelle serait l'implication des politiques publiques pour favoriser le développement des SCV ?.....

.....

.....

52. Utilisation d'engrais chimique ou de produits phytosanitaire

• Utilisez-vous des Engrais chimique ou des produits Phytosanitaires : I _____ I (0=Non, 1: Oui)

Si Oui : Depuis quand ?.....

Comment avez-vous commencé et par qui ?

(1=Déjà pratiqué par les parents ; 2=Animation/formation du Ministère ou des STD (DRDR, CIRDR) ; 3=Animation/formation de la région 4=Animation/formation des collectivités (Commune) ; 5=Animation/formation d'un projet (à préciser) ; 6=Animation/formation d'un ONG ou Organisme confessionnel (Branche de Eglise, ONG reliée à l'Eglise.... A préciser qui) ; 7=Animation/formation à la radio/ou télévision ; 8=Par observation et animation des paysans à côté ; 9=Animation/formation par un membre de la famille ; 10=Autres à préciser

Quelles sont vos principales motivations pour l'utilisation des engrais chimiques ou des produits phytosanitaires ?

Impact l'utilisation d'engrais au niveau de votre exploitation ?.....

Situation pendant les 04 dernières années :

Année	Surface concerné	Pour quelles cultures	Avez-vous eu des animations/formation sur ce thème	Par qui ? (1)	Rendement (2)	Observation
2010/2011						
2011/2012						
2012/2013						
2013/2014						

(1) 1= Ministère ou STD (DRDR, CIRDR) ; 2= Région 3= Collectivités (Commune) ; 4= Projet (à préciser) ; 5= ONG ou Organisme confessionnel (Branche de Eglise, ONG reliée à l'Eglise.... A préciser qui) ; 6= Radio/ou télévision ; 7=Par des paysans à côté ; 8= Par un membre de la famille ; 9=Autres à préciser

(2) 1 = Mauvais ; 2=Normal ; 3= Bons. Pourquoi si ce n'est pas normal.....

Variation annuelle ou stagnation, Pourquoi ? (quelque soit la situation c'est-à-dire tendance à la diminution, tendance à l'augmentation ou stagnation)

Si Non pratique des engrais ou produits phytosanitaires, Connaissez-vous ces produits ?.....
Pourquoi ne les utilisez vous-pas ?

Pour vous, quelles sont les principales contraintes :

Est-ce que ces contraintes peuvent être résolues ?

A votre avis, quelle serait l'implication des politiques publiques pour favoriser le développement des utilisations des engrais ou des produits phytosanitaires ?.....

53. Utilisation de matériels agricoles et petites mécanisations

• Utilisez-vous des matériels ou petites mécanisations : I _____ I (0=Non, 1: Oui)

Si Oui : Depuis quand ?.....

Comment avez-vous commencé et par qui ?

(1=Déjà pratiqué par les parents ; 2=Animation/formation du Ministère ou des STD (DRDR, CIRDR) ; 3=Animation/formation de la région 4=Animation/formation des collectivités (Commune) ; 5=Animation/formation d'un projet (à préciser) ; 6=Animation/formation d'un ONG ou Organisme confessionnel (Branche de Eglise, ONG reliée à l'Eglise.... A préciser qui) ; 7=Animation/formation à la radio/ou télévision ; 8=Par observation et animation des paysans à côté ; 9=Animation/formation par un membre de la famille ; 10=Autres à préciser

Quelles sont vos principales motivations pour l'utilisation des matériels et petites mécanisations ?

.....

Impact de l'utilisation des matériels au niveau de votre exploitation ?.....

.....

Situation pendant les 04 dernières années :

Année	Surface touchée par la mécanisation	Pour quelles cultures	Avez-vous eu des animations/formation sur ce thème	Par qui ? (1)	Résultats de l'utilisation de matériels (2)	Observation
2010/2011						
2011/2012						
2012/2013						
2013/2014						

(1) 1= Ministère ou STD (DRDR, CIRDR) ; 2= Région 3= Collectivités (Commune) ; 4= Projet (à préciser) ; 5= ONG ou Organisme confessionnel (Branche de Eglise, ONG reliée à l'Eglise.... A préciser qui) ; 6= Radio/ou télévision ; 7=Par des paysans à côté ; 8= Par un membre de la famille ; 9=Autres à préciser

(2) 1 = Pas adapté ; 2=Moyen ; 3= Bien adapté. Pourquoi ?.....

.....

Variation annuelle ou stagnation, Pourquoi ? (quelque soit la situation c'est-à-dire tendance à la diminution, tendance à l'augmentation ou stagnation)

.....

Si Non utilisation des matériels ou petite mécanisation, Connaissez-vous des matériels adaptés à votre situation ?

.....

Pourquoi ne les utilisez vous-pas ?

.....

Pour vous, quelles sont les principales contraintes :

.....

Est-ce que ces contraintes peuvent être résolues ?

.....

A votre avis, quelle serait l'implication des politiques publiques pour favoriser l'utilisation des petits matériels agricoles ?.....

.....

.....

54. Bénéficiaire des appuis du PSDR

- Connaissez-vous le projet PSDR ? I _____ I (0=Non, 1: Oui)
- Si oui, c'est quoi exactement ?

- Avez-vous bénéficié des appuis du projet PSDR ? I _____ I (0=Non, 1: Oui)

Si Oui : Quand ?.....

Comment avez-vous connu le PSDR ?

1=Des proches bénéficiaires ; 2=Animation du Ministère ou des STD (DRDR, CIRDR) ; 3=Animation de la région 4=Animation des collectivités (Commune) ; 5=Animation d'un projet (à préciser) ; 6=Animation d'une ONG ou d'un Organisme confessionnel (Branche de Eglise, ONG reliée à l'Eglise.... A préciser qui) ; 7=Animation à la radio/ou télévision ; 8=Autres à préciser

Quelles sont vos principales motivations par rapport aux demandes effectuées au PSDR ?

Impact d'un projet financé dans le cadre du PSDR au niveau de votre exploitation ?.....

Situation pendant les 04 dernières années :

Année	Demande effectué (Oui/Non)	Pour quel projet	Est-ce que la demande a été retenue ? (Oui/Non)	Avec qui ou quelle association ?	Résultats du projet (2)	Est-ce que le projet continue encore si c'est retenu ? (Oui/non)	Observation
2010/2011							
2011/2012							
2012/2013							
2013/2014							

(2) 1 = Mauvais ; 2=Moyen ; 3= Bon. Pourquoi ?.....

En cas d'un projet retenu, Est-ce que le projet continue encore ? I _____ I (0=Non, 1: Oui)

Si non, Pourquoi ?.....

Pour vous, quelles sont les principaux avantages de ce projet ?

Pour vous, quelles sont les principales contraintes de ce projet PSDR ?

Est-ce que ces contraintes peuvent être résolues ?

A votre avis, quelle serait l'implication des politiques publiques pour améliorer ce type de projet ?

55. Service de certification foncière (BIF au niveau de la Commune)

• Utilisez-vous les services du BIF au niveau de la Commune: I _____ I (0=Non, 1: Oui)

Si Oui : Depuis quand ?.....

Comment avez-vous commencé et par qui ?

(1=Déjà pratiqué par les parents ; 2=Animation/formation du Ministère ou des STD (DRDR, CIRDR) ; 3=Animation/formation de la région 4=Animation/formation des collectivités (Commune) ; 5=Animation/formation d'un projet (à préciser) ; 6=Animation/formation d'un ONG ou Organisme confessionnel (Branche de Eglise, ONG reliée à l'Eglise.... A préciser qui) ; 7=Animation/formation à la radio/ou télévision ; 8=Par observation et animation des paysans à côté ; 9=Animation/formation par un membre de la famille ; 10=Autres à préciser

Quelles sont vos principales motivations pour l'utilisation des services du BIF ?

.....

Impact de la certification au niveau de votre exploitation ?.....

.....

Situation pendant les 04 dernières années :

Année	Surface touchée par la certification	Pour quel type de parcelle (1)	Avez-vous eu des animations/formation sur ce thème	Par qui ? (2)	Service du BIF (3)	Observation
2010/2011						
2011/2012						
2012/2013						
2013/2014						

(1) 1 = Rizière; 2 = Tanety de culture annuelle ; 3 = Zone de forêt ; 4 = Zone de fourrage ; 5 = Zone d'habitation ; 6 = autres à préciser.....

(2) 1= Ministère ou STD (DRDR, CIRDR) ; 2= Région 3= Collectivités (Commune) ; 4= Projet (à préciser) ; 5= ONG ou Organisme confessionnel (Branche de Eglise, ONG reliée à l'Eglise.... A préciser qui) ; 6= Radio/ou télévision ; 7=Par des paysans à côté ; 8= Par un membre de la famille ; 9=Autres à préciser

(3) 1 = Satisfaisant ; 2=Moyen ; 3= non satisfaisant. Pourquoi ?.....

.....

Variation annuelle ou stagnation, Pourquoi ? (quelque soit la situation c'est-à-dire stagnation ou tendance à l'augmentation)

.....

Si Non utilisation du Service du BIF, Connaissez-vous le BIF ?.....

Pourquoi ne les utilisez vous-pas ?

.....

Pour vous, quelles sont les principales contraintes :

.....

Est-ce que ces contraintes peuvent être résolues ?

.....

A votre avis, quelle serait l'implication des politiques publiques pour favoriser l'utilisation du BIF ?.....

.....

.....

56. Centre de Service Agricole (CSA) et FRDA

• Connaissez-vous le CSA et les FRDA ?..... C'est quoi exactement à votre avis ?

.....
.....

Comment avez-vous connu le CSA et/ou FRDA ?

• Utilisez-vous les services du CSA ? : I _____ I (0=Non, 1: Oui)

• Avez-vous bénéficié le financement du FRDA ? : I _____ I (0=Non, 1: Oui)

Si Oui : Quand ?.....

Pour quel service ? Pour quel Projet sur les FRDA ?

Est-ce que la valorisation des services du CSA a apporté des solutions à votre difficulté ?

.....
.....

Quelles sont vos principales motivations pour l'utilisation des services du CSA ?

.....
.....

Impact l'utilisation du CSA/FRDA au niveau de votre exploitation ?.....

.....
.....

Situation pendant les 04 dernières années, est-ce que vous avez utilisé les services du CSA et est-ce que vous avez bénéficié des appuis du FRDA ?

2011 :

2012 :

2013 :

2014 :

S'il y a utilisation du Service auparavant et non après, Pourquoi ?

.....
.....

Si Non utilisation des services du CSA ou si vous n'avez pas bénéficié des appuis du FRDA, Pourquoi ?

.....
.....

Pour vous, quelles sont les principales contraintes :

.....
.....

Est-ce que ces contraintes peuvent être résolues ?

.....
.....

A votre avis, quelle serait l'implication des politiques publiques pour favoriser l'accès aux services des CSA ou des appuis des FRDA ?

.....
.....

.....
.....

57. Accès aux services financiers

• Avez-vous recours au crédit ou emprunts : I _____ I (0=Non, 1: Oui)

Si Oui : Banque : Organismes Microcrédit Autres.....

Si Non pourquoi :

Emprunts réalisés ou en cours pour 2013/2014

N°	Qui a prêté (1)	Type de prêt (2)	Montant emprunté en Ar	Taux intérêt (3)	Date	Durée	Montant total à rembourser	Pour faire quoi ?
01								
02								
03								
04								

(1) Inscrire nom ou le type puis codez ainsi : 1=Banque, 2=IMF, 3=Organisme de développement 4=Organisation paysanne, 5=Commerçant, 6=Autre exploitation agricole, 7=Famille, 8 : Autre

(2) type de prêt : 1 : Crédit de campagne ; 2=Crédit d'investissement ; 3=GCV, 4=Autre

(3) En mois ou en année précisez.

Autres emprunts pendant les 03 dernières années ?

2011 :

2012 :

2013 :

L'Exploitation agricole a-t-il des impayés (des dettes qu'il n'a pas remboursé après échéance) : I ___ I (0=Non, 1: Oui)

Si oui combienen Ariary

Raison des impayéscodez I ___ I

1=mauvaise récolte, 2=maladie, 3= perte ou mortalité pour matériel ou animaux, 4=Autre

Pour vous, quelles sont les principaux avantages du crédit formel ?

Pour vous, quelles sont les inconvénients du crédit formel ?

Est-ce que les inconvénients peuvent être résolus ?

A votre avis, quelle serait l'implication des politiques publiques pour favoriser la culture du crédit ?.....

58. Divers

Estimation de la capacité d'autofinancement annuel : estimé par le producteur

Si oui : Investissement ? Epargne ? Pourquoi ?

Projets futurs, plans, investissements ?

Annexe 6 : Caractéristiques générales des exploitations agricoles encadrées et non encadrées par le projet BVPI SE/HP

	Non Encadré (n =120)					Encadré (n = 120)					Total (n = 240)				
	Moyenne	Coeff Var	Médiane	Min	Max	Moyenne	Coeff var	Médiane	Min	Max	Moyenne	Coeff var	Médiane	Min	Max
Age	45	26,6	44,5	20	78	50,4	23,4	50	24	76,0	48,0	25,4	47	20	78
Nombre de personne à nourrir	6	36,2	6,0	2	14	5,7	38,7	5	1	12,0	5,8	37,5	5,5	1	14
Nombre actif familial agricole	3	40,8	2,8	1	6,6	2,9	47,2	2,8	0,5	7,8	2,9	43,9	2,8	0,5	7,8
Nombre salarié permanent	0,2	294,5	0	0	2	0,5	174,1	0	0	4,0	0,3	216,7	0	0	4
Nombre salarié saisonnier	0,3	863,8	0	0	30	0,5	474,4	0	0	18,0	0,4	630,1	0	0	30
Total superficie (ha)	3,4	85,7	2,4	0,4	18,1	6,3	82,6	4,7	0,7	25,3	4,9	91,5	3,3	0,4	25,3
01Rizière irriguée (ha)	0,9	106,8	0,6	0	6,0	1,7	118,1	1,2	0	12,6	1,3	124,1	0,8	0	12,6
02Rizière à mauvaise maîtrise d'eau (ha)	0	487,4	0	0	0,7	0	539,3	0	0	1,7	0	573,9	0	0	1,7
03Baiboho (ha)	0	392,6	0	0	1,6	0,1	411,3	0	0	4,1	0,1	442,6	0	0	4,1
04Tanety (ha)	2,4	90,1	1,8	0	12,3	4,4	85,2	3,2	0	19,1	3,4	94,3	2,3	0	19,1
05Marécage (ha)	0	494,4	0	0	0,3	0	710,2	0	0	0,3	0	573,6	0	0	0,3
Superficie de bois et verger (ha)	0,2	264,4	0	0	3,5	0,3	242,8	0	0	5,3	0,2	253,0	0	0	5,3
Superficie jachère (ha)	0,2	250,6	0	0	3,6	0,3	235,9	0	0	5,4	0,3	242,9	0	0	5,4
Quantité de production de fumier (charrette)	13,3	167,6	7	0	216,0	17,4	97,7	12	0	100	15,3	129,5	10	0	216
Quantité de production de fumier (Tonne)	5,3	167,8	2,8	0	86,4	7	99,5	4,8	0	40	6,1	130,4	4	0	86,4
Pourcentage d'EA ayant au moins un matériel motorisé	0,5	463,7	0	0	14,3	2,1	461,8	0	0	100	1,3	549,3	0	0	100
Pourcentage d'EA ayant au moins un matériel à traction animale	15,8	102,1	17,6	0	66,7	17,9	86,9	18,4	0	66,7	16,8	94,1	16,7	0	66,7
Pourcentage d'EA ayant au moins un matériel manuel	83,6	20,3	81,3	33	100	79,7	22,3	80	0	100	81,6	21,4	81,8	0	100
Nombre de vache laitière (VL)	1,3	127,1	0,5	0	10	1,8	113,9	2	0	14	1,6	121,1	2	0	14
Nombre de bovin	0,8	208,3	0	0	10	1,6	167,8	0	0	12	1,2	188,0	0	0	12
Nombre zébus (VL + Bovin)	2,1	137,4	2	0	20	3,4	122,8	2	0	26	2,8	131,6	2	0	26
Nombre de porc	1,6	408	0	0	66	1,8	181,0	0	0	23	1,7	302,3	0	0	66
Nombre de volaille	15	133,4	10,0	0	110	24,1	237,4	12,0	0	600,0	19,5	220,1	10,0	0	600,0
Nombre pisciculture	891	820	0,0	0	78990	1 098	585	0,0	0	49869	994	690	0	0	78990

Globalement, les exploitations appuyées dans le cadre du projet BVPI SE/HP présentent de meilleures caractéristiques sur tous les aspects, en comparant avec les agriculteurs non encadrés.

Annexe 7 : Analyse de corrélation - Surface de jachère et surface des différents types de parcelles

Les superficies avancées dans les tableaux sont tous en hectare.

Corrélation sur l'ensemble des échantillons

Statistiques descriptives

	Moyenne	Ecart-type	N
Superficie de jachère	,2770500017	,67304428819	240
RI (Rizières irriguées)	1,3282942753	1,64825424909	240
RMME (Rizières à mauvaises maîtrise d'eau)	,0268	,15352	240
Baiboho (sols alluvionnaires)	,082421834416	,3648069662516	240
Tanety (Collines)	3,4228795970	3,22779507038	240
Marécage	,006652708423	,0381615794172	240

Corrélations

	Superficie jachère	RI	RMME	Baiboho	Tanety	Marécage
Superficie jachère	Corrélation de Pearson	,275**	,002	,060	,428**	,149*
	Sig. (bilatérale)	,000	,978	,357	,000	,021
	N	240	240	240	240	240
RI	Corrélation de Pearson	,275**	1	,046	-,012	,602**
	Sig. (bilatérale)	,000	,481	,858	,000	,131
	N	240	240	240	240	240
RMME	Corrélation de Pearson	,002	,046	1	-,028	,108
	Sig. (bilatérale)	,978	,481	,668	,094	,924
	N	240	240	240	240	240
Baiboho	Corrélation de Pearson	,060	-,012	-,028	1	-,011
	Sig. (bilatérale)	,357	,858	,668	,870	,797
	N	240	240	240	240	240
Tanety	Corrélation de Pearson	,428**	,602**	,108	1	,205**
	Sig. (bilatérale)	,000	,000	,094	,870	,001
	N	240	240	240	240	240
Marécage	Corrélation de Pearson	,149*	,098	,006	-,017	1
	Sig. (bilatérale)	,021	,131	,924	,797	,001
	N	240	240	240	240	240

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

* . La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).

Corrélation en séparant les groupes encadrés et les non encadrés

Pour les agriculteurs non encadrés par le projet BVPI SE/HP

Statistiques descriptives

	Moyenne	Ecart-type	N
Superficie jachère	,2467666693	,61835769525	120
RI (Rizières irriguées)	,9315783393	,99527912475	120
RMME (Rizières à mauvaises maîtrise d'eau)	,0159	,07758	120
Baiboho (sols alluvionnaires)	,048604084166	,1907971705036	120
Tanety (Collines)	2,4326133389	2,19242067020	120
Marécage	,008868333496	,0438409877008	120

Corrélations

		Superficie jachère	RI	RMME	Baiboho	Tanety	Marécage
Superficie jachère	Corrélation de Pearson	1	,646**	-,012	-,049	,644**	,160
	Sig. (bilatérale)		,000	,896	,598	,000	,082
	N	120	120	120	120	120	120
RI	Corrélation de Pearson	,646**	1	,022	-,034	,642**	,068
	Sig. (bilatérale)	,000		,815	,716	,000	,463
	N	120	120	120	120	120	120
RMME	Corrélation de Pearson	-,012	,022	1	-,049	-,031	,077
	Sig. (bilatérale)	,896	,815		,593	,740	,404
	N	120	120	120	120	120	120
Baiboho	Corrélation de Pearson	-,049	-,034	-,049	1	,026	,024
	Sig. (bilatérale)	,598	,716	,593		,777	,793
	N	120	120	120	120	120	120
Tanety	Corrélation de Pearson	,644**	,642**	-,031	,026	1	,105
	Sig. (bilatérale)	,000	,000	,740	,777		,255
	N	120	120	120	120	120	120
Marécage	Corrélation de Pearson	,160	,068	,077	,024	,105	1
	Sig. (bilatérale)	,082	,463	,404	,793	,255	
	N	120	120	120	120	120	120

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Pour les agriculteurs encadrés par le projet BVPI SE/HP

Statistiques descriptives

	Moyenne	Ecart-type	N
Superficie jachère	,3073333342	,72496071749	120
RI (Rizières irriguées)	1,7250102112	2,03674279167	120
RMME (Rizières à mauvaises maîtrise d'eau)	,0376	,20268	120
Baiboho (sols alluvionnaires)	,116239584667	,4780967868985	120
Tanety (Collines)	4,4131458552	3,76037627858	120
Marécage	,004437083350	,0315105927962	120

Corrélations

		Superficie jachère	RI	RMME	Baiboho	Tanety	Marécage
Superficie jachère	Corrélation de Pearson	1	,129	,002	,095	,342**	,153
	Sig. (bilatérale)		,160	,983	,300	,000	,095
	N	120	120	120	120	120	120
RI	Corrélation de Pearson	,129	1	,031	-,036	,554**	,174
	Sig. (bilatérale)	,160		,735	,699	,000	,057
	N	120	120	120	120	120	120
RMME	Corrélation de Pearson	,002	,031	1	-,032	,120	-,022
	Sig. (bilatérale)	,983	,735		,726	,192	,812
	N	120	120	120	120	120	120
Baiboho	Corrélation de Pearson	,095	-,036	-,032	1	-,058	-,034
	Sig. (bilatérale)	,300	,699	,726		,532	,709
	N	120	120	120	120	120	120
Tanety	Corrélation de Pearson	,342**	,554**	,120	-,058	1	,381**
	Sig. (bilatérale)	,000	,000	,192	,532		,000
	N	120	120	120	120	120	120
Marécage	Corrélation de Pearson	,153	,174	-,022	-,034	,381**	1
	Sig. (bilatérale)	,095	,057	,812	,709	,000	
	N	120	120	120	120	120	120

Liste des abréviations

A2D2	: Agriculture, Alimentation et Développement Durable
AC	: Agriculture de Conservation (correspondant aux SCV)
ACVA	: Analyse des Cycles de Vie pour l'Agriculture
AECA	: Association d'Epargne et de Crédit Autogérée
AFD	: Agence Française de Développement
ANAE	: Association Nationale d'Action Environnementale
ASA	: Attribut des Systèmes Agroécologiques
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
BAD	: Banque Africain de Développement
Bdd	: Base de données
BOA	: Bank Of Africa
BM	: Banque Mondiale (World Bank)
BTM	: Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra (Banque de Développement Rural)
BVLac	: Bassins Versants du Lac Alaotra
BVPI SE/HP	: Bassins Versants et de Périmètres Irrigués Sud Est / Hauts Plateaux
CAADP	: Comprehensive Africa Agriculture Development Program
CARD	: Coalition for African Rice Development
CASEP	: Crédit d'Ajustement Structurel des Entreprises Publiques
CASI	: Crédit d'Ajustement au Secteur Industriel
CASPIC	: Crédit d'Ajustement Structurel de la Politique Industrielle et Commerciale
CCMER	: Caisse de Cautionnement Mutuel des Entrepreneurs Ruraux
CECAM	: Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
CIDR	: Centre International de Développement et de la Recherche
CIOV	: Comité Interministériel d'OrientatIon et de Validation
CIRAD	: Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CIRMP	: Caisses d'Intérêt Rural et de Modernisation du Paysannat
CND	: Conseil National pour le Développement
CNUCC	: Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
COMEMA	: Comité d'Expansion de la plaine de Marovoay
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
COROI	: Comptoir de Commerce et de Représentation pour l'Océan Indien
CRD	: Centre Rural de Développement
CSA	: Centre de Service Agricole
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
CTRPD	: Centre Technique Régional du Plan et du Développement
DCE	: Durabilité des Cultures Energétiques
DCPE	: Document Cadre de Politique Economique
DRDR	: Direction Régionale du Développement Rural
DS	: Diagnostic Solagro
DSNMF	: Document de Stratégie Nationale de Micro Finance
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EA - EAF	: Exploitation Agricole -Exploitation Agricole Familiale
EOGE	: Ecobilan, Outil de Gestion Ecologique
EP	: Ecopoints
EPM	: Enquêtes Permanentes/Périodiques auprès des Ménages
EPP	: Equipe Permanente de Pilotage
FAO	: Food and Agriculture Organisation
FERT	: Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
FFEM	: Fond Français pour l'Environnement Mondial

FIDA	: Fond International de Développement Agricole
FMI	: Fond Monétaire International
FOB	: Free On Board
FRDA	: Fond Régional de Développement Agricole
FTM	: Foibe Taon-tsaritany eto Madagascar (Centre National de Cartographie à Madagascar)
GCV	: Grenier Communautaire Villageois
GELOSE	: Gestion Locale Sécurisée
GRET	: ONG Française – Professionnels du développement solidaire
GSDM	: Association des professionnels de l’Agroécologie
GTC	: Groupe Thématique Centraux
GTDR	: Groupe Thématique de Développement Rural régional
Ha	: Hectare
Hj	: Homme jour
IAE	: Indicateur Agro Ecologiques
IDA	: Indice de Durabilité des Agriculteurs
IDA (BM)	: International Development Association
IDEA	: Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles
IDH	: Indice de Développement humain
IEFN	: Inventaire Ecologie Forestier National
IFPRI	: International Food Policy Research Institute
IMF	: Institut de Micro Finance
INSTAT	: Institut National de la Statistique
IRAM	: Institut de Recherche et d’Application des Méthodes de Développement
JICA	: Japan International Cooperation Agency
KFW	: Banque de Développement Allemand
KOBAMA	: Koba Malagasy (Minoterie de Madagascar)
LPDR	: Lettre de Politique pour le Développement Rural
LPF	: Lettre de Politique Foncière
MAAF	: Ministère de l’Agriculture, de l’Agroalimentaire et de la Forêt
MAMISOA	: Malagasy Mikarakara Soazaha (Société de production de Soja Madagascar)
MAP	: Madagascar Action Plan
MCA	: Millenium Challenge Account
MEA	: Management Environnemental pour l’Agriculture
MinAgri-DR	: Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
ODEMO	: Opération du Développement du Moyen Ouest
ODR	: Opération de Développement Rizicole
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement (Millenium Development Goals)
ONG ASA	: Organisme Non Gouvernemental – Association accueil des Sans Abri
ONG TAFA	: Organisme Non Gouvernemental – Tany sy Fampandrosoana (Terre et Développement)
ONE	: Office Nationale de l’Environnement
OPA	: Organisations Professionnelles Agricoles
OTIV	: Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola (Mutuel d’Epargne et de Crédit)
PADR	: Plan d’Actions pour le Développement Rural
PAE	: Plan d’Actions Environnementales
PAPMAD	: Papeterie de Madagascar
PAN	: Plan d’Action National de lutte contre la désertification
PANA	: Plan d’Action National d’Adaptation au changement climatique
PAS	: Programme d’Ajustement Structurel
PCD	: Plan Communal de Développement
PDMO	: Projet de Développement du Moyen Ouest

PE	: Programme Environnemental
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PGE	: Programme Général de l'Etat
PIB	: Produit Intérieur Brut
PLAE	/ Programme de Lutte Anti Erosive
PMO	: Paramètre Multi Objectifs
PNAE	: Programme Nationale d'Actions Environnementales
PNBVPI	: Programme National Bassins Versants et Périmètres Irrigués
PNDR	: Programme National de Développement Rural
PNLCC	: Politique Nationale de Lutte contre le Changement Climatique
PNM	: Projet National Maïs
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNVA	: Programme National de Vulgarisation Agricole
PPN	: Produits de Première Nécessité
PRD	: Programme Régional pour le Développement
PROJER	: Projet de Jeunes Entrepreneurs Ruraux
PROJERMO	: Projet de Jeunes Entreprises Rurales Moyen Ouest
PSAEP	: Programme Sectoriel Agriculture, Elevage, Pêche
PSDR	: Projet de Soutien au Développement Rural
RI	: Rizières Irriguées
RMME	: Rizières à Mauvaises Maîtrises d'Eau
RN	: Route Nationale
ROSO	: Société de Distribution et Commerce
SACSA	: Service s'Appui aux Centres de Services Agricole
SAMANGOKY	: Société d'Aménagement du bas Mangoky
SAU	: Surface Agricole Utile
SCRID	: Systèmes de Culture et Rizicultures Durables
SCV	: Systèmes de Semis Direct sur Couverture Végétale
SEDEFITA	: Société d'Aménagement du Fiherezana et de la Taheza
SFD	: Systèmes Financiers Décentralisés
SICE	: Société Industrielle et Commerciale de l'Emyrne
SILI	: Système d'Importation Libéralisée
SINPA	: Société d'Intérêt National de Produits Agricoles
SMR	: Société Malgache de Raffinage
SNC	: Stratégie Nationale pour la Conservation
SNGBD	: Stratégie Nationale pour la Gestion Durable de la Biodiversité
SNI	: Société Nationale d'Investissement
SNLD	: Stratégie Nationale de Lutte contre la Désertification
SNRD	: Stratégie Nationale de Relance pour le Développement
SOMACODIS	: Société Malgache de Commerce et de Distribution
SOMALAC	: Société d'Aménagement du Lac Alaotra
SOMASAK	: Société Malgache de la Sakay
SOTEMA	: Société Textile de Mahajanga
SPAD	: Systèmes de Production d'Altitude et Durabilité
SRI	: Système de Riziculture Intensive
STD	: Service Technique Déconcentré
SUMATEX	: Sud Madagascar Textile
TIAVO	: Tahiry Ifamonjena amin'ny Vola (Caisse de microfinance)
TITEM	: Tahiry Iombonan'ny Tantsaha eto Madagasikara (Caisse d'Epargne et de crédit Madagascar)
UE	: Union Européenne
UMR ARTDEV	: Unité Mixte de Recherche Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement

UMR MOISA : Unité Mixte de Recherche Marchés, Organisations, Institutions et Stratégies d'Acteurs
UNDAF : United Nations Development Assistance Framework ou Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
UPDR : Unité des Politiques de Développement Rural
URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques
USA : United States of America
VDO : Vers une Durabilité Opérationnelle
ZIA : Zones d'Investissement Agricole

Liste des figures

Figure 1 : Localisation géographique de la zone d'étude.....	10
Figure 2 : Périodisation des politiques publiques à Madagascar.....	15
Figure 3 : Déclin économique de Madagascar de 1950 à 2010.....	15
Figure 4 : Schéma de conception des politiques publiques.....	31
Figure 5 : Les actions de diffusion des techniques d'Agriculture de Conservation à Madagascar	34
Figure 6 : Tendances de l'évolution de la pauvreté après l'indépendance.....	39
Figure 7 : Croissance économique (indicateur PIB) suivant les différentes périodes	40
Figure 8 : Profil de la durabilité des exploitations agricoles dans chaque Commune	45
Figure 9 : Forme de dégradation continue des tanety.....	46
Figure 10 : Forme de dégradation de la ressource fertilité du sol dans le Moyen Ouest.....	47
Figure 11 : Carte précisant les différentes zones du Moyen Ouest	48
Figure 12 : Comparaison des indicateurs moyens de durabilité entre agriculteurs encadrés et agriculteurs non encadrés par le projet BVPI SE/HP	58
Figure 13 : Profil de la durabilité agro-écologique entre bénéficiaires ou non du projet BVPI SEHP .	58
Figure 14 : Profil de la durabilité socio-territoriale entre bénéficiaires ou non du projet BVPI SEHP	59
Figure 15 : Profil de la durabilité économique entre bénéficiaires ou non du projet BVPI SEHP.....	59
Figure 16 : Profils de durabilité entre les utilisateurs et non utilisateurs d'intrants et matériels agricoles	64
Figure 17 : Profil de durabilité entre les exploitations qui ont déjà eu recours au guichet foncier et celles qui n'y ont pas eu recours.....	65
Figure 18 : Profils de durabilité entre les bénéficiaires et les non utilisateurs des services financiers .	66
Figure 19 : Profils de durabilité des bénéficiaires et non bénéficiaires du service CSA.....	68

Liste des tableaux

Tableau 1 : Domaine et indicateurs de durabilité retenus	11
Tableau 2 : Echantillonnage des exploitations enquêtées	13
Tableau 3 : Caractéristiques globales des exploitations agricoles dans les 04 Communes	43
Tableau 4 : Répartition des exploitations selon la typologie du Moyen Ouest	43
Tableau 5 : Caractéristiques des différents types d'exploitation agricole	44
Tableau 6 : Superficies et disponibilités moyennes en matière organique des exploitations.....	47
Tableau 7 : Quelques éléments de résultats des interventions du projet BVPI SE/HP	57
Tableau 8 : Comparaison des moyennes des superficies totales et de tanety des agriculteurs encadrés et non encadrés par le projet BVPI SE/HP	60
Tableau 9 : Test ANOVA pour la comparaison des moyennes des superficies totales et de tanety des agriculteurs encadrés et non encadrés par le projet BVPI SE/HP	60
Tableau 10 : Motivations et contraintes pour les pratiques des SCV	61
Tableau 11 : Surface moyenne de parcelles conduites en SCV selon le nombre d'année d'adoption ..	61
Tableau 12 : Principales motivations et contraintes des paysans à l'utilisation des guichets fonciers..	64
Tableau 13 : Principales motivations et contraintes des agriculteurs sur l'utilisation du CSA	67

Liste des encadrés

Encadré 1 : Typologie des exploitations agricoles dans le Moyen Ouest de Vakinankaratra	44
Encadré 2 : Caractéristiques des sols du Moyen Ouest de Madagascar	45
Encadré 3 : Contexte d'intervention de projets de développement d'agriculture durable.....	56
Encadré 4 : Le système à base de Stylosanthes diffusé dans le Moyen Ouest.....	62
Encadré 5 : Principe de « varo-maitso », une forme d'institution locale de service financier	66

Table des matières

REMERCIEMENT	I
SOMMAIRE	II
INTRODUCTION GENERALE	1
PARTIE 1 : PROBLEMATIQUE ET DEMARCHE DE L'ETUDE	3
1.1 CONTEXTE	3
1.2 PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE	5
1.3 CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL	6
1.4 METHODE DE RECHERCHE	8
1.4.1 <i>Revue analytique des politiques publiques</i>	8
1.4.2 <i>Etude de cas dans une zone de front pionnier de Madagascar</i>	9
1.5 LIMITES DE L'ETUDE	13
PARTIE 2 : POLITIQUES PUBLIQUES ET DURABILITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES A MADAGASCAR	14
2.1 PERIODISATION DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT A MADAGASCAR	14
2.2 ANALYSE DE POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT POUR CHAQUE GRANDE PERIODE	15
2.2.1 <i>Période interventionniste post indépendance (1960-1972)</i>	16
2.2.2 <i>Période socialiste interventionniste (1972-1982)</i>	18
2.2.3 <i>Politique d'ajustement structurel (1982-1991)</i>	20
2.2.4 <i>Politique de post ajustement structurel et de réduction de la pauvreté (1991-2001)</i>	24
2.2.5 <i>Réduction de la pauvreté et intégration accrue du concept de développement durable (Depuis 2001)</i> 28	
2.3 IMPACT GLOBAL DES POLITIQUES PUBLIQUES DURANT 50 ANS	38
2.4 CONCLUSIONS PARTIELLES	40
PARTIE 3 : ETUDE DE CAS DANS LE MOYEN OUEST / VAKINANKARATRA	41
3.1 SPECIFICITE DU MOYEN OUEST ET DU TERRITOIRE D'ETUDE	41
3.1.1 <i>Le Moyen Ouest, une zone de front pionnier</i>	41
3.1.2 <i>Bref aperçu de l'histoire agraire des zones ciblées</i>	41
3.1.3 <i>Une zone pour l'extension agricole à Madagascar</i>	42
3.1.4 <i>Enjeux de la durabilité des exploitations dans le Moyen Ouest</i>	42
3.2 ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES DANS LE MOYEN OUEST	48
3.2.1 <i>Les actions menées au regard de la durabilité de l'agriculture et des exploitations agricoles</i>	48
3.2.2 <i>Conditions de mise en œuvre des politiques publiques</i>	54
3.2.3 <i>Evaluation des politiques publiques récentes favorisant la durabilité de l'agriculture et des exploitations agricoles</i>	56
3.2.4 <i>Evaluation des politiques de diffusion de l'agroécologie - intervention du projet BVPI SE/HP (2006-2012)</i> 56	
3.2.5 <i>Evaluation des politiques de mise en place d'un environnement favorable aux exploitations agricoles</i>	63
3.3 CONCLUSION PARTIELLE	68
PARTIE 4 : DISCUSSIONS DES RESULTATS	70
4.1 DISCUSSIONS SUR LES METHODES ET LEURS CHOIX	70
4.1.1 <i>Quels leçons tirer des analyses cognitives des politiques publiques dans le cadre de ce travail ?..</i> 70	
4.1.2 <i>Analyse d'impact des politiques publiques et utilisation de la méthode IDEA</i>	71
4.2 DISCUSSION SUR LES ASPECTS POLITIQUES PUBLIQUES	72
4.2.1 <i>Mise en œuvre des politiques de développement durable</i>	72
4.2.2 <i>Politiques publiques dans les zones de front pionnier</i>	73
4.2.3 <i>Amélioration de l'environnement de la production et agriculture durable</i>	73
4.2.4 <i>Quels politiques pour accompagner l'Agroécologie ?</i>	74
CONCLUSION GENERALE	76

BIBLIOGRAPHIE	77
ANNEXES	83
ANNEXE 1 : LA GRILLE D'ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES (BETTY WAMPFLER)	83
ANNEXE 2 : LISTE DES ACTEURS TOUCHES LORS DES ENTRETIENS QUALITATIFS	85
ANNEXE 3 : GRILLES D'ENTRETIEN DES ACTEURS DE POLITIQUES PUBLIQUES	87
ANNEXE 4 : METHODOLOGIE IDEA, CHOIX ET CONSTRUCTION DES INDICATEURS.....	91
ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	100
ANNEXE 6 : CARACTERISTIQUES GENERALES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENCADREES ET NON ENCADREES PAR LE PROJET BVPI SE/HP	120
ANNEXE 7 : ANALYSE DE CORRELATION - SURFACE DE JACHERE ET SURFACE DES DIFFERENTS TYPES DE PARCELLES	121
LISTE DES ABREVIATIONS	123
LISTE DES FIGURES	127
LISTE DES TABLEAUX	127
LISTE DES ENCADRES	127
TABLE DES MATIERES	128

Politiques publiques de développement à Madagascar et durabilité de l'agriculture et des exploitations agricoles, étude de cas dans le Moyen Ouest

1. Résumé

L'agroécologie, et plus particulièrement l'agriculture de conservation (AC), reconnue dans le monde comme un modèle d'agriculture durable, connaît des difficultés de diffusion au niveau des petites exploitations agricoles. Face aux enjeux de dégradation des ressources, notamment la fertilité du sol, l'implication des politiques publiques est souvent évoquée comme une des conditions nécessaires au développement de ce modèle. Au cœur des préoccupations du GSDM, professionnels de l'agroécologie à Madagascar, cette réflexion est ramenée aux contextes malgaches. Ce travail, constitue une première étape à cette réflexion.

Notre démarche vise à analyser les politiques publiques depuis 50 ans à Madagascar au regard de la durabilité de l'agriculture et des exploitations agricoles, en vue de ressortir des hypothèses d'impact des politiques publiques et/ou des hypothèses de conditions de développement de l'AC. Notre cadre d'analyse combine trois entrées théoriques : l'économie institutionnelle, l'analyse cognitive des politiques publiques et la déclinaison de concept de durabilité des exploitations agricoles proposée par la méthode IDEA (Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles) ; et ce par une revue analytique des politiques publiques et un travail empirique dans une zone du Moyen Ouest de Madagascar.

Cette étape a ainsi montré la nécessité d'approfondir l'analyse du rôle des acteurs dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques comme condition de continuité et d'efficacité des politiques menées. L'étude suggère également une relation de causalité entre la structure des exploitations agricoles et les conditions d'accès aux mesures politiques qui devront être approfondies par une analyse de l'impact des politiques publiques sur les exploitations.

Mots-clés : Politiques publiques, analyse cognitive, durabilité, exploitation agricole, agriculture durable, agroécologie, Agriculture de Conservation

Development public policy and agriculture, farms sustainability in Madagascar: case study in the Middle West

2. Summary

Agro-ecology, especially conservation agriculture (CA), recognized worldwide as a sustainable agriculture model, is confronted extension difficulties among small farms. Faced with the challenges of resource degradation, including soil fertility, public policy involvement is often considered as one of the necessary conditions for CA development. Among the GSDM (Professionals of agro-ecology) concerns in Madagascar, this problematic is reduced to the Malagasy context. This work constitutes a first step for further research in this problematic.

Our approach is to analyze 50 years public policies in Madagascar regarding the agriculture and farms sustainability in order to highlight assumptions of public policy impact and assumptions of CA/ agro-ecology development conditions. Our framework combines three theoretical inputs: institutional economics, public policy cognitive analysis and the declination of the farm sustainability concept using the IDEA method (Sustainability Indicators farms); by a public policy analytical review and empirical work in the Middle West area in Madagascar.

This step has shown the need for further analysis of stakeholder's roles in the public policies design and implementation as a condition of policies continuity and effectiveness. The study also suggests a causal relationship between farm structure and the conditions of policy measures access to be deepened by an analysis of the public policies impact on farms.

Key-words: Public Policy, cognitive analysis, sustainability, farm, sustainable agriculture, agro-ecology, Conservation Agriculture

